UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE :

"Espaces, Cultures et Développement"

Filière : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

Option : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Thèse de Doctorat Unique, pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université d'Abomey-Calavi

DETERMINANTS DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALIBORI AU BENIN

Présentée et soutenue publiquement le 11 avril 2016 par :

Kamel Aréo GARBA

Directeur de Thèse:

Docteur. Cyriaque AHODEKON SESSOU,

Enseignant Chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi,
Maître de Conférences des Universités/CAMES

Président: Monsieur Albert Jovite NOUHOUAYI, Professeur Titulaire, Université d'Abomey Calavi
Rapporteur: AHODEKON SESSOU Cyriaque, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi
Examinateurs:
1. KONE ISSIAKA, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
2. HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo
3. TINGBE-AZALOU Albert, Maître de Conférence, Université d'Abomey Calavi

Mention: Très honorable

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

« L'Université d'Abomey-Calavi n'entend approuver ni désapprouver les informations contenues dans cette thèse ; elles n'engagent que l'auteur »

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

SOMMAIRE

SOMMAIRE *3*

DEDICACE *4*

REMERCIEMENTS *5*

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES *8*

LISTE DES ENCADRES *10*

LISTE DES FIGURES *11*

LISTE DES GRAPHIQUES *13*

LISTE DES PHOTOS *14*

RESUME *15*

SUMMURY *16*

INTRODUCTION *17*

Première partie : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE **22**

Première partie : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE **23**

Chapitre 1:FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RECHERCHE 23

Chapitre 2:ETAT DE LA QUESTION ET MODELES D'ANALYSE 53

Chapitre 3: DEMARCHE METHODOLOGIQUE 93

Deuxième partie : CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS L'ALIBORI ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS **113**

Deuxième partie : CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS L'ALIBORI ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS **114**

Chapitre 4: ANALYSE DES INDICATEURS DE L'EDUCATION AU BENIN ET DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI. 114

Chapitre 5: LES CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALIBORI SELON LES ACTEURS 142

Chapitre 6: DISCUSSIONS SUR LES STRATEGIES EDUCATIVES MISES EN ŒUVRE DANS L'ALIBORI 207

CONCLUSION *256*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES *260*

ANNEXES *286*

TABLE DES MATIERES *324*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

DEDICACE

A ma fille, Boucharath ;

et mes deux garçons, Kamil et Zyad ;

femme et hommes de demain...

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

REMERCIEMENTS

Je n'aurais jamais pu parachever cette œuvre si j'avais été abandonné à moi-même. C'est pour cette raison que je voudrais remercier principalement:

- Docteur Cyriaque AHODEKON, Maître de conférences à l'Université d'Abomey-Calavi. Le destin a bien voulu mettre sur mon chemin cet homme sobre de très grande qualité, pour être mon directeur de thèse. Les discussions que nous avons menées depuis trois ans autour de cette problématique m'ont permis de cerner les différents angles d'analyse de ce travail. Je voudrais lui exprimer ici toute ma gratitude pour sa disponibilité, sa patience et son esprit d'écoute.

- Professeur Albert NOUHOUAYI, qui m'a encadré pour mon mémoire de DEA en Sociologie du Développement. Il faisait partie des premières personnes à m'inciter à m'engager dans ce processus de thèse de doctorat. Je voudrais le remercier pour tous ses conseils et l'exemple de sobriété qu'il incarne à mes yeux.

- Docteur Albert TINGBE AZALOU, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, qui a contribué à l'amélioration de ce travail lors des séances de comités de thèse. Je retiens de lui la rigueur scientifique qui le caractérise.

- Aux Professeurs Issiaka KONE de l'Université Alassane OUTTARA de Bouaké en Côte d'Ivoire et Kokou Folly Lolonou HETCHELI de l'Université de Lomé au Togo pour leurs observations.

- Mon épouse, pour tout le soutien et l'amour qu'elle m'a apporté durant ces longues années de préparation de ce thèse. Puisse ce modeste travail représenter pour elle un motif supplémentaire d'aller de l'avant dans la vie.

- Mes parents pour qui ma situation était devenue très préoccupante à un moment donné. Je mesure à juste titre toutes les privations auxqu

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

résigner pour que je parvienne à ce stade de la vie. J'espère qu'ils trouveront à travers cette thèse un début de réconfort moral.

- Madame Christine FONTANINI, Professeur des Sciences de l'Education à l'Université de Lorraine, Nancy, France, qui m'a beaucoup conseillé dans le cadre de la présente thèse. Je n'oublierai pas les longues discussions que nous avions eues autour de cette problématique durant mes séjours en France.

- Monsieur Khadim SYLLA, Docteur en Informatique et Economiste, Expert de l'UNESCO dans l'élaboration des plans stratégiques de l'éducation pour avoir accepté de relire la partie relative à l'analyse statistique de la présente thèse. Je voudrais aussi le remercier pour l'accueil que sa famille et lui me réserve chaque fois que je suis à Paris.

- Madame Candy LUGAZ, ma directrice de mémoire de Master en Planification et Gestion de l'Education à l'Institut International de Planification de l'Education de l'Unesco, je voudrais la remercier pour ses commentaires sur la partie ‘’analyse qualitative’’ de ce document.

- Professeur Saeed PAIVANDI, Directeur du Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC) de l'Université de Lorraine en France, je voudrais lui dire toute ma gratitude pour l'accueil qui m'a été réservé et pour les conseils dont j'ai bénéficié de sa part et de celui des membres du LISEC lors de mon séjour à Nancy en mars 2015.

- Mesdames Gabrielle GOTTELMAN et Véronique QUENEHEN pour toutes les démarches entreprises afin que je puisse bénéficier d'un financement pour la phase ‘’terrain’’ de ma thèse. Hélas, cette thèse aura été à la charge du modeste cadre que je suis !

- Docteur. Elieth EYEBIYI, pour avoir spontanément accepté d'identifier des sociologues pour m'accompagner dans la phase difficile mais enrichissante qui

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

est celle du terrain. Je me souviendrai de nos échanges, souvent tard dans la nuit, au sujet de cette problématique.

- Les Enseignants de l'Ecole Doctorale, pour tout l'encadrement dont j'ai bénéficié.

- Mes chefs hiérarchiques et mes collaborateurs pour m'avoir laissé l'esprit assez quiet pour entre autres penser à une thèse doctorat malgré les lourdes charges professionnelles qui sont les miennes.

- Mes collègues Messieurs Alidou BAHNA, Vidjannagni OUSSOU, Docteur. Layessi MAMADOU pour leur disponibilité et leur encouragement. Je n'oublie pas les autres collègues du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire que je ne pourrai citer dans le cadre exigu du présent travail.

- Monsieur Innocent MEHINTO et Mademoiselle Dorcas DASSI, pour toute leur disponibilité, je me souviendrai toujours des pressions énormes que j'ai dû leur mettre dans le cadre de la mise en forme de ce document.

- Monsieur Antoine DA COSTA pour avoir accepté de relire cette thèse malgré son agenda souvent bien chargé.

- Tous mes collègues sociologues qui m'ont accompagné pour la phase de terrain, je voudrais qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

- Mes sœurs pour tous leurs différents soutiens.

- Toutes les personnes interviewées dans le cadre de cette thèse, je voudrais leur renouveler toute ma gratitude.

- Tous ceux que je n'ai pas pu citer dans le cadre exigu de la présente thèse et qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'aboutissement heureux de ce projet, je voudrais qu'ils sachent que ce travail est également le résultat de leur labeur.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADEA	:	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AFD	:	Agence Française de Développement
APE	:	Agent Permanent de l'Etat
APEE	:	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
BAC	:	Baccalauréat
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BEPC	:	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BID	:	Banque Islamique de Développement
BOAD	:	Banque Ouest-Africaine de Développement
CAEB	:	Conseil des Activités Educatives du Bénin
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CCIEF	:	Cadre de Concertation des Interventions sur l'Education des Filles
CCS	:	Chef de Circonscription Scolaire
CE1	:	Cours Elémentaire Première année
CE2	:	Cours Elémentaire Deuxième année
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	:	Certificat d'Etudes Primaires
CI	:	Cours d'Initiation
CIRCLE	:	Center for Information and Research on Civic Learning and Engagement
CM1	:	Cours Moyen Première année
CM2	:	Cours Moyen Deuxième année
CONFEMEN	:	Conférence des ministres de l'Education nationale des pays ayant le français en partage
CP	:	Cours Préparatoire
CQM	:	Certificat de Qualification aux Métiers
CQP	:	Certificat de Qualification Professionnelle
DDEMP	:	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DGCID	:	Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement
DGMDP	:	Direction Générale de la Mobilisation du Développement et des Partenaires
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

DPS	:	Direction de la Promotion de la Scolarisation
EDUCOM	:	Education et Communauté
EPT	:	Education Pour Tous
EQF	:	Ecole de Qualité Fondamentale
FFARE	:	Forum des Femmes Africaines Responsables de l'Education
IIPE	:	Institut International de Planification de l'Education
IMOA	:	Initiative de Mise en Œuvre Accélérée
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCAAT	:	Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MESFTP-RIJ	:	Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCS	:	Observatoire du Changement Social
OEA	:	Organisation des Etats Américains
OMD	:	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
PAGE	:	Projet d'Appui à la Gestion de l'Education
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PAN/EPT	:	Plan d'Actions National de l'Education Pour Tous
PASEC	:	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PDDSE :	:	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PIB	:	Produit Intérieur Brut

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1: Les programmes d'alimentation scolaires 243
Encadré n° 2: Les écoles mobiles au Kenya 244

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1 : Cadre conceptuel 32
Figure n° 2: Localisation du département de l'Alibori 77
Figure n° 3: Proportion des enquêtés par commune du département de l'Alibori 102
Figure n° 4: Synthèse des déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori 204

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Opérationnalisation des hypothèses 33
Tableau n° 2: Correspondance entre hypothèses de travail et objectifs 34
Tableau n° 3: Tableau de bord 36
Tableau n° 4: Correspondance entre variables et indicateurs 38
Tableau n° 5: Evolution de la population des Communes entre 1979, 1992, 2002 et 2013 78
Tableau n° 6: Superficies du département, des communes et des arrondissements de l'Alibori 79
Tableau n° 7: Les tendances des fonctions économiques de production, avec les indicateurs 84
Tableau n° 8: Arrondissements enquêtés 95
Tableau n° 9: Présentation du statut, de l'effectif prévu et de l'effectif enquêté 101
Tableau n° 10: Centres de documentation, nature des documents et types d'informations recueillies 104
Tableau n° 11: Récapitulatif des ressources transférées aux communes (2006-2012) 173
Tableau n° 12: Fréquence des causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs vus par les acteurs locaux des 6 communes. 195
Tableau n° 13: Poids des déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori 199
Tableau n° 14: Synoptique des facteurs les plus agissants, des facteurs secondaires et marginaux 205
Tableau n° 15: Analyse SWOT 249

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1: Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des départements 117
Graphique n° 2: Evolution du taux net de scolarisation au niveau des départements 120
Graphique n 3: Evolution du taux de redoublement du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale. 123
Graphique n° 4: Evolution du taux d'abandon du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale 126
Graphique n 5: Evolution des résultats du CEP du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale 128
Graphique n° 6: Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori ... 131
Graphique n° 7: Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori ... 132
Graphique n° 8: Evolution du taux de redoublement au niveau des communes de l'Alibori 134
Graphique n 9: Evolution du taux d'abandon au niveau des communes de l'Alibori 136
Graphique n° 10: Evolution des résultats du CEP au niveau des communes de l'Alibori..... 138
Graphique n° 11: Evolution du ratio élèves maitres au niveau des départements..... 182
Graphique n° 12: Evolution du ratio élèves maitres au niveau des Communes de l'Alibori. 184
Graphique n° 13: Disponibilité en manuels scolaires par niveau et discipline en 2010-2011 186
Graphique n° 14: Nombre de livres de math et de français au primaire en fonction du nombre des élèves en 2011 188

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1: Culture de Coton à Kandi Photo n° 2: Elevage à Banikoara 82
Photo n° 3: Une mère et son enfant qui travaillentau champ (Juin 2015) 144
Photo n° 4: Talibé ou enfant mendiant à kokey, Juin 2015 158
Photo n° 5: Ecole coranique de Sompérékou, Juin 2015. 159
Photo n° 6: Plaque de l'organisation qui construit des écoles franco-arabes et l'école franco-arabe de Kassakou construite par la même organisation, Mai 2015 159
Photo n° 7: Les filles et les travaux domestiques, 2011 161
Photo n° 8: Elèves en classe jumelée: ceux qui ont les doigts levés sont au CE2, les autres au CE1., mai 2015. 170
Photo n° 9: Infrastructure abritant une école primaire publique à Ségbana, juin 2015 178
Photo n° 10: Logement pour directeur et enseignants dans le village de Kandèrou, Banikoara réalisé par le PVM. 179
Photo n° 11: Module de classes d'EPP Banfansou, réalisé par le PVM, juin 2015. 180

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

RESUME

Malgré les progrès enregistrés ces dernières années au plan national en termes de scolarisation des enfants, le département de l'Alibori connaît un très faible accès à l'enseignement primaire. En effet, sur les douze départements du Bénin, ce département est celui qui enregistre le taux net de scolarisation le plus faible (62 % en 2013 contre 97 % la même année pour la moyenne nationale et 105 % pour le département du Mono qui vient en tête) selon les données statistiques du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire de 2001 à 2013.

Dans cette thèse, nous avons choisi d'analyser l'influence des déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels sur la scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori.

Pour mieux appréhender la problématique, nous avons utilisé l'approche statistique et l'approche qualitative. Aussi avons-nous réalisé des entretiens individuels avec 403 personnes réparties entre les 6 communes de l'Alibori.

Au terme de cette recherche, l'analyse nous permet de décliner les causes majeures de cette faible scolarisation des enfants qui sont entre autres, le rejet de l'école formelle, les mariages forcés et/ou précoces, le mode de vie nomade de certaines populations, l'inadaptation de l'école aux réalités de la région, le déficit de l'offre scolaire, etc.

Afin de promouvoir l'enseignement primaire, plusieurs stratégies éducatives ont été définies et mises en œuvre par les familles, les collectivités locales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les pouvoirs publics. Elles comportent toutefois des limites. Dans l'optique d'améliorer la scolarisation des enfants dans ce département, des stratégies éducatives pourraient être expérimentées et évaluées. De telles mesures pourraient consister en l'expansion et à la diversification de l'offre éducative, la promotion des formules alternatives d'éducation, la dynamisation de la participation communautaire, l'élaboration de calendrier scolaire spécial pour l'Alibori.

Mots-clés : scolarisation, faible scolarisation, inégalité des chances, stratégies éducatives, abandon.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

SUMMURY

Despite the recorded progress these last years in the nation concerning children education, the department has known a lowest access to primary education. Out of the twelve departments of Benin, the department of Alibori happen to be the one that has the lowest net record/rate schooling (62% in 2013 against 97% in the same year to the national average and 105% for the department of Mono which come as first).

We have chosen to study and to analyze how sociocultural, economic, political and institutional determinants influence children education at primary school in the department of Alibori.

In order to grasp our problematic properly, we made use of statistical approach and qualitative approach. Also we conducted individual interviews with 403 people divided into 6 communities of Alibori.

By the end of this research work, the analysis will help us to decline the major causes of this low children education which are as follow: formal rejection of school, forced/prematured marriages, the nomadic life of some of the populations, the maladjusted of school to the fact of the region, the deficit of schooling offer, etc.

Inorder to promote primary education, many education strategies have been defined and emplimented by families, local communities, Non-Governmental Organizations (NGOs) and the Authorities. However, they have some limitations. With the view of improvement of children education in this department, some of those educational strategies can be of good use for experimentation and evaluation. Such measurements could help in the expansion and to the diversification of the educational offer, promotion of alternative formula of education, the dynamisation of community participation, the elaboration of special school calender for Alibori.

Key Words : Education, low education, unequality of scolarisation, inequality of opportunity, educational strategies, abandonment.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

INTRODUCTION

Le Bénin, comme plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine a mis un point d'honneur sur le développement de l'enseignement primaire. L'accès à une éducation de base de qualité pour tous les enfants, quelle que soit leur situation socioéconomique et cultuelle constitue un problème particulièrement délicat malgré les efforts consentis ces dernières années. En effet, si dans certains pays en développement et dans la plupart des pays industrialisés, il n'existe plus de problème d'accès à l'enseignement primaire voire au premier cycle de l'enseignement secondaire, la scolarisation des enfants continue de poser problème dans la grande majorité des pays subsahariens.

Selon le Rapport de Suivi de l'UNESCO (2014), pour 57 millions d'enfants dans le monde, l'apprentissage est inaccessible. La raison en est simple : ils ne sont pas scolarisés. Les difficultés d'accès ne sont cependant pas les seules en cause: même lorsque les enfants vont à l'école, une éducation de mauvaise qualité nuit à l'apprentissage. Ainsi, qu'ils aient été scolarisés ou non, un tiers des enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire ne possèdent pas les compétences de base.

Les données recueillies dans le cadre de l'évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, (UNESCO, 2012) renseignent que la plupart des pays d'Afrique ont enregistré une progression sensible du taux net de scolarisation dans le primaire. Sur les 36 pays africains pour lesquels des données sont disponibles pour 2008-2009, 16 au total ont réalisé des taux nets de scolarisation de plus de 90 pour cent. L'Algérie, le Burundi, l'Égypte, le Rwanda, le Sao Tomé-et-Principe, la Tanzanie, le Madagascar, l'Ouganda, la Tunisie et la Zambie ont déjà atteint ou même dépassé le seuil minimum, qui consiste à parvenir à un taux net de scolarisation de 95 pour cent d'ici à 2015. L'Afrique du Sud, le Bénin, le Malawi, l'Ile Maurice, le Maroc, la Namibie et le Togo sont à 5 à 10 pour cent de la cible.

C'est dire que, bien que le droit à l'éducation ait été clairement énoncé par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (articl

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès au système éducatif. Cette déclaration reconnaît la valeur intrinsèque de l'éducation, reposant sur de solides fondements moraux et juridiques. Considérée ainsi, l'éducation est aussi un moyen indispensable de « déverrouiller » et de protéger d'autres droits humains en fournissant l'échafaudage requis pour garantir la santé, la liberté, la sécurité, le bien-être économique et la participation à la vie sociale et politique. Là où le droit à l'éducation est garanti, l'accès des individus aux autres droits et à leur jouissance est favorisé (UNESCO, 2002).

Outre la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 prône également ce droit à l'accès à l'éducation. L'article 28 alinéa 1de ladite convention, dispose que les Etats parties « rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ».

Par ailleurs, la nécessité d'offrir un minimum éducatif à tous les enfants, avait fait l'objet d'une préoccupation de la communauté internationale depuis la Conférence Mondiale sur l'éducation de base pour tous à Jomtien (Thaïlande, 1990). Ainsi, que ce soit à Jomtien ou au Sommet Mondial du Millénaire (septembre 2000), en passant par Dakar (Sénégal, avril 2000), le principe selon lequel toute personne (enfant, adolescent ou adulte) doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux, au sens le plus large et le plus riche du terme, une formation où il s'agit d'apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble et à être, a été adopté.

Ce droit à l'éducation tient sa source, entre autres du fait que, l'éducation a une dimension sociale. Pour le Cadre d'action de Dakar, l'éducation est

> «*une condition essentielle du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux, et donc le moyen indispensable d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXIe siècle soumises à un processus de mondialisation rapide* ». (*UNESCO, 2000, pp.2-3*).

D'ailleurs, l'UNICEF conditionne le passage au développement par la scolarisation des enfants car, en permettant aux enfants de recevoir une éducation de base de qualité, l'Etat améliore les autres indicateurs du bien-être humain. Les pays se prévalant des taux de scolarisation les plus bas n'ont-ils pas également les taux de mortalités infantiles les plus élevés ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> *« L'éducation est aussi un cri d'amour pour l'enfance, pour la jeunesse que nous devons accueillir dans nos sociétés, avec toute la place qui leur revient, dans le système éducatif, certes, mais dans la famille, dans la communauté de base, dans la nation. Ce devoir élémentaire doit être constamment rappelé, afin que même les choix politiques, économiques et financiers en tiennent davantage compte »* (Delorset al, 1996, p10).

Au Bénin, la constitution reconnaît expressément le droit de l'être humain à l'éducation, à la sécurité ou à la protection sociale :

> « *La personne humaine est sacrée et inviolable. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger. Il lui garantit un plein épanouissement. A cet effet, il assure à ses citoyens l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi*»[1].

Aussi, l'Etat a-t-il mis en œuvre des innovations et des réformes éducatives en vue de développer le système éducatif, notamment :

- ☞ les mesures de gratuité des enseignements maternel et primaire en 2006 ;
- ☞ le reversement en agents contractuels de l'Etat de tous les ex-enseignants communautaires ;
- ☞ l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants ;
- ☞ l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'urgence de construction de six mille salles de classe ;
- ☞ l'organisation de vastes campagnes de sensibilisation des parents et des communautés sur la nécessité d'inscrire et de maintenir les filles à l'école jusqu'à un niveau avancé, notamment la campagne dénommée « Toutes les filles à l'école » qui mobilise l'ensemble des partenaires autour de la question ;
- ☞ la réalisation d'une recherche-action dans le cadre de la promotion de la scolarisation des filles, avec l'appui financier de la Banque Mondiale et dont les conséquences ont été l'augmentation des effectifs des filles dans les écoles des localités bénéficiaires ;
- ☞ la motivation et l'encouragement des meilleurs écoliers/écolières à travers l'institution d'une cérémonie annuelle de remise de prix : cette activité vise

[1] Article 8 de la Constitution Béninoise du 11 Décembre 1990

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

à réduire les inégalités entre filles et garçons sur toute l'entendue du territoire national et surtout, l'amélioration de l'accès des filles à l'école ;

- ☞ le don de fournitures et de tenues scolaires aux enfants issus de familles démunies (une attention particulière est portée sur les communes frontalières des pays voisins, pour non seulement offrir les meilleures conditions de travail à ces enfants afin qu'ils se sentent vraiment béninois, mais également les maintenir dans le système) ;
- ☞ la mise en place d'un système de suivi des écoliers/écolières appuyés ;
- ☞ l'établissement de bulletins de naissance aux enfants pour leur permettre de se présenter à l'examen car la non possession de cette pièce constitue un frein à la scolarisation et un facteur d'abandons ;
- ☞ la création et l'installation des Clubs des Mamans et des Associations des Mères d'Elèves, pour relayer les activités de mobilisation à la scolarisation du ministère, sur le terrain ;
- ☞ l'adoption du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE 2006-2015).

Ces différentes actions ont permis de faire accroître le taux net de scolarisation des enfants au plan national. Il est passé de 86,54 % en 2002 à 97,88 % en 2013. C'est dire qu'il y a eu d'importants progrès enregistrés au plan national en termes de scolarisation des enfants.

Cependant, bien que l'éducation soit un droit fondamental, les résultats atteints diffèrent à des degrés divers d'un pays à l'autre et d'une région à une autre au sein du même pays. Le discours en faveur de la scolarisation généralisée des organismes internationaux et des autorités politiques est parfois battu en brèche par certaines couches de la population qui s'interrogent sur ses effets, son apport au développement économique et social ainsi que ses bénéfices réels.

Au Bénin, les progrès observés ces dernières années masquent d'énormes disparités au niveau départemental. En effet, le département de l'Alibori est celui qui n'a pas substantiellement progressé au plan de la scolarisation des enfants. Le Taux Net de Scolarisation au niveau de ce département est de 62 % en 2013 alors que la moyenne nationale au cours de la même année est de

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

départements du Mono, du Borgou et l'Ouémé s'en sortent respectivement avec 105 %, 102 % et 100 % en 2013[2]. Une comparaison avec le niveau national et les autres départements permet de constater que la situation de la scolarisation dans le département de l'Alibori pose problème.

Il faut aussi ajouter que ces dernières années, le département de l'Alibori occupe souvent le dernier rang au plan national pour ce qui concerne les résultats du Certificat d'Etudes Primaire (CEP).

C'est pour ces multiples raisons que nous avons estimé que cette faiblesse au niveau du département de l'Alibori mérite d'être examinée.

La présente thèse s'articule autour de deux (2) parties composées chacune de trois (3) chapitres. La première partie est consacrée à la construction de l'objet de recherche et à la démarche méthodologique. La deuxième est intitulée :« causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori et les stratégies développées par les acteurs.» Cette deuxième partie s'est intéressée à la localisation des déterminants qui influencent la scolarisation des enfants dans le département, à leur catégorisation et aux stratégies mises en œuvre depuis plusieurs années par tous les acteurs à la base dans le sens de la promotion de l'école. Elle a traité également de l'analyse critique desdites stratégies et a fait des propositions de solutions pour promouvoir la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori.

[2] Annuaires statistiques du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, 200

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Première partie : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Première partie : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La présente partie comporte trois chapitres à savoir : le fondement théorique de la recherche, l'état de la question de la question et les modèles d'analyse et la démarche méthodologique de la présente thèse.

Chapitre 1:FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RECHERCHE

A travers ce chapitre, nous abordons dans une première section, le cadre théorique de la recherche. La seconde section quant à elle, permet, non seulement de procéder à la clarification des différents concepts utilisés dans le développement du sujet, mais aussi, d'exposer l'intérêt de la recherche.

1.1. Cadre théorique

Dans cette section, avant la définition des concepts nécessaires à la compréhension du sujet, un accent particulier est mis sur la problématique de la recherche.

1.1.1. Problématique de la recherche

Nous abordons ici la problématique qui est un ensemble d'hypothèses, d'orientations, de problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche.

1.1.1.1. Constats

L'éducation, tout le monde en convient aujourd'hui, constitue un enjeu essentiel pour toute société car elle dessine son avenir Durkheim (2001). Le développement de l'éducation au Bénin comme dans la plupart des pays les plus pauvres rencontre d'énormes difficultés. L'accès à une éducation de base de qualité

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

pour tous les enfants, quelle que soit leur situation socio-économique et culturelle, constitue un problème particulièrement délicat. En effet, si dans certains pays en développement et dans la plupart des pays industrialisés, il n'existe plus de problèmes d'accès à l'enseignement primaire voire au premier cycle de l'enseignement secondaire, la participation à l'enseignement primaire pose problème dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Plus du tiers des enfants non scolarisés dans le monde vivent actuellement dans des pays considérés comme fragiles. Principalement localisés en Afrique subsaharienne, ces pays, pour la plupart, ne seront pas en mesure de réaliser les objectifs de l'Éducation Pour Tous d'ici 2015 (POIRIER, 2012).

En effet, si la plupart des pays ont souscrit en 2000 aux objectifs du millénaire pour le développement dont l'objectif numéro 2 stipule : « assurer d'ici à 2015, une éducation primaire pour tous.», les moyens n'ont pas accompagné ces différents engagements. Selon une récente étude , ce retard que connaît certains pays dans la scolarisation des enfants seraient dus aux difficultés d'accès à l'éducation pour les jeunes filles, à la qualité limitée des enseignements, à la médiocrité des formations des enseignants et au mauvais encadrement de ces derniers, à la précarité et à l'insuffisance des infrastructures et surtout, à la rareté de statistiques, pour ne citer que ceux-là, de vieux problèmes connus de tous et qui ne semblent toujours pas figurer au rang des priorités de certains gouvernements (ADEA, 2014). Ces raisons pourraient être complétées par d'autres facteurs. Dans une étude réalisée sur les déterminants individuels et familiaux de la non scolarisation des enfants de 6 à 11 ans au Bénin, les résultats sont alarmants. Ladite étude montre que sur la population enquêtée la proportion d'enfants non scolarisés s'élève à 23,9%. Elle démontre de façon nette que la non scolarisation des enfants est significativement liée aux caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages (YOUSSOUFOU et SALIFOU, 2012). De façon plus explicite, cette étude révèle que les variables telles que : le statut de l'enfant dans le ménage, le sexe de l'enfant, l'âge de l'enfant, le niveau d'instruction du chef de ménage, les dépenses par tête du chef ménage, le secteur d'activité du chef de ménage, la

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

religion du chef de ménage, l'ethnie du chef de ménage, le milieu de résidence et le département seraient les facteurs importants qui expliquent la non scolarisation des enfants de la tranche d'âge de 6 à 11 ans.

Si dans cette étude un accent particulier n'a pas été mis sur la question des coûts directs et indirects de la scolarisation, il n'en demeure pas moins qu'ils représentent un facteur essentiel dans la non scolarisation des enfants à l'école primaire. Certains pays dont le Bénin ont rejoint en effet le cercle des pays d'Afrique de l'Est et australe qui ont aboli les frais d'écolage à l'enseignement primaire. Parmi les précurseurs figurent l'Ethiopie, le Malawi, la Tanzanie et l'Ouganda. Ces pays s'étaient rendu compte les premiers que les frais de scolarité constituaient le meilleur moyen de fermer les portes de l'école primaire à de nombreux enfants, particulièrement aux orphelins et à ceux issus de groupes vivant en marge de la société (DANGBENON, 2010). En revanche, si cette mesure a permis à plusieurs pays de connaître des progrès en termes d'accès à l'école primaire, il serait réaliste de constater que le problème d'infrastructures, d'enseignants, de manuels et autres intrants scolaires limite le maintien des enfants à l'école. Généralement, ce qui est gratuit se résume aux frais de scolarité. De plus, s'il faut dans une certaine mesure voir à travers la mesure de gratuité de l'école la manifestation d'une volonté politique, il ne faut pas s'empêcher de comprendre que l'inclusion éducative ne se pose pas exclusivement en termes de ressources financières. Déjà, AINSCOW (2003) s'intéresse à la pertinence d'une stratégie qui établit un croisement entre les contraintes liées à l'environnement extrascolaire et celles spécifiques à l'organisation interne des systèmes d'enseignement. L'attention longtemps portée sur le coût direct de scolarisation (AFFO, 2010) a donc présenté ses limites. De nouveaux repères d'analyse ont aussi été mis en évidence. A ce sujet, LE THANH KHOÏ (1991) et MOHAMED (1986) offrent un cadre analytique qui porte essentiellement sur les systèmes de valeurs et moins que le capital financier. La pauvreté n'apparaît plus systématiquement comme le paramètre qui explique la faible scolarisation des enfants mais plutôt la conséquence (PILON, 2006). En dehors du pouvoir économique des parents, les questions relatives aux

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

référents culturels, religieux et à au projet professionnel apparaissent comme importantes à explorer.

Au Bénin par exemple, malgré les ressources mises et les stratégies développées à l'échelle nationale, le département de l'Alibori est celui qui présente des taux de scolarisation les plus faibles. La question se pose de savoir pourquoi cette partie du pays connaît des résistances à la scolarisation des enfants alors qu'elle bénéficie pratiquement de la même attention en termes de mobilisation d'énergie pour une scolarisation pour tous. Ces constats soulèvent entre autres la question de l'efficacité des différentes politiques et réformes mises en œuvre pour atteindre la scolarisation universelle d'ici à 2015.

Par ailleurs, le caractère rural pourrait également être une piste qui explique certaines réticences à la scolarisation des enfants dans cette localité. Déjà, HOUSSAYE (1992) pose la relation entre l'école et le monde auquel il appartient. Ainsi, il serait improductif de comprendre la faible tendance à la scolarisation des enfants dans ce département si l'on ignore l'ancrage culturel, religieux et les autres dynamiques sociales qui influent sur la prise de décision au sein des ménages.

En outre, la faible scolarisation des filles par rapport aux garçons dans certaines communes du département de l'Alibori méritent d'être analysée. Ainsi, la prédominance de l'inscription des garçons sur les filles dans ce département pourrait s'expliquer par la répartition des rôles sociaux au sein de cette société (GARBA, 2013). Déjà, les travaux de BANDOURA (1986) sur ce sujet affichent l'idée selon laquelle les différences biologiques découlent des traits psychologiques puis des rôles sociaux entre hommes et femmes. Aussi, BERGONNIER-DUPUY et MOSCONI (2000) soutiennent–ils une inter influence entre l'environnement social (et les systèmes de perception qui l'entretiennent) et le comportement des garçons et des filles. Cela suppose que même dans l'état de conscience des enfants (qu'il soit garçon ou fille), il existe une prédisposition favorable ou non à la scolarisation indépendamment des mesures politiques.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Pour finir, l'heureuse initiative entamée depuis 2009 et qui est relative à la mesure des classe multigrades [3] un peu partout dans les zones à effectifs pléthoriques ou non, et/ou en manque d'enseignants et de salles de classe peine à atteindre ses objectifs pour plusieurs raisons dont notamment le dysfonctionnement. Il s'établit clairement que le désenchantement que pourrait avoir les parents pour l'école peut aussi provenir des stratégies inadaptées qui sont mises en place dans l'Alibori pour la promotion de l'école.

Le cas du département de l'Alibori est une exception dans la marche du Bénin vers une scolarisation pour tous. C'est pourquoi les différentes supputations interpellent non seulement, tous les acteurs qui pilotent le système éducatif béninois, mais également et surtout, les chercheurs qui s'intéressent aux questions de scolarisation des enfants en vue d'une analyse scientifique du phénomène qui suscite leur curiosité.

Pour mener à bien cette recherche, une question fondamentale a été posée : Comment les déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels favorisent-t-ils la faible scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori ? Des éléments de réponse à cette question méthodique passent par la construction de quelques conjectures.

1.1.1.2. Question de recherche

Comment les déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels favorisent-t-ils la faible scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori ?

[3]La classe est un groupe d'enfants formés de façon arbitraire afin d'assumer leur éducation collectivement. Ce groupe comprend un nombre d'élèves plus ou moins élevé, selon les possibilités financières du pays. La classe est l'unité de base du système éducatif moderne. Le groupe classe donne lieu à un brassage social et ethnique, il juxtapose ceux qui sont proches mais souvent les uns aux autres. « Une classe multigrade est une classe dans laquelle évoluent des groupes pédagogiques différents, gérés par un seul maître en un même temps, en alternant sa prés
deux sections ». (SABI BRAHIMA, 2013)

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

1.1.2. Objectifs et Hypothèses

Cette rubrique nous a permis d'exposer les différents objectifs de la recherche ainsi que les hypothèses pour répondre à la question de recherche.

1.1.2.1 Objectifs

Nous avons abordé ici, l'objectif général de la recherche qui est subdivisé en trois objectifs spécifiques qui sont chacun expliqué.

1.1.2.1.1 Objectif général

Analyser l'influence des déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels qui participent de la faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.

En effet, le fait que le département de l'Alibori n'ait pas atteint substantiellement des taux de scolarisation relativement proches de la moyenne nationale (TNS Alibori : 62 % en 2013 contre 97,88% comme moyenne nationale la même année) alors que ce sont les mêmes stratégies de promotion de la scolarisation des enfants qui ont été menées à l'échelle nationale, est suffisant pour soupçonner les facteurs socioculturels, économiques, politiques et institutionnels qui pourraient faire que ce département présente un caractère bien particulier comparativement aux autres. Le département de l'Alibori est celui qui présente les taux de redoublement et d'abandon supérieurs à la moyenne nationale et des taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires les moins encourageants ces dernières années.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

1.1.2.1.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il est question de :

Objectif spécifique 1

Faire une analyse critique de l'arrimage ou non des stratégies éducatives mises en œuvre dans le département de l'Alibori et les réalités sociologiques dudit département.

En effet, le département de l'Alibori présente un caractère bien particulier qui n'encourage pas l'éclosion de l'école. De ce fait, les stratégies éducatives, politiques éducatives et autres réformes mises en œuvre sans prise en compte au préalable du contexte seront vouées à l'échec et ne produiront pas les résultats escomptés. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'inventorier les mesures prises en faveur de ce département et de faire leur analyse critique pour juger de leur pertinence.

Objectif spécifique 2

Identifier le niveau de responsabilité des acteurs locaux et des associations des parents d'élèves dans la faible scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori à l'ère de la décentralisation.

Les textes sur la décentralisation rendent les communes responsables de la gestion de l'école. Il est utile dans le cadre du présent travail, d'apprécier l'implication, le rôle joué par ces acteurs locaux pour inverser les tendances négatives du département de l'Alibori en termes de scolarisation des enfants à l'école primaire.

Objectif spécifique 3

Tester le degré de synergie entre les stratégies éducatives développées par l'Etat et celles mises en œuvre par les Organisations Non Gouvernementales

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

(ONGs) pour promouvoir la scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori.

Plusieurs stratégies ont été développées par les Organisations Non Gouvernementales et l'Etat dans le département de l'Alibori mais elles restent très peu coordonnées. Ce manque de synergie dans les interventions pourraient être la cause de l'inefficacité des actions entreprises pour promouvoir la scolarisation des enfants à l'enseignement primaire.

1.1.2.2. Hypothèses

Il a été formulé une hypothèse globale qui est ensuite déclinée en trois autres sous-hypothèses.

1.1.2.2.1. Hypothèse principale

L'existence de facteurs d'ordre socioculturels, économiques, politiques et institutionnels expliquent les causes de la faible scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori.

1.1.2.2.2. Sous-hypothèses

Sous-hypothèse 1

L'inadéquation entre les stratégies éducatives et les réalités sociologiques du département de l'Alibori participent de la faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire.

Sous-hypothèse 2

Les limites et l'inefficacité des actions entreprises par les élus locaux et les associations des parents d'élèves expliquent les faibles taux de rétention et de promotion à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Sous-hypothèse 3

L'absence de synergie dans les stratégies éducatives développées par l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) justifie la faible fréquentation de l'école par les enfants dans le département de l'Alibori.

Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel renvoie à la présentation schématique du problème sociologique qui fait la centralité de la recherche et les différentes variables assorties des hypothèses de travail précédemment présentées. Cette articulation rend plus visible les relations entre les variables et le problème. La faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori constitue un problème et les variables explicatives retenues sont décrites ainsi qu'il suit.

On constate une interaction entre les variables explicatives (1, 2 et 3) et le problème sociologiques. De même, le tableau suivant met en exergue la corrélation entre hypothèses de travail et les objectifs spécifiques.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Figure n° 1 : Cadre conceptuel

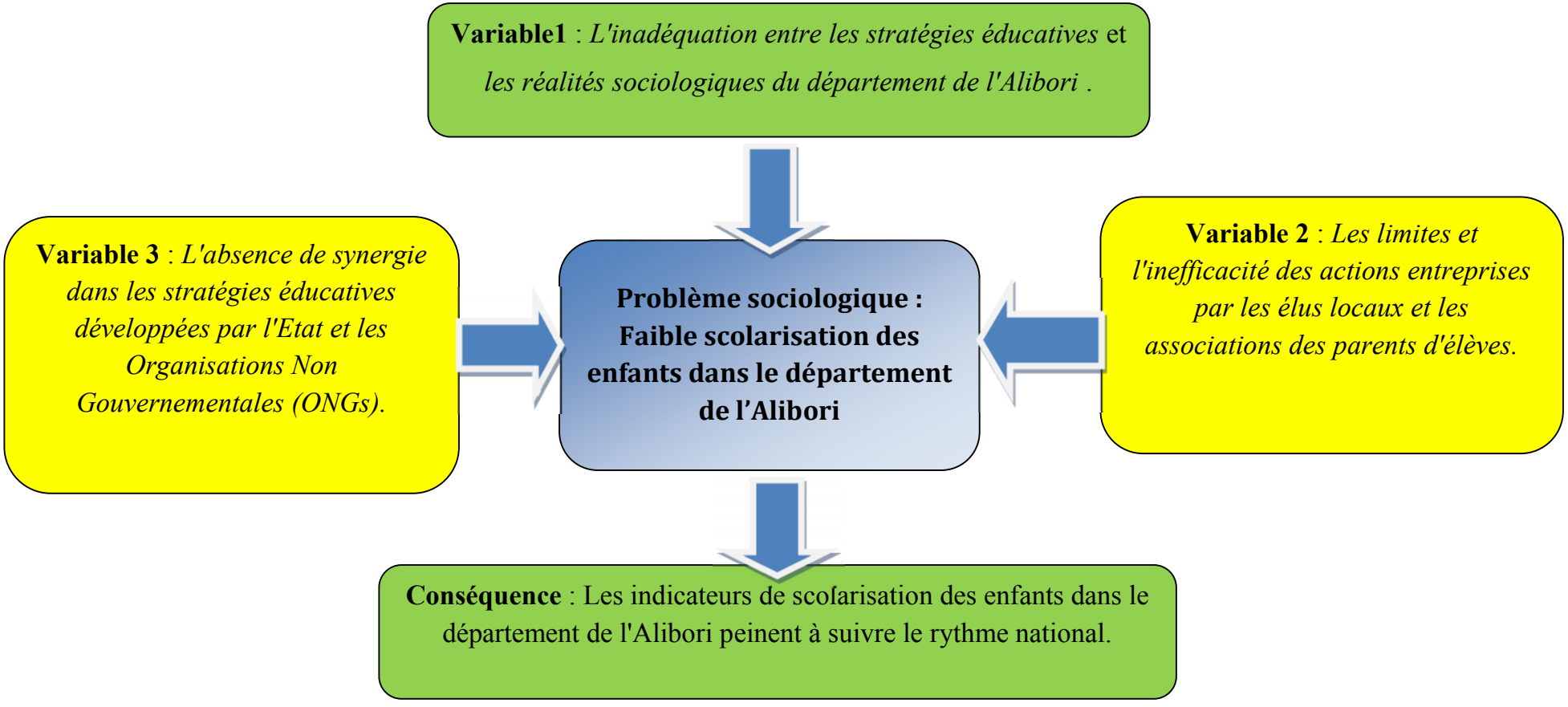

Source : Données des recherches exploratoires, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 1 : Opérationnalisation des hypothèses

Sous hypothèses	Variables dépendantes	Variables indépendantes
Sous-hypothèse 1 *L'inadéquation entre les stratégies éducatives et les réalités sociologiques du département de l'Alibori participent de la faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire.*	Faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire.	Inadéquation entre les stratégies éducatives et les réalités sociologiques du département de l'Alibori.
Sous-hypothèse 2 *Les limites et l'inefficacité des actions entreprises par les élus locaux et les associations des parents d'élèves expliquent les faibles taux de rétention et de promotion à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.*	Faibles taux de rétention à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.	Limites et inefficacité des actions entreprises par les élus locaux et les associations des parents d'élèves.
Sous-hypothèse 3 *L'absence de synergie dans les stratégies éducatives développées par l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) justifie la faible fréquentation de l'école par les enfants dans le département de l'Alibori.*	La faible fréquentation de l'école par les enfants dans le département de l'Alibori.	Absence de synergie dans les stratégies éducatives développées par l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs).

Source : Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 2: Correspondance entre hypothèses de travail et objectifs

CONSTATS	PROBLEMES	QUESTION DE RECHERCHE	OBJECTIFS	HYPOTHESES
☐ **Les stratégies de promotion de l'enseignement primaire ne sont pas en adéquation avec les réalités du département de l'Alibori.**	☐ Inadéquation entre les stratégies et les réalités du département de l'Alibori	Comment les déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels favorisent la faible scolarisation des enfants à l'école	OS1: Faire une analyse critique de l'arrimage ou non des stratégies éducatives mises en œuvre dans le département de l'Alibori et les réalités sociologiques dudit département.	***Sous-hypothèse 1*** L'inadéquation entre les stratégies éducatives et les réalités sociologiques du département de l'Alibori participent de la faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire.
☐ **L'application des textes sur la décentralisation reste encore un défi et les actions entreprises en faveur de l'école primaire par les élus**	☐ Insuffisance de moyens au niveau des communes et non mise en application des textes de la		OS2: Identifier le niveau de responsabilité des acteurs locaux et des associations des parents d'élèves dans la faible scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori à l'ère de la	***Sous-hypothèse 2*** Les limites et l'inefficacité des actions entreprises par les élus locaux et les associations des parents d'élèves expliquent les faibles taux de rétention et de

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

CONSTATS	PROBLEMES	QUESTION DE RECHERCHE	OBJECTIFS	HYPOTHESES
locaux sont limitées et inefficaces.	décentralisation	primaire dans le département de l'Alibori ?	décentralisation.	promotion à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.
Il existe certes des actions pour promouvoir l'école primaire dans le département de l'Alibori mais elles ne sont pas coordonnées.	Manque de synergie entre les actions entreprises par l'Etat et les ONGs dans le cadre de la promotion de la scolarisation.		OS3: Tester le degré de synergie entre les stratégies éducatives développées par l'Etat et celles mises en œuvre par les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) pour promouvoir la scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori.	***Sous-hypothèse 3*** L'absence de synergie dans les stratégies éducatives développées par l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) justifie la faible fréquentation de l'école par les enfants dans le département de l'Alibori.

Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 3: Tableau de bord

	GENERAL	SPECIFIQUE N°1	SPECIFIQUE N°2	SPECIFIQUE N°3
Objectif	Analyser l'influence des déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels qui participent de la faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.	Faire une analyse critique de l'arrimage ou non des stratégies éducatives mises en œuvre dans le département de l'Alibori et les réalités sociologiques dudit département.	Identifier le niveau de responsabilité des acteurs locaux et des associations des parents d'élèves dans la faible scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori à l'ère de la décentralisation.	Tester le degré de synergie entre les stratégies éducatives développées par l'Etat et celles mises en œuvre par les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) pour promouvoir la scolarisation des enfants à l'école primaire dans le département de l'Alibori.
Variables	Déterminants socioculturels, économiques, politiques et institutionnels .	Gratuité de l'école et le mode de vie nomade de la population; gratuité et travaux domestiques; sensibilisation en faveur de l'école et les coûts indirects de l'école; gratuité de l'école et insuffisance d'enseignants, d'infrastructures scolaires, mobiliers; promotion de l'école et islamisation de l'Alibori; promotion de l'école et figures de réussite sociales; promotion de l'enseignement primaire et châtiments corporels.	Saupoudrage des actions des actions des élus locaux; recrutement d'enseignants de bas niveaux académiques; construction d'infrastructures scolaires précaires; instauration des classes multigrades; incapacité à créer des cantines scolaires locales.	Diversité des cantines scolaires- Diversité des formations sur les mêmes thématiques- Diversité des stratégies de promotion de l'école selon les acteurs.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

	GENERAL	SPECIFIQUE N°1	SPECIFIQUE N°2	SPECIFIQUE N°3
Lieux	Banikoara-Ségbana-Kandi-Gogounou-Malanville-Karimama-Cotonou-Porto-Novo	Banikoara-Ségbana-Kandi-Gogounou-Malanville-Karimama	Banikoara-Ségbana-Kandi-Gogounou-Malanville-Karimama	Banikoara-Ségbana-Kandi-Gogounou-Malanville-Karimama
Par Comment (Avec qui?)	Parents d'élèves-élèves-enfants hors de l'écoles-association des parents d'élève-ONG-Chefs traditionnels et religieux-cadres du Ministère en charge de l'éducation-les figures de réussites sociales-les élus locaux.	Parents d'élèves-élèves-enfants hors de l'écoles-association des parents d'élèves-ONG-Chefs traditionnels et religieux-cadres du Ministère en charge de l'éducation-les figures de réussites sociales-les élus locaux.	Parents d'élèves-élèves-enfants hors de l'écoles-association des parents d'élève-ONG-Chefs traditionnels et religieux-cadres du Ministère en charge de l'éducation-les figures de réussite sociales-les élus locaux.	Parents d'élèves-élèves-enfants hors de l'écoles-association des parents d'élève-ONG-Chefs traditionnels et religieux-cadres du Ministère en charge de l'éducation-les figures de réussites sociales-les élus locaux.
Par	Le chercheur et les traducteurs	Le chercheur et les traducteurs	Le chercheur et les traducteurs	Le chercheur et les traducteurs
Outils	Guide d'entretien – Grille d'observation -Enregistreur-Questionnaire d'enquête-Appareil photo	Guide d'entretien – Grille d'observation -Enregistreur-Questionnaire d'enquête-Appareil photo	Guide d'entretien – Grille d'observation -Enregistreur-Questionnaire d'enquête-Appareil photo	Guide d'entretien – Grille d'observation -Enregistreur-Questionnaire d'enquête-Appareil photo

Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 4: Correspondance entre variables et indicateurs

Variables indépendantes	Indicateurs correspondants aux variables indépendantes	Variables dépendantes	Indicateurs correspondants aux variables dépendantes
Inadéquation entre les stratégies éducatives et les réalités sociologiques du département de l'Alibori.	- Gratuité de l'école. - Mode de vie nomade de la population. - Travaux domestiques. - Sensibilisation en faveur de l'école. - Coûts indirects de l'école. - Nombre Insuffisant d'enseignants. Nombre insuffisant d'infrastructures scolaires, et de mobiliers. - Nombre élevé de musulmans. - Nombre insuffisant d'exemples de réussite sociale . - Nombre élevé de cas de châtiments corporels.	Faible scolarisation des enfants à l'enseignement primaire.	* Taux Brut de Scolarisation (TBS) de l'Alibori (73,06%) inférieur au TBS de la moyenne nationale 120,95% en 2013. *Taux Net de Scolarisation (TNS) de l'Alibori 59,75% inférieur au TNS de la moyenne nationale 97,88% en 2013.
Limites et l'inefficacité des actions entreprises par les élus locaux et les associations des parents d'élèves.	- Saupoudrage des actions des actions des élus locaux. - Recrutement d'enseignants de faibles niveaux académiques. - Construction d'infrastructures scolaires	Faibles taux de rétention et de promotion à l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.	☞ Taux d'abandon (TA) des enfants dans le département de l'Alibori en 2013 qui est de 15,50% supérieur à au TA des enfants au niveau de la moyenne nationale la même année qui est de

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

	précaires. - Instauration des classes multigrades. -Incapacité à créer des cantines scolaires locales.		12,13%. ☞ Taux de redoublement (TR) de l'Alibori (13,21%) supérieur au TR de la moyenne nationale qui est de 10,71% en 2013. ☞ Taux de réussite au CEP en 2013 de 62,74% en 2013 au niveau du département de l'Alibori inférieur au taux de réussite au même examen la même année au plan national qui est de 80,74%.
Absence de synergie dans les stratégies éducatives développées par l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs).	* Diversité des cantines scolaires. * Diversité des formations sur les mêmes thématiques. * Diversité des stratégies de promotion de l'école selon les acteurs.	La faible fréquentation de l'école par les enfants dans le département de l'Alibori.	* Taux Brut de Scolarisation (TBS) de l'Alibori (73,06%) inférieur au TBS de la moyenne nationale 120,95% en 2013. *Taux Net de Scolarisation (TNS) de l'Alibori 59,75% inférieur au TNS de la moyenne nationale 97,88% en 2013.

Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

1.2. Clarification des concepts

Dans cette rubrique, nous avons procédé à la clarification de certains concepts clés qui peuvent faciliter une meilleure compréhension de la présente recherche.

1.2.1. Education

A priori, il n'y a pas une définition standard du terme éducation, mais la plupart des approches tournent autour des terminologies « *culture* », «*société* » et «*instruction*».Ainsi, l'éducation est donc l'ensemble des dispositions prises pour transmettre les valeurs sociales et culturelles à l'individu.

Ainsi pour Durkheim (1968), l'éducation est *« l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale* ».

Pour Lê ThanhKhoï (1981), Vietnamien d'origine « *elle est l'ensemble des processus qui forment les hommes et les préparent à leur rôle dans la société* ».
Quant à Leif (1970), elle est « *la mise en œuvre des moyens propres à former, à développer physiquement, affectivement, intellectuellement, socialement, moralement, la valorisation des ressources de son être*».

L'éducation peut alors s'entendre comme le développement de toutes les potentialités d'une personne aussi bien dans le domaine physique, intellectuel, affectif que social. Elle permet la transformation du milieu social où vit l'individu. C'est pourquoi Bloch (1973) affirme que :

> «*l'éducation comme pratique de la liberté est un acte de connaissance, une approche critique de la réalité, le but de l'éducateur n'est pas seulement d'apprendre quelque chose à ses interlocuteurs mais de rechercher avec lui les moyens de transformer le monde dans lequel il vit...*».

L'éducation est un processus qui permet à un être humain d'avoir des connaissances qui puissent lui permettre d'être utile à la société. Elle permet l'intégration sociale de l'homme, quelles que soient sa forme et sa méthode. C'est pourquoi le pédagogue MACCAIRE (1993 : 5) écrit que :

> «*L'éducation est l'art d'élever les enfants. Elle les prépare à devenir des hommes complets instruits, consciencieux, utiles à la société. Elle vise à former des caractères trempés, les âmes fortes. Développer la personnalité de l'enfant, tel est son premier objectif...L'éducation a un second but, c'est de développer des individus qui soient en harmonie avec leur milieu* ».

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Cette définition de MACCAIRE ne prend pas en compte l'éducation des adultes ou l'éducation permanente. C'est la même idée que véhicule Lourié (1989 : 19) lorsqu'il dit que « *...le terme éducation désigne un processus dont les temps forts situent dans le cadre institutionnel de l'école pendant 6, 9, 12 ans voire 16 à 20 ans selon la durée de l'enseignement* ». Mais LOURIE rectifie cette assertion quand il dit que *« ce processus peut durer la longueur d'une vie* ».

Dans le sens large, l'éducation est l'ensemble des valeurs de société inculquées à l'individu pour le préparer à affronter la société dans laquelle il est appelé à évoluer.

De toute façon, il convient de retenir que l'éducation permet à l'individu de se prendre en charge. Elle est la mise en œuvre des moyens propres en vue d'une formation, d'un développement physique, affectif, intellectuel, social, économique et moral d'un individu, que celui-ci soit enfant ou adolescent. Elle est définie en général comme un processus de formation et de développement des connaissances, des aptitudes de l'esprit et du caractère de l'individu. Elle englobe l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Le concept de l'éducation ne saurait occulter celui de la scolarisation.

1.2.2. Scolarisation

Selon le dictionnaire Larousse 2009, ce terme désigne l'action de scolariser, c'est-à-dire d'«*admettre un enfant, un groupe d'enfants, un groupe à suivre l'enseignement d'un établissement scolaire* ». Pour Ducrot et Todorov (1972), la scolarisation est définie comme un processus par lequel les Etats modernes conduisent la formation et l'éducation des jeunes générations. Dans plusieurs Etats, la scolarisation revêt un caractère obligatoire pour tous les jeunes gens ayant atteint l'âge de six ou sept ans.

Au Bénin, selon la loi d'orientation[4] , l'enseignement maternel reçoit les enfants de deux (02) ans et demi au moins alors que le primaire accueille les enfants âgés de quatre (04) ans et demi au moins même si dans la pratique, il est exigé que les enfants aient au moins 6 ans avant d'accéder au cours primaire. D'ailleurs, toutes

[4]Loi N°2003-17 du 11 novembre 2003 portant O r i e n t a t i o n de l ' E d u c a t i c
du Bénin rectifiée par la loi n°2005-33 du 06 octobre 2005

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

statistiques du sous-secteur des enseignements maternel et primaire sont basées sur la tranche d'âge de 6 à 11 ans.

Aujourd'hui, la scolarisation des enfants est perçue comme un moyen évident d'atteindre le développement national, un levier certain d'ascension sociale individuelle et collective. Pourtant, elle revient très chère aux pays au point où la décentralisation de l'éducation n'est pas encore une réalité. Dans plusieurs pays, les collectivités locales n'ont pas encore les moyens de faire face aux dépenses de l'éducation. D'ailleurs, Vaizey et Chesswas (1968) dans leur célèbre ouvrage intitulé : La planification de l'enseignement : évaluation des coûts, publié par l'UNESCO et réimprimé en 1971 par la même institution, les deux auteurs constataient déjà que «*…la plus grande partie des fonds consacrés à l'enseignement, qu'il s'agit d'investissements ou de dépenses de fonctionnement, provenait du gouvernement central* ». Malgré cette lourde charge, plusieurs pays ont décidé de décréter la gratuité de l'école.

1.2.3. La gratuité de l'école

Selon l'UNICEF (1991), la gratuité est le fait de donner sans qu'il n'en coûte rien au bénéficiaire et dont il jouit sans payer et sans fondement arbitraire. La gratuité de l'école dans la présente recherche signifie que les parents d'élèves ne payeront plus les frais de scolarité de leurs enfants mais doivent les doter de fournitures scolaires et du petit déjeuner. La gratuité de l'école primaire issue du droit de l'éducation est un principe tiré des instruments juridiques et régionaux. La Déclaration des droits de l'enfant du 20 novembre 1959, en son Principe 7 énonce : « *l'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires* ».

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 Décembre 1966, article 13.2.a stipule : « *Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent qu'en vue d'assurer le plein exercice de ce droit*[5]*, l'enseignement primaire doit être obligatoire et accessible gratuitement à tous* ». L'article 14 du même Pacte impose que :

[5] Il s'agit du droit à l'éducation

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> « *Tout Etat partie au présent Pacte qui, au moment où il devient partie, n'a pas encore pu assurer dans sa métropole ou dans les territoires placés sous sa juridiction le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire s'engage à établir et à adopter, dans un délai de deux ans, un plan détaillé des mesures nécessaires pour réaliser progressivement, dans un nombre raisonnable d'années fixé par ce plan, la pleine application du principe de l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous* ».

La Convention relative aux droits de l'enfant du 20 Novembre 1989 énonce, en son article 28.1.a ce qui suit :

> « *Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances : Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous* ».

La Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) en date du 14 décembre 1960 recommande aux

> *« Etats parties à formuler, à développer et à appliquer une politique nationale visant à promouvoir, par des méthodes adaptées aux circonstances et aux usages nationaux, l'égalité des chances et de traitement en matière d'enseignement, et notamment à rendre obligatoire et gratuit l'enseignement primaire* ».

Dans la loi fondamentale de la République du Bénin, aucune définition explicite n'est donnée à la gratuité de l'enseignement primaire. L'article 13 de la Constitution du 11 décembre 1990 qui consacre la gratuité de l'enseignement primaire public se limite à stipuler :

> « *Toute personne a droit à l'éducation. L'enseignement primaire est obligatoire. L'État assure progressivement la gratuité de l'enseignement public* ».

Le concept de la gratuité de l'école ne saurait être abordé sans l'évocation de celui du système éducatif.

1.2.4. Système éducatif

Selon Lafontaine et Simon (2009) « *un système éducatif est constitué de toutes les composantes et acteurs interagissant dans l'enseignement et la formation.* »

Ainsi défini, le système éducatif peut être compris comme étant l'ensemble de structures telles que les établissements scolaires publics comme privés selon les degrés (maternel, primaire, secondaire et supérieur) et types d'e

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

professionnel et technique), les administrations de tutelle (décentralisée, déconcentrée et centrales) et autres intervenants (partenaires sociaux, techniques et financiers, société civile, organisation syndicale, etc.), liées entre elles par certaines règles et lois. Il est par conséquent nécessaire d'évaluer périodiquement le système éducatif. C'est pour cette raison La fontaine et Simon (2009) avancent l'idée selon laquelle :

> « *L'étude des systèmes éducatifs permet de comprendre le fonctionnement, les mécanismes et leurs effets, d'identifier les points forts et les points faibles des différents systèmes. Le fait que les différentes composantes soient en interaction et en contexte explique pourquoi un simple transfert d'une disposition particulière qui semble efficace ailleurs n'est pas une garantie de résultats*. »

Dans un système éducatif, lorsque les difficultés sont identifiées, il est nécessaire de mettre en place des stratégies éducatives pour les solutionner. Qu'est-ce qu'une stratégie éducative ?

1.2.5. Stratégie éducative

Au sens général, la stratégie est « *un ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habiles, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis* ». (Wikipédia, 2015). Elle correspond à une planification pour parvenir à un résultat avec propositions d'objectifs à atteindre et moyens envisagés pour y parvenir. Dans le monde de l'éducation, la stratégie découle de la politique. S'agissant de «la politique», nous empruntons à Louis Legrand, quelques définitions et caractéristiques d'une politique éducative. Selon lui (Legrand, 1998), la politique se définit comme la direction d'un Etat et la détermination des formes de son activité, l'ensemble des affaires qui intéressent l'Etat, la manière de les conduire. Pour l'auteur, il y a plusieurs caractéristiques qui relèvent du domaine dit « politique » qu'il soit de nature économique, militaire, social, éducatif ou autre…

Il s'en suit qu'une stratégie éducative est un ensemble d'actions coordonnées dans le sens changer ou d'apporter une amélioration à une méthode éducative, un fait éducatif diagnostiqué comme étant un problème.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

1.2.6. Ecole

Grawitz (2004) désigne l'école comme le lieu par excellence d'acquisition des connaissances théoriques et pratiques. C'est un lieu d'instruction. Elle est une institution qui remplit les fonctions globales d'intégration et de mobilité sociale. C'est un ensemble pédagogique d'enseignement ordinaire situé dans un ou plusieurs lieux d'implantations placés sous la direction d'un même directeur d'école qui dirige l'ensemble des implantations tant administrativement que pédagogiquement.

Pour Bourdieu et Passeron (1964), en consacrant le « don », l'aisance, les aptitudes considérées comme dispositions naturelles relevant d'une appréciation purement subjective, l'école n'est pas seulement un appareil de transmission des connaissances et des savoir-faire, elle a réussi une fonction sociale d'inculcation et de reproduction d'un arbitraire culturel. Le travail pédagogique véhicule une violence symbolique et dévalorise les manières de faire et de se comporter jugées trop scolaires ou laborieuses.

Le dictionnaire Larousse (2009) définit l'école comme un établissement où l'on enseigne. Pour KiZerbo (2007), le but suprême de l'école, de toute école est de socialiser les enfants.

1.2.7. L'offre d'éducation

Pour Marie-France Lange et Yacouba Yaro(2003), l'offre d'éducation renvoie aux capacités institutionnelles, aux moyens humains et matériels offerts et à leur répartition quantitative et qualitative sur le territoire national et entre les différents groupes sociaux. Elle dépend étroitement des politiques d'éducation et donc de l'environnement politique global (qu'il soit national ou international), mais aussi du dynamisme de certains groupes de la société civile (confédérations religieuses, mouvements associatifs ou syndicaux, communautés villageoises ou de quartier urbains) ou de l'initiative privée des individus. L'offre d'éducation est appréhendée et dénommée de façon très différente selon les auteurs ; certains parlent d'offre *scolaire* ou *d'offre de formation* (Duru-Bellat et Henriot-van Zanten, 1992)et d'autres, *d'offre d'éducation* (Weikart, 2000). Enfin, de nombreux auteurs étudient les politiques éducatives mais sans faire mention de cette notion. I

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

communément utilisée est dorénavant celle d'offre d'éducation, tout particulièrement dans les pays du Sud où le développement de l'offre éducative concerne tant l'éducation formelle que non formelle. Le singulier utilisé pour désigner « l'offre » ne doit pas oblitérer le fait qu'il s'agit d'une offre plurielle et diversifiée, aux moyens souvent disparates et aux objectifs parfois divergents, et qui s'adresse soit à des publics non définis, soit spécifiques. Elle peut être d'origine publique, privée (laïque ou confessionnelle), associative ou communautaire, financée et reconnue ou non par les gouvernements. Cette offre plurielle s'inscrit au sein d'un *espace social* : c'est dire que le secteur scolaire est le lieu où s'opposent positions sociales, *habitus* et prises de position (Bourdieu, 1994). Le champ scolaire est alors considéré comme le lieu de confrontation des différents acteurs et l'offre d'éducation est perçue comme une offre *sociale* déterminée en partie par les rapports de force qui s'établissent entre les différents acteurs (État, aide internationale, collectivités territoriales, ONG nationales ou internationales, partis politiques, institutions religieuses, associations de parents d'élèves, syndicats d'enseignants, associations d'élèves et d'étudiants). C'est la position d'auteurs comme Stanley Aronowitz et Henry Giroux(1985) qui considèrent que la scolarisation est une pratique sociale essentiellement reliée à l'exercice du pouvoir. En effet, considérer l'offre d'éducation comme *sociale* c'est aussi reconnaître que la transmission des connaissances n'est pas neutre : il s'agit de faire passer, voire d'imposer, différents types de savoirs, savoir-contenu, savoir-faire, savoir-être, savoir se situer (Barbier, 1974 ; 1977), éléments constitutifs d'un projet de société dévoilé ou non. Ceci signale que l'offre d'éducation ne peut s'appréhender sous l'unique angle des capacités institutionnelles de l'État et des différents acteurs intervenant dans le secteur scolaire, ni s'évaluer en comptabilisant les salles de classe, le matériel ou les enseignants disponibles. Le fait d'appréhender l'offre d'éducation comme une offre sociale permet aussi de s'interroger sur les raisons et les conditions de la répartition de cette offre entre les différentes régions, milieux ou groupes sociaux. En effet, l'offre éducative est souvent répartie de façon très inégale en Afrique, y compris dans les pays francophones de tradition administrative très centralisée. Les disparités selon les milieux (urbain et rural), à l'intérieur du milieu urbain (opposant centre et périphérie, quartiers lotis et quartiers « spontanés » ou non

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

groupes sociaux sont encore de nos jours très importantes. De fait, que ce soit en Afrique francophone ou anglophone, les individus ne sont pas égaux face à l'offre scolaire, comme l'indiquent les études de cas menées dans différents pays, que ce soit en Tanzanie (Bonini, 1995; Lebeau, 2001), au Cameroun (Henaff et Martin, 2001), au Burkina Faso (Yaro, 1995) ou en Afrique du sud (Bamberg, 2001). Le nombre de places disponibles, l'éventail du choix selon les différents types d'écoles (privé/public, religieux/laïc) et selon les degrés d'enseignement, et la qualité de l'éducation varient considérablement d'une région à l'autre, du milieu rural au milieu urbain." Ils ne sont pas égaux non plus quant au capital économique ou relationnel qu'ils peuvent mobiliser en vue de la scolarisation de leurs enfants. Fréquemment, la distribution de l'offre favorise les populations aisées et /ou déjà bénéficiaires de structures éducatives et les plus pauvres sont souvent celles qui n'ont aucun accès à des services éducatifs (zones non loties des villes, zones rurales défavorisées). Cependant, face à une offre donnée, les stratégies les plus diverses s'observent, du refus de l'école à l'acharnement scolaire (Lange et Matin, 1995), ce qui indique que si l'offre peut stimuler la demande ; elle peut aussi ne pas être utilisée (de façon partielle ou totale).

1.2.8. Demande d'éducation

Marie-France Lange et Yacouba Yaro (2003), estiment que les recherches relatives à la demande d'éducation apparaissent plus variées que celles qui portent sur l'offre. La demande est parfois nommée - et analysée- en tant que *demande scolaire, demande de formation* ou *demande d'éducation.* Le terme qui tend à s'imposer est celui de demande d'éducation parce qu'il prend en compte la demande des populations qui ne se limite pas aux apprentissages techniques, mais qui inclut les savoir-être et les savoirs se situer, comme l'ont montré les enquêtes de terrain relatives aux attentes des familles (Olmstedt et Weikart (dir), 1989; 1994; Weikart, 1999; Compaoré et Lange, 2003). Cette notion permet également de prendre en compte les demandes éducatives non scolaires (écoles non formelles, alphabétisation), dont nous avons noté l'importance pour les pays africains qui ne sont pas parvenus à la généralisation de l'enseignement de base. L'analyse de la

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

demande d'éducation est aussi influencée par les méthodologies d'enquêtes et les catégories retenues par les chercheurs. En partant de la catégorie « ménage », les démographes s'intéressent plus particulièrement à la demande familiale d'éducation (Zoungrana et Marcoux, 1999). Les apports des démographes se situent à la fois sur le plan méthodologique (Page, 1989; Pilon, 1995; Llyod et Blanc, 1995 ; Yaro, 1995 ; Pilon et Yaro (dir), 2001) et sur la prise en compte des macro-déterminants (Pilon, 1995 ; Zoungrana et Marcoux, 1999) :ils développent ainsi une analyse des déterminants des pratiques familiales d'éducation, là où les sociologues s'intéressent essentiellement à la demande sociale d'éducation, à de rares exceptions près (Gérard, 1995; Kail, 1999; 2003). Ils mettent en évidence l'effet des macrostructures démo-sociales (structures socio-familiales, taille et composition de la famille, selon l'âge et le sexe des membres du groupe) qui imposent aux parents des choix éducatifs (scolarisation, apprentissage, mise au travail). Les différentes enquêtes de terrain ont également montré que l'état des infrastructures matérielles (le fait de posséder ou non un puits dans une concession) a aussi une influence sur la scolarisation ou la non scolarisation des fillettes (Marcoux, 1998). De même, les liens de parenté entre l'enfant et le chef de ménage (Poirier et al., 1996) ou le sexe du chef de ménage (Pilon, 1996) ont été décrits comme facteurs influençant la mise à l'école des enfants, et tout particulièrement des filles. En effet, lorsque les femmes africaines sont chefs de ménage (et qu'elles disposent de cette autonomie et du pouvoir de décision quant au choix de scolariser ou non leurs enfants), elles scolarisent presque toujours plus d'enfants (filles et garçons) que lorsque le chef de ménage est un homme (Pilon, 1996). Cependant, la majorité de ces études portent plus sur les pratiques familiales d'éducation que sur la demande d'éducation du fait qu'elles analysent des situations sans effectuer de travail sur les représentations sociales de l'éducation ou sur les attentes des populations. C'est pourquoi nous préférons la notion de demande sociale d'éducation, qui permet de prendre en compte aussi bien les stratégies individuelles ou familiales que les stratégies collectives et qui impliquent la reconnaissance du jeu des acteurs, au sein d'un espace social. C'est dire que la notion de demande sociale d'éducation est étroitement liée à celle de stratégie sociale : celle-ci permet de comprendre les raisons de la réussite ou de l'échec de l'institu

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

marginalisation ou de l'exclusion de certaines populations du secteur éducatif. Les lieux du non-droit à l'éducation sont ainsi identifiés, qu'il s'agisse des populations les plus pauvres ou des catégories d'enfants (filles, migrants, minorités ethniques.). Enfin, parler d'offre et de demande sociales d'éducation, c'est situer les deux termes d'offre et de demande au sein de mêmes ensembles contextuels (politique, social, économique et culturel), ce qui permet de s'interroger sur les relations entre offre et demande.

1.2.9. L'absentéisme

L'encyclopédie techno-science.net définit l'absentéisme comme l'attitude qui caractérise un individu régulièrement absent de son travail ou de son lieu d'études (d'où l'appellation dans ce dernier cas, d'absentéisme scolaire). Cependant, le dictionnaire des termes de l'éducation (2004) le place mieux dans le cadre scolaire en le caractérisant de manque d'assiduité de l'élève. Selon le même dictionnaire, il est l'une des causes de l'échec scolaire et résulte de plusieurs raisons : mauvais état physique ou moral de la personne, qui du coup ne parvient pas à trouver la motivation nécessaire pour se rendre à son travail, mais aussi simplement à cause d'un manque d'intérêt ou de passion pour l'activité scolaire.

L'individu estime alors qu'il a "mieux à faire" que d'aller au cours ou à son travail. Cependant, l'absentéisme a parfois des raisons purement sociales (vie familiale trop exigeante qui entraîne un manque de temps, conditions de vie précaires). Ces facteurs expliquent d'autant plus l'absentéisme lorsqu'ils se cumulent.

1.2.10. Le redoublement

Les acteurs du système éducatif (enseignants, directeurs d'écoles, parents d'élèves, etc.) accordent différentes significations à cette pratique. Pour certains, le redoublement constitue un outil d'intervention qui vise à venir en aide aux élèves en difficulté en leur offrant une seconde chance. D'autres acteurs du milieu scolaire le considèrent plutôt comme une méthode punitive qui contribue à augmenter le taux d'échec scolaire.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Dans une revue de l'UNESCO, intitulé : Le redoublement scolaire dans l'enseignement primaire, le redoublement est stigmatisé comme *« ce phénomène frappant particulièrement les premières années du primaire. En d'autres termes, pour un grand nombre de garçons et de filles qui entrent dans le système scolaire, l'expérience ne va pas de pair avec le plaisir et la satisfaction d'apprendre, mais plutôt avec la frustration de devoir sans cesse recommencer leurs études.* » (***UNESCO, 1996 :7).***

Le redoublement scolaire se définit comme étant l'action de faire reprendre une année scolaire complète à un élève qui éprouve des difficultés scolaires. Si les enseignants arrivent au stade de redoublement, c'est certainement parce que l'enfant n'a pas encore bien assimilé, durant l'année scolaire, les connaissances essentielles lui permettant de passer en classe supérieure. Ainsi pour l'élève, le redoublement peut être perçu comme une occasion de rattraper le niveau des autres élèves. Il se peut que l'élève ait passé une année scolaire mouvementée à cause de problèmes familiaux ou personnels. Un redoublement permet alors dans ces cas de revoir les cours qui lui ont échappé faute de concentration.

Par ailleurs, l'avantage du redoublement est également le fait qu'il est efficace pour rendre l'élève plus consciencieux. Il sera ainsi amené à mieux s'organiser dans ses méthodes de travail. De plus, il apprendra à ne plus commettre les erreurs qu'il a pu faire, par exemple ne pas finir ses devoirs ou sécher les cours.

De ce point de vue, le redoublement n'est pas toujours un drame et il revient aux parents de le faire comprendre aux enfants.

Cependant, nombreux sont les effets négatifs que peut avoir le redoublement chez les apprenants. D'abord, l'enfant ressent inévitablement une déception lorsqu'il apprend qu'il ne passe pas en classe supérieure. Le redoublement peut alors démotiver l'élève et le conduire à un certain complexe envers ses amis. Il s'agit ainsi surtout d'impact psychologique. Par ailleurs, le redoublement n'est pas toujours la meilleure solution pour permettre à l'enfant de mieux assimiler les cours. En effet, il peut s'avérer que dans plusieurs cas, son niveau ne change pas malgré le redoublement. Certains enquêtés pensent ainsi que le redoublement n'est qu'une perte de temps.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Pour que le redoublement ne soit pas une perte de temps qui pourrait plus tard déboucher sur un abandon scolaire, les enfants ayant redoublé leur classe ont besoin du soutien de leurs parents. Il est inutile de blâmer encore plus l'enfant ou de le rabaisser. L'attitude la mieux adaptée, dans ce contexte, est de lui expliquer pourquoi il redouble et les points sur lesquels il devra faire des efforts.

L'absentéisme et le redoublement sont deux précurseurs de l'abandon scolaire. En termes de prévention, il paraît particulièrement intéressant de cerner les facteurs associés à ces deux phénomènes chez les enfants cumulant des indices de risque d'abandon scolaire.

1.2.11. Exclusion scolaire

D'après Donzelot (1996), il faut entendre par exclusion scolaire l'expression qui traduit de façon tranchante « la part d'échec » de l'école, les limites d'une politique scolaire qui se veut légitimement démocratisante. L'exclusion scolaire, selon Lorcerie et Zakhartchouk (2001), n'est ni une question d'élève ni une question d'enseignants, c'est une question systémique. En fait par exclusion scolaire, il faut entendre l'incapacité de la société à offrir une éducation à ses enfants pouvant leur permettre de sortir de leur situation marginale. L'UNESCO reconnaît l'existence de deux types d'exclusions :

- l'exclusion absolue : non accès à une structure éducative quelconque. Par exemple : les enfants des rues, les enfants en domesticité, les enfants en milieu carcéral et les analphabètes.
- l'exclusion relative composée de redoublements, d'abandons, de faiblesse de la qualité de l'éducation, etc.

Dans le cadre de cette recherche, il sera question du second type d'exclusion, l'exclusion scolaire relative. De manière plus précise, nous nous limiterons à l'abandon scolaire comme indicateur de ce type d'exclusion scolaire. Qu'est-ce l'abandon scolaire?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

1.2.12. L'abandon scolaire

Selon le dictionnaire encyclopédie «Hachette», le mot abandon renvoie à l'idée du renoncement à quelque chose. Cependant, sur le plan éducatif, l'abandon scolaire renvoie plutôt à l'abandon des études ou au décrochage scolaire (souvent utilisé comme synonyme) pour désigner les jeunes qui ont abandonné leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme. C'est dans ce même sens que l'utilise Mialaret (1990) pour parler des effectifs qui sortent du système scolaire avant d'avoir terminé le cycle qu'ils ont commencé.

En somme, l'abandon scolaire signifie l'interruption d'un cycle académique avant l'obtention d'un diplôme. Dans le cadre de cette étude, l'abandon scolaire s'entend comme l'arrêt du cursus scolaire au niveau primaire sans obtention du premier diplôme qu'est le Certificat d'Etudes Primaires (CEP). L'abandon peut prendre deux formes :

- l'abandon volontaire où l'enfant pour une raison ou une autre décide de son propre chef ne plus aller à l'école ;
- l'abandon involontaire où l'enfant en raison de facteurs limitatifs est contraint à rester à la maison.

L'abandon est alors compris comme un processus s'échelonnant sur plusieurs années, parsemé de difficultés diverses (scolaires, personnelles, familiales, financières, …) amenant progressivement le jeune à quitter l'école.

Les effets de ces difficultés que rencontrent les enfants sont variables d'un enfant à l'autre, en fonction des interactions diverses.

Ces différentes clarifications ne suffiront pas pour appréhender tous les aspects de notre problématique, d'où la nécessité de faire l'état de la question et de voir les différents modèles d'analyses qui sont adaptés à notre sujet.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Chapitre 2:ETAT DE LA QUESTION ET MODELES D'ANALYSE

La rubrique suivante fait le point des principaux ouvrages, articles récents non exhaustifs et non limitatifs qui ont été consultés dans le cadre de la présente recherche pour faire une fixation sur l'objet d'étude et comprendre les différentes analyses qui avaient été déjà faites autour de cette problématique. Le contenu des différents ouvrages et articles a été présenté et suivi d'une analyse critique.

2.1. Revue de littérature

2.1.1. Reconnaissance et importance de la scolarisation

La problématique de la scolarisation des enfants a toujours suscité un engouement depuis la reconnaissance de l'importance de l'éducation. Il est de notoriété publique aujourd'hui que l'être humain, pour être pleinement citoyen accomplissant et participant à la gestion de sa société doit être éduqué. Son éducation commence à bas âge.

Pour PIAGET (1998), *« l'enfant est le père de l'homme.* ». L'homme étant considéré comme étant un élément de la cellule familiale et une entité essentielle de la société. De ce fait, il découle que l'enfant doit acquérir certaines connaissances culturelles, intellectuelles, morales et physiques pour assurer sa condition d'homme. Or, ces connaissances ne peuvent être acquises sans l'éducation. Pour Durkheim (1922), l'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération. *Il conçoit* cette socialisation comme la transmission de valeurs et de normes communes à tous les individus de la même société, *« à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent ».*De cette analyse, il se révèle que l'éducation est un besoin vital pour toute société. Elle est une fonction de reproduction et de dépassement social indispensable au progrès de tout pays : « *l'éducation est un droit, mais surtout un devoir pour tous. Elle est indispensable à toutes les opérations de développement (.....). Plus qu'un défi, c'est une ardente obligation*. » (***Ki-Zerbo, 1990***). De ce point de vue, il est aisé de comprendre l'engouement de la communauté internationale à accorder une importance à l'éducation de tous les enfants dans le monde depuis les années 1960-1980.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Toutefois, il y a eu pendant longtemps des disparités dans les différentes approches de scolarisation réservées aux filles et aux garçons. En effet, la question de l'importance de la scolarisation des filles n'a pas connu la même attention de la part de la communauté internationale au moment du lancement de l'Education Pour Tous (EPT) alors que les disparités existaient déjà depuis ce temps. Il y a lieu de savoir pourquoi, depuis 1990 que la question de l'universalisation de l'éducation primaire a commencé par être posée, un accent particulier n'a pas été mis sur celle de l'égalité dans l'accès à l'école des filles et des garçons. Cet état de choses amène Monguerou à déclarer que: *« Si les textes constitutifs du système éducatif inscrivent la scolarisation des filles (comme celle des garçons) comme un droit, les campagnes de promotions de l'inscription des filles à l'école ont rarement été menées en ces termes (...)». (*Moguerou, 2009, p.193). Ce constat est révélateur du peu d'importance accordée à l'époque par la communauté internationale à la question d'assurer une égalité entre filles et garçons.

Par ailleurs, comme l'a évoqué Emile Durkheim, l'éducation doit être orientée en direction de toutes les générations *« à quelque catégorie sociale qu'elles appartiennent ».* Alors, la question reste de savoir pourquoi depuis plusieurs années, certains Etats n'ont pas substantiellement atteint la scolarisation de tous les enfants, notamment à l'école primaire ?

Dans un article présenté par le Centre Français sur la Population et le Développement (CFPED) sur l'Afrique, il a été démontré que « *l'éducation pour tous" demeure un objectif lointain pour nombre de pays africains*. » (CFPED, 2001 :1). Cette appréhension est d'ailleurs confirmée avec les différents indicateurs que présentent les pays africains. D'ailleurs, même si le problème de la fiabilité des données statistiques se pose dans la plupart des pays africains et que, par exemple ces dernières années, les indicateurs sont souvent en hausse par rapport aux réalités du terrain, l'objectif d'une scolarisation universelle n'est pas atteint en 2015, année cible retenue par la Communauté internationale.

Dans un rapport de l'Observatoire des Inégalités, il ressort que :

> «*61 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école dans le monde en 2010. Une situation très préoccupante, même si elle s'améliore : ils étaient 107 millions dans ce cas en 1999. 46 millions d'enfants suppléi ainsi pu rejoindre les bancs de l'école entre 1999 et 201(*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> *millions des enfants non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne et 20 millions en Asie, contre 1,6 million dans les pays riches*. » (Observatoire des Inégalités, 2013 : 1).

Ces données renseignent sur les progrès accomplis et les retards à combler par le continent africain dans sa marche vers la scolarisation de tous ses enfants.

Plusieurs chercheurs ont travaillé ces dernières années sur les causes de la sous-scolarisation des enfants. Même si toutes les recherches ne sont pas récentes sur la problématique, elles apportent un précieux éclairage sur la question.

Les causes de la faible scolarisation des enfants ont été classées en quatre grandes catégories : les causes économiques, les causes socioculturelles (l'origine ethnique et sociale, l'appartenance linguistique, la région, le statut socio-économique, le sexe), les causes politiques et institutionnelles et les causes techniques (liées à la qualification technique des enseignants et aux autres questions pédagogiques).

2.1.2. Les causes économiques

La première cause la plus récurrente de la faible scolarisation des enfants est celle relative aux conditions de vie des familles, à leur revenu et à leur capacité à venir à bout du quotidien. La pauvreté est un phénomène que, sans doute, toutes les sociétés civilisées rêvent de bannir. Hélas ! Elle possède, entre autres caractéristiques, un caractère de persistance qui la rend menaçante pour les générations à venir. La persistance de la pauvreté tient notamment au fait que les familles pauvres n'arrivent pas à donner à leurs enfants les clefs qui leur permettraient d'échapper à leur condition et de connaître une mobilité ascendante. La définition que Mireille Lévesque (1979 :42) en donne résume assez bien les différentes approches du phénomène :

> « *La pauvreté est à la fois un phénomène économique, social et culturel. Du point de vue économique, elle consiste en la privation de biens essentiels répondant aux besoins vitaux : se nourrir, se loger, se vêtir. Du point de vue social, c'est l'absence de contrôle sur les institutions et la dévalorisation. Du point de vue culturel, c'est l'imposition des valeurs des classes dominantes, la dépendance, la frustration ! La pauvreté n'est donc pas uniquement une privation de biens matériels - nourriture, logement, vêtements - et de biens culturels - loisirs, instruction, communications - mais aussi une absence de contrôle et de pouvoir social* (…).» (**M. Lévesque, 1979 : 42)**

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Des études réalisées dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis, montrent clairement que la pauvreté engendre la pauvreté, d'abord par l'influence directe qu'a le milieu sur les jeunes, ensuite par des voies moins directes dont l'éducation est sans doute la plus importante. (Sénat, non daté).

Selon un rapport de l'UNICEF :

> «*Les frais de scolarité et les coûts associés (uniformes, fournitures) peuvent être des barrières à l'éducation. Les familles sont souvent confrontées au dur choix de payer les coûts de scolarité ou de déscolariser leurs enfants, le deuxième s'imposant à elles lorsqu'elles n'ont pas l'argent suffisant*. » *(UNICEF, 2012 : 16).*

Dans l'un de leurs articles, Florence ARESTOFF et Jérôme SGARD sont parvenus à la conclusion que la contrainte financière des familles a une influence dans la scolarisation des enfants. Ils estiment que dans ce cas, il ne faut pas stigmatiser uniquement les coûts directs mais aussi les coûts d'opportunités car, selon les deux auteurs, si :

> « O*n a observé une forte hausse de la scolarisation (notamment au Kenya et en Tanzanie), dans d'autres pays, les résultats ont été moins frappants. En Ouganda, 16% des enfants issus des ménages les plus pauvres ne sont toujours pas scolarisés (*Unesco, 2010 : 44*). Au Cambodge, le coût reste une des raisons les plus fréquemment mentionnées par les parents pour justifier la non-scolarisation de leurs enfants, alors même que les frais ont été officiellement supprimés (World Bank 2006b) »* (*ARESTOFF et SGARD, 2012 : 38*).

Cette observation fait ressortir qu'il ne suffit pas de cibler les coûts directs subis par les familles (frais d'inscription, de transport, d'uniforme, de matériel scolaire, etc.) pour accroître la scolarisation effective des enfants. Il faut aussi prêter attention à leur coût d'opportunité, c'est-à-dire au revenu ou à la contribution à la consommation à laquelle la famille renonce en scolarisant un enfant. La gratuité de la scolarisation peut se révéler insuffisante pour les familles les plus pauvres dont la survie dépend du travail des enfants.

Dans plusieurs pays d'Afrique, la gratuité de l'école apparaît beaucoup plus comme une décision non mûrie, une décision politique vide de contenu. D'ailleurs, plusieurs parents se sont demandés au fil des années ce qui était vraiment gratuit et préfèrent continuer de payer les frais de scolarité pour que l'Etat s'occupe de la qualité des apprentissages, du recrutement des enseignants, de la construction des salles de classe et autres. Dans tous les cas, malgré la gratuité [illegible]

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

que l'école coûte toujours chère dans plusieurs pays d'Afrique. Kaffo affirme dans ce cadre que, «*… que ce soit en zone urbaine ou en zone rurale, l'éducation coûte chère. Il suffit pour s'en convaincre, de faire l'inventaire des indicateurs de coûts obligatoires d'éducation par niveau ».* (Kaffo Fokou, 2009, p.11.) Ainsi, malgré la gratuité de l'enseignement primaire prônée par les Etats, plusieurs frais informels sont toujours exigés aux parents d'élèves qui finissent par faire l'option de ne pas envoyer tous leurs enfants à l'école et quand ils doivent faire le choix, ils préfèrent envoyer les garçons plutôt que les filles. Ils subissent des coûts indirects et le coût d'opportunité. Nous entendons par coût d'opportunité le manque à gagner pour les familles dû à l'envoi de leurs enfants à l'école.

D'une une étude réalisée par l'ONG Plan Bénin, il ressort ce suit :

> «*Alors que l'école primaire est gratuite dans tous les pays observés, il n'en est pas moins un véritable défi de maintenir les enfants à l'école et de les faire dépasser le niveau primaire. Toutes les familles ont fait remarquer qu'il y a de nombreux frais associés, même au primaire, à l'éducation des enfants, dont le prix des fournitures, des uniformes et du transport. Au Ghana, pour 46 % des enfants interrogés, c'était le manque de fournitures scolaires et d'uniformes qui représentait le plus grand obstacle à leur fréquentation de l'école, tandis que 14 % évoquaient leur incapacité à payer les frais de scolarité, 57 % des parents évoquaient un manque de moyens financiers comme raison de ne pas avoir inscrit leurs enfants à l'école, et ce malgré l'existence de la gratuité de l'éducation fondamentale.»* (*Plan Bénin, 2012,p.15).*

Aussi la pauvreté a-t-elle favorisé le travail précoce des enfants parce que les coûts indirects de l'école reviennent cher. Plusieurs enfants sont contraints d'effectuer les travaux domestiques. Selon une étude récente réalisée au Bénin par le ROCARE sur les impacts des travaux domestiques sur la scolarisation des filles au Sud Bénin, il ressort que : « *66% des enfants dont la scolarisation est obligatoire (5-14 ans) travaillent. Cette proportion est plus importante chez les filles (70%). Le pourcentage des filles de 5-17 ans faisant des travaux domestiques est de 62,1% contre 37% pour les garçons ».* (***ROCARE, 2011, p.8***).

Dans plusieurs localités, dès que les filles ont l'âge et sont physiquement capables de faire des travaux domestiques, elles sont livrées à des tiers pour servir des ménages moyennant de l'argent. Les jeunes filles sont utilisées comme régulateur du choc économique qui frappe plusieurs foyers ayant des revenus très bas.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Généralement, pendant qu'elles quittent l'école pour se retrouver dans des foyers où elles devront servir comme domestiques, elles laissent à l'école leurs frères.

Dans un rapport de l'UNICEF sur le Sénégal, il est rapporté le cas d'une jeune fille qui a dû quitter l'école pour servir comme domestique:

> « *Aissatou Ba a dû quitter l'école dès l'âge de huit ans pour commencer à travailler comme employée de maison. Bien qu'elle ait supplié ses parents de la laisser à l'école, la pression économique sur la famille a été la plus forte. Cela fait maintenant sept ans que l'adolescente sénégalaise fait le ménage dans les maisons et les cuisines des restaurants au lieu d'étudier dans les livres et apprendre l'arithmétique. », (UNICEF Sénégal, 2010, p.1).*

Les facteurs économiques à eux seuls n'expliquent pas le phénomène de la faible scolarisation.

2.1.3. Causes socioculturelles

Ces facteurs sont mis en évidence par les différents rapports mondiaux de suivi de l'éducation pour tous, dans des études réalisées ici et ailleurs, dans des revues et autres. S'agissant des facteurs socioculturels, ils regroupent l'ensemble des éléments qui influencent les valeurs, les normes et les perceptions sociales des parents et des communautés vis-à-vis de l'école et de la scolarisation des enfants.

Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (UNESCO, 2003-2004), les recherches de Okojié (1997) et Yaméogo (2004) montrent la forte préférence culturelle pour les garçons dans certains pays. Dans plusieurs sociétés et cultures, la représentation qui est faite de la fille/femme est celle qui consiste à voir les êtres de ce sexe comme ayant des rôles secondaires et qui ne doivent et/ou ne peuvent pas faire les mêmes choses que les garçons au motif qu'elles ne sont pas faites pour.

Selon Mairama (2010, p.1): *« On peut observer pour le monde africain traditionnel que la femme est reconnue essentiellement dans la société comme donneuse de vie et nourricière »*.

Au plan éducatif, la croyance prétend que scolariser un garçon est plus opportun que de scolariser une fille. Les raisons qui sous-tendent cette croyance sont relatives au fait que le garçon serait plus intelligent que la fille et qu'il est appelé plus tard à assurer le rôle de chef de famille.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

En effet, nombreuses sont les sociétés *«caractérisées par une préférence marquée pour la descendance mâle et par une discrimination à l'égard des filles dès les premières années de la vie… »* (UNESCO, 2003-2004, p122).En réalité, la scolarisation des filles se heurte encore à des stéréotypes dans plusieurs pays d'Afrique. Dans un rapport, il est écrit que : *« Ce n'est pas du tout évident que les parents perçoivent l'intérêt d'envoyer leurs enfants à l'école, eux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, ou encore, il n'y a peut-être pas d'école dans leur environnement immédiat. »* **(**CIRCLE, non daté). Il semble que le premier obstacle auquel fera face toute politique visant à faire de la scolarisation des filles une priorité est lié au manque de conviction des parents de l'utilité d'envoyer leurs filles à l'école.

Aussi importe-t-il de se convaincre que les discriminations faites aux filles ne sont pas de nature à encourager les parents à envoyer les enfants à l'école et que, lorsque les filles parviennent à aller à l'école, leur scolarisation ne s'achève pas toujours bien.

La violence visant les filles en milieu scolaire se manifeste sous plusieurs aspects. En effet, elle a souvent trait à une série de comportements causant des torts physiques, sexuels ou psychologiques, qui met en jeu la dimension des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et qui frappe particulièrement les femmes et les filles.

Le phénomène de la violence en milieu scolaire est généralement plus fréquent dans les pays en situation extrême de conflits ou de post conflits et a beaucoup plus rapport aux violences sexuelles.

Dans un rapport de la Direction Générale de la Mobilisation du Développement et des Partenaires (DGMDP), il ressort qu'il y a trois sortes de violences de genre en milieu scolaire, à savoir les violences sexuelles, les violences physiques et les violences psychologiques. Selon ledit rapport,

> *« la violence sexuelle est l'expression qui désigne tout acte sexuel commis, ou toute tentative d'initier un acte sexuel, en usant de la coercition, de la force, des menaces, ou de la surprise.., alors que les violences physiques incluent tout acte dans lequel la force physique est employée avec l'intention de causer un inconfort ou une douleur…et les violences psychologiques revêtent plusieurs formes et englobent la violence verbale, l'intimidation et la manip*
> *(DGMDP, 2012, p 7-8.)*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Pour ce qui est des pays qui ne sont pas en situation de guerre, certains chiffres sont tout de même inquiétants par rapport à l'ampleur du phénomène.

Dans une étude commanditée par le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale du Bénin, il ressort que :

> *« Les types de violences faites aux filles sont surtout les bastonnades (88,1%) et les propos injurieux (87,1%). Toutefois, il a été relevé quelques formes de violences liées à la tradition notamment les séquestrations (7,2%), l'excision (2,8%), l'assignation à des rites (6,6%) et autres violences (8,1%). En plus de ces formes de violences, on peut citer le harcèlement sexuel, le viol et la traite des enfants. » (République du Bénin, MFSN, 2009, p.17).*

Ces statistiques renseignent bien sur le développement et l'étendue du phénomène dans le pays. Cette situation pourrait avoir d'importantes conséquences sur la scolarisation des filles.

De façon plus spécifique, pour ce qui est des violences sexuelles à l'école, le rapport publié par le réseau mondial *Watchist on Children and armedconflict* sur le cas de la République Démocratique du Congo (RDC) indique que :

> «*Dans ce pays, le conflit et ses prolongements actuels ont durement affecté le secteur éducatif et le droit à l'éducation pour les enfants (…) La Croix Rouge Internationale a estimé en 2003 que 70% des enfants n'étaient pas scolarisés, avec un écart de 15% entre le taux de scolarisation des garçons et des filles, au détriment des filles».*

Si dans ces pays en conflit ou en post conflit, l'accès à l'école est très faible du fait des violences dont les filles font notamment l'objet. Le même rapport renseigne que *: « …le contexte de violence extrême qui caractérise la RDC rend les enfants encore plus vulnérables sur le chemin de l'école, et notamment les filles victimes de violence sexuelle massive… »* (Watchist on Children and armedconflict, 2006, p.46).

Par ailleurs, dans les pays en situation de non conflits, la question des violences sur les filles est aussi récurrente mais lever le tabou sur ce phénomène peine encore à se faire. Dans un rapport de l'EPT, qui fait une analyse des violences subies par les filles dans les écoles, il ressort que : *« …les écoles sont souvent des espaces d'intolérance, de discrimination et de violence dont les filles sont de manière disproportionnée les victimes. » (*Equipe mondiale du rapport de suivi de l'EPT, 2003, p.*40)*. Il faut dire que dans le contexte africain, ces violences sont souvent banalisées du fait des préjugés qui font croire que c'est s

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

provoquent les hommes, donc la chance que ce phénomène soit dénoncé est très faible.

Une étude publiée par la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement montre qu': *«...au Bénin, la violence de genre à l'école est un problème grandissant qui mine la scolarisation, le maintien et la réussite des filles à l'école..*» (DGCID, 2004, p. 41).

Selon une étude menée à Sinendé au Bénin :

> *« Les comportements de certains enseignants ne cadrent pas avec la déontologie de leur métier. En effet, lors du diagnostic communautaire, il est apparu que 47% des enseignants de Sinendé considèrent sans aucun émoi leurs élèves filles comme des partenaires sexuelles potentielles, tandis que 41% rejettent cette éventualité, 12% ne se s'étant pas prononcés. » (Akpaka et Gnimadi, 2005, p.34)*

En ce qui concerne les violences physiques, même si elles ne sont pas spécifiques aux filles, elles existent et peuvent influer sur le rendement des filles. Selon le rapport 2012 de la Direction Générale de la Mobilisation du Développement et des Partenaires : « *la formation pédagogique des enseignants, les mauvaises conditions d'exercice de la profession influent négativement sur le niveau de préparation et expliquent pourquoi ils ne maîtrisent pas les formes non violentes de punition. (*DGMDP, 2012, p.8*)».*En d'autres termes, parmi les punitions infligées aux élèves les châtiments corporels sont encore une pratique courante.

Le rapport révèle encore que :

> *« s'agissant du ''travail forcé'', on remarque que les corvées et les travaux domestiques peuvent être affectés différemment aux filles et garçons, en terme de fréquence, de difficultés et de prestige. Cette forte prévalence de la pratique des corvées obligatoires rend les filles plus vulnérables aux autres formes de violences et réduit le temps qu'elles peuvent consacrer à l'apprentissage, au repos ou aux loisirs.».(DGMDP, 2012, p.8).*

Par contre, si à l'opposé des violences sexuelles et physiques, les violences psychologiques sont négligées à cause du caractère parfois dissimulé et insidieux qu'elles présentent, leurs conséquences sont indéniables.

En effet, selon le même rapport de la DGMDP, « *les filles qui subissent régulièrement les violences psychologiques souffrent par exemple d'une faible estime de soi et cherchent parfois à se retirer de l'école afin d'éviter ces agressions ». (DGMDP, 2012, p.8).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Au total, ce phénomène a des conséquences néfastes sur l'accès, la participation mais aussi sur l'abandon des filles à l'école. Aussi faudra-t-il faire remarquer que ces violences ternissent l'image de marque de l'école au sein des communautés et affaiblissent la fabrique sociale que celle-ci constitue.

Par ailleurs, de nombreux parents refusent d'envoyer leurs filles à l'école, de sorte à avoir la possibilité de les donner en mariage et d'en engranger les bénéfices financiers, matériels et moraux. Pour eux, scolariser les filles équivaut à investissement à perte (Sylla, 2004). En outre, il convient de relever le poids de la religion, notamment l'islam qui assimile la scolarisation à la christianisation, l'animisme qui freine la scolarisation des filles. La religion constituerait une résistance farouche dans certains milieux qui considèrent la scolarisation comme une agression, l'introduction d'une culture étrangère bouleversant l'ordre normal des choses (Wetta et al, 1994). Les grossesses précoces sont également considérées comme un facteur important d'exclusion (Sylla, 2004).

Par ailleurs, le rapport de suivi de l'EPT 2003-2004 indique que :

> *« La grossesse d'une adolescente, que ce soit dans le cadre du mariage ou hors mariage, entraîne presque toujours l'interruption de sa scolarité. Au Malawi comme au Chili, la grossesse est fréquemment mentionnée comme le motif principal pour lequel les filles abandonnent prématurément leurs études bien que les données statistiques soient rares » (Equipe mondiale du rapport de suivi de l'EPT, 2003, p.127).*

Dans une de ses notes, UNICEF BENIN a mis l'accent sur la question du mariage précoce au Bénin. En effet, *« Il y a persistance de pesanteurs socioculturelles (obligation dans certaines familles d'envoyer 1 fille sur 2 dans les couvents traditionnels, mariages forcés et précoces, etc.) défavorables à la scolarisation des filles*. » (UNICEF Bénin, 2012 p.22.). Dans le rapport de l'EPT 2011 qui s'est consacré à la synthèse relative aux questions de genre, il est mentionné que : « *Des facteurs liés au sexe entrent en jeu. Dans les pays où il est courant de se marier tôt, les filles qui commencent l'école tard peuvent être considérées comme en âge d'être mariées longtemps avant d'avoir achevé le cycle primaire.» (*Equipe mondiale du rapport de suivi de l'EPT2011, p.35*).*

Aussi, une étude réalisée en Ouganda a montré que *« le mariage et les grossesses précoces étaient deux des principales raisons pou*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

abandonnaient l'école primaire. » (Equipe mondiale du rapport de suivi de l'EPT, 2011, p.20). Cela confirme la conclusion que tire le rapport de l'EPT *: « Les craintes qu'éprouvent les parents pour la sécurité de leurs filles augmentent en outre à l'adolescence.* » (Equipe mondiale du rapport de suivi de l'EPT, 2011, p.20).

Dans une étude commanditée par l'UNICEF sur le mariage précoce des filles, il est noté que le phénomène varie d'une région à une autre suivant les traditions, les coutumes et autres.

Dans un autre contexte, la réussite post scolaire est un véritable problème pour les enfants, surtout les filles. Plusieurs parents se focalisent sur ce que deviennent les rares filles qui ont pu accéder à l'école et qui l'ont achevée brillamment. Généralement, le contexte d'emploi très difficile dans plusieurs pays fait que la majorité des filles qui finissent l'école n'exercent pas forcément des activités afférentes à leur formation. Ainsi les parents pensent-ils qu'il est inutile d'envoyer des filles à l'école pour qu'elles finissent comme celles qui ont achevé et qui chôment.

Dans le rapport du Forum des Femmes Africaines Responsables de l'Education (FFARE), il est indiqué que : « *le taux d'embauche des femmes dans le secteur moderne reste faible. » (FFARE, non daté, p.11).* Cette situation est due entre autres aux stéréotypes collés au sexe féminin depuis très longtemps et qui peut influencer négativement l'accès des filles à l'école.

Plusieurs recherches ont abouti à la conclusion selon laquelle la religion musulmane aurait une forte influence sur l'école moderne. En effet, la religion a un impact certain sur les pratiques scolaires des enfants. Sur le plan de la demande d'éducation, des familles d'orientations religieuses diverses n'attachent pas la même importance à l'éducation, ou qu'elles demandent des écoles et des programmes d'enseignement différents de ceux prévus par le système éducatif formel. C'est le cas dans le nord-ouest du Nigéria où *«environ 15 % des enfants de 6 à 16 ans ne fréquentaient pas l'école formelle parce que leurs parents préféraient qu'ils aillent dans des écoles coraniques »* (Commission nationale de la population du Nigéria et ORC Macro, 2004 cité par UNESCO, 2009, p.85).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Les travaux de Guison (2004) montrent également que la sous-scolarisation dans certaines régions du Burkina Faso était liée au fait que la grande majorité de la population y est musulmane ; les familles préféraient envoyer leurs enfants à l'école coranique, où étaient enseignées les valeurs religieuses et les normes sociales de référence parallèlement à l'école publique qu'elles jugeaient décevante, en raison des apprentissages qui ne correspondaient pas aux attentes des parents. Ainsi, une part d'habitus dans les choix de scolarisation de la population se distingue de la pression des responsables religieux, tout en se combinant et en s'amplifiant au bout du compte, pour que les enfants ne soient pas scolarisés dans le système éducatif formel. A ce propos, un influent imam souligne ces faits :

> *«Les enfants de la communauté qui sont allés à l'école n'ont jamais été récupérés pour la religion musulmane. De tels précédents font que nous ne sommes plus prêts à assister au reniement de la communauté par nos enfants. Vous croyez que face à cela nous allons continuer de scolariser nos enfants alors que nous avons de bons talibés ?»(Yaro, cité par Guison, 2004, p.42).*

Les causes culturelles à elles seules ne suffisent pas pour expliquer la faible scolarisation des enfants. Les facteurs politiques et institutionnels ont également leur part de responsabilité.

2.2. Modèles théoriques d'analyse

Il sera question des modèles théoriques d'analyse tels que la théorie des parties prenantes, de l'approche stratégique, de l'individualisme méthodologique et de l'approche compréhensive qui cadrent avec notre problématique.

2.2.1. La théorie des parties prenantes

La théorie des parties prenantes est une approche développée par Ed Freeman. Elle s'inscrit dans cette logique libertarienne de méfiance envers l'Etat. L'approche des parties prenantes est devenue l'une des références théoriques dominantes dans l'abondante littérature portant sur l'éthique organisationnelle et la responsabilité sociale de l'entreprise.

Mullenbach-Servayre (2011), estime qu'encore marginal il y a quelques années, le concept de responsabilité sociétale de l'entrepris

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

largement répandu, que ce soit au sein de la littérature académique, au sein des écoles de commerce et autres Masters ou du monde de l'entreprise. Il s'inscrit dans une longue tradition de réflexion sur le rôle de l'entreprise, de ses dirigeants et la nature de leurs obligations envers le reste de la société. Pourtant, ce concept-bien qu'il fasse l'objet d'une littérature abondante demeure difficile à cerner en raison de sa polysémie, de définitions « attrape-tout » (Padioleau, 1989) ou encore de contours et d'approches divers et flous, loin de faire l'unanimité (Igalens, 2003), puisque seule une totale absence de consensus permet d'accorder les chercheurs et les praticiens à son sujet. Ainsi que le résume dès 1973 Voltaw (cité par Clarkson, 1995)

> « *le terme est brillant en lui-même, il signifie quelque chose mais jamais la même chose pour tout le monde. Pour certains, il véhicule l'idée de responsabilité légale, de responsabilité juridique ; pour d'autres, il est synonyme de comportement socialement responsable, dans un sens éthique ; pour d'autres encore, le message est causal : « responsable de » ; beaucoup le considèrent enfin simplement comme quelque chose de charitable* ».

Et aujourd'hui, plus de trente ans plus tard, rien n'a vraiment changé puisque son principal défenseur : Carroll, le considère comme étant toujours « en cours de définition » (1999).

Dès le départ, il est important de distinguer deux modèles de gestion des parties prenantes. La principale différence entre ces deux modèles repose sur leur compatibilité ou leur incompatibilité à coexister avec la forme actuelle de gouvernance d'entreprise. Donc, à savoir si cette dernière se présente comme une alternative au système actuel de la gouvernance, ou bien s'il s'agit plutôt d'un guide de gestion pouvant être appliqué à l'entreprise selon sa structure juridique actuelle. Dans un premier temps, il est vrai que toute société par actions possède des parties prenantes en tant que « groupes qui ont une influence, ou qui peuvent être touchés par les activités de la firme » (Freeman, 1984). De plus, il est vrai que toute entreprise prospère doit gérer ses relations avec tous ses groupes de parties prenantes, si ce n'est pour d'autres raisons que le bénéfice des actionnaires. Gérer les relations avec les parties prenantes ne veut pas nécessairement dire de servir les intérêts particuliers de chaque groupe (bien que cela puisse en être le résultat), mais de suffisamment considérer leurs intérêts afin de s'assurer leur co

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

gestionnaire n'est pas simplement de coordonner les contributions des différentes parties prenantes, mais aussi de les inspirer à donner le meilleur d'elles-mêmes, au sein d'un effort collectif, afin de créer de la valeur au moyen des produits et des services. Toute firme qui néglige ses parties prenantes ou bien pire, qui les aliène, est condamnée à l'échec.

Deuxièmement, les gestionnaires ont aussi l'obligation de traiter tous les groupes de parties prenantes selon certaines normes éthiques acceptées. Dans les faits, ces obligations n'incluent pas seulement celles normalement dues à chaque personne, en tant que personne, tels l'honnêteté et le respect, mais également celles établies au moyen d'accords ou de contrats conclus avec une firme. Dans la plupart des pays, l'État, au moyen de règlements et de lois, codifie les obligations morales de base concernant le traitement des employés, des clients et des autres parties, ce qui constitue le cadre juridique des entreprises. Il en est de même pour les ententes et les contrats de nature formelle. Traiter toutes les parties prenantes de manière éthique est une obligation pour toutes les formes d'entreprises, même si des différences peuvent exister en termes d'exigences de nature éthique.

Dans le cas de cette recherche, l'entreprise peut être considérée comme étant le système éducatif. Les parties prenantes comme les groupes d'individus tels que les enfants à scolariser, les enfants non scolarisés et/ou déscolarisés, les associations des parents d'élèves, les parents, les enseignants et enseignantes, les directeurs et directrices d'écoles, les élus locaux, les gestionnaires du système éducatif et autres acteurs impliqués directement ou indirectement, qui ont une influence ou qui peuvent être touchés par les activités du système éducatif.

Il serait alors possible d'analyser de façon holistique le rôle des gestionnaires du système éducatif dans la promotion ou non de la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori. On pourrait à juste titre voir si les gestionnaires jouent efficacement le rôle qui leur est dévolu dans la promotion de la scolarisation des enfants, voir s'ils coordonnent seulement les contributions des différentes parties prenantes, ou si ils vont au-delà de ce rôle en les inspirant à donner le meilleur

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

d'elles- mêmes, au sein d'un effet collectif, afin de créer de la valeur au moyen des produits et des services dans la différence.

De plus, il est envisagé grâce à cette approche d'analyser comment les gestionnaires du système éducatif mettent les parties prenantes au centre de la prise des décisions de manière à ce qu'elles comprennent qu'elles sont également responsables de l'échec ou du succès de l'entreprise qui ici est le système éducatif.

Cette théorie permettra d'évaluer la raison d'être du système éducatif, le rôle des acteurs et l'influence de la gouvernance des acteurs face aux enjeux de la scolarisation des enfants. Elle permettra également de faire une analyse comparative entre la gestion des gestionnaires du système éducatif et les parties prenantes.

La théorie des parties prenantes seule ne suffira pas pour cerner entièrement toute cette problématique de scolarisation enfants dans le département de l'Alibori.

2.2.2. L'approche stratégique

L'approche stratégique est un paradigme de la théorie des organisations proposée par Crozier et Friedberg (1997). D'un point de vue théorique, ce paradigme prend la suite des analyses structuro-fonctionnalistes[6]. L'acteur au sens des auteurs est :

> «*Celui dont le comportement (l'action) contribue à structurer un champ, c'est-à-dire à construire des régulations. On cherche à expliquer la construction des règles (le construit social) à partir du jeu des acteurs empiriques, calculateurs et intéressés. Ces acteurs sont dotés de rationalité, même si elle est limitée, s'ils sont autonomes et rentrent en interaction dans un système qui contribue à structurer leurs jeux.*»(*Crozier et Friedberg, 1997).*

Les acteurs interviennent dans un système, l'organisation, qui doit et peut s'ajuster à des contingences et des changements de natures diverses. Cependant, il n'existe pas d'ajustement naturel – c'est-à-dire automatique et incontrôlé – mais uniquement des construits, ce qui suppose la présence d'une intentionnalité. Pour Crozier et Friedberg, ces mécanismes assumés constituent le système d'action concret. L'analyse stratégique telle que développée par Crozier et Friedberg (1997) est un modèle d'analyse organisationnelle qui s'articule autour de la compréhension

[6] Le **structuro-fonctionnalisme** est un mouvement intellectuel rattaché à l'étude des organisations. En reprenant des concepts liés à la bureaucratie wéberienne, il met l'accent sur le jeu
les dysfonctionnements qui peuvent en résulter.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

des relations entre actions interdépendantes. La conceptualisation de l'action collective se fait à travers l'analyse des systèmes d'actions concrètes.

Les faits sociaux de développement doivent être saisis à l'échelle locale parce que là se confrontent les multiples stratégies des acteurs et leurs logiques sociales et culturelles qui les informent (Bierschenk, 1988 ; Olivier de Sardan, 1984). Le développement fait intervenir de multiples acteurs sociaux du côté des groupes cibles comme du côté des institutions de développement. Leurs stratégies diffèrent considérablement de même que leurs enjeux respectifs.

Le développement sur le terrain est la résultante de ces multiples interactions, qu'aucun modèle en laboratoire ne peut décrire à priori. Il en résulte que le développement local est un système de ressources et d'opportunités que chaque acteur tente d'internaliser à sa guise. De ce point de vue, l'approche stratégique développée par (Crozier et Friedberg, 1997) semble appropriée à la démarche analytique de la scolarisation des enfants. Elle est un modèle d'analyse qui s'articule autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants au sens d'une organisation. L'analyse stratégique sans ignorer le système, met en effet, l'accent sur l'acteur, qu'il soit unique ou multiple dans son système d'action. Dans le cadre de la présente recherche, les acteurs en jeu sont multiples et sont bien en interaction. Ce sont là autant d'arguments qui militent en faveur de cette approche.

Selon Crozier et Friedberg (1997), le système local est comme toute organisation, un « système d'action concret », caractérisé par la stratégie des acteurs à l'égard de leurs propres organisations. Cette analyse permet de mettre en lumière les différentes stratégies de chaque acteur, non pas de façon isolée, mais en concertation tacite avec des acteurs et en fonction du contexte. Il s'agit dans la présente recherche, à travers l'approche stratégique, d'analyser d'une part, les stratégies politiques et éducatives mises en œuvre pour promouvoir la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori et d'autre part, d'appréhender les stratégies de contournement développées par les parents qui choisissent de ne pas scolariser leurs enfants.

En effet, il s'est avéré lors de la phase exploratoire que l'Etat et les collectivités locales à la base ont déployé d'énormes stra[illegible]

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

promotion de la scolarisation des enfants. Au nombre de ces stratégies, on pourrait citer entre autres, la mesure de gratuité de l'école dont la conséquence devrait être une scolarisation massive des enfants, le développement de la mesure des cantines scolaires qui a pour objectif, non seulement d'inciter les parents à inscrire leurs enfants mais aussi à les maintenir à l'école, la construction d'infrastructures scolaires socio-éducatives et autres.

Malgré toutes mesures, les parents trouvent des mesures de contournement pour ne pas scolariser leurs enfants. Au nombre de ces mesures que nous avons constatées lors de la phase exploratoire, on peut citer les travaux domestiques, la garde des troupeaux et autres.

Cette approche nous permettra donc de faire le lien entre ces mesures (politiques éducatives et stratégies éducatives) et les stratégies de contournement développées par les familles. Elle nous permettra pour finir de faire une analyse objective et efficace qui aboutisse sur la proposition des stratégies plus efficaces de promotion de la scolarisation des enfants qui tiennent compte du contexte socioculturel du département de l'Alibori.

2.2.3. L'individualisme méthodologique

En se référant à la tradition sociologique allemande, Boudon (1979) a mis au point les fondements de l'individualisme méthodologique. Selon lui, la société évolue dans une perspective utilitaire qui est telle que chaque individu raisonne de son côté et conjugue, le cas échéant, son action à celle des autres sans qu'il n'y ait eu concertation, ni influence sociale quelconque. De ce point de vue, l'auteur considère l'action humaine comme « *l'addition de ces influences individuelles infinitésimales* ». Il s'ensuit que les faits sociaux ne sont interprétables qu'à partir d'éléments strictement individuels. Ils ne sont assimilables à aucune force contraignante que la seule volonté de l'individu d'atteindre un objectif dicté par des mobiles utilitaires. Ainsi, l'émergence de courants ou des flux sociaux est la résultante de situations complexes à l'intérieur desquelles les acteurs sociaux font respectivement leur calcul. Autrement dit, le fait social doit s'analyser comme un « effet de composition ou d'agrégation ».

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Dès lors, les changements sociaux n'auraient rien à voir avec les conflits de classes mais ils résulteraient d'un effet de composition découlant de l'interdépendance des actions utilitaires de tout un chacun, entraînant, le cas échéant des réactions en chaîne.

Selon Laurent (1994), pour expliquer un phénomène social, il faut reconstruire absolument les motivations des individus concernés par le phénomène en question et appréhender ce dernier comme le résultat de la mise en commun de comportements individuels dictés par ces motivations, ce qui suppose que l'individu est rationnel.

Cette approche est une opportunité pour l'analyse du phénomène de la faible scolarisation des enfants qui se pose dans le département de l'Alibori comparativement aux autres localités du Bénin.

Elle devrait permettre de comprendre notamment les motivations des parents à ne pas inscrire leurs enfants malgré les différentes politiques et mesures de sensibilisation sur l'importance de l'école. Elle permettra de comprendre également s'il existe une influence des familles hostiles à l'école sur celles qui devraient inscrire pour la première fois leurs enfants et par ricochet de savoir si les motivations des unes peuvent influencer le point de vue des autres dans la scolarisation des enfants.

2.2.4. L'approche compréhensive

L'approche compréhensive est reconnue de nos jours comme une méthode précieuse devant être privilégiée dans certaines recherches. Elle est axée sur les individus et a l'avantage de favoriser le recueil des informations utiles.

Ainsi, le recours à la sociologie compréhensive de WEBER (1971) a permis de saisir les facteurs socioculturels qui favorisent la faible scolarisation des enfants dans le milieu. Elle a permis d'avoir une idée sur les perceptions psycho socio ethniques de la scolarisation des enfants, la représentation psychosociale de l'enfant, les questions de mariage, les pratiques religieuses, la pratique de la solidarité, etc.

En effet, WEBER (1971) se propose de compléter l'explication causale de la réalité sociale, insuffisante pour lui, par la compréhension et la reconstruction de la signification que les hommes donnent à leurs activités. Pour l'auteur, les causes des phénomènes sociaux doivent être recherchées dans les actions humaines. Se

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

conception des sciences humaines a pour toile de fond le principe selon lequel les phénomènes sociaux sont les résultats de l'agrégation des croyances, des attitudes et des comportements des actions des individus. WEBER, (1971) a indiqué qu'il fallait chercher à traiter tous les comportements, croyances, sentiments comme compréhensibles. Les expliquer revient pour le chercheur à se donner tous les moyens possibles pour saisir les bonnes raisons que les acteurs ont d'endosser ces actions.

Pour WEBER (1971) :

> *« L'action est sociale dans la mesure où, du fait de la signification subjective que l'individu ou les individus qui agissent s'y attachent, elle tient compte du comportement des autres et en est affectée dans son cours ».*

Une action devient sociale, dès lors que d'après les sens que lui donne l'auteur, elle produit un effet sur le comportement des autres personnes.

Ces quatre théories mettent en relief combien l'acteur et le système dont il fait partie sont interdépendants, s'entre-influencent ; comment les actions et les différentes composantes du système s'imbriquent, s'entrechoquent et aboutissent à un fait social observable.

2.3. Pertinence du sujet et motivation du choix de l'espace de recherche

Dans cette rubrique, nous avons présenté les réelles motivations ayant conduit à ce sujet et les raisons qui expliquent le choix du milieu afin de voir en quoi la présente recherche est pertinente.

2.3.1. Pertinence du sujet de recherche

Plusieurs motivations nous ont conduit au choix du présent sujet intitulé : ***« Scolarisation des enfants à l'école primaire en République du Bénin : les résistances du département de l'Alibori »***.

La première raison tient des écarts constatés au niveau des indicateurs de scolarisation des enfants au niveau national en comparaison à ceux du département de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

En effet, malgré les moyens mis en œuvre ces dernières années pour atteindre une scolarisation universelle, on note en 2013 le Taux Net de Scolarisation le plus faible (62 %) dans le département de l'Alibori alors qu'au cours de la même année, la moyenne nationale était de 97,88 % et le département de l'Ouémé présentait un taux de 100 %.Les écarts enregistrés entre ces taux et celui du département de l'Alibori ne sont pas encourageants car le gouvernement Béninois s'est fixé pour objectif de parvenir à la scolarisation de tous ses enfants en 2015.

La seconde raison tient au fait que jusqu'à ce jour, aucune étude n'a été commanditée pour analyser les déterminants de la faible scolarisation dans ce département et adapter des stratégies appropriées en vue d'améliorer la situation.

La troisième raison tient du fait que les enfants qui accèdent à l'école primaire, décrochent très tôt sans parvenir à la fin de ce cycle. Dans ce département, nous avons enregistré des taux de redoublement et d'abandon supérieurs à la moyenne nationale. Aussi, les résultats du Certificat d'Etudes Primaire n'ont-ils pas été des plus encourageants au cours des dix dernières années.

La dernière raison est qu'au-delà de ces constats, le défi dans plusieurs pays aujourd'hui n'est plus la scolarisation universelle mais la qualité de l'éducation. Cette nécessité nous a amené à penser que la présente recherche pourrait servir d'outil de prise de décision afin que le sous-secteur des enseignements maternel et primaire puisse réorienter ses actions et stratégies au niveau du département de l'Alibori et les arrimer au contexte du milieu pour le succès de la scolarisation.

Les motivations du choix du présent sujet peuvent permettre de comprendre notre attachement au problème de la scolarisation des enfants.

2.3.2. Motivations du choix du sujet et de l'espace de recherche

Les motivations du choix du sujet sont de deux (02) ordres : raisons subjectives et raisons objectives.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.2.1. Raisons subjectives

Nos motivations sur le choix du présent sujet remontent à l'année 2010. En effet, au cours d'une visite que nous avons rendue à notre grand-mère à Donwari dans la commune de Kandi, lors d'une de nos missions professionnelles, notre attention a été attirée par la présence de nos neveux (une fille et deux garçons) en cet après-midi du 22 mai. C'était un jour de classe et il n'y avait aucune raison apparente pour justifier leur présence à la maison. Des échanges que nous avons eus avec notre grand-mère pour comprendre cet état des choses, il était ressorti que les deux garçons revenaient du champ et la fille âgée de 9 ans devait apprêter les ustensiles pour la cuisine du soir. Des propos que grand-mère avait adressés à notre collègue, originaire de Kandi et qui pour la circonstance s'est chargé de jouer à l'interprète (nous ne comprenons pas le bariba qui est pourtant notre langue maternelle, un paradoxe !), il revenait que dans la plupart des concessions du village, les enfants n'allaient pas à l'école au motif que l'école du blanc couterait chère et qu'elle serait sans lendemain, donc un investissement incertain.

En 2012, en notre qualité de spécialiste de projet, nous avons été appelé par le Projet Village du Millénaire (PVM) pour une étude qui devait se charger de renseigner sur la description de la situation de départ avant le démarrage des activités dudit projet dans les trois villages pilotes de la Commune de Banikoara que sont: Kandérou, Founougo A et Founougo B. A cette occasion, nous avons découvert le drame qui se joue dans ces trois villages au sujet de la scolarisation des enfants. Or auparavant, bien qu'étant cadre du sous-secteur des enseignements maternel et primaire, nous étions à mille lieux d'imaginer que le problème de la scolarisation des enfants dans ces trois villages de la commune de Banikoara était si accentué.

Affecté par cette situation en 2012, nous avons alors décidé d'axer notre problématique sur la scolarisation des enfants dans la commune de Banikoara dans le cadre exigu de nos travaux de recherche pour l'obtention du diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie de développement.

Notre formation en Master Planification et Gestion de l'Education à l'Institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO à Paris en France en

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2012, a renforcé l'idée de ce qu'il est nécessaire de faire parler les indicateurs d'accès et de scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori en comparaison avec les autres départements du pays. L'objectif était de voir si le problème de scolarisation des enfants constaté à Donwari dans la commune de Kandi chez notre grand-mère, et à Founougo A et Founougo B ainsi que Kandérou était le même dans les autres communes dudit département.

C'est ainsi que nous sommes rendu compte, non seulement de ce que le problème était plus grave dans d'autres communes comme Ségbana et Karimama, mais aussi que le département de l'Alibori était le dernier au niveau de tous les indicateurs de scolarisation.

Partant du postulat qu'une approche comparée permettrait de faire une analyse plus large et fournie, plus approfondie et holistique, il était nécessaire alors pour nous de commencer cette riche, exaltante mais aussi pénible expérience qu'est celle de se lancer dans un processus de thèse de doctorat.

Outre ces raisons subjectives qui ont justifié le choix du présent sujet, il y a également des motivations objectives.

2.3.2.2. Raisons objectives

Une recherche renvoie bien souvent à une démarche méthodologique rigoureuse, cohérente et bien élaborée par le chercheur C'est entre autres pour ces raisons qu'il est important pour lui de faire un effort d'un positionnement méthodologique assorti des exigences scientifiques. Le chercheur se doit de s'appliquer et de se mouler davantage dans les paradigmes découverts par lui-même grâce à la littérature scientifique ou à lui enseignés au cours de ses processus académiques. Ce serait une meilleure façon pour lui d'internaliser ses savoirs théoriques et de les joindre à la pratique. Nous sommes dans un processus de construction du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Partant de ce fait, le doctorant comme tout apprenant est dans une dynamique de façonnement de sa personnalité scientifique, mieux, de sa socialisation continue. Ce travail de recherche va contribuer à élargir nos capacités en matière d'écriture scientifique et d'articulation des paradigmes. Nous pourrions ainsi participer

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

science et, par ricochet, mettre à la disposition des acteurs de l'école béninoise notamment les décideurs, un outil d'aide à la décision en ce qui concerne la scolarisation des enfants en zones difficiles, comme le département de l'Alibori.

2.3.2.3. Justification du choix des espaces de recherche

Parmi les caractéristiques des recherches, il existe un facteur très important, surtout lorsqu'il s'agit des recherches en sociologie ou anthropologie. L'une de ces caractéristiques des recherches est l'espace[7]. Nous avons annoncé un peu plus haut que nous sommes maternellement du département de l'Alibori et où nous y sommes né d'ailleurs. Ce premier élément de réponse a guidé le choix du champ d'investigation qui, pour tout sociologue ou anthropologue averti constitue a priori un laboratoire. En dehors de ce premier facteur, intervient la notion du temps[8]. Un chercheur ne pourrait prétendre se réclamer d'un terrain de recherche s'il n'y a pas passé une durée relativement longue. Nous avons commencé par mener des travaux de recherche dans les villages de l'Alibori depuis 2012, dans le cadre de l'expertise que nous avons apporté au Projet Village du Millénaire et la même année, quand il s'est agi de rédiger notre mémoire pour l'obtention du DEA en sociologie de développement.

Même si la non maîtrise des langues parlées dans le milieu peut paraître comme un handicap, le temps passé dans cet espace géographique a, sans doute, facilité davantage nos connaissances du terrain. Pour ce qui est de la non maîtrise des langues du milieu, nous avons pu bénéficier de l'appui de certains de nos collègues sociologues qui sont du milieu.

Ces différents éléments nous ont convaincu de la faisabilité de la recherche au niveau du département de l'Alibori quand bien même nous nous sommes rendu compte très tôt que notre séjour ainsi que celui des collègues sociologues qui doivent nous appuyer pour la traduction, aura un coût financier énorme.

---

[7]Nous utilisons ce concept pour désigner l'étendue, la distance de notre champ d'étude. Grawitz (2004 : 153) le définit comme « un milieu à trois dimensions où se situent les choses. Notion abstraite de l'univers extérieur où se situe notre perception des objets ».

[8]Cette notion signifie dans le contexte de notre recherche, la durée pendant laquel
le département de l'Alibori avant le démarrage de nos activités de de notre thèse.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.3. Du milieu de la recherche

2.3.3.1. Localisation du département de l'Alibori

Le département de l'Alibori couvre les communes de Malanville, Karimama, Ségbana, Gogounou, Banikoara et Kandi, soit six communes regroupant au total 229 villages. Il s'étend sur une superficie de 26242 Km^2, soit 23% du territoire national. Il est limité à l'Est par la République Fédérale du Nigéria, au Nord par le Burkina-Faso et le Niger, au Sud par le département du Borgou et à l'ouest par le département de l'Atacora. La figure suivante (Figure N°1) renseigne sur la localisation du département de l'Alibori au Bénin.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Figure n° 2: Localisation du département de l'Alibori

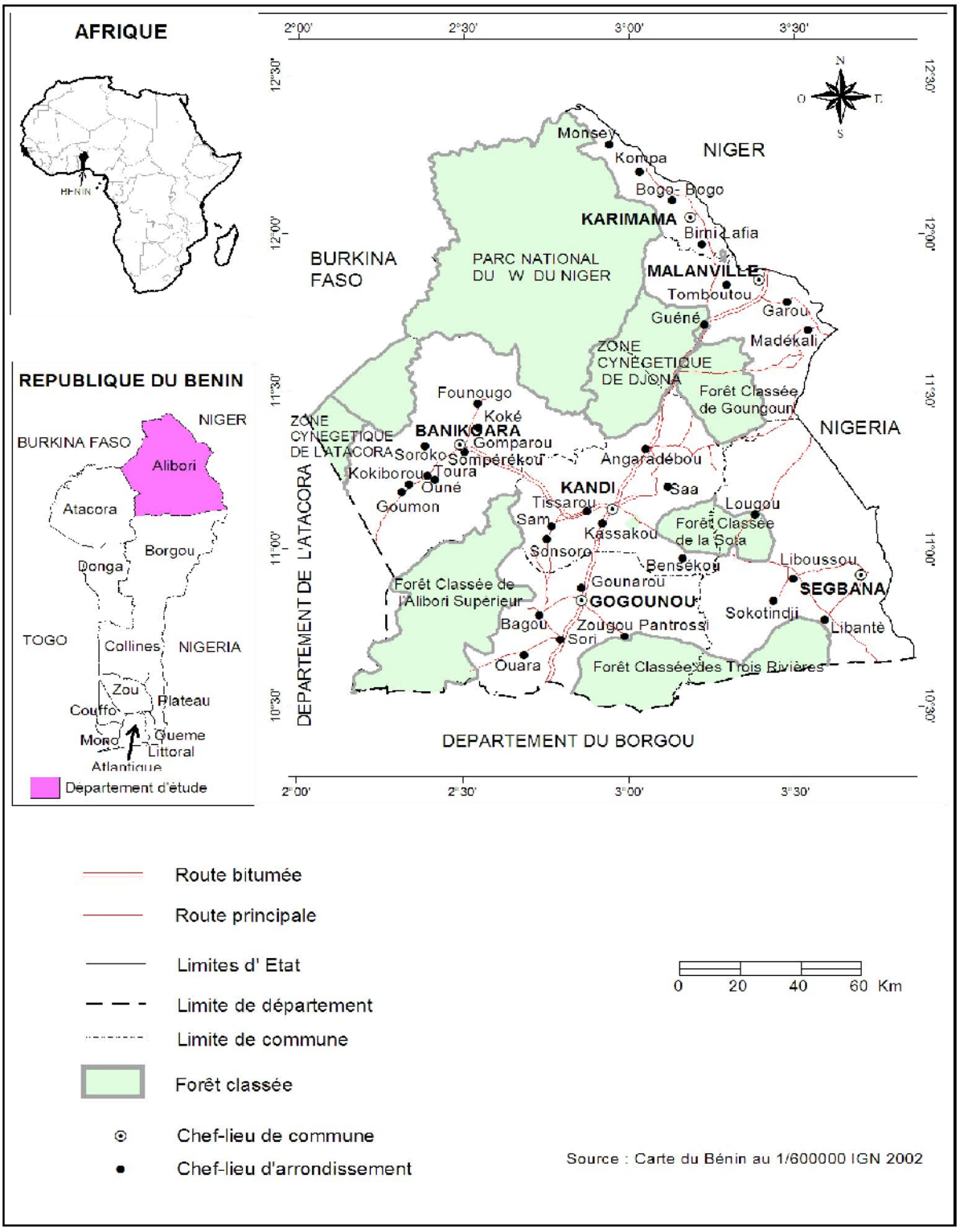

Source : Fond topographique IGN, 2002

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.3.2. Les groupes ethniques

Les groupes ethniques dominants sont les batonu (42,6%), les peulhs (32,1%), les dendis (18,2%) et les Mokolés représentés pour 7,1%. Les populations du département de l'Alibori pratiquent surtout l'Islam (86,3%), le catholicisme (9,7%) et l'animisme (4%).

2.3.3.3. Caractéristiques socio-économiques du département de l'Alibori

2.3.3.3.1. Démographie du département de l'Alibori

L'Alibori occupe 23% de la superficie nationale du pays. Avec une densité de 20 habitants au km^2, le département est essentiellement rural. Trois communes ont plus de 100 000 habitants: Banikoara (152 028 habitants) et Malanville (101 628 habitants).

Au total l'étude couvre six (06) communes au nord du Bénin.

L'évolution de la population a été appréciée par rapport aux trois recensements de 1979, 1992, 2002 et de 2013.

Le tableau suivant fait une synthèse de la population par commune du département de l'Alibori au cours des années 1979, 1992, 2002 et 2013.

Tableau n° 5: Evolution de la population des Communes entre 1979, 1992, 2002 et 2013

	1979	1992	2002	2013
Banikoara	60131	104038	152 028	246 575
Gogounou	27830	50045	80 013	117 523
Kandi	49102	73138	95 206	179 290
Karimama	19834	29071	39 579	66 353
Malanville	36442	67387	101 628	168 641
Segbana	19739	32271	52 639	89 081
Total	213078	355950	521 093	867 463

Source : RGPH, 1979, 1992, 2002 et 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Pour l'ensemble de l'Alibori, la population s'est accrue entre 1979 et 2013. La majorité des communes a connu un accroissement de plus de 50 %.

2.3.3.3.1.1. L'occupation de l'espace

Les principales localités urbaines du département de l'Alibori sont localisées principalement au niveau de chaque chef-lieu de commune. Leur développement est rapide et se caractérise par une concentration humaine assez importante. On remarque également une forte activité économique marquée par une densification relative des infrastructures. Les nombreuses ressources naturelles, les activités et infrastructures politiques économiques leur confèrent un attrait particulier et accélèrent la croissance urbaine (démographique et spatiale).

Le tableau suivant présente le point de la superficie de chaque commune, des arrondissements et des villages que comporte chacune d'elles.

Tableau n° 6: Superficies du département, des communes et des arrondissements de l'Alibori

N°	Département	Communes	Superficie (km²)	Arrondissement	Quartiers et villages
1	***Alibori***	Banikoara	4383	10	64
		Gogounou	4910	06	38
		Kandi	3421	10	48
		Karimama	6102	05	18
		Malanville	3016	05	32
		Ségbana	4471	05	30
Total Alibori			26242	41	230

Source : INSAE : RGPH 3 (2002).

On constate que la commune de Karimama est la plus grande en superficie mais l'une des moins dotées en termes de d'arrondissements et de villages.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.3.3.1.2. Situation socioéconomique de l'Alibori

L'habitat en milieu urbain est fait de matériaux de construction modernes et résistants (ciment, carreaux, marbre, fer à béton, tôle ondulée, tuiles, vitres et lames de naco…). Toutefois, ces matériaux modernes sont peu adaptés aux conditions climatiques locales car il fait généralement très chaud dans ces maisons. Le niveau d'équipement est bien plus élevé que dans les zones rurales (WC, eau potable…) correspondant au niveau de vie des résidents.

Les infrastructures et équipements souffrent du manque de contrôle des normes et standards des rejets industriels, de gestion défaillante etc.

La couverture sanitaire des localités rurales contrairement aux localités urbaines en termes de présence d'infrastructures sanitaire dans le département de l'Alibori est mal assurée. En effet, on dénombre 26 dispensaires, 23 maternités pour 229 villages. Le département dispose aussi de 5 centres de santé Communale et 22 centres de santé d'arrondissement.

L'accès à l'eau potable constitue un véritable problème dans ce département. C'est à peine que chaque arrondissement du département dispose d'adduction d'eau et forages publics.

Dans le département de l'Alibori, la commune de Malanville joue un rôle très important dans le développement économique dudit département. En effet, l'agriculture est la principale source de revenue de la commune. Elle est caractérisée par de petites exploitations à ressources limitées. Même si la maîtrise des techniques culturales reste approximative au niveau des producteurs, il est à noter un profond changement de comportement des paysans. Les principales cultures pratiquées sont les cultures vivrières (Sorgho, petit mil, riz, maïs, niébé), les cultures maraîchères (oignon, tomate, pomme de terre, piment, gombo) et les cultures de rente (coton, arachide, oignon). L'agriculture est de type extensif. Il faut signaler que les cultures vivrières produites à Malanville desservent non seulement le département mais également les autres départements du pays et même les pays voisins surtout à travers la production de tomate, d'oignon et particulièrement de pomme de terre.

L'activité agricole dans la ville est limitée au périmètre rizicole qui ceinture la ville en particulier vers le nord sur la rive droite du Niger. La

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

516ha dont 180ha aménagés sur lesquels sont installés 370 coopérateurs. Un projet d'aménagement de 210ha par les chinois devrait permettre de répondre aux 700 nouvelles demandes de coopérateurs non satisfaits. Un maraîchage caractérisé par une diversité de légumes se développe de plus en plus au dépend de la culture du riz qui se trouve ainsi abandonnée. Les dernières statistiques indiquent que ce secteur occupe à titre saisonnier, 27,3% de la population active de la ville.

2.3.3.3.1.3. Les modes de vie

Les populations du département de l'Alibori tirent les moyens de subsistance de différentes activités économiques à savoir :

- L'agriculture qui se résume est essentiellement avec une large part aux cultures vivrières (Sorgho, mil, maïs, fonio, riz, manioc, igname etc.) ; les cultures sont associées à d'autres telles que les oléagineux (arachides), les légumineux et potagers (oignons). L'agriculture industrielle porte essentiellement sur le coton, l'arachide auxquels sont directement liés certains établissements industriels (usine d'égrenage de coton), et aux maraîchages ;
- L'activité industrielle du département de l'Alibori est à l'image de ceux du reste du pays. Il est assez léger et est constitué de 4 usines d'égrenage de coton. Installées dans les communes, Kandi, et de Banikoara ces usines ont une capacité totale d'égrenage de 150.000 tonnes de coton graine. A cette ossature industrielle s'ajoutent :
    - *Des scieries de bois installées dans la plupart des chefs-lieux de communes.*
    - *Des multitudes unités familiales qui utilisent des techniques traditionnelles pour la fabrication de produits tels que le savon, le beurre de karité, l'huile d'arachide, des boissons alcoolisées locales, le gari, etc.*
- L'exploitation piscicole des retenues d'eau;
- La pisciculture extensive dans des trous à poissons;
- L'exploitation forestière.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.3.3.1.4. Les modes de vie

Bien que réunissant majoritairement des contraintes foncières relatives à l'agriculture, cette activité se pratique en association avec d'autres activités dans le milieu. L'agriculture à travers la culture du coton et l'élevage constituent les principales activités économiques pratiquées sur le plateau. La production agricole qui mobilise la plus grande partie de la population active est essentiellement dominée par la culture du coton et les cultures vivrières.

Selon POFAGI et TONOUHEWA (2001) au cours des cinq (05) dernières années, les rendements moyens des deux principaux tubercules, l'igname et le manioc ont respectivement chuté de 1,5 % et 16 % tandis que les superficies emblavées ont augmenté de 35 % et 78 %. Les autres cultures vivrières ont enregistré une légère amélioration des rendements et une augmentation moyenne des superficies emblavées de l'ordre de 6 % en dehors du maïs (88,34% d'augmentation de superficie).

Les Photos 1 et 2 montrent les pratiques qui se font dans les communes de Kandi et de Banikoara.

Photo n° 1: Culture de Coton à Kandi



Photo n° 2: Elevage à Banikoara



Source : Enquête cadre PADEB, 1999

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

L'élevage est après l'agriculture la plus importante activité de la zone Nord du Bénin et couvre environ 6% des besoins annuels de la population en protéines animales. Le département de l'Alibori tout comme celui du Borgou est considérée comme la zone d'élevage par excellence. En effet, les communes de Banikoara et de Kandi constituent de grands centres d'élevage de bovins, caprins et d'ovins. Les communes de Banikoara et de Kandi abritent à elles seules environ 20 % du cheptel bovin du Bénin tandis que les deux départements (Alibori et Borgou) concentrent 69 % du cheptel de bovin du pays.

La principale source d'alimentation du cheptel est constituée à 80% des pâturages naturels. La productivité de ces pâturages est variable en fonction du régime pluviométrique caractéristique de la région. La végétation de la zone est caractérisée par une succession de savanes boisées et arborées. Par endroits (tout au long des cours d'eau) on rencontre des forêts galeries.

D'autres sources d'alimentation très exploitées dans les zones agro-pastorales du département de l'Alibori sont les résidus des récoltes. On peut les ranger dans trois catégories que sont les légumineuses (fanes d'arachide et de niébé), les pailles de céréales (spathes, feuilles et tiges) et les feuilles de cotonniers.

Les sous-produits agro-industriels (graines de coton, tourteaux d'oléagineux, les drêches de brasserie etc.), sont aussi une importante source d'alimentation.

Les activités agricoles engendrent aussi d'autres types de pâturages anthropogènes que constituent les jachères. Tous ces types de pâturage produisent suffisamment de biomasse pendant l'hivernage au point où l'on note une sous-exploitation du disponible fourrager. Toutefois, un déficit fourrager se produit chaque année pendant la saison sèche où les feux de végétation brûlent toutes les pailles de graminées et où la plupart des cours d'eau naturels sont à sec. Pendant cette saison sèche, l'effectif (taux de charge) dépasse réellement la capacité de charge saisonnière des zones soudaniennes. La transhumance s'impose dès lors comme une réaction nécessaire pour faire survivre le gros des troupeaux mais aussi comme la technique la plus efficace d'exploitation des ressources naturelles dans ce système extensif. Il existe deux formes de gestion traditionnelle des pâturages dans le département de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 7: Les tendances des fonctions économiques de production, avec les indicateurs

Fonctions économiques de production	Indicateurs / sources d'information	Tendance
Production cultures de rente : arachide Riz (production totale / rendements)	Enquêtes et statistiques	↑
Production cultures maraîchères	Statistiques Nombre de villages producteurs de plus en plus croissant, mais production pomme de terre↓	←→
Production cotonnière (production totale / rendements)	Revenu par exploitant diminue (statistiques CeRPA-Borgou-Alibori)	←→
Production petits ruminants	Nombre de petits ruminants augmente, amélioration de la couverture sanitaire	↑
Production bois de chauffe	Distances parcourues par les femmes de plus en plus longues ; inversion des rôles dans certaines localités : ce sont les hommes qui vont à la recherche du bois à l'aide de moyens de déplacement ; utilisation de sciure de bois ou de la bouse de vache ; utilisation d'espèces d'arbres interdites (selon les tabous)	↓↓
Production bois de service	Enquêtes / Statistiques. Augmentation des superficies des plantations à vocation bois de service	↑
Production bois d'œuvre	Le niveau d'exploitation augmente, mais les espèces préférées deviennent plus rares	↓
Production poissons et produits de pêche	Enquêtes, les pêcheurs se reconvertissent de plus en plus et deviennent agriculteurs	↓
Produits de l'élevage bovin et sous produits	Nombre de bovins augmente, mais productivité par animal diminue (p.ex. le lait) Enquête ASE	↑↑
Produits de l'élevage de petits ruminants	Nombre de petits ruminants augmente Enquête et statistique,	↑
Produits de la forêt : fruits et cueillette et produits de chasse	Enquêtes, les produits deviennent plus rares	↓↓
Matériaux locaux de construction : sables, Graviers, gravions, granites	La demande augmente, mais les gisements sont plus rares, les besoins croissent plus vite	↓

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Fonctions économiques de production	Indicateurs / sources d'information	Tendance
Emploi agricole	Statistiques	↓
Emploi non agricole	Développement de l'informel et du trafic clandestin	↑↑
Artisanat	Rareté des artisans locaux de fabrication d'objet	←→
Industrie	Absences d'implantation des nouvelles industries de transformation	←→
Demandes en énergie	Pression sur les ressources forestières ligneuses énorme	↑↑
Accès à l'électricité	Grand nombre de demandes insatisfaites dans les statistiques de SBEE	←→
Accès à l'eau potable	Taux de réussite des forages faibles	↓
Accès aux infrastructures de santé et d'éducation de base	Construction de bâtiment d'Hôpital de zone, d'école et équipement hydraulique.	↓

Source : Enquête cadre PADEB, 1999

Légende: ↑↑ = accroissement important pendant les années récentes; ↑ = accroissement; ↓ = diminution; ↓↓ = diminution importante; ←→ = pas de changements pendant les années récentes.

Les indications entre parenthèses sont les exceptions locales ou particulières

2.3.4. Brève présentation du système éducatif du Bénin

Dans cette rubrique, nous avons abordé l'ossature du système éducatif béninois.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.4.1. La structure globale du système éducatif, les réformes récentes et les statistiques disponibles

2.3.4.1.1. L'organisation du système éducatif.

Depuis 1975, l'administration du système éducatif béninois a connu plusieurs mutations dans sa dénomination, ses missions, ses attributions et ses structures. Elle est aujourd'hui assurée par quatre ministères :

(i) le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) ;

(ii) le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESFTPRIJ) ;

(iii) le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ; et,

(iv) le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT).

Le système éducatif béninois est organisé en quatre cycles principaux : l'enseignement maternel, primaire, secondaire (général et technique) et supérieur. La formation professionnelle par apprentissage, l'alphabétisation, l'éducation spécialisée et la formation des enseignants répondent, pour leur part, aux besoins spécifiques de certains groupes de la population béninoise.

L'organigramme décrit l'ensemble de ces formations et leur articulation.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Figure n° 2: Organigramme du système éducatif béninois

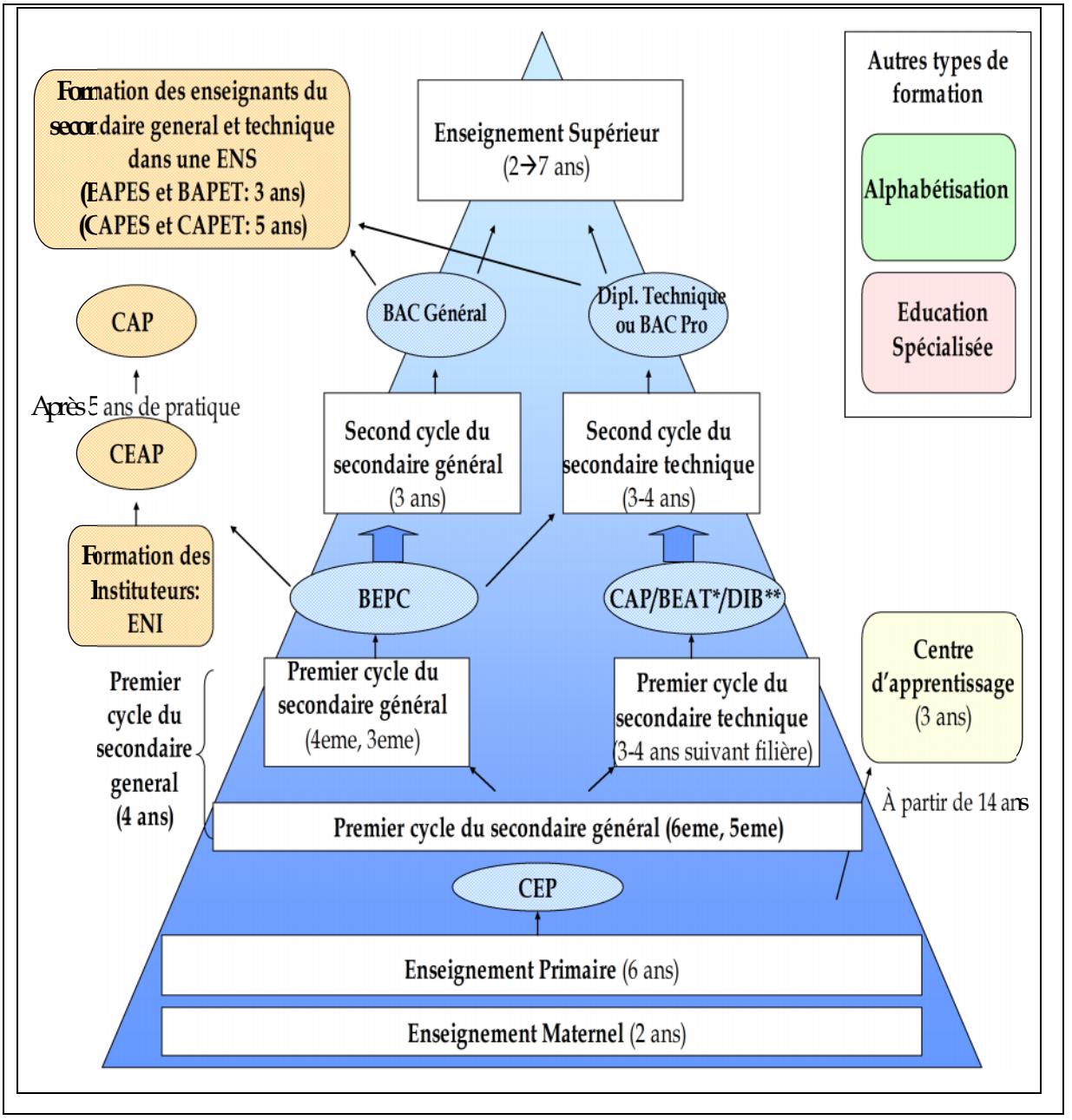

Source : Extrait du RESEN 2008.

* Brevet d'Etudes d'Agriculture Tropicale (Collège d'Enseignement Technique Agricole-CETA);

** Diplôme d'Infirmier Breveté (Ecole Nationale d'Infirmiers et Infirmières Adjoints du Benin-ENIIAB).

L'enseignement préscolaire a une durée de deux ans. Il est dispensé dans des écoles maternelles et accueille des enfants âgés entre 3 et 5 ans.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

L'enseignement primaire est composé de six classes allant du CI au CM2, dont la fin est sanctionnée par l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires (CEP). Les élèves de l'enseignement primaire sont théoriquement âgés de 6 à 11 ans.

L'enseignement secondaire général comprend deux cycles. Le premier, d'une durée de quatre ans (classes de 6ème à 3ème), est ouvert aux élèves ayant le CEP et théoriquement âgés de 12 à 15 ans. Il est sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Le second cycle a une durée de trois années (classes de 2nde à la terminale) et est fréquenté par des élèves âgés en théorie de 16 à 18 ans. Le Baccalauréat est le diplôme de fin d'études du second cycle du secondaire général.

L'enseignement technique se déroule également en deux cycles. Le premier a une durée de trois à quatre ans et est ouvert aux élèves ayant étudié jusqu'en 5ème de l'enseignement général. Le second dure également de trois à quatre ans suivant les filières. A la fin du premier cycle du secondaire technique, les élèves ayant réussi les examens reçoivent l'un des diplômes techniques de fin de cycle (Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), Brevet d'Etudes d'Agriculture Tropicale ou Diplôme d'Infirmier Breveté). Les élèves du second cycle obtiennent un Diplôme de Technicien ou un Baccalauréat Technique en fin d'études.

La durée des études poursuivies à l'enseignement supérieur varie de 2 à 7 ans, voire 11 ans pour les spécialités de médecine ou autres post-doctorat. L'enseignement supérieur comprend des formations générales et des formations professionnelles. Il existe deux universités publiques au Bénin depuis 2001 : l'Université d'Abomey Calavy (U.A.C.) et l'Université de Parakou (U.P.) qui ont succédé à l'Université duDahomey créée en 1970. Sept universités privées[9] et de nombreux établissements privés d'enseignement supérieur opèrent également dans le sous-secteur.

La formation professionnelle par apprentissage comprend la formation de type dual, au cours de laquelle l'apprenti travaille dans un atelier ou une entreprise avec un patron et reçoit parallèlement une formation dans un établissement public (Centre de formation professionnelle ou lycées et collèges d'enseignement technique) et celle des Centres de Métiers qui forment les jeunes déscolarisés ou non scolarisés aux

[9]La liste de ces universités privées et établissements privés d'enseignement consulté dans l'annuaire statistique du MESRS 2008-2009.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

métiers d'artisan. Ces deux types d'apprentissage durent trois ans et sont destinés aux jeunes âgés d'au moins 14 ans sachant lire et écrire. A l'issue de l'apprentissage, l'apprenti reçoit, dans le premier cas, un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et dans le second, un Certificat de Qualification aux Métiers (CQM).

Des centres d'alphabétisation sont disponibles au Bénin pour permettre aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés ainsi qu'aux adultes analphabètes d'acquérir les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il existe au total 2217 centres publics d'alphabétisation répartis sur les 77 communes du territoire national. Des centres privés, notamment les ONG complètent l'offre publique. Les animateurs des centres publics sont des volontaires qui exercent en général depuis de nombreuses années, mais ils reçoivent une gratification d'environ 11 500 FCFA pour toute la campagne. Ils sont recrutés sur compétences, c'est-à-dire la connaissance de l'écriture, de la lecture et du calcul dans les langues nationales dans lesquelles se déroulent les activités d'alphabétisation. Aucun test ni diplôme n'est a priori obligatoire, mais ils reçoivent une formation de moins d'un mois. Chaque programme a pour fondement les activités socio-économiques, culturelles et politiques. Ainsi, les thèmes sélectionnés relèvent des domaines de l'agriculture, de la santé, de la culture, de l'hygiène, de l'éducation, du civisme, et de l'environnement. Ces cours se déroulent sur une période de six mois en moyenne.

La formation des enseignants se déroule dans des institutions spécialisées. Le système actuel de formation initiale des enseignants s'organise autour de 10 établissements publics de formation : l'ENI[10] d'Allada pour les enseignants de la maternelle ; les ENI de Porto-Novo, d'Abomey, de Djougou, de Dogbo et de Kandi pour les enseignants du primaire, les ENS[11] de Porto-Novo et de Natitingou pour les enseignants du secondaire général, l'ENSET[12] de Lokossa pour les enseignants de l'enseignement technique, et l'INJEPS [13] de Porto-Novo pour les professeurs d'éducation physique et sportive. L'entrée à la formation des enseignants de la maternelle et du primaire se fait sur concours et dure deux ans. Elle est sanctionnée

[10]Ecole Normale d'Instituteurs
[11] Ecole Normale Supérieure
[12]Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique
[13]Institut National de la Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

par le CEAP pour les titulaires du BEPC ou le CAP pour les titulaires du BAC. De même, l'entrée à la formation des enseignants du secondaire général et du secondaire technique est conditionnée par des critères académiques (le BAC au minimum) et par la réussite à un concours d'entrée organisée par la DEC. La durée de la formation est de 3 ans pour obtenir le BAPES, le BAPET ou le BAP-EPS, et de 5 ans pour obtenir le CAPES, le CAPET ou le CAP-EPS.

2.3.4.1.2. Les réformes récentes introduites dans le système éducatif

Trois grandes réformes pouvant affectées les effectifs scolarisés et sa structuration ont été introduites dans le système éducatif autour des années 2007 ou proches. Elles concernent principalement la gratuité des frais scolaires, le reversement des enseignants communautaires ou contractuels locaux en agents contractuels de l'Etat, et dans une moindre mesure, le relèvement de l'indice de traitement des enseignants.

En ce qui concerne la gratuité, le contenu de la décision au sens du gouvernement est la prise en charge par l'Etat des frais de scolarités supportés par les parents. La décision ne prend donc pas en compte l'entièreté des charges liées à la scolarisation des enfants. Elle concerne les enfants scolarisés dans les enseignements maternel et primaire, les filles des classes de 6ème et de 5ème de l'enseignement secondaire général, et les étudiants non boursiers de l'enseignement supérieur. La mise en œuvre de la décision ne repose sur aucun acte administratif ou législatif. En effet, il n'existe ni décret pris par le gouvernement, encore moins une loi qui confère un caractère légal à cette décision. Dans les faits, il faut se référer aux relevés du Conseil des Ministres du 14 octobre 2006 qui l'a décrété pour lui trouver un caractère légal. Pour accompagner cette mesure, diverses autres décisions dont la construction de salles de classes supplémentaires accompagnée de leur équipement en mobiliers, le recrutement concomitant et la formation des enseignants, ainsi que la mise à disposition de crédits de fonctionnement requis, ont été prises lors du Conseil des Ministres du 29 janvier 2007.

La décision de reversement des enseignants communautaires et agents sous contrat local (ESCL) dispose en revanche d'un acte à caract

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Décret n° 2007-592 du 31 Décembre 2007. Ainsi, depuis Janvier 2008, il a été noté un reversement progressif des maîtres communautaires et des ESCL en agents contractuel de l'Etat. Ils seraient en 2008 environ 9 900 au niveau de l'enseignement primaire[14] et environ 8 601 dans le secondaire général, technique et professionnel[15] à être concernés par la décision. Dans les faits, ces enseignants ne sont pas tous éligibles au reversement, eu égard aux critères académiques et professionnels requis pour avoir le statut d'agents contractuel de l'Etat. Ainsi, si la décision de reversement est apparue salutaire à certains égards du fait de la pénurie d'enseignants, elle n'a cependant pas pris en compte dès le départ la question de la requalification professionnelle des concernés. Notons toutefois qu'à la suite de cette décision, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre ou sont en cours de montage pour la requalification de ces enseignants.

En ce qui concerne enfin le relèvement de l'indice de traitement des enseignants, la décision relève du Décret n° 2010-101 du 26 Mars 2010. Il institue au profit des personnels enseignants de la maternelle, du primaire, du secondaire général, technique et professionnel, un coefficient de revalorisation du traitement indiciaire de 1,25 ; et qui prend effet à compter du 1er janvier 2011. La décision pour les enseignants du supérieur remonte en revanche depuis octobre 2010. C'est un décret qui revalorise le traitement indiciaire d'un coefficient multiplicatif de 3 pour les professeurs titulaires, de 2,8 pour les maîtres de conférences, de 2,5 pour les maîtres assistants et les enseignants du corps autonome des professeurs, de 2 pour les enseignants du corps autonome des professeurs assistants et de 1,5 pour les assistants.

Ces réformes ont sans doute eu des conséquences sur l'accès, la qualité et des conditions d'enseignements, mais également sur l'effort budgétaire global de l'Etat pour l'éducation (cf. rapport de l'Observatoire du Changement Social sur l'impact de la gratuité ; rapport TTISSA pour l'implication du reversement des enseignants communautaires ou ESCL sur la qualité et sur la soutenabilité budgétaire, mais aussi pour l'implication de la revalorisation indiciaire sur le budget de l'Etat). Elles

[14] Cela représente près du tiers des enseignants du primaire de l'époque (cf. Rapport TTISSA Bénin).

[15] Cela peut être estimé à près de la moitié des enseignants du secondaire en équivalent ple[illegible] (cf. Rapport TTISSA Bénin, mais aussi : Luce Dossat et Youmna SFEIR, 2009, *Dispositif de qualification des e[illegible] reversés dans la Fonction publique au Bénin,* Rapport de mission du 27 mai au 2 juin 2010 à

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

pourraient donc être utiles à la compréhension des tendances observées dans les effectifs scolarisés.

Pour mieux cerner tous les contours de notre problématique, nous avons décrit une démarche méthodologique.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Chapitre 3: DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Tout fait social est construit et la méthodologie participe à cette construction. Le choix des méthodes de recherche ne constitue pas un simple problème technique mais renvoie à des enjeux théoriques et épistémologiques. Pour BACHELARD, cité par DURAND, et WEIL, (1999 : 379) : *« la science a affaire à des objets construits, contre le sens commun, les apparences ».* Ainsi, toute investigation exige de la part du chercheur une démarche scientifique et rigoureuse afin de recueillir les données fiables et utiles qu'il mettra à usage dans son travail.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons utilisé l'approche statistique et l'approche qualitative.

3.1. Analyse statistique

L'analyse statistique consiste à faire appel à des données chiffrées. Plusieurs méthodes sont utilisées dans cette approche : les sondages, les études statistiques, l'analyse de contenu.

DURKHEIM, (1895) accorde à la statistique une place décisive, puisqu'elle est pour lui le moyen d'isoler les faits sociaux, de dégager des formes particulières qu'ils prennent et des répercussions individuelles qu'ils entraînent.

Le calcul du taux de nuptialité ou de suicide va au-delà d'une simple division

> *« car comme chacun de ces chiffres comprend tous les cas particuliers indistinctement, les circonstances individuelles qu'ils peuvent avoir quelque part dans la production du phénomène s'y neutralisent mutuellement, et par suite, ne contribuent pas à le déterminer. Ce qui est ainsi exprimé, c'est un certain état de l'âme collective »*

Les écrits se référant à ce modèle sont nombreux, notamment les articles de LAZARSFELD, (1970).L'histoire de la quantification : sources, tendances grands problèmes ou encore les travaux de BOUDON (1970), sur l'analyse mathématique des faits sociaux.

Ce dernier esquisse les quatre moments d'une démarche quantitative : formulation des hypothèses, construction du plan d'observation, construction des variables et analyse des relations entre les variables (BOUDON, 1983).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

La nécessité de ce type de recherche se justifie en raison de la complexité du sujet que nous traitons et des informations précises à recueillir. Dans cette recherche, elle a par exemple permis de faire une analyse croisée entre les indicateurs de l'éducation et les données qualitatives recueillies sur le terrain.

Ainsi, dans le souci de vérifier et d'évaluer certains facteurs et leur influence respective sur la faible scolarisation des enfants, nous avons fait un travail préliminaire de collecte, de distinction et de regroupement des informations.

Ce préalable a aidé à la construction des x statistiques pour la confection des graphiques devant permettre de comprendre le phénomène dans le département de l'Alibori en comparaison avec le niveau national. Mais l'analyse d'un fait social ne se limite pas à sa quantification d'où l'apport de l'analyse qualitative.

3.2. Analyse qualitative

L'analyse qualitative occupe une place de choix dans l'évolution des sciences sociales. L'option d'une démarche qualitative dans l'appréhension d'une réalité implique avant tout le recours à une méthode de recueil d'informations aussi ouvertes que possibles. L'analyse des données qualitatives apporte également sa contribution aux *« phases exploratoires de la recherche »*(DURAND ,1999). Elle représente souvent le seul moyen de *« vérifier certaines théories »*(LAZARFELD, 1970).

C'est pourquoi MERTON (1983) montre l'importance des paradigmes de l'analyse qualitative en sociologie, en leur attribuant au moins quatre fonctions : une fonction rédactionnelle, une fonction explicative afin d'éviter d'admettre, par advertance des concepts ou postulats cachés, une fonction d'enrichissement en interprétations, une fonction de codification des méthodes ou de standardisation. Etant entendu qu'un certain nombre de réalités faisant partie de nos préoccupations sont inaccessibles à partir de l'approche quantitative, il a été question pour nous, à partir des entretiens, des interviews, de l'observation directe, de regrouper certaines informations sur le phénomène.

Outre ces deux approches méthodologiques, nous avons défini le champ de la recherche.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

3.3. Champ de la recherche

La recherche se doit de limiter clairement et avec exactitude le champ d'étude. Le phénomène de la faible scolarisation se présente de façon plus poussée dans le département de l'Alibori en comparaison avec les autres départements du pays.

Ce département comporte six communes à savoir : les communes de Kandi, de Banikoara, de Karimama, de Malanville, de Ségbana, et de Gogounou.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons retenu 34 arrondissements sur les 45 que compte le département de l'Alibori pour réaliser nos entretiens individuels, l'objectif étant d'avoir des réponses diversifiées pendant notre recherche.

Il a été fait usage de l'échantillonnage à deux degrés. Le premier niveau concerne les communes et le second les arrondissements. A l'intérieur de chaque arrondissement retenu, nous avons travaillé sur deux villages à savoir un village avec une meilleure situation et un autre dont la situation est moins reluisante que celle de tous les autres dans l'arrondissement.

Le tableau ci-après présente les arrondissements qui constituent les communes du département de l'Alibori et ceux qui ont fait l'objet d'enquêtes.

Tableau n° 8: Arrondissements enquêtés

N°	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI	ARRONDISSEMENTS ENQUETES
1	**Karimama**	Birni-Lafia centre	
		Toundikoaria	
		Bongo Bongo	Bongo Bongo
		Gourou Béri	
		Mamassi Peulh	
		Kompa	Kompa
		Monsey	Monsey
2	**Gogounou**	Gogounou	

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

N°	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI	ARRONDISSEMENTS ENQUETES
		Bagou	Bagou
		Sori	
		Gounarou	
		Wara	Wara
		Zougou-Pantrossi	Zougou-Pantrossi
3	**Ségbana**	Libantè	Libantè
		Liboussou	Liboussou
		Lougou	
		Ségbana	
		Sokotindji	Sokotindji
4	**Banikoara**	Banikoara	Banikoara
		Fonougo	Fonougo
		Kokey	Kokey
		Sompérékou	Sompérékou
		Gomparou	Gomparou
		Soroko	Soroko
		Toura	Toura
		Ounet	Ounet
		Kokiborou	Kokiborou
		Goumori	Goumori
5	**Kandi**	Angaradébou	Angaradébou
		Bensékou	Bensékou
		Donwari	Donwari
		Kandi 1	Kandi 1
		Kandi 2	Kandi 2
		Kandi 3	Kandi 3
		Kassakou	Kassakou
		Saah	Saah
		Sam	Sam
		Sonsoro	Sonsoro

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

N°	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI	ARRONDISSEMENTS ENQUETES
6	**Malanville**	Garou	Garou
		Guéné	Guéné
		Madécali	Madécali
		Toumboutou	Toumboutou

Source: Données de terrain, 2014

3.4. La pré-enquête

Selon BOUDON (1969), cette étape de la recherche permet au chercheur de se départir des idées préconçues. Ainsi, l'identification des aspects constitutifs de la problématique de notre recherche s'est effectuée à partir de la pré-enquête articulée autour de deux démarches exploratoires. La période exploratoire dans le cadre de cette recherche cour du 5 au 28 mars 2015.

En effet, nos multiples séjours dans plusieurs communes du département de l'Alibori, nous ont permis de prendre connaissance de certaines réalités de ce département.

Nous avons pu visiter les six (06) communes du département de l'Alibori. Cette phase a été aussi marquée par la collecte de certains éléments très utiles à la construction de notre modèle d'analyse des données à recueillir.

La deuxième démarche nous a permis, au-delà des données acquises, d'obtenir certaines informations qualitatives à partir desquelles nous avions réajusté nos outils de collecte.

De nouvelles pistes ont été découvertes et prises en compte dans l'organisation théorique de l'enquête. Nous avons pris la mesure des contours, du défi et des enjeux de l'étude. En somme, nous avons pu nous rendre à l'évidence de l'ampleur des exigences théoriques et méthodologiques de la recherche et des attentes auxquelles notre recherche doit pouvoir répondre.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Sur cette base, les guides d'entretiens individuels pour les acteurs de l'administration scolaire locale, des organisations de la société civile, des enfants, des enseignants et enseignantes ont été conçus.

3.5. Population-cible

La présente recherche concerne toute la population du département de l'Alibori.

Partant de ce fait, nous avons déterminé cinq groupes cibles, à savoir les enfants non scolarisés et/ou déscolarisés, les responsables d'associations des parents d'élèves, les chefs de circonscriptions scolaires, les responsables des Organisations de la Société Civile et Organisations Non Gouvernementales intervenant dans l'éducation, les chefs coutumiers et les responsables religieux. Les différents groupes ont été ciblés compte tenu du rôle que chacun d'eux joue dans la scolarisation des enfants et aussi pour appréhender leurs perceptions de l'école et les éventuelles raisons de la faible scolarisation des enfants.

3.5.1 Les directeurs et directrices des écoles primaires publiques et privées et les enseignants et enseignantes

Ce sont les personnes qui sont en contact direct avec les élèves et les parents d'élèves. Ils/elles en savent beaucoup sur les communautés mais sont très réservé(e) s parce qu'ils/elles ne sont pas toujours de la localité, d'où la nécessité de réaliser avec eux des entretiens individuels avec l'assurance que leurs identités ne seront pas dévoilées. Avec eux, nous avons discuté de leurs motivations pour la fonction enseignante, de la perception locale sur l'éducation et la formation, des formes d'éducation les plus valorisées dans la localité, des pratiques initiatiques et leur influence sur le système éducatif, du financement de l'école, des réformes introduites dans le système éducatif, des rapports enseignants (es) avec les élèves, des exemples de réussite dans la localité, des principaux obstacles à la scolarisation des enfants et de la participation communautaire dans le domaine scolaire et ses influences sur le rendement scolaire.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

3.5.2 Les parents d'élèves

Nous avons réalisé des entretiens avec certains membres des associations des écoles retenues pour être visitées dans le cadre de cette recherche compte tenu du fait que les parents d'élèves et les associations de parents d'élèves (APE) figurent à titre de partenaires de l'État dans la législation et la réglementation de l'éducation nationale au Bénin.

Avec cette association, nous avons eu des entretiens en rapport avec le rôle de l'APE dans la promotion de la scolarisation des enfants, dans le règlement des conflits qui peuvent survenir au sein de l'école, du rôle des parents dans l'accompagnement scolaire des enfants, des subventions allouées aux écoles primaires publiques, de la participation communautaire dans le développement de l'école, de la trajectoire des enfants déscolarisés et des raisons de la non scolarisation et de la déscolarisation.

3.5.3 Les enfants non scolarisés et déscolarisés

Avec cette catégorie d'acteurs, nous avons surtout eu des entretiens qui ont rapport à la perception qu'ils ont de l'école formelle, des autres d'écoles les plus valorisées dans la localité, des raisons qui ont justifié leur déscolarisation et/ou leurs non scolarisation, de ce qu'ils sont devenus et des autres facteurs dont ils ont connaissance qui justifient la déscolarisation et la non scolarisation des enfants dans la localité.

3.5.4 Les responsables des Organisations Non Gouvernementales (ONG) exerçant dans le domaine de l'éducation au niveau des communes du département de l'Alibori

Il existe dans certaines localités du département de l'Alibori des ONG qui interviennent dans la promotion de la scolarisation des enfants. Avec ces dernières, nous avons cherché à connaître leur champ d'intervention sur le terrain, la synergie d'actions qu'il y a entre les ONG en charge des questions d'éducation, des facteurs

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

de non scolarisation et/ou de déscolarisation, des mesures opérantes et inopérantes prises par elles.

3.5.5 Les chefs coutumiers- imams- chefs de villages

Compte tenu du fait qu'il a été dénombré quelques écoles coraniques au niveau des zones frontalières avec les pays limitrophes au Bénin dans le département de l'Alibori et du fait de l'existence de certaines pratiques coutumières dans certaines localités, nous avons eu des entretiens avec ces acteurs très importants que sont les chefs coutumiers, les imams et les chefs de villages.

Avec ces acteurs, il a été question de connaître leur perception de l'école, d'échanger avec eux sur les pratiques initiatiques dans les localités, des figures de réussite sociale, du comportement des différents groupes socioculturels par rapport à la scolarité et des questions des us et coutumes.

3.6. Echantillonnage

Nous avons utilisé la méthode de choix raisonné dans le cadre de la présente recherche, l'objectif étant de choisir des personnes pour leur diversité, de façon à prendre en compte les situations sociales les plus différentes possibles au sein de la population étudiée.

Dans la population cible prédéfinie, les recherches ont été faites auprès des enfants non scolarisés et/ou déscolarisés, les responsables d'associations des parents d'élèves, les chefs de circonscriptions scolaires, les responsables des Organisations de la Société Civile et Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans l'éducation, les chefs coutumiers et les responsables religieux en vue d'obtenir des informations utiles pour une analyse approfondie de tous les éléments soulevés par la question de recherche.

Lorsqu'il s'agit des enquêtes qualitatives, les critères de scientificité sont bien distincts de ceux des enquêtes quantitatives : on ne calcule pas la taille de l'échantillon dans les recherches qualitatives à l'avance. L'avantage de l'approche qualitative réside dans le fait qu'on n'a pas besoin d'un échantillon statistiquement

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

représentatif mais plutôt d'un échantillon exemplaire. D'ailleurs Beaud (1996 : 233-234) déclare à ce sujet qu'

> *« Il faut assumer le caractère "non représentatif" de l'entretien. Il ne s'agit pas de "devoir faire du chiffre" […]. Restreindre le travail intensif sur un nombre somme toute limité d'entretiens, c'est d'une certaine manière faire confiance aux possibilités de cet instrument d'enquête, notamment celle de faire apparaître la cohérence d'attitudes et de conduites sociales, en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective […]. Un travail par entretiens permet de se libérer du joug de la statistique, ou plus précisément de l'espèce de surmoi quantitatif qui incite le chercheur à multiplier le nombre de ses entretiens […] la première illusion dont un chercheur [...] doit se débarrasser est celle du nombre d'entretiens ».*

Au total, il était prévu que les enquêtes soient ciblées en direction de 515 personnes. A l'arrivée, nous avons pu réaliser les entretiens avec 403 personnes.

Le tableau ci-après présente nos ambitions d'enquête au départ et l'effectif auquel nous sommes parvenu à l'arrivée. L'écart entre la prévision et l'effectif réellement enquêté est dû surtout à l'indisponibilité de certaines personnes.

Le tableau suivant présente le statut, l'effectif prévu et l'effectif enquêté dans le département de l'Alibori.

Tableau n° 9: **Présentation du statut, de l'effectif prévu et de l'effectif enquêté**

N°	Statut	Effectif prévu pour être enquêté	Effectif enquêté
1	Membre ONG intervenant dans l'éducation	13	8
2	Enfants déscolarisés ou non scolarisés	200	123
3	CCS	6	3
4	Chef traditionnel	10	7
5	Personnel administratif	6	2
6	Responsable religieux	20	31
7	Elus locaux	10	14
8	Directeurs d'écoles	40	33
9	Enfants scolarisés	45	50

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

N°	Statut	Effectif prévu pour être enquêté	Effectif enquêté
10	Enseignants	50	56
11	Parents d'élèves	100	75
12	Personnes ressources	15	1
TOTAL		**515**	**403**

Source: Données de terrain, 2015

Par ailleurs, nous avons réalisé également un secteur qui renseigne sur la proportion des personnes enquêtées par commune du département de l'Alibori. Cette proportion de répondants par commune du département de l'Alibori a été obtenue grâce à un rapport de la somme des différentes personnes avec qui les entretiens ont été réalisés par rapport à l'effectif total des personnes interviewées.

La figure suivante présente la proportion des personnes enquêtées par commune du département de l'Alibori.

Figure n° 3: **Proportion des enquêtés par commune du département de l'Alibori**

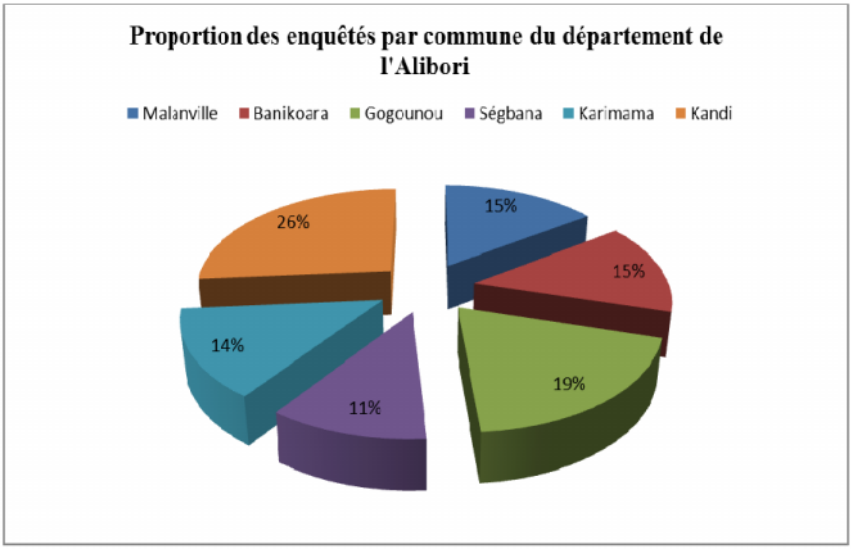

Source: Données de terrain, 2015

A travers ce secteur, on se rend compte que toutes les communes du département de l'Alibori ont été couvertes par notre recherche. Nous avons choisi

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

l'ensemble des communes pour pouvoir avoir une vue plus claire et holistique de notre problématique à travers la diversité des points de vue sur notre sujet.

3.7. La recherche documentaire

Si le mot document signifie étymologiquement « ce qui sert à instruire », son sens actuel est l'issue de l'emploi juridique « titres et documents » et désigne d'abord tout écrit qui sert de preuve ou de renseignements.

Ainsi, une partie de cette recherche a été réalisée grâce à cet outil très précieux en matière de collecte des données. Pour avoir une masse critique d'informations sur le sujet, nous avons fait une analyse de contenu, des études de chercheurs, des articles, des rapports d'étude, des rapports d'activité, des livres, des discours, des mémoires, des thèses, des dictionnaires encyclopédiques que nous avons eus à recueillir dans les bibliothèques de l'Université d'Abomey Calavi au Bénin, de Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC) de l'Université de Lorraine en France, de l'Institut International de Planification de l'Education de l'UNESCO, les centres de documentation, les librairies, les services du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) et des Mairies, auprès des universitaires et sur des sites web. Ces sources ont permis de cerner les différents axes de la problématique et de réaliser l'inventaire critique documentaire.

Le tableau ci-dessous fait le point des divers centres de documentation visités et les différents ouvrages parcourus.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 10: Centres de documentation, nature des documents et types d'informations recueillies

N°	CENTRES DE DOCUMENTATION	NATURE DES DOCUMENTS	INFORMATIONS OBTENUES
1	FLASH	Mémoires, Rapports, Livres	Informations générales et Méthodologiques
2	Bibliothèques centrale/UAC, Université de Lorraine, Institut International de Planification de l'Education/UNESCO, France	Livres, Thèses, Articles	Informations générales et méthodologiques
3	Direction de l'Informatique et du Pré Archivage du MEMP	Arrêtés, Décrets, Ordonnances	Informations sur les textes de lois et la réglementation en vigueur dans le domaine de l'éducation
4	Mairies de Banikoara, Malanville, Kandi, Ségbana, Gogounou	Livres journaux, Actes administratifs, Rapports d'études	Informations générales relatives à la décentralisation, à la gestion du FADEC, au PDC etc.

Source: Données de terrain, 2014

3.8. Techniques de collecte

Au regard de la nature de la recherche, les entretiens, l'observation participante assortie des notes de terrain sont les techniques d'investigations opérationnalisées. Quelques entretiens téléphoniques ont été réalisés en vue de la précision de certaines informations. Ces techniques ainsi que les outils sont présentés comme suit.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

3.8.1. L'entretien individuel semi-directif

L'entretien, une technique de recherche, permet d'aller plus en profondeur des informations en vue de rendre compte du "point de vue" de l'acteur. Il amène le chercheur à *« […]produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques […], autochtones, indigènes, locales […] »* (Olivier de Sardan, 2003 : 7). La dimension discursive de l'entretien impose au chercheur une acceptation inconditionnelle de la personne interrogée (Rogers, 1976). Cette posture offre des avantages incommensurables en ce sens que pour obtenir la collaboration de l'acteur interrogé, il faut le mettre à l'aise, gagner sa confiance, lui faire prendre l'initiative du récit et le désir de s'engager dans l'entretien (Poupart, 1997).

La technique d'entretiens semi-directifs a été utilisée en direction des personnes enquêtées sur la base des questions semi-ouvertes pour pouvoir comprendre l'essence de certains phénomènes. Autrement, il s'est agi d'approcher l'objet d'étude de façon peu directive.

Il est important de préciser que nous avons fait réaliser de façon récurrente plusieurs entretiens avec certaines mêmes personnes de manière à nous assurer de la logique que celles-ci ont développée.

Par ailleurs, selon la préférence de chaque personne interviewée, nous avons utilisé des enregistreurs pour enregistrer les conversations. Lorsque l'utilisation des enregistreurs posait problème à certains enquêtés, nous avons pris des notes dans des cahiers.

Les entretiens avec les enfants non scolarisés ou déscolarisés se sont effectués dans les ateliers et/ ou dans la rue alors que ceux réalisés avec les directeurs, enseignants, élèves et membres des associations des parents d'élèves ont eu lieu dans les écoles primaires publiques et privées. Pour ce qui concerne les ONG, nous les avons rencontrés au siège de leurs différentes structures. Les Chefs de Circonscriptions Scolaires et les Conseillers Pédagogiques ont été interviewées dans leurs bureaux et certains par téléphone lorsque pour une raison ou pour une autre nous n'avons pas pu harmoniser les rendez-vous avec eux.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

S'il faut reconnaître que les entretiens individuels nécessitent plus de temps, il n'en demeure pas moins qu'ils permettent d'avoir des informations plus précises. Les entrevues individuelles semi-dirigées favorisent l'interaction directe, le face à face de l'interlocuteur et du chercheur. Elles sont privilégiées afin d'apporter une certaine profondeur à l'information obtenue (Poupart, 1997).

Compte tenu du fait qu'il y a une diversité de langues parlées autres que le français dans les localités qui composent les différentes communes du département de l'Alibori, et étant donné que nous ne maîtrisons aucune de ces langues, nous avons recruté six (06) enquêteurs, chacun titulaire d'au moins une maîtrise en sociologie et natifs des communes concernées.

Nous avons formé avec chaque enquêteur un binôme par commune. Ils ont été formés en amont sur la conduite des entretiens et ont été sensibilisés sur le rôle attendu durant la période de l'enquête.

Les enquêtes ont duré dix jours par commune soit soixante jours dans tout le département de l'Alibori avec quelques jours de pause pour faire la synthèse. Au total, les enquêtes se sont étalées sur la période du 12 avril au 15 juillet 2015.

Nous avons ainsi réalisé des entretiens avec les enseignants (es), les directeurs (trices), les enfants déscolarisés et non scolarisés, les membres des associations des parents d'élèves, les responsables d'Organisations Non Gouvernementales qui interviennent dans le domaine de l'éducation, les imans, chefs coutumiers, les chefs de villages et les chefs de circonscriptions scolaires.

3.8.2. Interviews des personnes-ressources

Cette interview a été d'une utilité pratique dans le cadre de notre travail. Elle nous a donné l'occasion d'avoir des compléments d'informations concernant notre cadre d'enquête et notre sujet de recherche. En somme, grâce aux entrevues que nous avons eues avec quelques responsables au niveau des mairies, de la Direction de la Promotion de la Scolarisation du MEMP etc, nous avons pu asseoir les grandes lignes de notre travail.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

3.8.3. Les entretiens téléphoniques

La méthode d'entretiens téléphoniques a consisté à reprendre contact avec certaines personnes clés avec qui nous avions réalisé des entretiens individuels. L'objectif était souvent d'avoir des précisions sur des aspects nécessaires pour une meilleure compréhension. En effet, au cours de l'analyse des résultats, nous avons réalisé qu'il manquait certaines précisions (date d'un conflit, ceux qui ont participé à son règlement, etc.). Pour corriger ces insuffisances, nous avons dû téléphoner aux acteurs qui ont fournis les premières informations ou certaines personnes ressources pouvant renseigner avec précision.

3.8.4. L'observation participante et les notes de terrain

La technique d'observation participante permet au chercheur d'entrer en contact direct avec le fait et de l'étudier dans son milieu, dans son contexte, dans le temps et dans l'espace. Olivier de Sardan (2003) déclare que le mode particulier de production de données qu'est l'enquête de terrain, en anthropologie (ou en sociologie dite parfois « qualitative »), passe pour l'essentiel par des interactions prolongées entre le chercheur en personne et le « milieu » qu'il étudie. Selon cet auteur, l'observation participante est un séjour prolongé chez ceux auprès de qui, le chercheur enquête (et par l'apprentissage de la langue locale si celle-ci lui est inconnue), l'anthropologue est confronté à la réalité qu'il entend étudier.

Il peut ainsi l'observer, sinon « de l'intérieur » au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la vivent, et en interaction permanente avec eux. Il distingue deux types de situations distinctes : celles qui relèvent de l'observation (le chercheur est témoin) et celles qui relèvent de l'interaction (le chercheur est coacteur). Dans le cadre de cette recherche, notre séjour prolongé est sans doute un facteur principal qui a réduit les perturbations induites par notre présence en ce sens que les populations enquêtées se sont habituées à nous. L'observation participante s'est concrétisée par la prise de notes quotidiennes sur les lieux d'échange lorsque l'entretien a lieu chez l'acteur à interroger, les infrastructures en lien avec l'espace scolaire, les attitudes et gestes des informateurs, etc.

La collecte des données a été faite au moyen de quelques

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

3.9. Outils de collecte des données

La collecte des données s'est faite à l'aide de sept (07) guides d'entretien, d'une (01) grille d'observation, d'un questionnaire, d'un (01) enregistreur, d'un (01) appareil photo numérique, d'un (01) ordinateur et des matériels de base pour la prise de notes (cahiers, Bics, crayons).Les informations recueillies auprès des acteurs échantillonnés sont qualitatives.

3.9.1. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est un outil qui comporte une série de thèmes et de sous-thèmes relatifs à la scolarisation à l'offre scolaire, à la qualité de l'offre au niveau de chaque école, aux facteurs socioculturels, aux politiques éducatives, aux missions et à l'organisation des associations des parents d'élèves et aux suggestions pour améliorer la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori.

En tant qu'un support, il laisse la liberté au chercheur de compléter d'autres thématiques si nécessaire sans s'enfermer dans celles préprogrammées.

Pour élaborer cet outil de recherche, nous nous sommes basé sur la question de recherche (cf. problématique), les divers concepts abordés dans la littérature scientifique (cf. état de la question) ainsi que les outils qualitatifs développés dans le cadre de certaines recherches similaires.

Cette démarche s'inscrit plus ou moins dans la méthode de Paillé (1991) qu'il qualifie de procédures systématiques pour l'élaboration d'un guide d'entrevue semi-directive. C'est à partir de ces points et surtout de la prise en compte des hypothèses et objectifs de la recherche que les guides d'entretien ont été conçus en fonction des différents segments sociaux. Ces outils qui sont annexés au document sont administrés à toutes les catégories de personnes prévues dans le cadre de la présente recherche.

3.9.2. Le questionnaire

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons associé le questionnaire d'enquête aux autres outils de collecte de données pour pouvoir affiner nos résultats. Le questionnaire utilisé nous a permis de classifier par ord

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs enquêtés. L'outil a servi de base d'enquête à toutes les personnes ciblées dans le cadre de la présente recherche.

3.9.3. La grille d'observation

La grille d'observation est un outil qui a facilité l'observation des infrastructures scolaires délabrées, des équipements désuets, l'impraticabilité des routes d'accès aux villages, l'éloignement des écoles des familles, les champs de coton, la main d'œuvre juvénile qui travaillent au champ, le mode de vie des populations peulhs, le fonctionnement des classes multigrades, l'absentéisme des enseignants, le mépris de certains directeurs d'écoles vis-à-vis des associations des parents d'élèves, le cadre de vie des populations, etc.

3.10. L'analyse des données

Il est dit précédemment que les entretiens sont intégralement transcrits. Pour ce faire, le logiciel Word a été utilisé. Les transcriptions ont été faites au fur et à mesure de la collecte des données. Partant du postulat selon lequel la transcription nécessite d'écouter et de réécouter l'enregistrement pour transcrire et que cette opération dure 3 à 4 fois plus long que l'entrevue (Deslauriers, 1991), il est indispensable de faire cette activité de façon simultanée en vue d'une gestion rationnelle du temps. Cette étape est fondamentale pour l'analyse des résultats.

Les données issues des observations et des entretiens sont traitées selon la méthode d'analyse de contenu proposée par Bardin (1986). Descamps (2008) définit "l'analyse de contenu comme une technique de traitement de données préexistantes par le recensement, classification et quantification des traits d'un corpus. Cette méthode a été précisée par L'Ecuyer (1990). Les principales étapes définit par cet auteur sont :

- lecture préliminaire et établissement d'une liste d'énoncés ;
- choix et définition des unités de classification des résultats ;
- processus de catégorisation et de classification ;
- description scientifique ;

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- interprétation des résultats.

Cette procédure a été adoptée pour le traitement des données. Les résultats ont été triangulés en vue d'une analyse approfondie. La triangulation est, selon Olivier de Sardan (2003 :14),

> *« […] le principe de base de toute enquête […]. Il faut recouper les informations ! Toute information émanant d'une seule personne est à vérifier : c'est vrai pour un alibi comme pour une représentation rituelle […]. Par la triangulation [...] le chercheur croise les informateurs, afin de ne pas être prisonnier d'une seule source. La triangulation [...] entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s'agit donc plus de "recouper" ou de "vérifier" des informations pour arriver à une "version véridique", mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives ».*

Les résultats produits dans le cadre de ce travail sont purement qualitatifs. Leur analyse a été faite grâce à une triangulation de ces derniers avec la littérature existante. Le traitement des données a permis de mettre en exergue les facteurs internes (inhérents au système éducatif) et externes de la non scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori. Il nous a aussi renseigné sur les déterminants des abandons scolaires et des motivations/aspirations pour la scolarisation. Il a été réalisé essentiellement à l'aide de données tirées des entretiens.

Nous avons également fait une analyse de l'organisation des thèmes entre eux, sur leur ordre d'apparition et sur la coordination et la subordination des idées.

3.11. Difficultés

La conduite d'un travail de recherche a toujours été un exercice difficile. Joindre la théorie à la pratique exige naturellement un effort dans l'élaboration d'un canevas de recherche.

Diverses difficultés ont jalonné le déroulement de la collecte des données. Au nombre de celles-ci, nous pouvons citer :

- les longues distances qui séparent un arrondissement d'un autre. Au problème de distance, s'ajoute l'impraticabilité des voies souvent boueuses, surtout dans des zones enclavées, d'accès difficile par ces temps de pluies.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- l'absence des acteurs due à la période des travaux champêtres; il faut souligner qu'avec la période des pluies, plusieurs familles se retirent du village pour s'installer dans leur ferme. Elles ne reviennent qu'après les récoltes du coton;
- la monétarisation des rapports qui s'exprime par des attentes des enquêtés après chaque entretien. Autrement dit, les enquêtés ont des préoccupations financières à soumettre à l'enquêteur après l'entretien;
- les prises de vue dans les écoles font penser à l'entrepreneur chargé d'exécuter les constructions des salles de classe. Du coup, des besoins en modules de classes sont exprimés en même temps.

3.12. Limites de la recherche

La limite fondamentale de cette recherche réside dans les données statistiques utilisées. En effet, l'utilisation des données du recensement de 2002 pour le calcul des différents indicateurs a biaisé les données statistiques parce que les projections de 2002 n'ont pas prévu certaines situations dont entre autres, la migration de certaines populations.

De plus, la loi portant orientation de l'Education Nationale au Bénin prévoit que l'enseignement maternel accueille les enfants de deux (02) ans et demi au moins alors que le primaire accueille les enfants âgés de quatre (04) ans et demi au moins. Pourtant, les données statistiques qui sont souvent collectées par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire concernent la tranche d'âge de 6 à 11 ans. Cet état de choses n'est pas de nature à garantir des statistiques fiables pouvant permettre la prise de décision et l'analyse des indicateurs du système éducatif.

Aussi, l'indisponibilité de données pour calculer le taux net d'admission ne permet pas d'apprécier la proportion d'enfants de 6 ans qui entrent pour la première fois dans le système.

Cependant, les présentes limites ne sont pas de nature à dévaloriser voire discréditer l'analyse des causes de la faible scolarisation des enfants dans l'Alibori et les stratégies développées par les acteurs.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

3.13. Synthèse première partie

Cette première partie nous a permis de poser les bases théoriques de notre recherche à travers la problématique (constats, la question de la recherche, les objectifs de la recherche et les hypothèses), la clarification des concepts pour permettre une meilleure compréhension de notre sujet, la justification de la pertinence de notre sujet ainsi que du choix du milieu de la recherche. Nous avons fait une brève présentation du système éducatif du Bénin et nous avons conclu avec la démarche méthodologique.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Deuxième partie : CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS L'ALIBORI ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Deuxième partie : CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS L'ALIBORI ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS

Dans cette deuxième partie, nous avons abordé l'analyse des indicateurs de la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori en comparaison avec le Bénin. Ensuite, dans le chapitre 5, nous avons décrit les causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs et nous avons fini avec l'analyse critique des stratégies mises en œuvre dans le département de la recherche.

Chapitre 4: ANALYSE DES INDICATEURS DE L'EDUCATION AU BENIN ET DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI.

A travers ce chapitre, nous avons une place privilégiée à l'analyse statistique pour pouvoir diagnostiquer clairement le problème de la scolarisation des enfants au Bénin et dans le département de l'Alibori. L'objectif de cette approche dans cette recherche est de connaître la situation de référence de la scolarisation des enfants au plan national et au niveau départemental puis de faire une comparaison avec le département concerné, l'Alibori.

Les indicateurs ci-après ont été analysés chaque fois au niveau national en comparaison avec le niveau départemental :

a) Taux Brut d'Admission (TBA)
b) Taux Brut de Scolarisation (TBS),
c) Taux Net de Scolarisation (TNS),
d) Taux de Redoublement (TR),
e) Taux d'Abandon (TA).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

La période d'étude retenue est 2000 à 2013 (treize années). Ladite période a été retenue compte tenu de certaines mesures majeures qui ont été prises en faveur de la scolarisation des enfants dans le monde et au Bénin, notamment les engagements des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et ceux de l'Education Pour Tous (EPT) en 2000 et la gratuité de l'école décrétée en 2007 par le Gouvernement. L'analyse est faite en trois moments.

Le premier est l'analyse des indicateurs au plan national. Il s'agit d'avoir une vue globale des indicateurs de la scolarisation des enfants à l'échelle nationale en comparaison avec le département de l'Alibori.

Deuxièmement, l'analyse s'est penchée sur les indicateurs au plan départemental où se mesure le niveau de chaque indicateur en ce qui concerne la moyenne nationale et le département de l'Alibori.

Enfin, le dernier niveau est une analyse sur le cas particulier du département de l'Alibori. A ce stade, tous les indicateurs sont analysés pour toutes les communes de l'Alibori.

4.1. La présentation sommaire des indicateurs utilisés

Pour permettre une meilleure compréhension de nos différentes analyses, nous avons présenté sommairement les indicateurs-clés de la scolarisation des enfants que nous avons utilisés. Selon les directives techniques de l'UNESCO, novembre 2009, les définitions suivantes ont été retenues :

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**: C'est le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits tous âges confondus dans les différents niveaux éducatifs (primaire, secondaire) et la population scolarisable de ce niveau, pour une année scolaire donnée multiplié par 100. Il mesure le niveau général de participation d'un niveau éducatif donné et estime la capacité d'accueil global disponible dans l'enseignement primaire.
- **Taux net de scolarisation (TNS)**: C'est le rapport entre le nombre d'élèves inscrits ayant l'âge officiel d'un niveau d'étude donné (primaire, secondaire) et la population scolarisable de ce niveau, pour une année scolaire donnée multiplié par 100. Il fournit une mesure précise de l'importance de la

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

scolarisation à un niveau d'étude donné, par rapport à la population à scolariser correspondante d'une part et mesure l'effort restant à accomplir pour atteindre la scolarisation universelle d'autre part.

- **Taux d'abandon (TA)**: C'est le pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits dans une année d'étude donnée pour une année scolaire donnée qui abandonnent l'année scolaire suivante. Il permet d'évaluer le phénomène de l'abandon scolaire avant l'obtention du diplôme de fin d'études dans une cohorte d'âge et son impact sur l'efficience interne des systèmes d'éducation. De plus, c'est un indicateur-clé pour analyser et prévoir le parcours scolaire des élèves durant le cycle d'enseignement.
- **Taux de redoublement (TR)** : Il s'agit de la proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée qui étudient dans la même classe au cours de l'année scolaire suivante. Il permet de mesurer le phénomène du redoublement et son impact sur l'efficacité interne des systèmes d'éducation. Cet indicateur est également très probant pour analyser le parcours des effectifs durant un cycle d'enseignement et de faire des projections en la matière.

4.2. Le diagnostic de la scolarisation des enfants au Bénin

Dans ce sous-chapitre, nous analyserons sur la période de 2000 à 2013 l'évolution des différents indicateurs liés à la scolarisation des enfants dans les départements du Bénin avec des croisement entre la moyenne nationale et le département de l'Alibori, l'objectif étant d'apprécier et de diagnostiquer les véritables problèmes qui se posent au plan national et dans l'Alibori globalement.

4.2.1. Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des départements

Le graphique suivant présente l'évolution du taux brut de scolarisation des enfants au niveau des départements du Bénin.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 1: **Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des départements**

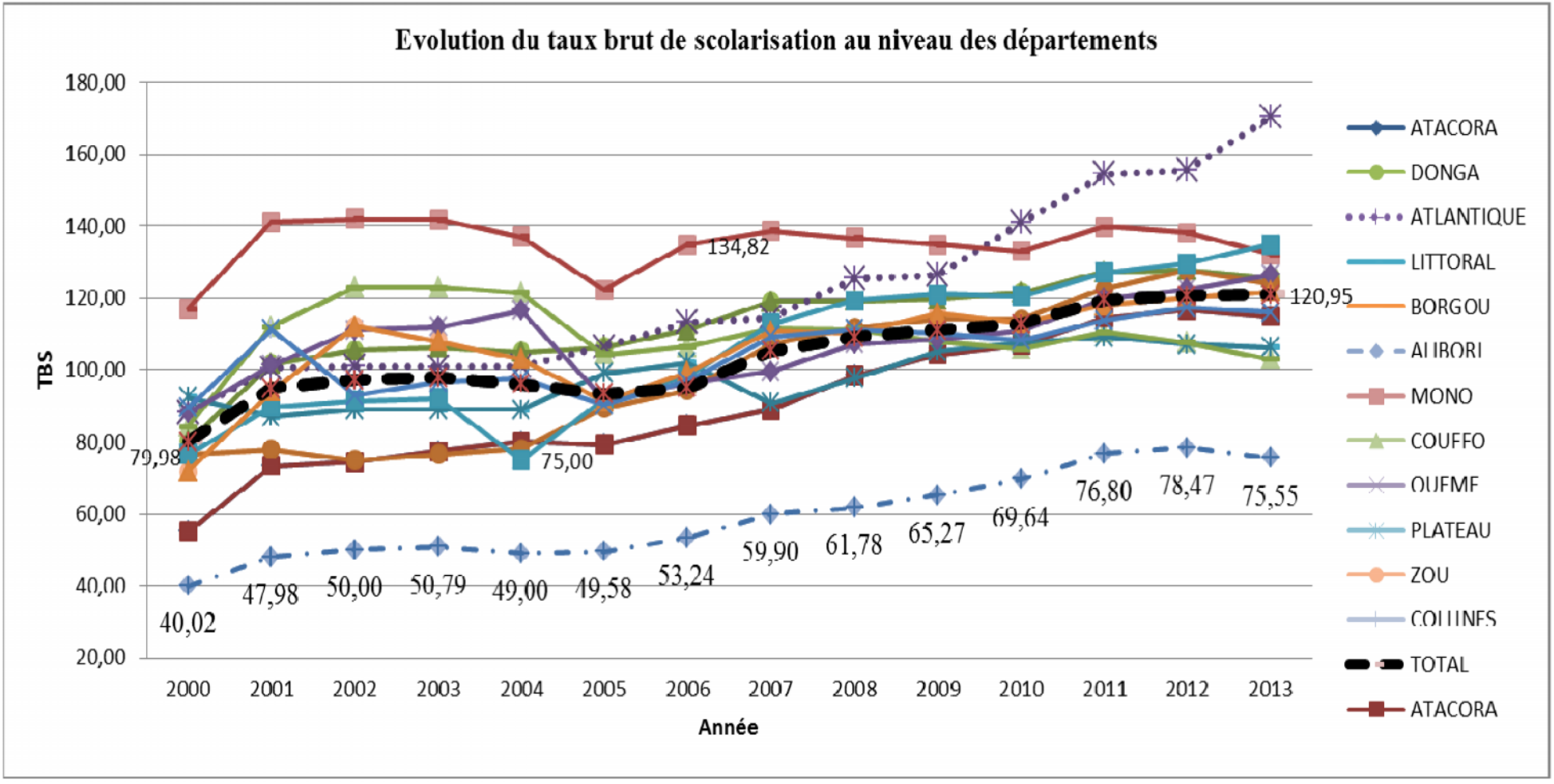

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

A la lecture de ce graphique, il se dégage une tendance ascendante du Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau de tous les départements au cours de la période de 2000 à 2013. Cette évolution moyenne positive qui est passée de 79,98 % en 2000 à 120,95 % en 2013 pourrait être due aux différentes mesures et actions entreprises par le Gouvernement du Bénin depuis l'année 2000 pour promouvoir la scolarisation des enfants. Il faut préciser que cette année est celle des engagements mondiaux relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), celui relatif à l'éducation étant d' « assurer l'éducation primaire pour tous ».

De façon spécifique, il est noté une évolution à trois temps au niveau de cet indicateur durant la période de 2000 à 2013 :

- de 2000 à 2004, la moyenne du TBS est passée de 79,98 % à 96,06 % soit un accroissement positif de 16 points. Cette performance serait due à l'engouement du Gouvernement à travers les mesures allant dans le sens des OMD et des objectifs du forum de Dakar ;
- de 2004 à 2005, la fin de règne du Gouvernement sortant, cumulée avec les grèves perlées ont eu raison des actions en cours pour promouvoir la scolarisation des enfants. C'est ainsi que le TBS a connu une chute globalement au niveau de presque tous les départements, passant de 96,04 % à 93,5 % soit une baisse d'environ 3 points ;
- au cours de la période de 2005 à 2013, il y a reprise de l'accroissement du TBS au niveau de tous les départements du pays. Cet indicateur est passé de 93,5 % en 2000 à 120,95 en 2013 soit un écart positif de 27 points. Cet accroissement pourrait trouver comme justification l'alternance pacifique au pouvoir d'Etat avec son corolaire d'annonce de mesures en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel enseignants cumulée avec la mesure de gratuité de l'école intervenue en octobre 2007.

Toutefois, ces différents résultats quoi que satisfaisantes constatés masquent des disparités au plan départemental. En effet, le département de l'Alibori est celui qui se démarque totalement des autres.

En effet, au cours de la période d'étude, l'écart entre le département de l'Alibori et la moyenne nationale en termes de TBS s'est dégradé.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

respectivement de 40,02 % contre 79,98 % en 2000 pour le département de l'Alibori et la moyenne nationale à 75,55 % contre 120,95 % en 2013 soit un écart de 40 points en 2000 contre 45 points en 2013, soit une détérioration de 5 points sur la période de 2000 à 2013.

Cette contre-performance du département de l'Alibori pourrait s'expliquer par le caractère bien particulier qu'il présente sur les plans socioéconomiques et culturels.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

4.2.2. Evolution du taux net de scolarisation au niveau des départements

Le graphique n° 2 présente l'évolution du taux net de scolarisation des enfants au niveau des départements du Bénin.

Graphique n° 2: Evolution du taux net de scolarisation au niveau des départements

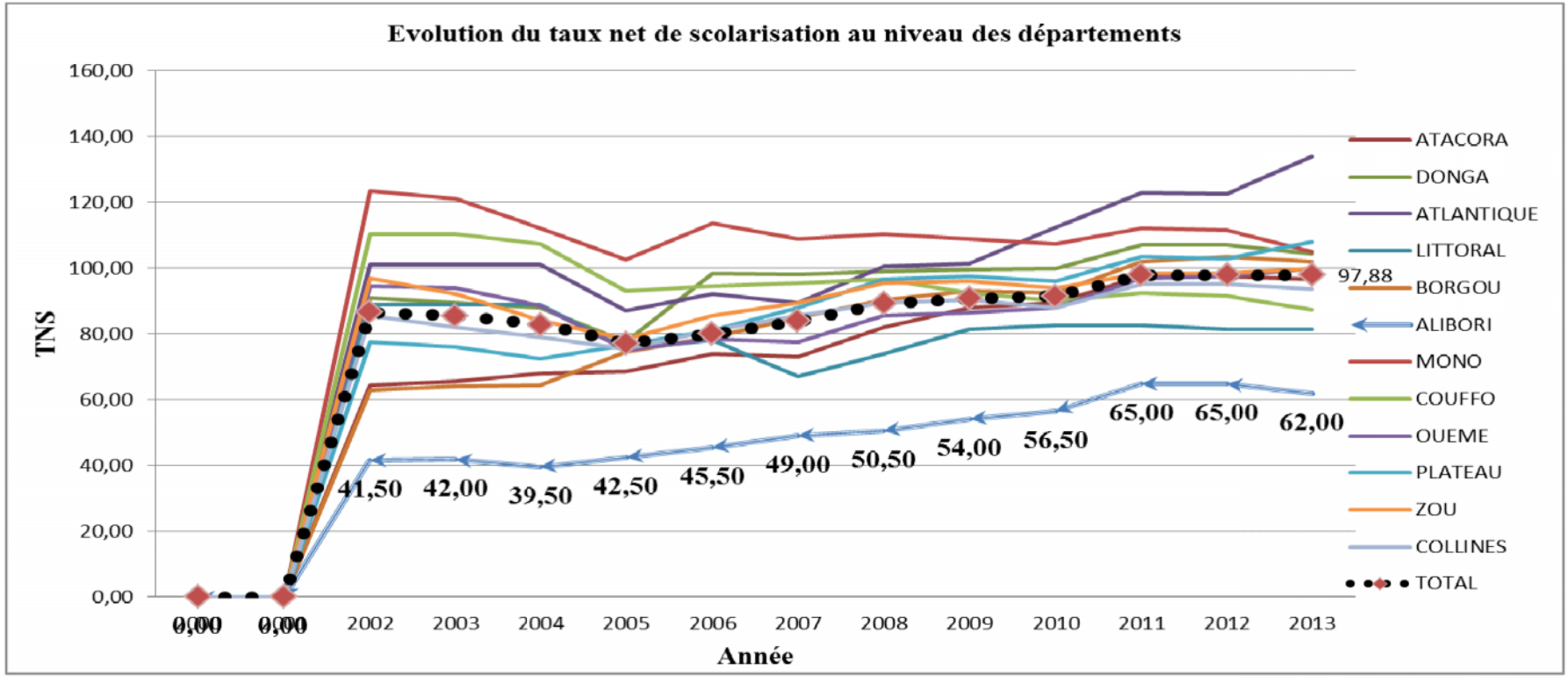

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

L'analyse du graphique ci-dessous relatif à l'évolution du taux net de scolarisation (TNS) des enfants au niveau des départements du Bénin montre qu'il a eu une évolution positive du TNS qui est passé de 86,54 % en 2002 à 97,88 % en 2013 soit un accroissement de 12 points au cours de la période d'étude. Durant cette période d'accroissement, il a été observé de légères variations du TNS entre les périodes de 2002 à 2004 qui est passé de 86,54 % à 82,79 %, de 82,79 % à 79,92 % entre 2004 et 2006 et de 79,92 % à 97,88 % au cours de la période de 2006 à 2013.

Cette évolution moyenne positive constatée est marquée par deux temps forts :

- **La période de 2002 à 2006** : le TNS est passé de 86,54 % à 79,92 % soit un écart négatif de 7 points. Une analyse croisée du TBS et du TNS au cours de la même période, (*TBS en 2002 est de 97,29 % contre TNS 2002 qui est de 86,54 % et TBS 2006 est de 95,01 contre 79,92 % en 2006*) permet d'expliquer cette chute par le fait qu'il y a plus d'enfants hors de la tranche d'âge de 6 à 11 ans dans le système.
- **La période de 2006 à 2013** : Au cours de cette période, le TNS est passé de 79,92 % à 97,88 % soit un accroissement de 18 points. Cette reprise du TNS serait la conséquence des mesures prises en 2006, celles de la gratuité de l'école, le don de fournitures et de tenues scolaires aux enfants, principalement aux filles issues de familles démunies, l'établissement de bulletins de naissance aux enfants et autres. En effet, ces différentes mesures qui ne sont pas exhaustives ont fait entrer dans le système scolaire beaucoup d'enfants de la tranche d'âge de 6 à 11 ans.

Malgré ces différentes mesures, il apparaît des disparités régionales graves notamment le département de l'Alibori qui passe en dernière position par rapport à cet indicateur. En effet, le TNS est passé de 41,5 % en 2002 pour le département de l'Alibori contre 86,54 pour la moyenne nationale au cours de la même année soit un écart de 45 points et de 62 % en 2013 contre 97,08 % au cours de la même année respectivement pour l'Alibori et la moyenne nationale, ce qui représente un écart de 36 points. Cet état de choses pourrait trouver sa source dans le caractère particulier qui est celui de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Par ailleurs, il est important de souligner le paradoxe que présentent certaines données statistiques au niveau de certains départements, toute chose qui pourrait biaiser la perception de la scolarisation des enfants au niveau de ces derniers.

En effet, les départements de l'Atlantique, de la Donga, du Borgou, du Mono, du Couffo, du Plateau et du Zou présentent par endroits des TNS au dessus de 100 %, ce qui voudrait dire que tous les enfants de la tranche d'âge de 6-11 ans sont dans le système scolaire.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

4.2.3. Evolution du taux de redoublement du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale

Le graphique suivant présente l'évolution du taux de redoublement du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale.

Graphique n 3: **Evolution du taux de redoublement du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale.**

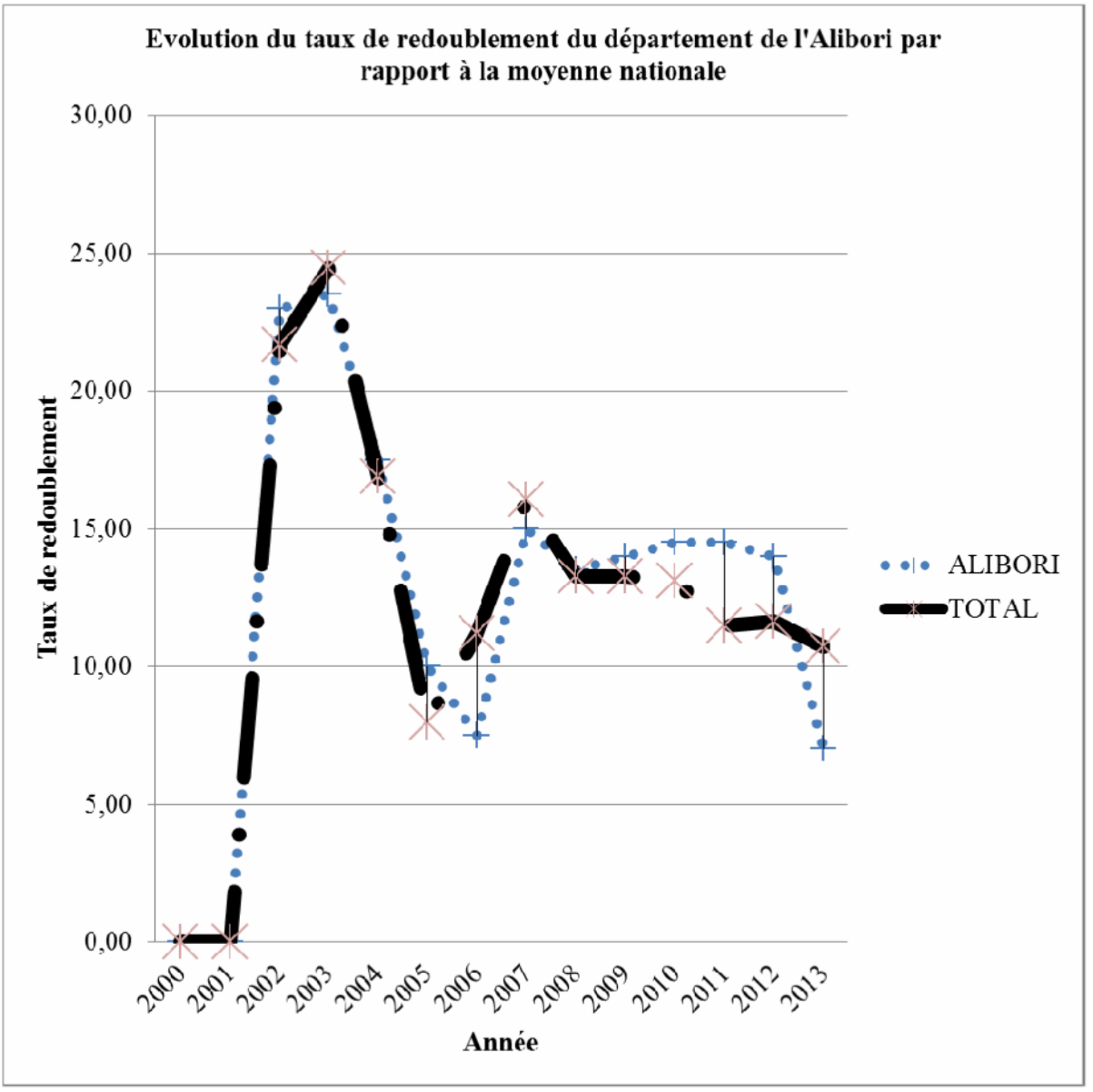

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

De façon globale, il est observé une régression du taux de redoublement (TR) pour ce qui est de la moyenne nationale et de celui du département de l'Alibori au cours de la période de 2002 à 2013. Ils sont passés respectivement de 21,67 % à 10,71 % au cours de la période d'étude.

Cette régression a connu plusieurs légères variations au cours de la période de 2002 à 2013 en ce qui concerne le TR le département de l'Alibori et la moyenne nationale.

Pour la moyenne nationale du TR, deux grands moments de variations méritent d'être notés :

- la période de 2002 à 2003 où le TR est passé de 21,67 % à 24,46 % soit une augmentation de 3 points. Cette période est caractérisée par la mise en œuvre des Nouveaux Programmes d'Etudes au primaire, devenus Approches par compétences. En effet, avant les NPE, il y avait un fort taux de redoublement dans les écoles ;
- la période de 2003 à 2013 : Au cours de cette période, le TR est passé de 24,46 % à 10,71 % soit une baisse de 14 points. Cette variation est due à la mise en œuvre stricte de l'approche par compétences caractérisée entre autres par la minimisation des redoublements au cours primaire notamment entre les sous-cycles ;

Pour ce qui est du TR de l'Alibori, il est caractérisé par trois (03) temps. Il s'agit de :

- de 2002 à 2006 : il a été noté une régression de 23 % en 2002 à 7,5 % en 2006 soit un écart de 16 points sur la période. Cette performance est due à la conjugaison de deux faits majeurs : l'interdiction des redoublements entre les sous-cycles à l'enseignement primaire et les multiples sensibilisations des ONG suite aux minables résultats enregistrés au CEP niveau de ce département ;
- de 2006 à 2012 : le TR est passé de 7,5 % en 2006 à 14 % en 2012 soit un écart de 7 points. Cette contre-performance serait due au fait que les actions entreprises pour réduire au maximum le taux de redoublement n'ont pas été maintenues dans la localité.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- de 2012 à 2013 : il y a eu à nouveau une chute de 7 points du taux de redoublement qui est passé de 14 % en 2012 à 7 % en 2013. Les résultats minables du CEP 2012 ont amené l'Etat et les ONG à reprendre la lutte contre les redoublements au niveau de ce département.

Si globalement le taux de redoublement n'a pas régressé de façon linéaire au cours de 2002 à 2013 pour la moyenne nationale et celui de l'Alibori, le TR au niveau de l'Alibori ne s'est pas pour autant écarté de la moyenne nationale durant toute la période de 2002 à 2013. Il serait pas exagéré d'en déduire que le problème du redoublement n'est pas si accentué au niveau de l'Alibori.

Cependant, il est important d'apprécier le taux d'abandon.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

4.2.4. Evolution du taux d'abandon du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale

Le graphique suivant présente l'évolution du taux d'abandon du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale.

Graphique n° 4: Evolution du taux d'abandon du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale

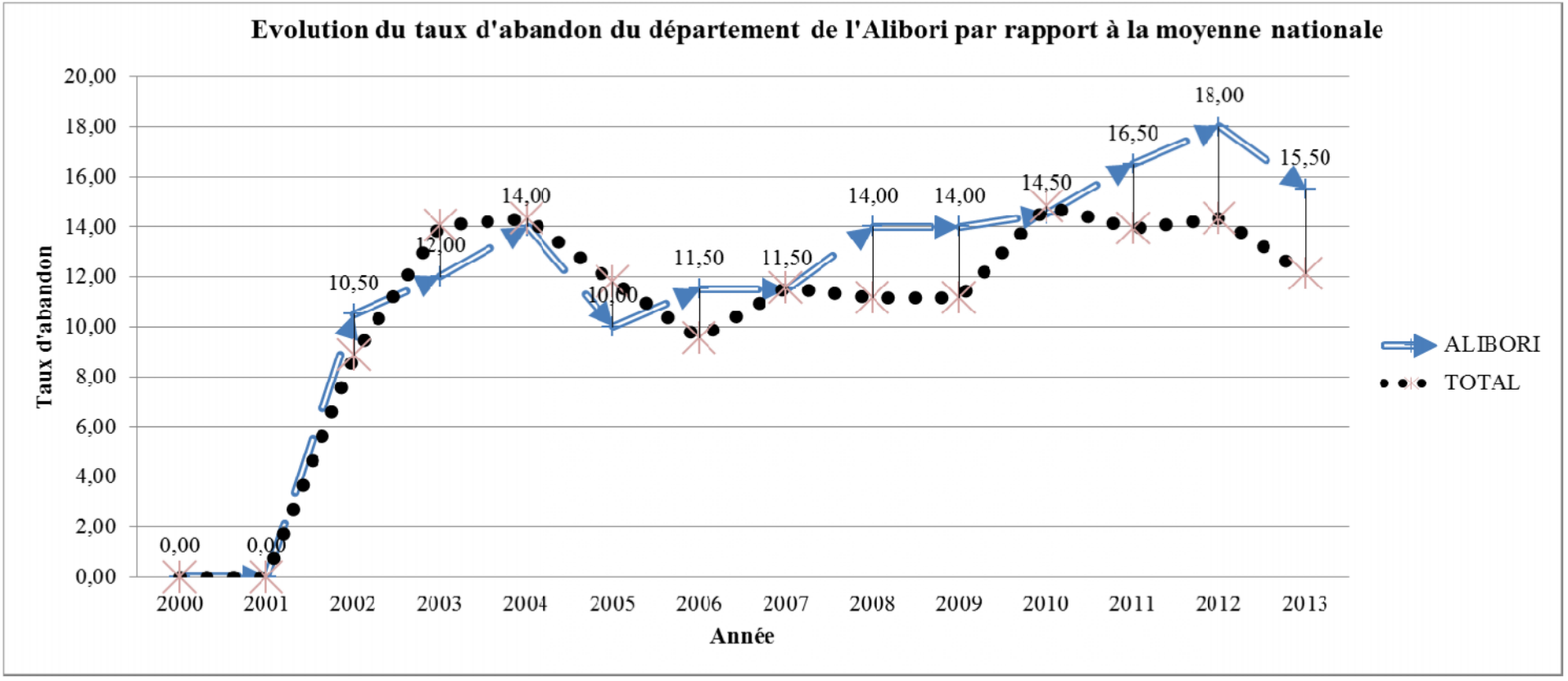

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

L'analyse de ce graphique fait constater que les taux d'abandon (TA) de la moyenne nationale et du département de l'Alibori ont globalement la même trajectoire au cours de la période d'étude avec de légères variations en défaveur de l'Alibori. En effet, le TA de la moyenne nationale est passé de 8,88 % en 2002 à 12,13 % en 2013 soit une hausse de 4 points contre 10,5 % en 2002 à 15,5 % en 2013 soit un écart de 5 points. Il en résulte que globalement le TA dans le département de l'Alibori est souvent supérieur à celui de la moyenne nationale.

De façon spécifique, plusieurs variations pour ce qui est du TA au niveau de la moyenne nationale et du département de l'Alibori ont pu être observées.

Au niveau de la moyenne nationale et du département de l'Alibori, le TA a connu quatre (04) temps :

- 2002 à 2004, le TA a évolué de 8,88 % à 14,33 % soit une évolution de 6 points alors qu'au niveau de l'Alibori le TA est passé de 10,5 % à 14 % soit un écart de 3,5 points ;
- 2004 à 2009, le TA de la moyenne nationale est passé de 14,33 % à 11,17 % soit une baisse de 3 points alors qu'au niveau de l'Alibori, il est resté à 14 % dans la période avec de sensibles variations ;
- 2009 à 2012, le TA de la moyenne nationale est passé de 11,17 % à 14,33 % contre 14 % à 18 % pour le département de l'Alibori soit respectivement un écart de 3 et de 4 points ;
- 2012 à 2013, c'est une période au cours de laquelle le TA a régressé au niveau national et au niveau du département de l'Alibori. Il est passé de 14,33 % à 12,13 % pour la moyenne nationale contre 18 à 15,5 % pour le département de l'Alibori.

Nous pourrions conclure partiellement que les diverses mesures prises par l'Etat et les ONG depuis les années 2000 n'ont pas substantiellement permis de réduire le taux de rendements au plan national. De plus, le département de l'Alibori a plus creusé l'écart au niveau de cet indicateur durant la période d'étude. Somme toute, les réalités de ce département n'ont pas permis l'éclosion des différentes actions entreprises.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

4.2.5. Evolution des résultats du CEP au niveau des départements

Le graphique suivant présente l'évolution des résultats du CEP du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale.

Graphique n 5: **Evolution des résultats du CEP du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale**

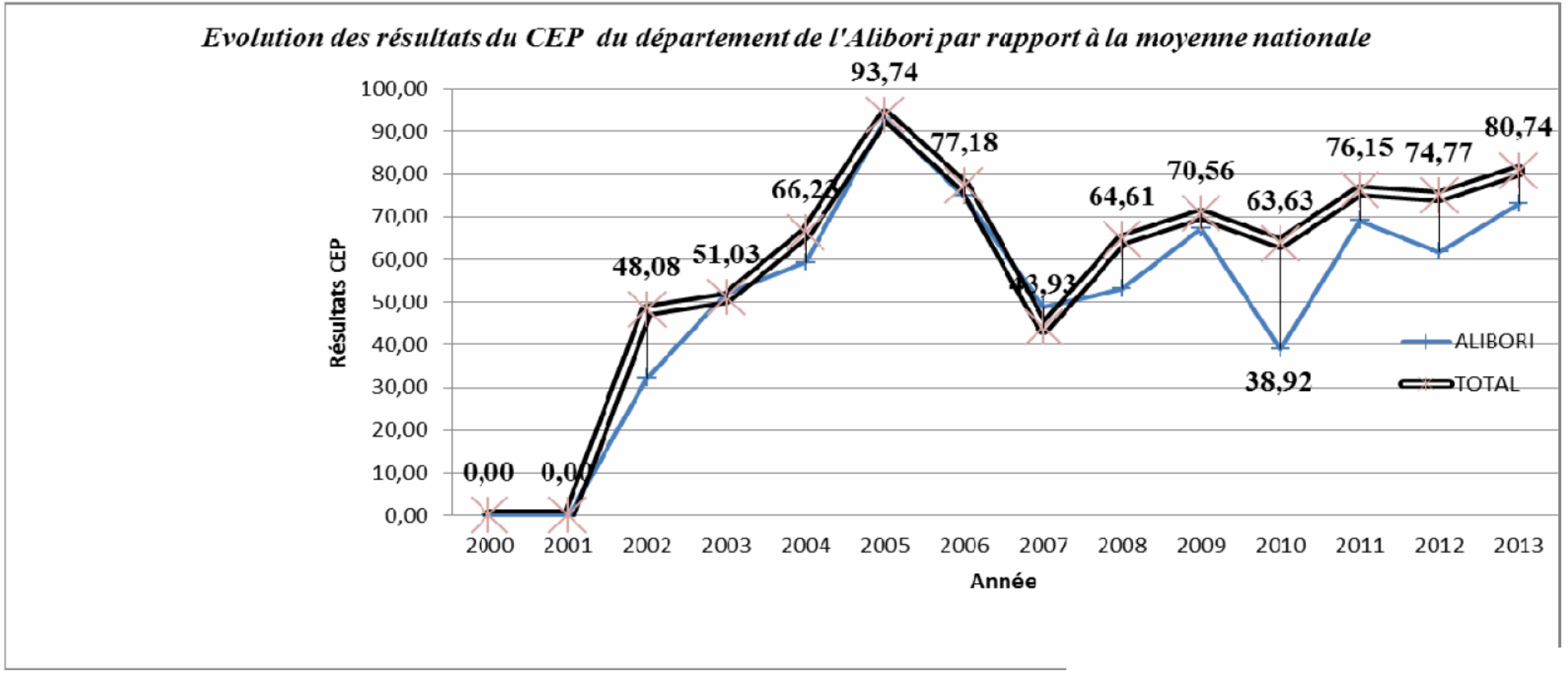

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Les résultats du CEP au niveau de la moyenne nationale et au niveau spécifique du département de l'Alibori ont eu presque les mêmes trajectoires entre la période de 2002 à 2013 avec de légères variations.

Pour ce qui est de la moyenne nationale, elle a connu une évolution positive entre 2002 et 2005 avec une variation de 48,08 % à 93,74 %. Cette évolution positive pourrait être imputée aux différentes mesures prises dans le cadre de la scolarisation des enfants et aussi des mesures liées aux nouveaux programmes d'études qui consistent à minimiser les redoublements.

Entre 2005 et 2012, il y a une chute des résultats du CEP au niveau national avec une baisse de 43,93 % en 2007. C'est la période au cours de laquelle les résultats du CEP étaient fortement critiqués par les enseignants et les parents d'élèves qui avaient crié au scandale, à des résultats politiques.

A partir de 2012 jusqu'en 2013, les résultats du CEP ont repris leur évolution sans incidence apparente sur le niveau des apprenants.

Au niveau du département de l'Alibori, la trajectoire est restée la même et les justifications les mêmes.

Toutefois, des écarts entre les résultats de la moyenne nationale et ceux du département de l'Alibori sont remarquables. En effet, pendant que la moyenne nationale n'a pu capitaliser 46 points entre 2002 et 2005, les résultats de l'Alibori sont passés de 32,18 % à 92,82 % soit 60 points au cours de la même période.

Au cours de la période de baisse des résultats du CEP (2005-2012), l'écart est passé à -19 points pour la moyenne nationale et à -31 points pour le département de l'Alibori. Ainsi, les résultats du CEP dans le département de l'Alibori ont été les moins encourageants du pays. De plus, sur la période de 2012 à 2013, le département de l'Alibori est en dernière position au plan national.

En somme, les résultats au niveau du département de l'Alibori sont en dessous de la moyenne nationale.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

4.2.6. Synthèse des indicateurs de scolarisation au niveau des départements du Bénin

Quatre indicateurs ont été utilisés pour diagnostiquer le problème de la scolarisation au niveau national avec des données croisées sur le département de l'Alibori. Il s'agit du TBS qui nous a permis de voir le niveau de couverture du système scolaire sur la période d'étude, du TNS qui nous a permis d'analyser le niveau de couverture des enfants en âge d'être scolarisés (6-11 ans), du TR, le taux de redoublement qui nous renseigné sur la proportion d'enfants qui redoublent entre le Cours d'Initiation (CI) et le Cours Moyen 2 (CM2) et du TA qui est la proportion d'enfants qui abandonnent l'école entre le CI et le CM2 entre 2000 et 2013.

De façon générale, les TBS et TNS sont très faibles au niveau du département de l'Alibori en comparaison avec les autres départements. En d'autres termes, le problème est toujours d'actualité dans l'Alibori, contrairement aux autres départements qui ont connu ces dernières années des progrès en matière de scolarisation.

Pour ce qui est du TR et TA, même si le département de l'Alibori n'occupe pas le dernier rang au plan national, il n'a pas des résultats meilleurs à la moyenne nationale.

Pour mieux appréhender le problème de la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori, il est important de questionner les mêmes indicateurs au niveau des communes dudit département.

4.3. Présentation des indicateurs de la scolarisation dans les communes de l'Alibori

4.3.1. Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 6: Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori

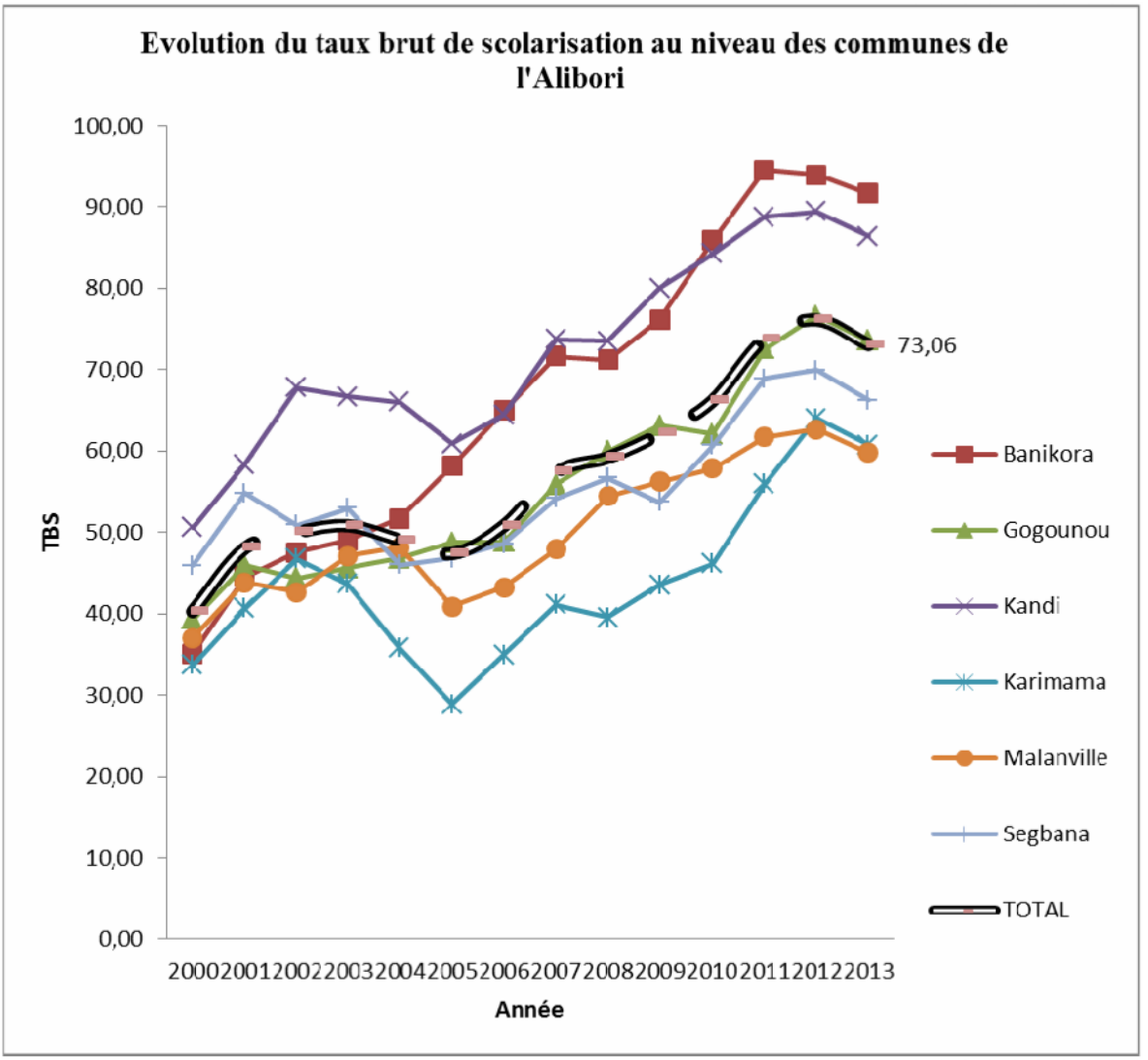

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

A la lecture du graphique, il se révèle que le TBS des communes de l'Alibori ont connu une évolution positive sur la période de 2000 à 2013. La moyenne du TBS est passée de 40,27 % en 2000 à 73,06 % en 2013 soit un écart positif de 33 points au cours de la période d'étude.

Au départ en 2000, les communes de Karimama, Banikoara, Malanville et Gogounou sont celles qui avaient des TBS relativement très bas (respectivement 33,66 %, 35,11 %, 37,01 % et 39,33 %).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

A l'arrivée, ce sont les communes de Ségbana, Malanville, Karimama et Gogounou qui sont à la traîne avec des gains de 20, 23, 27 et 34 points entre 2000 et 2013.

La commune de Banikoara qui avait de mauvais scores en termes de TBS en 2000 s'est démarquée de toutes les autres en prenant la tête des communes ayant des TBS satisfaisants dans le département de l'Alibori.

Nous pourrions conclure qu'il y aurait eu des actions menées au niveau de la commune de Banikoara qui ont permis cette amélioration du Taux Brut de Scolarisation. Par contre, la commune de Malanville est restée dernière en termes de TBS entre 2000 et 2013. Elle est suivie de Karimama et Ségbana.

4.3.2. Evolution du taux net de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux net de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori.

Graphique n° 7: **Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori**

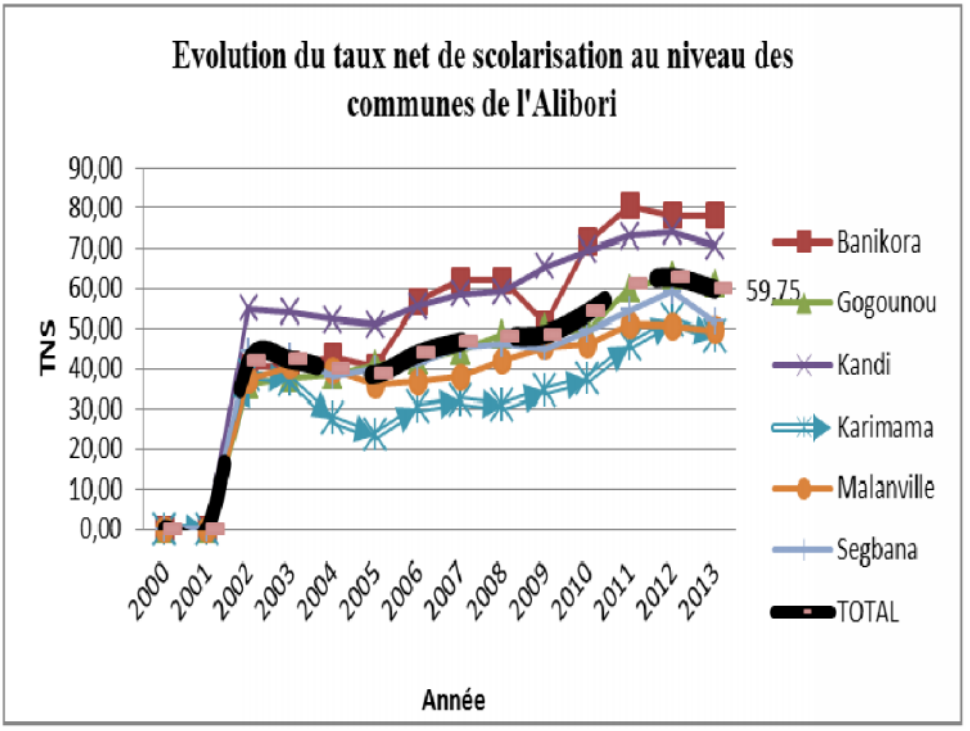

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

L'analyse du TNS des communes des départements de l'Alibori renseigne qu'il y a une légère évolution de la moyenne de cet indicateur au niveau dudit département. Cette modeste évolution s'est faite en dents de scie, donc avec plusieurs légères variations sur la période de 2002 à 2013. Elle est passée de 41,81 % en 2002 à 59,75 % en 2013 soit 18 points d'écart.

En 2002, les communes de Gogounou, Malanville et Karimama avaient des TNS les plus faibles du département de l'Alibori (35,83, 37,02 et 38,37% derrière les communes de Kandi (TNS 54,91 %), Ségbana (44,37 %) et Banikoara (40,37 %).

En 2013, Banikoara (78 %), Kandi (70,5) et Gogounou (61 %) prennent la tête ; suivent respectivement Ségbana (51,5 %), Malanville (49,5) et Karimama.

En termes de points gagnés au cours de la période d'étude, la commune de Banikoara vient en tête avec 38 points contre 25 points pour Gogounou et 7 points pour Ségbana occupe la dernière place.

En conclusion, il y a eu dans le système scolaire,à Banikoara et à Gogounou plus d'enfants de la tranche d'âge de 6-11 ans comparativement aux autres communes qui ont eu des TNS modestes ou faibles.

Ces progrès dans les communes de Banikoara et de Gogounou pourraient être la conséquence des actions menées pour promouvoir la scolarisation des enfants dans ces communes.

Par contre, la commune de Kandi, centre urbain, n'a pas connu de véritables progrès en termes de TNS au cours de la période de 2002 à 2013, ce qui porte à croire que cette commune a été abandonnée au profit des communes rurales dans les actions de promotion de la scolarisation des enfants.

4.3.3. Evolution du taux de redoublement au niveau des communes de l'Alibori

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux de redoublement au niveau des communes de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 8: Evolution du taux de redoublement au niveau des communes de l'Alibori

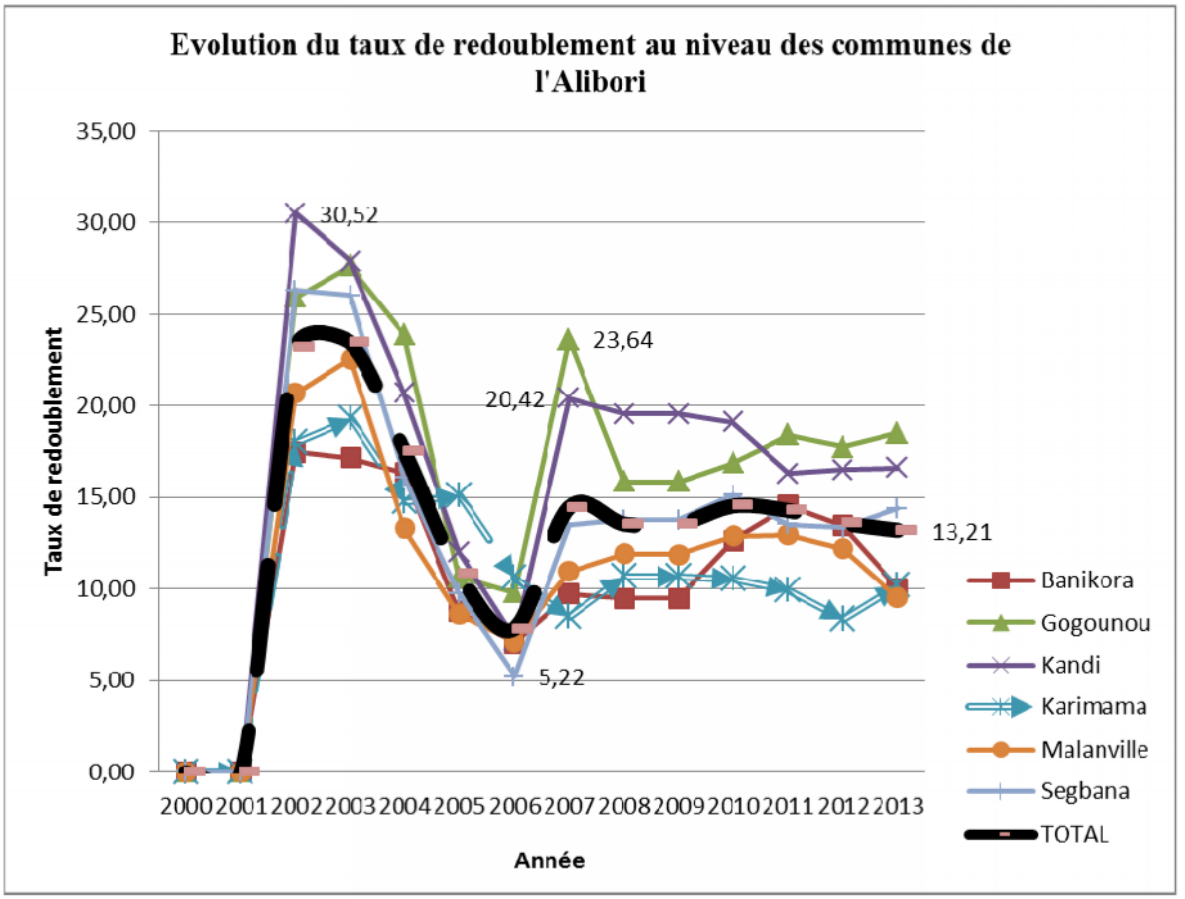

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Le constat est que le taux de redoublement (TR) au niveau des communes du département de l'Alibori a connu une baisse entre 2002 et 2013. Ce taux est passé en effet de 23,17 % en 2002 à 12,21 % en 2013 soit une réduction de presque la moitié pour la moyenne départementale.

Globalement, il est observé quatre (04) grands moments dans l'évolution de cet indicateur pour la moyenne départementale et ceux des communes :

- 2002-2006 : c'est la période au cours de laquelle le TR a connu une importante chute de plus de 15 points pour la moyenne départementale contre 23,31 points pour la commune Kandi qui avait le grand taux de redoublement en 2002 (30,52 %) et qui est passé à 7,21 % en 2006.
- Il y aurait eu certainement des actions qui auraient été mises en œuvre au cours de cette période pour que le TR puisse connaître ce recul important.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- 2006-2007 : il y a eu reprise du TR pour toutes les communes de l'Alibori avec un accent particulier sur les communes de Gogounou et de Kandi qui sont restées depuis 2002 au-dessus de la moyenne départementale. Ces communes sont passées de 9,79 % en 2006 à 23,64 % en 2007 pour Gogounou et de 7,21 % en 2006 à 20,42 % en 2007 pour Kandi alors que la moyenne départementale n'a évolué que de 7 points sur la période. Le soupçon d'un relâchement n'est pas à écarter quant aux actions en cours pour minimiser les redoublements au niveau des communes de l'Alibori avec un accent particulier sur les communes de Gogounou et de Kandi.
- 2007-2008 : une légère chute du TR au niveau des différentes communes, la moyenne étant passée de 14,45 % à 13,55 % entre 2007 et 2008 soit un recul d'un point contre 8 points de recul pour la commune de Gogounou qui a fait une belle régression durant la période ;
- 2008-2013 : cette période est caractérisée par une stagnation du TR au niveau des communes du département de l'Alibori avec de légères variations.

Il y aurait eu reprise des actions qui visent à annihiler les redoublements au niveau des communes de l'Alibori, notamment la mesure qui interdit le redoublement entre les sous-cycles.

De façon globale, il se dégage un fort taux de redoublement (au-dessus de la moyenne) dans la plupart des communes de l'Alibori.

4.3.4. Evolution du taux d'abandon au niveau des communes de l'Alibori

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux d'abandon au niveau des communes de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n 9: **Evolution du taux d'abandon au niveau des communes de l'Alibori**

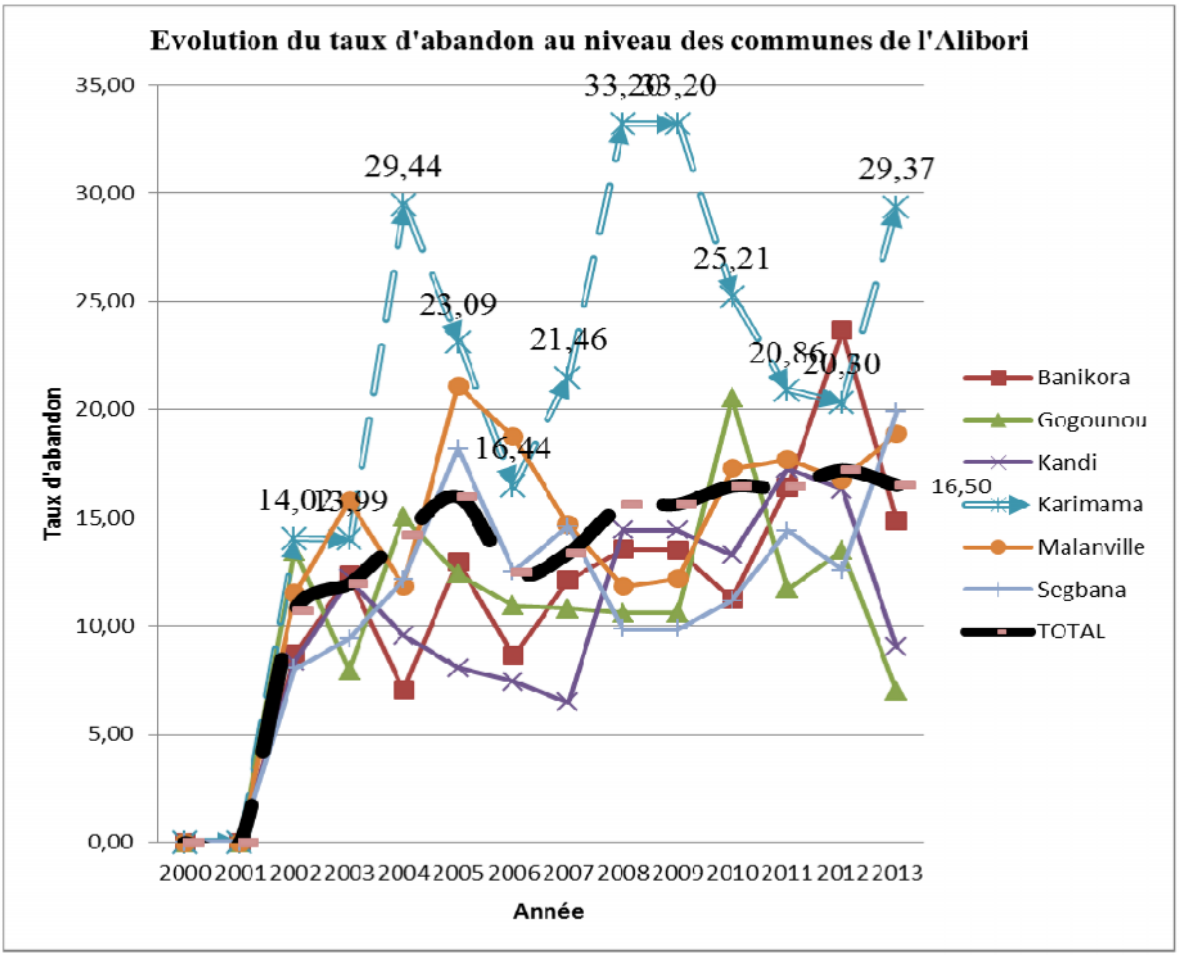

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

L'analyse du Taux d'Abandon (TA) au niveau des communes du département de l'Alibori révèle que cet indicateur n'a pas connu une régression au cours de la période d'étude. La moyenne départementale de cet indicateur a varié entre 10,68 % en 2002 à 16,5 % en 2013. Il est aisé de comprendre qu'il y ait eu un accroissement de la proportion d'enfants qui quittent le système scolaire pour une raison ou pour une autre.

Par ailleurs, au niveau des différentes communes de l'Alibori, les variations du TA n'ont pas toujours suivi la même trajectoire.

Au niveau des communes de Banikoara et de Malanville par exemple, il est noté une évolution du TA en plusieurs temps. Les plus remarquables sont par exemple 2002-2003 où le TA est passé respectivement de 8,71 % à 12, 55 pour

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Banikoara et 11,51 % à 18,89 % pour la commune de Malanville soit respectivement un écart de 4 points et de 7 points. Nous pouvons alors conclure qu'il y a eu beaucoup d'enfants qui ont quitté le système scolaire durant cette courte période.

- De 2003 à 2004, il a été constaté une chute de 12,55 % à 7,03 % pour la commune de Banikoara et de 18,89 % à 11,86 % pour la commune de Malanville.
- De 2004 à 2012, il y a eu autant de chute du TA que de reprise positive de cet indicateur.
- De 2012 à 2013, une régression a été constatée de 23,68 % à 14,85 % soit 9 points d'écart au niveau de la commune de Banikoara.

Au niveau de la commune de Gogounou, une régression du TA a été globalement notée. Il est passé de 13,47 % en 2002 à 6,99 % en 2013 soit une régression de 6 points. Au cours de cette période caractérisée par de faibles taux d'abandon, il y a eu plusieurs variations négatives et positives.

Pour la commune de Kandi, il y a eu une stagnation du TA au cours de la période de 2002 à 2013 avec une variation de 8,38 % à 9,02 %. La proportion d'enfants qui quittent le système scolaire au niveau de cette commune est restée plus ou moins constante.

Les communes de Karimama et de Ségbana sont celles qui ont des TA les plus élevés, soit les plus minables comparativement aux autres communes de l'Alibori.

- Karimama est passé de 14,02 % en 2002 à 29,37 % en 2013 et Ségbana de 8,03 % en 2002 à 19,90 % en 2013 soit respectivement une augmentation de 15 et 12 points.

4.3.5. Evolution des résultats du CEP au niveau des communes de l'Alibori

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des résultats du CEP au niveau des communes de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 10: Evolution des résultats du CEP au niveau des communes de l'Alibori

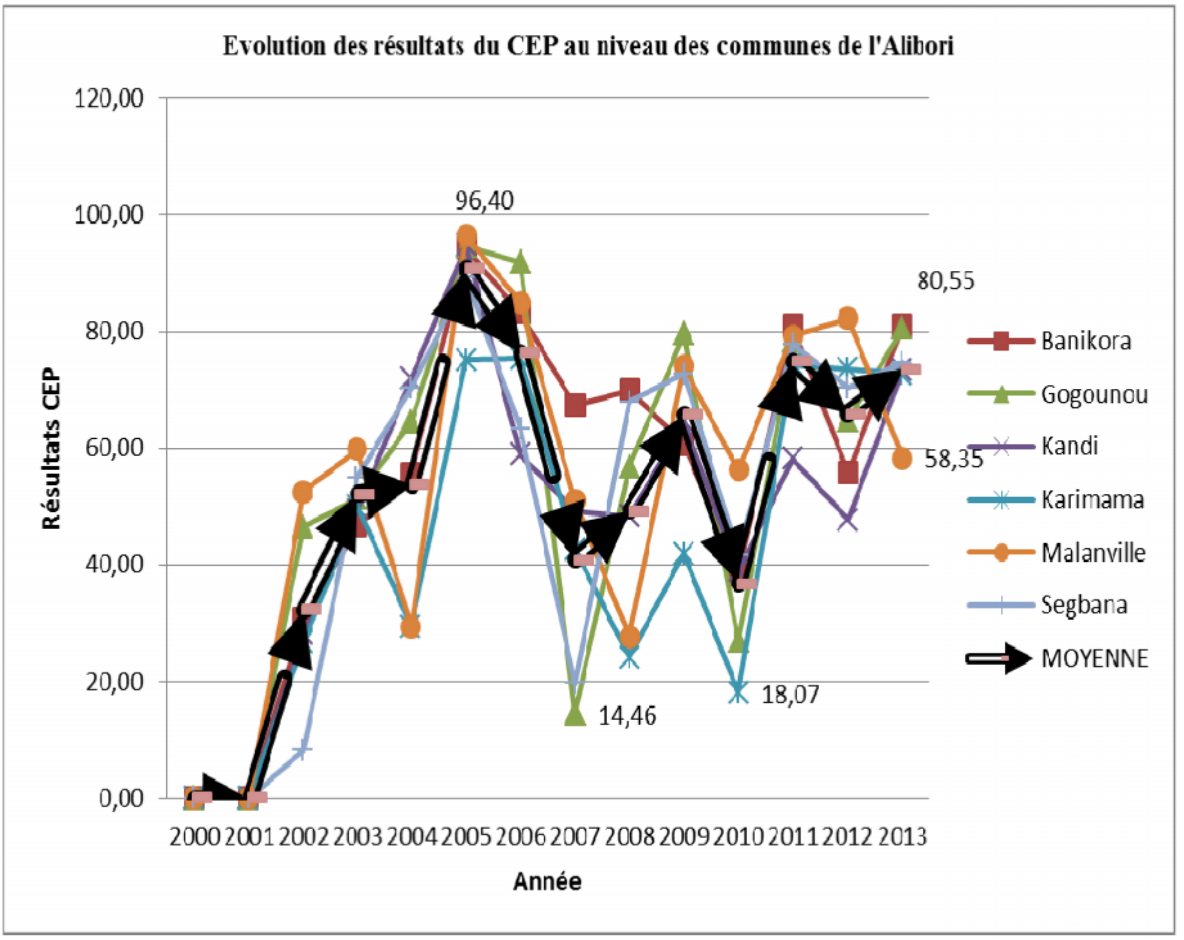

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

La lecture du graphique laisse entrevoir globalement que les résultats du CEP ont connu une évolution en dents de scie au cours de la période de 2002 à 2013.

De 2002 à 2004, toutes les communes ont connu une notable évolution. Les communes de Ségbana et de Kandi ont pris la tête des résultats au niveau de l'Alibori. La commune de Ségbana est passée de 8,25 % en 2002 à 70,29 % en 2004 soit un écart de 62 points contre 44 points pour celle de Kandi qui est passée de 28 % à 72 % au cours de la même période pendant que la moyenne au niveau des communes avait connu un gain de 21 points.

Pendant que ces communes ont connu de fortes évolutions au cours de la période, Banikoara et Gogounou s'en sortent avec des écarts de 24 et 18 points. Le

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

paradoxe est la commune de Malanville qui a eu un écart négatif (-23points) au cours de la même période.

L'année 2005 a été particulière et caractérisée par une évolution significative des résultats de toutes communes. La commune de Malanville, qui était dernière en 2004 a pris la tête des meilleures communes avec un taux de 96,40 % alors que la moyenne était de 90,76 %.

2005-2013 : Globalement, les communes ont connu des évolutions en dents de scie sans dépasser les scores faits par elles-mêmes au cours de l'année 2005. Par contre, on a pu constater une baisse remarquable des résultats au niveau de toutes les communes en 2010. La commune de Karimama a réalisé d'ailleurs l'un des taux les plus faibles (18 %) alors que la moyenne était de 36 %.

Par ailleurs, les écarts entre 2005 et 2013 sont énormes en termes de résultats au niveau desdites communes. Malanville totalise un écart de -38,5 points contre -21 points pour Kandi et -2 points pour Karimama.

En somme, les résultats au niveau des communes de l'Alibori ont été très mitigés avec des hausses et baisses qu'il est important de chercher à comprendre.

La commune de Malanville vient parmi les communes où les résultats ont été des plus faibles au cours de la période de 2002 à 2013.

4.3.6. Synthèse des indicateurs de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori

Cinq indicateurs ont été utilisés pour diagnostiquer le problème de la scolarisation au niveau national avec des données croisées sur le département de l'Alibori. Il s'agit du TBS qui nous a permis de voir le niveau de couverture du système scolaire sur la période d'étude, le TNS qui nous a permis d'analyser le niveau de couverture des enfants en âge d'être scolarisés (6-11 ans), le TR (le taux de redoublement) qui nous renseigné sur la proportion d'enfants qui redoublent entre le Cours d'Initiation (CI) et le Cours Moyen 2 (CM2).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

De façon générale, les TBS sont très faibles au niveau des communes de Malanville, Karimama et Ségbana. Pour ce qui du TNS, ils sont très faibles au niveau des mêmes communes de Malanville, Karimama et Ségbana.

Pour ce qui est du TR, ils sont très élevés dans les communes de Gogounou, Kandi et Ségbana et se trouvent même en dessus de la moyenne départementale. Les TA sont très élevés à Karimama, Ségbana et Malanville. Cet indicateur dépasse la moyenne au niveau de ces communes.

4.3.7. Limites de l'analyse des indicateurs de scolarisation au Bénin et dans les communes de l'Alibori

Comme toute analyse statistique, celle-ci comporte des limites et il est important d'en tenir compte pour amoindrir les biais qui peuvent surgir dans la compréhension des certaines données. En effet, pour le Taux Brut de Scolarisation et le Taux Net de Scolarisation, il est indispensable de rapporter le nombre des élèves inscrits dans un niveau donné d'enseignement qui font partie du groupe ayant officiellement l'âge (le cas du TNS) ou non (le cas du TBS) par la population du même groupe d'âge ou non multiplier par 100. Or, les données sur la population de la tranche d'âge scolarisable ou non sont fournies par l'Institut National des Statistiques et Analyse Economique (INSAE) sur la base des données extraites du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Or, les données fiables existantes sont celles du RGPH 2002 qui n'a pas prévu dans sa projection qu'il y aurait des flux migratoires dans certaines localités comme Abomey-Calavi, Pahou, Semè-Podji, Parakou, etc. Du coup, certaines localités comme Pahou et Abomey-Calavi, les données sur les enfants ayant ou pas l'âge mais qui sont inscrits à l'école dépassent la population de la tranche d'âge concernée. Cet état de choses pourrait nous produire des TBS et TNS qui ne reflètent pas toujours la réalité.

Par ailleurs, il aurait fallu faire une analyse des données du taux brut d'admission au niveau national et au niveau des communes du département de l'Alibori. Cette analyse n'a pu se faire à cause du caractère très peu exact des données que nous avons pu recueillir au niveau de la Direction de la Programmation

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

et de la Prospective. Notre analyse aurait alors pu gagner en précision quant à la proportion d'enfants qui entre au Cours d'Initiation Première Année pour la première fois sur toute la période d'étude.

En outre, selon la loi d'orientation de l'éducation au Bénin, l'âge requis pour accéder au cours d'initiation est 4 ans et demi. Or, dans la pratique c'est l'âge de 6 ans qui est retenu. Les données des annuaires statistiques du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire prennent en compte l'âge de 6 ans comme celui pour accéder au CI. La conséquence est que les différents indicateurs de la scolarisation des enfants seront biaisés par rapport à l'analyse, d'où la nécessité de réactualiser cette loi pour la rendre conforme au contexte régional.

Toutefois, ces limites ne sont pas de nature à disqualifier les différentes analyses que nous avons menée à travers les données qualitatives recueillies sur le terrain.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Chapitre 5: LES CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALIBORI SELON LES ACTEURS

Les causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori sont multiples et multiformes. Elles varient selon chaque commune et peuvent se ressembler en passant d'un village à un autre.

De façon générale, l'analphabétisme des parents, l'absence de modèles de réussite scolaire dans les villages sont certes des facteurs qui accentuent le phénomène au niveau de ce département. Cependant, ces causes ne sauraient à elles seules expliquer les écarts en termes de scolarisation des enfants en passant d'une commune à une autre, d'un village à un autre. Il s'agit en effet d'un phénomène à causalité multiple et tributaire des spécificités locales et des enjeux de pouvoir au sein des ménages.

Pour permettre une meilleure compréhension desdites causes, elles seront classées en quatre grandes catégories, à savoir : les causes culturelles, les causes économiques, les causes politiques et institutionnelles et les facteurs techniques.

5.1. Les causes culturelles

Les facteurs culturels de la faible scolarisation des enfants qui ont été développés sont entre autres : l'analphabétisme des parents, l'école formelle vue comme un investissement long et incertain ; les questions relatives aux mariages forcés, précoces et les grossesses des filles ; la rentabilité de l'école ; l'influence des écoles coraniques ; les travaux domestiques ; la préférence de la scolarisation des garçons par rapport aux filles ; le désenchantement des figures de réussite sociale ; le mode de vie nomade des populations.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.1.1. Le département de l'Alibori : une organisation sociale peu favorable à l'école

Dans le département de l'Alibori, nous avons pu regrouper un certain nombre de facteurs globaux regroupant un ensemble d'éléments structurant les comportements des membres de groupes sociaux. Ces facteurs sont en rapport avec le mode de vie des populations et leur perception de l'école. Les perceptions que les parents ont de l'école sont parfois différenciées selon le sexe et le groupe sociolinguistique. Ce sont les femmes qui font plus face aux dépenses scolaires des enfants alors que dans le ménage, ce sont elles qui ont de faibles revenus comparés à ceux des hommes.

> « *Ici, chacun s'occupe de son enfant. Le père est comme un parapluie. Ce sont les mères qui ont la charge de la scolarité des enfants. Le père peut à titre exceptionnel (c'est rare), s'engager dans les premières dépenses liées à l'école. Mais le reste revient systématiquement aux femmes. La cause est simple : il y a trop de polygamies ici* » *Enseignante, Banikoara*. (Juin, 2015)

Au niveau de l'organisation sociale, nous avons pu identifier deux types de facteurs, à savoir des facteurs sociologiques qui ont trait aux comportements, aux attitudes et aux pratiques quotidiennes des acteurs et des facteurs d'ordre psychologiques ou cognitifs qui concernent les perceptions et les modes de pensées des acteurs de la communauté en rapport avec l'école formelle.

Sur les sites investigués, deux grands types de familles présentent par moments quelques variances. Il s'agit de la famille élargie et de la famille restreinte. En tant qu'espace de production, la famille quelle que soit sa nature, est beaucoup centrée sur une production de subsistance, de consommation ou d'accumulation. Dans les familles élargies, le patriarche gère la maison avec sous sa responsabilité tous ses enfants mariés ou non et leur(s) mère(s). Les familles élargies sont plus portées vers des économies de subsistance que les familles restreintes qui s'engagent plus facilement vers des formes variées d'accumulation.

La tendance dans les divers groupes sociaux est l'évolution vers la nucléarisation des familles. Il en résulte une plus grande implication des mineurs

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

dans les efforts familiaux d'accumulation des ressources. Dans ce département, La production du coton constitue un handicap majeur à la scolarisation des enfants.

Photo n° 3: U**ne mère et son enfant qui travaillentau champ (Juin 2015)**



Source: Données de terrain, 2015

Dans les familles élargies qui sont des unités de production de subsistance et de consommation dans lesquelles vivent de petits ménages sous l'autorité du patriarche, il n'y a pas une grande pression sur la main d'œuvre infantile.

Dans les familles restreintes, les chefs de ménages ont la responsabilité de la production des ressources de la famille et la nécessité d'évoluer vers des formes diverses d'accumulation accroît la pression sur la production. Cet état de choses ne manque pas d'avoir d'influence sur la mobilisation de la main d'œuvre. L'entretien des champs .individuels mobilise tous les membres des ménages y compris les mineurs qui sont alors engagés aux côtés de leurs parents. Par ailleurs apparaît dans l'économie domestique, un besoin de partage des fonctions : les femmes sont impliquées dans les dépenses du ménage, les hommes assument la disponibilité des

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

vivres, les jeunes dépendants prennent plus de responsabilités dans la prise en charge de leurs propres besoins mais très souvent au-delà. Ainsi, dans des cas de plus en plus fréquents, les aînés sont impliqués dans la production des ressources qui vont permettre d'assurer les charges scolaires de leurs frères cadets selon la filiation maternelle. Le principe largement admis est que les enfants d'une mère se regroupent autour de cette dernière pour subvenir à leurs besoins avec les revenus de son champ et de son petit commerce. Pour les besoins de la cause, l'arrêt des études des enfants peut être décidé.

Cette forme d'organisation offre aussi une place importante au placement d'enfants qui est apparu dans certaines localités comme la première cause de la non scolarisation des enfants. En effet nombre d'enfants non scolarisés interrogés ont lié leur non scolarisation au fait qu'ils ont été gardés soit par un oncle, soit par une tante, soit par un grand parent. Selon l'analyse, il apparaît que dans certains groupes sociaux il y a des règles matrimoniales qui contraignent les parents géniteurs à envoyer leurs aînés auprès d'un parent. Ce mode de placement consolide les relations entre les membres du groupe social.

Enfin, dans l'ensemble il y a une tendance à la démission des pères par rapport aux dépenses liées à la santé et à la scolarisation des enfants. Ces charges incombent de plus en plus aux mères qui se débrouillent pour inscrire l'enfant à l'école et les suivre jusqu'à atteindre les limites de leur capacités. Cette réalité largement observée ne manque pas d'influence sur le taux de scolarisation et de maintien des enfants à l'école.

Dans l'ensemble des groupes sociaux touchés par cette étude, l'organisation familiale traditionnelle est patriarcale et polygamique. La principale responsabilité du chef de famille reste la grande disponibilité des produits vivriers, d'où une très profonde implication de la descendance dans la production. Ici la taille de la descendance est un important facteur de production. La femme est alors sous l'autorité du mari et participe à la réalisation de ses projets de vie. En général, les garçons constituent une main-d'œuvre naturelle qui doit apprendre tôt à travailler le champ et les filles, des aides ménagères naturelles. Le jeune garçon est ainsi

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

idéalement socialisé en rapport avec le champ, les troupeaux et la jeune fille en rapport avec l'espace domestique. Plus le jeune garçon sait et peut travailler de façon à tirer profit de la terre ou de l'eau, mieux il est considéré comme la fierté de ses parents. L'organisation sociale est faite de façon à ce que le jeune garçon se sente plus digne d'apprendre à bien gérer une grande famille agricole. Les idéaux humains valorisés et projetés sur les enfants semblent expliquer la négligence dans le suivi des écoliers et élèves par les parents qui encouragent la déscolarisation. Au regard de ce qui s'observe dans les villages, l'argument commun et ordinaire de la pauvreté pour expliquer la faible scolarisation ou la déscolarisation des enfants ne cadre pas toujours avec les réalités. Quant à la jeune fille, elle participe aux activités domestiques aux côtés de sa maman ou de sa tutrice qui doit lui apprendre à gérer son ménage et aider son futur mari. Elle intervient aussi dans une certaine mesure dans l'exploitation agricole lors de la semence ou de la récolte. Mais, de plus en plus elle est sollicitée à presque toute la chaîne de la production agricole avec le changement de l'agriculture de subsistance en agriculture de rente notamment la production cotonnière. Ces attentes font de la fille un personnage moins destiné à l'école, comparativement au garçon.

Il apparaît aux yeux des acteurs et observateurs que la polygamie est un facteur important dans l'analyse des rapports à l'école. En effet, les ménages polygamiques connaissent des mutations qui font que certains d'entre eux n'offrent plus la sécurité optimum pour les enfants en termes de suivi. Il y a une reconfiguration des rôles dans les espaces familiaux qui fait que les femmes ont de plus en plus de responsabilité dans la définition des idéaux humains poursuivis à travers l'éducation et le suivi des enfants. Certains enfants se trouvent entièrement à la charge de leurs mères. Dans certains cas, il y a la démission ou le désengagement des parents qui fait que l'enfant est obligé de chercher de petites activités pour se prendre financièrement en charge.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.1.2. Droits des femmes et la prise des décisions dans les foyers dans le département de l'Alibori

L'organisation sociale au niveau du département de l'Alibori laisse assez de place pour une faible scolarisation des enfants notamment des filles. En effet, l'influence de la religion islamique dans la localité est un facteur qui favorise la « chosification de la femme » dans les foyers. Elles sont considérées à la limite comme des objets de plaisir. Elles n'ont pas un grand pouvoir de décision dans le ménage quand bien même elles participent aux charges familiales. Ainsi, l'inscription des enfants pour l'école est du seul ressort des hommes. Pourtant, le Bénin a mis en place un arsenal juridique très fourni, de même que des mesures réglementaires pour promouvoir le genre à tous les niveaux de la vie. Il a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le 12 Mars 1992 et d'autres textes régionaux et internationaux Malgré ces mesures, les droits de la femme continuent d'être bafoués.

Dans la commune de Karimama, une jeune femme raconte le traitement réservé aux femmes par leurs époux dans la plupart des foyers :

> *« Ici, nous n'avons aucun droit. C'est l'homme qui décide de tous. Il décide de quand on doit faire ou pas l'amour, de quel(s) enfants ira à l'école selon ses préférences et de quand il faut le sortir de l'école. Je pense que ça doit être une malédiction de naître femme surtout chez nous ici. » Anonyme, Karimama, Juillet, 2015.*

Pendant ce temps, on annonce que des progrès ont été faits en ce qui concerne la situation des femmes. Dans un rapport sur la situation des femmes au Bénin en 2013, il est dit que les différents programmes mis en place de 2009 à 2013 ont permis d'améliorer les conditions de vie de la femme surtout dans les domaines de l'autonomisation de la femme et de la défense des droits des femmes (lutte contre les violences basées sur le genre et la participation des femmes aux instances de prise de décision). (PNUD, 2013).

Au Bénin, en plus de la médiocrité des infrastructures éducatives et le nombre insuffisant d'écoles et d'enseignants qui constituent des obstacles majeurs à

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

l'éducation des filles, il faut ajouter l'accaparement du pouvoir de décisions par les hommes. La conséquence est que le taux de scolarisation des filles est très faible, la préférence étant souvent donnée aux garçons. Les filles sont très nombreuses à quitter l'école jeune en raison, notamment, des grossesses précoces. Selon Wildaf (2014), Le taux d'analphabétisme des femmes est extrêmement élevé : en 2013, environ 70 % des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans étaient analphabètes.
Il est nécessaire de repenser les stratégies de sensibilisation des hommes pour une implication effective de la femme dans la prise de décisions au niveau des foyers.

5.1.3. L'analphabétisme

Parmi les multiples déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori, nous avons pu constater que l'analphabétisme des parents occupe une place de choix. En effet, dans toutes les six communes parcourues, la plupart des enfants qui sont déscolarisés ou non scolarisés ont pour parents des analphabètes, des gens qui ne sont jamais allés à l'école et qui du coup ne perçoivent pas l'importance de l'école. Ces parents manquent pour la plupart de volonté à envoyer les enfants. Selon certains parents, les enfants doivent aider pour les travaux domestique et champêtre.

> *« Je n'ai pas trouvé l'importance de garder longtemps mes enfants à l'école puisque mon mari et moi n'avons pas été à l'école avant de gagner notre vie. L'école est ruineuse et souvent l'issue est incertaine. » Parent, Banikoara. (Juin 2015).*

Il en résulte que dans le département de l'Alibori, lorsqu'un enfant à la malchance d'avoir un parent alphabète, il y a plus de risques qu'il ne fréquente pas ou qu'il n'achève pas le cycle primaire. Il existerait un lien étroit entre la scolarisation des enfants dans ce département et le fait que les parents soient ou non scolarisés. Il y a lieu de s'interroger sur l'effet des différentes sensibilisations menées ces dernières années pour conscientiser les parents sur la nécessité d'envoyer les enfants à l'école. Ce facteur n'est pas le seul qui influence négativement la scolarisation des enfants au niveau de ce département.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.1.4. L'école formelle : un secteur à investissement long et incertain

L'école est perçue dans plusieurs communes du département de l'Alibori comme un investissement à long terme et incertain. Un enfant à l'école nécessite une prise en charge parentale plus ou moins longue. Par contre, un enfant engagé dans une activité autre que l'école n'est souvent pas objet d'une charge permanente. Il peut très tôt se prendre en charge et venir en aide à ses parents, devenant ainsi, de manière précoce, une source de revenu pour la famille.

Loin de l'école, les enfants ne constituent pas longtemps une charge pour les parents et au contraire ils contribuent à l'augmentation des ressources de la famille. Ils y parviennent seulement en travaillant au champ ou en se débrouillant au marché contrairement aux écoliers qui constituent toujours une charge pour les parents très souvent pauvres.

Il y a aussi l'idée que l'école est une affaire de personnes riches, ayant les moyens de soutenir les enfants pendant longtemps. La gratuité de l'école n'est qu'une illusion pour ces parents qui pensent que l'école n'est vraiment pas totalement gratuite comme la tendance le faire croire.

> *« L'école est devenue un poids pour nous parents d'élèves. En plus des dépenses de scolarisation, il faut cotiser pour prendre des communautaires locaux. L'Etat a déjà démissionné de son rôle d'éducation. Par exemple ici, par enfant, chaque parent donne 1500 f cfa par an. Pour les parents qui ont plus d'un enfant, cela devient sérieux. Tout ceci amène certains parmi nous à ne pas envoyer les enfants à l'école ou à retirer les enfants de l'école ».* (Cultivateur et parent d'élève à *Yabadou, arrondissement de Founougo.)(Juin 2015)*

La conséquence est qu'ils inscrivent leurs enfants tout en sachant qu'ils n'iront pas loin. Ils vont les retirer dès que les charges vont commencer par peser sur leur budget. Il y a aussi une certaine compréhension de la gratuité de l'école qui fait qu'à la moindre demande de l'école induisant une quelconque dépense, des menaces de retrait de l'enfant de l'école fusent.

> *«Les parents d'élèves sont des paysans sans activités génératrices de revenus. Ils ont du mal à mobiliser de l'argent par rapport à tout ce qu'on leur demande. Il y a des enfants qui viennent au CM1 sans aucune fourniture scolaire. Même pas un simple crayon. Cela conduit à des abandons massifs. Par exemple dans cette même classe de CM1, on avait 60 élèves au départ. Mais à la fin il y a à peine 20 élèves.» (Maîtresse groupe B à EPP Sompérékou.) (Juillet 2015).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Dans les villages reculés, cette situation est à la base de conflits récurrents entre enseignants et parents d'élèves avec souvent pour conséquence, le retrait de certains enfants de l'école par leurs parents. Ces conflits sont d'autant plus préjudiciables pour les enfants qu'ils se fondent sur des perceptions que les parents ont de l'école et qui font qu'ils n'entretiennent pas de bonnes relations avec cette institution.

De façon globale, il apparaît que l'école est considérée par les populations qui lui sont réticentes comme le chemin le plus long voire le plus incertain pour gagner sa vie. Pour bon nombre de personnes dans ces différentes localités, il y a qu'après les études, la chance d'obtenir un emploi n'est pas toujours garantie. La réussite économique de certains déscolarisés précoces désormais perçus comme modèles de réussite de vie a aussi une influence sur cette perception. De plus, une idée de plus en plus répandue selon laquelle, sans aller loin à l'école un individu on peut gagner sa vie y compris dans les sphères politiques. Les figures de réussite enviées dans le milieu ne sont pas des personnes ayant évolué à l'école.

L'école n'offre aucune garantie quant à son issue. Les différentes campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des enfants ne mettent pas directement l'accent sur le devenir, sur l'emploi mais plutôt sur la quête du savoir et sur l'honneur qu'il apportera sur la famille. Or, les repères moraux dans ces différents groupes ne passent pas par l'école.

5.1.5. Les mariages forcés, précoces et les grossesses des filles

Le mariage forcé et précoce est un facteur assez important de déscolarisation des filles dans les milieux ruraux en particulier. Cette pratique explique la déscolarisation de nombreuses filles engagées dans la nuptialité précoce. Dans ces processus, la référence n'est pas faite à l'âge de la fille adolescente mais à sa condition physique et physiologique, alimentant de ce fait une certaine vision de la vie : la fille (chez les Peuhl, Boo etc. par exemple) est plus considérée quand elle se retrouve au foyer à un âge donné. Ainsi la plupart des filles se retrouvent forcées de quitter les bancs pour le mariage, très souvent contre leur volonté. Le mariage et la

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

vie dans laquelle on engage la fille sont considérés comme des alternatives valorisantes par rapport à l'école et ses incertitudes et angoisse. Il est vrai que les filles sont retirées de l'école au moment où elles y prennent goût, mais leur volonté ne compte pas dans des processus de prise de décision.

Plusieurs personnes enquêtées ont confirmé que le phénomène de mariage forcé et précoce et les grossesses prématurées des jeunes filles pourrait être un facteur qui participe à la faible scolarisation des filles dans la plupart des communes du département de l'Alibori. Plusieurs jeunes filles sont non scolarisées et/ou déscolarisées du fait de ce phénomène qui reste une vieille pratique au niveau des communautés de l'Alibori.

> *« A Kandi ici persiste le mariage forcé et précoce chez les musulmans, ils déscolarisent les enfants et les forcent au mariage… ». (*CEPRODEC, Kandi3).(Mai 2015)

> *« Je suis dans un milieu peulh. L'école ne dit rien à personne. A l'âge de 10 ans, la fille est dotée et mariée. On vient remplacer l'enfant parce que lui il a atteint un âge pour aller en mariage contre un plus petit. Les vieilles veulent toujours que les filles soient dotées même si elles vont à l'école, les parents mettent fin à la scolarisation des enfants à cause du mariage et cela concerne les filles. Voilà pourquoi les filles ne vont pas loin à l'école» (*Directeur EPP/Nimbéré peulh, arrond. Kokey*). (Juin 2015.)*

Le mariage forcé et précoce est présenté dans les localités comme une pratique culturelle largement admise. Elle repose sur l'idée qu'une fille qui, à un âge donné, n'est pas mariée et n'a pas d'enfant est perçue comme un problème pour ses parents. Il y a une sorte d'incompatibilité structurelle entre ce qui est attendu de la femme au terme de son éducation et l'école. Ce qui est valorisé, c'est l'idée d'une femme digne du nom, c'est-à-dire censée se marier selon les prescriptions islamiques ou culturelles et avoir des enfants. Dans les pratiques, une jeune fille qui a eu ses premières menstrues chez ses parents doit être à tout prix mariée au plus vite. Ce serait en prévision de ce fait culturel que, dans certains groupes comme les Peulhs, les filles sont dotées dès leur bas âge pour éviter de telles situations qui frisent un "désordre". Même si dans les discours, des parents disent encourager la scolarisation des enfants, la déscolarisation des filles pour cause de mariage est une pratique dont les causes semblent dépasser les simples volontés individuelles de ses

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

derniers. Les parents sont incités par leur environnement pour amener la fille à envisager de se marier et d'avoir des enfants, toutes choses qui contrastent avec la scolarisation des filles.

Par contre, au niveau de la commune de Malanville, déscolariser une fille pour le mariage est un risque pour les parents qui sont obligés de s'expliquer à la brigade. Mais ces derniers trouvent toujours des moyens de contournement.

> *« la faible scolarisation des filles s'explique par le fait qu'elles sont mises en mariage. Or l'Etat leur refuse de sortir ces filles-là de l'école. Pour contourner cela, et par crainte de représailles, certains parents préfèrent ne pas scolariser leurs filles. La fois dernière, un parent qui voulait déscolariser sa fille s'est vu convoqué à la brigade. Cette fille a passé son CEP cette année après avoir échappé à une tentative de mariage forcé »* (Secrétaire APE Madécali). (Juin 2015)

De même, le phénomène de grossesses prématurées des jeunes filles est une réalité au niveau de ce département. Les grossesses en cours de scolarisation sont des phénomènes qui entraînent la précocité des mariages forcés. En effet, celles qui tombent enceintes sur les bancs sont un mauvais exemple. Elles découragent les parents à envoyer et maintenir longtemps leur fille à l'école. Il y a au niveau des parents une certaine logique qui valorise le mariage des filles au détriment de leur scolarisation car cette dernière conduit selon eux vers des incertitudes loin des idéaux sociaux valorisés. Les contextes sociaux sont tels que le mariage forcé et précoce est favorisé par le fait que beaucoup de jeunes filles sont dotées très tôt et mariées pour éviter qu'une fois arrivées en ville elles tombent enceinte pour un inconnu des parents. Parfois, les filles sont mariées dès qu'elles font leurs premières menstrues et cette pratique est généralement imputée aux prescriptions coraniques.

Malgré toutes les sensibilisations menées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autres, le phénomène n'a pas pour autant régressé. Dans la plupart des collèges d'enseignements généraux, il y a toujours des cas de jeunes filles porteuses de grossesse par les enseignants, élèves, riches du milieu et autres. C'est une situation qui décourage les parents à investir sur les filles. Une fille à l'école, c'est d'énormes risques de grossesse et un investissement incertain. Le phénomène est connu mais n'est pas puni parce qu'il y a une solidarité autour

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

des personnes incriminées pour noyer l'affaire, étant donné que les enfants sont de la tranche d'âge de 6 à 11 ans et qu'il y a très peu de risque de grossesse, il faut tenir compte aussi du fait que beaucoup d'enfants entrent tard dans le système scolaire. Du coup, les filles sont harcelées par leurs enseignants.

Un élève de la commune de Gogounou nous a confié que:

> *« Parlant de harcèlement, je peux dire que deux de mes camarades (Gnanki et Rosalie) en ont été victimes. Le maître a demandé à toute la classe de fermer les yeux et il s'est mis à toucher les seins de certaines filles dont celles dont je viens de parler. » (*Ecolière à Zougou Pantrossi). (Avril 2015)
> *« Les enseignants déscolarisent nos enfants. Tous les enseignants qui sont ici ont presque tous pour femmes des élèves qu'ils ont rencontrées dans les classes où ils ont été enseignants. »* (Délégué, Libantè). (Juillet 2015)

Pour l'élève, tout le village est au courant de cette affaire mais le maître n'a pas été sanctionné ni affecté de l'école.

> *« Une voisine a été enceintée par un enseignant du collège qui demande aux filles de venir à la maison pour qu'il les aide dans les exercices. Elle a été obligée d'abandonner l'école pour éviter la honte » (*Ecolière à ZougouPantrossi*).(Avril 2015)*

Généralement, il se constate une complicité entre le corps enseignant. Cette complicité se traduit par la non dénonciation des actes par les auteurs des actes répréhensibles.

5.1.6. Le non assentiment à la scolarisation des enfants

Nos entretiens sur le terrain nous ont permis de nous rendre compte de ce que, à part les raisons habituelles que certains parents avancent pour justifier la non scolarisation ou la déscolarisation des enfants, il y a également leur non adhésion à la scolarisation des enfants. Une telle attitude est tout de même paradoxale au regard des nombreuses actions de sensibilisation des ONG, de l'Etat central et autres pour promouvoir la scolarisation des enfants. Il y a encore une grande réticence face à l'école formelle.

Pour la plupart des parents rencontrés, l'école formelle empêche les enfants de leur apporter de l'aide à la maison, dans les travaux champêtres et qu'elle n'est toujours source de développement. De plus, une sorte d'influence de la religion

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

musulmane dans le département de l'Alibori, avec son corolaire d'écoles coraniques, s'exerce sur la conscience des parents. En d'autres termes, le milieu religieux musulman annihile les efforts de sensibilisation pour l'école, contrairement à la religion chrétienne qui semble être plus ouverte en raison du fait que les missionnaires ont très tôt intéressé leurs fidèles à l'école.

5.1.7. La rentabilité de l'école

Lorsque la question de la rentabilité de l'école s'est posée, les langues de nos différents enquêtés se sont déliées davantage.

Pour certains, l'école est une incertitude notamment par rapport à l'insertion professionnelle des enfants.

> *« L'école formelle ne débouche pas systématiquement sur travail, il y a de cela longtemps que les gens n'ont plus fait de recrutements c'est pour cela que nous sommes désormais réticents à envoyer nos enfants à l'école » (Leader coutumier Kandi2).(Mai 2015)*

> *« Du fait du chômage certains parents mésestime l'école, ils se disent que ça n'apporte plus rien aujourd'hui » (Enseignant à Angaradébou).(Juin 2015)*

Pour d'autres, l'école est un long chemin sans avenir :

> *« Ce qui décourage les parents, c'est le fait que ceux qui ont étudié et qui ont même fait les universités reviennent discuter le champ avec eux.» (Enseignant à Angaradébou).(Juin 2015)*

Abordant la rentabilité de l'école par rapport aux filles, certains de nos enquêtés répondent que le financement de la scolarité des filles est un investissement à risques :

> *« Nous avons de plus en plus peur de donner de l'argent pour la scolarité des filles car ici rares sont celles qui ont pu avoir le BEPC, elles tombent toutes enceintes.» (*Chef coutumier, Angaradébou).

> *« Ce qui importe le plus c'est les honneurs du mariage, la taille de la dote, c'est ça qui compte pour certains» (*Enseignante, Kandi2*) (Mai 2015).*

La scolarisation des filles, une entreprise infructueuse *« Les parents nous disent quand ils observent les nombreux cas d'abandons pour grossesse, que la scolarisation des filles n'a jamais été sujet de bénédiction, ça finit toujours mal », (Directeur d'école, Sokotindji.)(Avril 2015).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Des différents discours des interlocuteurs approchés, il résulte que l'école devient très coûteuse avec un résultat incertain. L'Etat a démissionné de sa fonction principale dans l'éducation qui consistait à mettre en place les infrastructures scolaires et le personnel. Les parents sont très sollicités à remplir ce rôle qui est normalement dévolu à l'Etat selon eux. Comme le témoigne ici :

> *« Un parent d'élève m'a demandé un jour lors d'une réunion pour décider des souscription : finalement, qu'est-ce que l'Etat fait, si on doit construire les modules de classes, recruter et payer les communautaires locaux ? A kunyinu gun sosiamin a gederio ka gegungura (signifie en bariba : si tu ne veux pas augmenter la graisse de lézard, il faut lui laisser celle qu'il possède). Pour dire que si l'Etat ne peut pas aider les parents d'élèves, il ne doit non plus les ruiner. Et le seul moyen pour ne pas se voir ruiner, c'est de ne pas envoyer les enfants à l'école. Ainsi on n'aura pas à payer de cotisations pour construire ou pour payer l'enseignant. Les enfants vont aider dans les différents travaux.» (Directeur EPP/Tintinmou, arrond. de Toura) (Juin 2015)*

5.1.8. Les écoles coraniques dans l'Alibori : une influence non négligeable

Dans nombre de localités, il existe des institutions qui concurrencent l'institution scolaire dans le champ de l'éducation et plus généralement de la socialisation. Ces institutions paraissent plus porteuses des idéaux humains localement valorisés et ont des liens étroits avec la religion. Au nombre de ces institutions figurent les écoles coraniques. Dans certains groupes sociaux, elles sont perçues comme facteur de réussite sociale parce qu'elles permettent à certains de s'assumer dans la vie sociale. Au niveau moral, ces institutions portent les marques d'une meilleure éducation à la vie religieuse et spirituelle (les individus ayant suivi l'école coranique seraient plus enclin au respect des prescriptions religieuses que les autres et de ce fait sont assurés d'un meilleur sort dans l'au-delà). La formation à l'école coranique est ainsi présentée comme un facteur important de réussite sociale. Une vision extrémiste de l'importance de cette éducation fait de l'enfant qui l'a suivie un modèle plus valorisé que l'enfant qui a suivi l'éducation occidentale. Certains parents sont convaincus que cette formation participe à une vie heureuse sur terre et après la mort. Ainsi, même si l'enfant devra fréquenter l'école formelle,

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

celle-ci ne doit jamais se substituer à la formation coranique. Cette école coranique est concurrente de l'école en ce qu'elle est un fonds de commerce. Certains parents y investissent souvent assez de ressources et se trouvent démunis au moment de faire face aux charges de l'école formelle.

Dans une large mesure, il y a une économie basée sur l'entreprise de la foi qui donne de la légitimité à certaines pratiques et qui font que des enfants se retrouvent hors du système scolaire formel. Cette perception valorise et se consacre totalement à la formation de l'école coranique, devient en quelque sorte une référence en matière de connaissances coraniques. Il sera un "docteur du coran", selon leurs propres termes. La formation à l'école coranique est ainsi apparue comme un facteur important de réussite sociale. En effet, l'enfant qui se consacre totalement à la formation de l'école coranique, devient en quelque sorte un grand connaisseur du coran et a des connaissances pratiques sur les prières bienfaisantes ou malfaisantes. Par ailleurs, cette formation participe à une vie heureuse sur terre et après la mort. Ainsi, même si l'enfant doit fréquenter l'école formelle, il doit aussi suivre la formation coranique.

L'analyse des causes de la faible scolarisation évoquées par les maîtres coraniques montre pour certains leur refus de scolariser leurs enfants d'une part et pour d'autres, leur adhésion à l'école occidentale. La plupart des maîtres coraniques que nous avons pu interviewer n'ont pas d'enfants dans les écoles primaires formelles. Pour eux, c'est tout simplement un choix qui à notre avis s'assimile à un refus.

L'école coranique apparaît dans certaines communes comme un phénomène qui prend de l'ampleur :

> *« Le phénomène existait mais n'a pas l'ampleur que ça a aujourd'hui. Les parents enlèvent leurs enfants des écoles formelles pour les envoyer au Nigéria ou pour les envoyer dans les écoles franco-arabes à Parakou ou à Kandi… », (Responsable APE, Libantè).(Juillet 2015).*

En effet, pour eux, l'école formelle est peu importante, onéreuse et un moyen incertain de réussite sociale en comparaison à celle coranique :

> *« L'école formelle est celle qui libère aujourd'hui tandis que celle coranique est celle qui permet d'avoir accès au paradis selon la religion islamique. L'école*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

formelle éduque certes, mais ne débouche pas sur un emploi systématiquement. Donc pourquoi faire dépenser les parents inutilement. L'école coranique ne demande aucune souscription.», (Maître coranique à Kandi II,).(Mai 2015)

« L'école formelle n'assure aucunement l'avenir, il vaut mieux aller vers l'école coranique », (Déscolarisé, Kandi II).
« L'école formelle est celle qui permet de vivre aujourd'hui or celle arabe libère et prépare le paradis en tout elle nous sauve ». (Chef religieux Liboussou.)(Juillet 2015)

D'autres sont encore radicaux et trouvent en l'école formelle un obstacle à l'observance des principes de la religion islamique :

« Les enfants inscrits dans l'école formelle, imitent l'occident en matière vestimentaire, ils ne respectent plus les prescriptions de la religion, ils marchent presque nu dans les rues, ce qui décourage les parents ancrés dans la religion. » (Enseignante, à Kandi2).(Mai 2015)

D'autres maîtres d'écoles coraniques profitent de la situation pour envoyer les enfants déscolarisés et/ou non scolarisés à la mendicité.

« Les maîtres coraniques refusent l'école formelle, surtout à Kandi avec le système des enfants mendiants qui vont à la recherche de vivre pour les maîtres. S'il n'y a plus d'école coranique comment vont vivre ses maîtres qui n'ont pas de salaire et qui se disent qu'ils servent leurs Dieu » (Chargé de programme CEPRODEC Kandi3).(Mai 2015).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Photo n° 4: **Talibé ou enfant mendiant à kokey, Juin 2015**



Source: Données de terrain, 2015

5.1.9. L'adhésion conditionnelle à l'école formelle

Pour d'autres maîtres coraniques rencontrés, l'école formelle n'est pas une mauvaise chose en soi. Ils reconnaissent qu'il ne peut y avoir progrès sans l'école formelle et que cette dernière ne vient pas contredire les prescriptions coraniques. *« Du temps du Prophète, il a demandé aux gens d'aller étudier, d'aller chercher le savoir du blanc» (Maître d'école coranique, Monsey). (Juin 2015).*

Cette ouverture des maîtres coraniques à l'école formelle s'est traduite par une coopération entre ces maîtres et le Programme de Cours Accélérés (PCA). Selon le Point Focal Education de la mairie de Ségbana, c'est un programme qui dans une durée de trois ans, prend en compte les enfants déscolarisés, surtout les ‘'talibés'' et les conduit jusqu'au CEP.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

De plus, nous avons pu identifier deux écoles mixtes dans les communes de Banikoara et à Kandi qui concilient les enseignements arabiques et ceux de l'école moderne.

> *« Nous, on n'enlève pas les enfants on tient juste qu'ils comprennent la religion, qu'ils sachent lire le Coran, qu'ils enseignent, les maîtres disent que ce que nous faisons ne permet pas à ceux qui étudient de bien réviser ce qui n'est pas vrai ! » (Imam Donwari). (Mai 2015)*

Photo n° 5: **Ecole coranique de Sompérékou, Juin 2015.**



Source: Données de terrain, 2015

Photo n° 6: **Plaque de l'organisation qui construit des écoles franco-arabes et l'école franco-arabe de Kassakou construite par la même organisation, Mai 2015**





Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

A Banikoara par exemple, il y a très peu d'écoles coraniques. Les enseignements du coran sont faits dans les mosquées en journée pour les non scolarisés et chez certains''alfa'' les soirs. Pour la seule école coranique visitée à Sompérékou, elle a hérité des apprenants de la mosquée centrale et certains enfants que les parents ont retiré de l'école formelle à cause de la cherté. Ils sont majoritairement les enfants des Zarma, haoussa et quelques bariba. Un cours de français est introduit les samedis et dimanches. Il y a aussi certains enfants de l'école formelle qui viennent apprendre le coran les samedis et dimanches.

5.1.10. Les travaux domestiques : facteur de faible scolarisation et de non scolarisation des enfants

La mobilisation de certains enfants notamment des filles dans les travaux domestiques constitue une pratique largement observée dans la plupart des groupes sociaux. Nombre d'enfants non scolarisés rencontrés et interrogés ont lié leur non scolarisation au fait qu'ils ont été gardés par un parent autre que leurs parents géniteurs. Il s'agit souvent d'un oncle, une tante, un grand parent. L'organisation sociale est souvent faite de façon à imposer aux parents géniteurs d'envoyer leurs enfants, en fonction du sexe, auprès d'un proche parent. En milieu baatonu par exemple, les pratiques en matière de placement d'enfants sont structurées par la corrélation entre le sexe de l'enfant, sa position dans l'ordre de naissance et le choix de sa résidence d'adoption. Ainsi lorsqu'un enfant est l'aîné de sexe masculin, il devra être élevé, soit par son oncle paternel, soit par son grand-père. Lorsque l'aîné est de sexe féminin, celle-ci devra être gardée soit par sa tante maternelle, soit sa grand-mère maternelle. Parfois, il arrive que les aînées filles soient gardées par leur grand-mère paternelle.

Dans tous les cas, les enfants filles sont souvent utilisées comme aide domestique dans leur espace social d'adoption. Le placement d'un enfant a deux fonctions dans la société : consolider davantage les liens entre les membres d'une même famille et fournir une main d'œuvre à la famille d'accueil de cet enfant. Un enfant placé est supposé servir d'aide à la famille qui l'accueille. Il n'y a que de rare

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

scas où la scolarisation de l'enfant placé a fait objet de préoccupation de la part de la famille adoptive. Une fille placée est cet enfant qui devra aider à faire le ménage et le petit commerce. Il y a des filles restées avec leurs parents géniteurs qui ont aussi la même occupation dans l'espace domestique. Dans ce cas, elles aident à prendre en charge leurs jeunes frères ou sœurs lorsque les parents sont occupés. Ces cas s'observent dans les milieux où la famille se nucléarise. Sinon en général, les parents perçoivent le placement d'enfant comme le seul moyen par lequel l'enfant reçoit la vraie éducation.

Photo n° 7: **Les filles et les travaux domestiques, 2011**



Source : Plan, 2011.

- **La préférence de la scolarisation des garçons par rapport aux filles**

  Lorsqu'il est question de choisir l'enfant à inscrire à l'école formelle, les filles sont souvent laissées sur les carreaux.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> *"Nous préférons les garçons plutôt que les filles à l'école et ceci à cause du désordre qu'elles font. Elles nous reviennent avec grossesse très souvent, maintenant ou une fois au collège. Aussi, les filles doivent-elles rester à la maison pour aider les mamans dans les travaux domestiques "(Membre APE, Gogounou).(Avril 2015)*

Cette attitude des parents peut expliquer les écarts qu'il y a entre les différents indicateurs de la scolarisation entre les filles et les garçons.

5.1.11. Le désenchantement des figures traditionnelles de réussite

L'école en général n'est pas une priorité parmi les domaines d'investissement de certains parents. En fait, l'école est considérée comme une entreprise qui requiert beaucoup de capitaux mais dont la rentabilité est incertaine en ce sens que les produits finis de l'école ne sont pas assurés d'être consommés sur le marché de l'emploi. Les parents voient beaucoup de jeunes scolarisés qui sont au chômage et continuent de vivre aux dépens des parents alors même que leurs cadets qui ne sont pas allés à l'école sont des responsables de ménages. Les études ne donnent pas la garantie d'avoir un emploi. Or, ce dernier représente le seul fruit que les parents sont en droit d'espérer de l'école.

> *« Aujourd'hui, les enfants n'aiment pas l'école. Le Nigéria est à côté, le marché de maïs et de l'igname marche bien. Donc l'agriculture permet aux gens de réussir facilement, la terre existe même si maintenant ça se fait de plus en plus insuffisant. Donc les gens préfèrent emprunter ce court chemin. » (Inspecteur, Ségbana) (Juillet 2015)*

> *« Les enfants vont au Nigéria, ils ramènent des motos, les autres cherchent à les imiter et vont aussi à leurs tours là-bas. Ça favorise les déperditions », (Inspecteur, Ségbana).(Juillet 2015)*

5.1.12. Les habitudes de vie instable de la population peulh

Le département de l'Alibori est celui qui a une forte population peulh. Cette dernière est caractérisée par un mode de vie nomade. Elle est obligée de se déplacer avec toute leur famille au gré des saisons et à la recherche de pâturages. Cette situation ne permet pas une meilleure prise en charge des enfants. C'est l'une des

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

causes de la faible scolarisation des enfants au niveau des communes du département de l'Alibori.

> *« Nous sommes dans une localité à majorité pastorale et où le problème d'eau se pose avec acuité ainsi que celui du pâturage. Du coup, les parents vont à la recherche du pâturage et de l'eau, ce qui fait qu'ils sont en permanence en déplacement », (Directeur d'école Karimama) (Mai 2015).*

Les déplacements saisonniers des populations poussent les enfants à abandonner les classes pour suivre leurs parents qui n'ont pas les moyens de laisser les enfants à l'école. Dans les nouveaux sites d'accueil, ils ne trouvent pas toujours d'écoles pour accueillir leurs enfants.

5.1.13. Synthèse des causes culturelles

Les groupes sociaux dans lesquels se rencontre un fort taux d'enfants déscolarisés et non scolarisés sont ceux qui ont une organisation sociale qui ne libère guère les énergies infanto-juvéniles à des autres fins que celles d'utilité familiale. Dans ces différents groupes sociaux, une organisation sociale centrée sur le pouvoir du père impose à celui-ci de décider et de définir les idéaux humains pour sa descendance en se conformant plus ou moins à ce qui est largement valorisé dans le milieu. Il en résulte des pratiques de non scolarisation ou de déscolarisation des enfants liées au mariage précoce pour les filles, l'implication dans les activités champêtres, le pâturage et la pêche pour les garçons.

Au nombre des constats faits dans l'ensemble des groupes sociaux figure la place prépondérante de la femme dans le devenir de ses enfants. Les ménages sont très souvent polygamiques avec une forte responsabilisation de la femme dans la survie de l'enfant et au-delà dans la facilitation de la réalisation des idéaux définies par le père ou plus généralement par le groupe social. Dès lors, il apparaît que les appréciations des modèles de réussite ne renvoient pas toujours à des figures identiques en fonction des groupes sociaux. Il reste quand même que le rôle de la mère est central dans la réalisation de ces figures dans l'ensemble des groupes. Par ailleurs, les mères ont la facilité d'associer leurs enfants dans la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des idéaux incarnées par lesdites figures

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

localement valorisées. Dans ces contextes, l'école est peu considérée car elle est perçue comme un lieu qui éloigne des idéaux.

En conclusion, le mode de vie nomade de la population encourage fortement les abandons des élèves.

5.2. Causes économiques

Malgré les potentialités dont regorge le département de l'Alibori, la situation économique de la plupart des populations, majoritairement agricoles, est préoccupante.

5.2.1. Les faibles revenus des familles

La modicité des revenus des familles pour supporter les charges afférentes à la scolarisation des enfants peut être un facteur déterminant qui explique que certains enfants sont non scolarisés ou déscolarisés. Même si l'école primaire est « gratuite », les dépenses liées aux fournitures scolaires, à l'alimentation des enfants, à l'achat des livres, à leur déplacement et autres sont toujours à la charge des parents.

Au niveau des communes du département de l'Alibori, il y a en effet une bonne frange de la population qui vit dans la pauvreté, et même dans l'extrême pauvreté. Dans ces ménages, la tradition culinaire est la consommation quotidienne du *Komandi* (bouillie locale à base de petit mil) au moins 2 fois par jour. Dans les ménages démunis, c'est le repas principal. Les élèves en apportent à l'école dans de petits bidons de 33 cl comme repas de midi. Certains discours de l'un de nos interlocuteurs en disent long à ce sujet :

> « *Il y a aussi le manque de moyens financiers pour d'autres parents, parfois ils envoient les enfants et quelques années plus tard, on les retire. J'ai un ami qui a déscolarisé son enfant parce qu'on lui a demandé 22 000 F pour l'entré en 6ème*» (*Parent d'élève, Banikoara,). (Juin 2015)*

Il s'ensuit que la modicité des revenus des familles influence la scolarisation des enfants dans ce département.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Par ailleurs, la pauvreté des ménages explique également pour une large part l'abandon des classes au profit de l'exode vers les communes productrices du coton ou vers le Nigéria. Dans beaucoup de communes frontalières avec le Nigéria, l'abandon scolaire est aujourd'hui perçu comme une chose "normale". Lorsque certains parents constatent que les enfants des voisins sont revenus, après quelques semaines passées au Nigéria, avec des motos et d'autres biens, ces derniers n'hésitent pas, devant les difficultés de survie qu'ils éprouvent, à retirer tout simplement les enfants de l'école et à les envoyer au Nigéria. Pour ces derniers, aller à l'école constitue une perte de temps car d'autres moyens plus faciles de se réaliser, existent.

En somme, la situation économique difficile des familles est un facteur contraignant la scolarisation et la rétention des enfants à l'école. Le mot "pauvreté" est revenu tout le temps dans les entretiens. Certes, il est extrêmement difficile de convaincre les familles "pauvres" d'« accepter » de se passer des services d'une main d'œuvre "gratuite" en envoyant leurs enfants à l'école et surtout en faisant en sorte qu'ils y restent le plus longtemps possible. Toutefois, il est important de souligner que l'abandon scolaire n'est pas une spécificité des familles "pauvres" ou défavorisées.

5.2.2. Les investissements inutiles et ruineux

Malgré la pauvreté qui caractérise le département de l'Alibori, la plupart des investissements sont concentrés sur les mariages (environ 800 000 FCFA pour célébrer un mariage). Les populations préfèrent en effet investir dans les mariages qui coûtent particulièrement cher : de 50 000 FCFA, la dot est passée à 150 000 jusqu'à 300 000 FCFA, en dehors de la valise (pagnes, parures/bijoux, produits de beauté, voiles, foulards, etc.) qui peut coûter au moins 500 000 FCFA. Ces populations préfèrent également investir aussi dans l'achat des motos. « Tout jeune digne du nom doit avoir sa moto et la changer au moins une fois l'an ».

> « *Mon mari a préféré investir énormément d'argent pour prendre sa quatrième femme alors que mes enfants n'ont pas pu continuer l'école cette année faute des moyens pour acheter les fournitures scolaires.* » (Mère de famille, Gogounou.) Juin 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

A ces dépenses de prestige s'ajoutent des pratiques ostentatoires consistant à arracher la femme d'autrui et à se faire convoquer à la Gendarmerie. Les dépenses effectuées sur la femme concernée sont alors remboursées publiquement, une manière pour l'auteur de démontrer sa bravoure et ses capacités financières par rapport à sa victime. Dans plusieurs villages de l'Alibori, la préférence est de dépenser pour un mariage ou pour arracher la femme d'autrui que d'investir dans la scolarisation des enfants est considérée comme un investissement incertain et à risques.

5.2.3. Synthèse des causes économiques

La pauvreté est un élément facilement visible au niveau des communes du département de l'Alibori à travers leurs modes de vie. Le revenu des parents ne permet pas toujours de faire face aux dépenses non prises en compte par la mesure de gratuité de l'école. A cela, il faut ajouter les investissements ruineux qui ne sont pas de nature à faciliter la promotion de l'école au sein des familles.

5.3. Causes politiques et institutionnelles

5.3.1. La gratuité de l'école : une politique infructueuse

La gratuité de l'école (Altermonde, 2006), fait indirectement référence à ses coûts. Or, la structure des coûts de l'éducation est complexe. Il y a d'abord les enseignants, les agents administratifs, les infrastructures, les manuels scolaires, les transports, etc. D'autres coûts viennent s'ajouter selon les habitudes des pays : uniformes, participations à l'Association des Parents d'Elèves, etc. Enfin, il ne faut pas oublier le manque à gagner que représente le fait d'envoyer les enfants à l'école alors qu'ils sont, dans de nombreux pays, une source de revenus complémentaires pour les familles.

Cette mesure dans la pratique est restée une mesure inachevée parce que, même si les effectifs se sont accrus ces dix dernières années, les dépenses indirectes liées à la scolarisation des enfants existent toujours.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

La plupart des personnes interviewées pointent la gratuité de l'école comme une politique inopérante qui manifestement crée plus de problèmes qu'elle n'en résout.

- *"Nous cotisons trop ici tantôt c'est pour les modules de classes tantôt c'est pour les enseignants communautaires. Et cela nous revient très cher" (Père d'élèves, membre APE, Banikoara). (Juin 2015)*

- *"Les parents n'ont pas les moyens pour envoyer les enfants à l'école. Même si on parle de gratuité de la scolarité ce n'est pas encore une réalité ici. De plus fournitures et beaucoup d'autres choses font que le coût de l'école est élevé" (Mère d'enfants, Kandi.) (Mai 2015)*

- *"A cause des moyens financiers, nous sommes obligés de mettre certains enfants et de laisser d'autres. Tout récemment on nous a demandé 500F à l'école par enfant. Et nous ne savons pas pourquoi". (Mère d'élèves, membre APE, Ségbana.). (Juillet 2015)*

- *" Le coup actuel de l'école est vraiment insupportable. Comme je le disais, c'est nous qui payons les enseignants par nous-mêmes, on construit. Les souscriptions reviennent très cher ", (Directeur, Sokotindji).(Juillet 2015)*

Au sens du Gouvernement béninois, la gratuité de l'école maternelle et primaire est de s'engager à prendre en charge, au niveau de ces deux ordres d'enseignement, les frais de scolarité des enfants. Cette gratuité se traduit par des subventions directes accordées par le Gouvernement pour la construction et l'équipement de salles de classe supplémentaires, le recrutement des enseignants à travers le reversement[16] des enseignants communautaires. La mesure n'a pas été bien comprise des parents d'élèves et de plusieurs acteurs locaux qui croyaient à une gratuité de tous les intrants de l'école (fournitures, restauration des élèves et autres frais connexes).

Cependant, malgré la gratuité de l'école primaire depuis 13 octobre 2006, les parents doivent toujours faire face à des frais tels que des cotisations pour le paiement des enseignants répétiteurs[17], l'achat de fournitures scolaires, d'uniformes et autres contributions.

[16] L'Etat du Bénin dans le cadre des mesures pour garantir la gratuité de l'école a décidé de changer de statut aux enseignants communautaires pour les reverser dans le corps des enseignants contractuels de l'Etat.

[17] Ce sont des enseignants recrutés par les directeurs d'écoles en collaboration avec les bureaux de l'Association des Parents d'Elèves pour juguler le déficit d'enseignants titulaires.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Aujourd'hui, la mesure de gratuité de l'école au Bénin est perçue comme la cause de tous les maux de l'école.

> *« Depuis deux ans, les subventions ne viennent pas à temps. On vient de finir l'année scolaire 2014-2015, et c'est maintenant que les subventions sont payées. Qu'est-ce qu'un directeur peut faire pour que l'école fonctionne si ce n'est pas demandé l'aide des parents ? » (Directeur école maternelle de Sompérékou.)(Juin 2015)*
>
> *« La gratuité est la cause de tous les problèmes de l'école aujourd'hui. Certains parents envoient les enfants à l'école sans un minimum de fourniture comme craie, ni bic. Pour eux c'est gratuit le maître doit donner. L'Etat doit revoir la gratuité.» (Directeur EPP Yadikparou/A, Banikoara.) (Juin 2015)*
>
> *« Les manuels et cahiers d'activités sont envoyés en retard en nombre insuffisant. Par classe, l'Etat envoie pour 45 élèves au maximum. Alors qu'on a des classes de plus de 50 élèves à des moments donnés. Donc il faut associer certains élèves. Si dans cela on met autour d'un manuel deux enfants dont les parents sont de bords politiques opposés, c'est un autre problème. Cela peut conduire à l'abandon de l'un des deux. Un autre problème aujourd'hui, les manuels sont vendus depuis deux ans à 1000 fcfa. Alors que ce n'était pas le cas. Cela cause un véritable problème avec les parents d'élèves. Pour eux, c'est les enseignants qui les escroquent.» (Instituteur (directeur adjoint), EPP Gbénikki arrondissement de Soroko.)(Mai 2015)*

Somme toute, la mesure de gratuité de l'enseignement dans ce département et dans l'ensemble du pays ne prend pas en compte toutes les préoccupations financières des populations.

5.3.2. De la ''connexion'' école-enseignant-Association des Parents d'Elèves (APE)-Elus locaux

Généralement, il se pose la question de l'organisation du système scolaire ou celle des rapports entre les différents acteurs de l'école : les enseignants, les APE, les élus locaux, les artisans, etc.

Les entretiens réalisés avec les associations des parents d'élèves et les autres acteurs de l'école ont permis de se rendre compte qu'il existe des rivalités entre ces associations et les directeurs d'écoles. La pomme de discorde est souvent la gestion des vivres destinés aux cantines scolaires, la gestion des contributions scolaires et

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

autres. Si ces rivalités sont très peu apparentes, elles existent tout de même et certains osent en parler.

« *Le Trésorier de l'APE n'a aucune légitimité !!!! Je suis le représentant légal de l'Etat ici !!!….*» s'est exclamé un directeur d'école lorsque nous avons commencé à aborder les relations qu'il entretient avec le bureau de l'APE. Souvent, ce sont des questions d'intérêts personnels qui les divisent. Ces rivalités pourraient mettre à mal la cohésion d'actions qui devrait exister dans la promotion de la scolarisation des enfants dans ces villages.

5.3.3. Désadaptation entre le calendrier scolaire et les réalités du département de l'Alibori

Le calendrier scolaire apparaît dans le département de l'Alibori comme une source de déscolarisation et/ou de non scolarisation des enfants. En effet, l'année scolaire qui court du mois d'octobre à juillet coïncide souvent avec la période de grande production du coton. La production du coton est l'activité phare au niveau du département de l'Alibori. Les semailles se font souvent entre mai et juin et les récoltes entre novembre et janvier de chaque année. Ces périodes peuvent connaître de légères modifications avec les changements climatiques. Dans tous les cas, le constat est que les écoles fonctionnent très difficilement en raison des chevauchements entre le calendrier scolaire et les périodes de production du coton notamment. Alors que la rentrée des classes commence en octobre, c'est souvent en janvier ou bien après que certains enfants rejoignent les classes pour quitter l'école déjà en fin avril alors que les vacances de fin d'année sont généralement pour lami-juillet.

> *« Si nous laissons nos enfants à l'école pendant ces périodes de grandes cultures, que mangerions-nous ? » Parent, Banikoara*

> *« Le calendrier scolaire n'est pas adapté aux réalités de ce milieu. Les écoles se vident durant une longue période et certains enfants reviennent quelques semaines plus tard. » (Enseignant, Karimama.) (Mai 2015)*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.3.4. La mauvaise gestion de la politique des classes multigrades

Pour pallier les insuffisances en ressources humaines et en infrastructures scolaires, il a été institué une pratique généralisée de l'enseignement multigrade qui consiste, pour l'enseignant, à prendre en charge plusieurs cours à la fois, dans la même salle de classe. Cette stratégie de prise en charge de l'ensemble des élèves de différentes classes place l'enseignement dans l'Alibori entre normes officielles et « normes pratiques », entre ce qui est recommandé/autorisé/reconnu et ce qui semble être pragmatique. L'enseignement multigrade par manque ou insuffisance d'enseignants, non seulement épuise les enseignants qui n'étaient pas formés, préparés pour cette stratégie éducative, mais les oblige à mettre plusieurs groupes pédagogiques ensemble avec le risque de ne pas pouvoir les maîtriser tous. Ce faisant, des problèmes d'efficacité et de qualité des enseignements dispensés peuvent se poser, selon certains parents d'élèves. Dans ces conditions, lorsque les enfants inoccupés rentrent à la maison ou s'adonnent à des jeux dangereux, les parents préfèrent les retenir dans les champs pour ne les retourner que quelques mois après ; il s'ensuit alors progressivement l'abandon des classes.

La photo suivante est celle d'une classe multigrade.

Photo n° 8: **Elèves en classe jumelée: ceux qui ont les doigts levés sont au CE2, les autres au CE1., mai 2015.**



Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.3.5. Les ressources limitées de l'Etat aux communes de l'Alibori

Une autre raison qui expliquerait la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori : l'insuffisance des ressources allouées aux communes du département de l'Alibori.

En effet, conformément à la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, l'Etat doit transférer aux communes des ressources nécessaires pour la prise en charge des compétences transférées en matière d'Enseignement Maternel et Primaire, de santé et d'actions sociale et culturelle.

Les articles de ladite loi consacrent le transfert aux communes des questions relatives aux infrastructures et équipements scolaires et obligent l'Etat à mettre à leur disposition les ressources nécessaires. Des initiatives peuvent être prises par les communes pour assurer une éducation de qualité et promouvoir la scolarisation (sport scolaire, cantines scolaires, santé en milieu scolaire, appui aux familles pour la scolarisation des enfants, colonies ou cours de vacances, etc.)

La Loi sur l'orientation de l'éducation nationale, citée supra, en son article 11 stipule que le financement des infrastructures et équipements des écoles maternelles et primaires est assuré par l'Etat et les collectivités locales dans les conditions définies par l'article 97 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin. Les entreprises publiques et privées, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales et les parents d'élèves peuvent y contribuer. Par ailleurs, l'initiative de Dogbo prévoit la construction et l'équipement participatif de salles de classe avec des contributions des populations sous forme de matériaux et de travail.

Le transfert de ressources reste faible mais progressive et concerne notamment:

- les ressources humaines des DDEMP, des CS et des communes ;
- les ressources matérielles des CS ;
- les ressources financières transférées aux structures déconcentrées (crédits délégués) ;

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- les ressources transférées aux communes via le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC).

Depuis la mise en œuvre de la PONADEC[18], il n'y a pas eu de redéploiement de personnel aux DDEMP et CS puis aux communes pour accompagner les compétences déléguées et transférées.

De 2010 à 2012, les actions programmées ont été financées sur les crédits délégués des départements. Or, ces crédits ne suffisent pas encore pour le fonctionnement de ces structures, d'où la nécessité de créer une rubrique au Budget Général de l'Etat pour les doter de crédits devant financer, de façon individualisée, les activités d'assistance-conseil, ce qui a été déjà fait en 2012 et se poursuit actuellement. Au niveau des départements, chaque Préfet coordonne les activités et met les crédits affectés à la disposition des structures déconcentrées assurant la fonction d'assistance-conseil, dans chaque domaine concerné.

Par ailleurs, depuis 2008, l'Etat transfère aux communes des ressources pour le fonctionnement et l'investissement par le FADeC, qui est piloté par la CONAFIL, structure paritaire Elus locaux/Etat, dont le Secrétariat permanent assure la gestion technique du FADeC. A cet égard, le MEMP comporte dans son portefeuille de projets inscrits au PIP, un projet intitulé "Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) investissement".

Le FADeC est alimenté par des ressources nationales et des ressources extérieures mises à sa disposition par les PTF. Le FADeC comporte une ligne

[18]La Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) se traduit par la mise en place d'une gouvernance territoriale efficiente impulsant le développement à la base. Elle assure une articulation forte des politiques de décentralisation, de déconcentration et d'aménagement du territoire. L'objectif général de la PONADEC est de : « Créer les conditions institutionnelles et organisationnelles d'un développement territorial durable et équilibré reposant sur une gouvernance locale concertée et sur la valorisation des potentialités des collectivités territoriales afin de dynamiser le développement à la base. » Trois objectifs spécifiques en découlent :

- Mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire harmonieuse et équilibrée, intégrant l'ensemble du territoire national pour atteindre un développement durable et équitable.
- Assurer la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance territoriale par une administration modernisée et efficace.
- Réduire le niveau de pauvreté par l'amélioration de l'accès aux services de base et la valorisation des potentialités économiques des communes.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

budgétaire qui assure certaines activités de fonctionnement des communes et une deuxième ligne d'investissement. Ces investissements sont soit « affectés » pour des réalisations qui sont définies par des ministères sectoriels et exécutées par les communes (par exemple : construction/équipement de bâtiments scolaires), soit « non-affectés » pour la réalisation, par les communes, des investissements inscrits dans leur Plan de Développement des Communes (PDC).

L'évolution des transferts de ressources par le FADeC de 2006 à 2013 au niveau du MEMP se présente comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau n° 11: Récapitulatif des ressources transférées aux communes (2006-2012)

ANNEE	MONTANT EN F.CFA		TOTAL
	Crédits acquisition de matériels et d'entretien	Crédits construction et équipements	
2006	1 286 163 000	0	1 286 163 000
2007	1 287 301 000	0	1 287 301 000
2008	1 288 165 000	0	1 288 165 000
2009	1 495 000 000	0	1 495 000 000
2010	1 495 000 000	4 417 500 000	5 912 500 000
2011	1 495 000 000	2 200 000 000	3 695 000 000
2012	1 495 000 000	2 000 000 000	3 495 000 000
2013	0	3 000 000 000	3 000 000 000
TOTAL	**10 241 638 000**	**11 617 500 000**	**21 859 138 000**

Source : Rapport : Gestion de l'école dans le contexte de la décentralisation : état des lieux et perspectives

Paradoxalement, le portefeuille actif de PIP de ce ministère continue de comporter des projets et programmes de construction des écoles dans les communes qui relèvent des compétences déjà transférées aux communes. Sur les quatorze (14) projets du PIP gestion 2013 d'un montant global de 11.005 millions francs CFA, six

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

(06) sont concernés pour un montant de 6.616 millions de francs CFA en dehors du Fonds FADeC. Ces projets sont gérés directement du niveau central par des coordonnateurs nommés à la tête d'unités de gestion dont les coûts administratifs de fonctionnement pourraient contribuer à résoudre des problèmes importants. Cette forme de gestion de mise en œuvre de la décentralisation ne permet pas aux acteurs locaux de planifier et de prendre en mains les problèmes qu'ils rencontrent dans la promotion de la scolarisation des enfants, faute de ressource.

5.3.6. L'école béninoise au confluent des textes jamais appliqués

La mise en place et l'application des différents textes posent des problèmes de coordination. Ainsi, les difficultés d'organisation du système font que des violations de normes telles que le harcèlement sexuel de filles mineures par les instituteurs n'est pas toujours sanctionné. De plus, le phénomène de l'absentéisme est presque toujours resté impuni malgré l'existence d'une législation scolaire. La pédagogie de la chicotte est toujours d'actualité dans les écoles de l'Alibori alors qu'elle est proscrite.

5.3.6.1. La pédagogie de la chicotte : un facteur de déscolarisation et/ou de non scolarisation des enfants

La plupart des enfants déscolarisés des communes de l'Alibori évoquent également le châtiment corporel comme un facteur de déscolarisation. En effet, la pédagogie de la chicotte fut pendant longtemps un trait fort et caractéristique de la formation dans les écoles. Elle a du mal à régresser malgré les différentes sensibilisations. Certains enseignants se distingueraient par leur propension à passer à la chicotte les élèves jugés récalcitrants. Leur ‘'sévérité', exprimée à travers des châtiments corporels, peut contribuer parfois à la déscolarisation ou à la non scolarisation des enfants.

> *« Mes amis m'ont raconté que le maître du CM2 était sauvage. Je me rappelle que mes frères revenaient souvent de l'école avec des plaies au dos. Il était prêt à bastonner jusqu'à la mort au point où j'ai tout fait pour redoubler le CM1, histoire de ne pas avoir à faire avec lui. » (Elève, CM2, Gogounou) (Juin 2015)*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Le recours excessif à la chicotte peut être considéré comme un facteur qui peut déterminer l'achèvement scolaire et la non scolarisation des enfants.

5.3.6.2. L'absentéisme/retard des enseignants et leur manque d'implication dans la promotion de la scolarisation

Dans certaines localités reculées ou enclavées, l'absentéisme et le retard sont des pratiques courantes observées chez les enseignants. Il y en a parmi eux qui ne résident pas au lieu du poste. Les enseignants accusés de telles pratiques justifient leur comportement par l'absence de logement décent, la non couverture des villages concernés par les réseaux téléphoniques et l'absence d'électricité et d'eau potable. Ils estiment que les conditions minimums de vie ne sont pas souvent réunies pour leur permettre de bien vivre dans leur lieu de travail. Il y a ces postes qui sont considérés comme très rudes et sur lesquels l'affectation est vécue comme une sanction. Les communes qui abritent ces lieux connaissent de nombreux enseignants communautaires avec une qualité très approximative de l'enseignement. Les enseignants qui y sont affectés décident souvent de prendre un logement loin des populations qu'ils sont supposés servir. Il en résulte de nombreux retards et absentéismes des enseignants, souvent dénoncés par les parents d'élèves.

Il est apparu aussi que l'absentéisme et les retards sont parfois liés à des occupations non professionnelles d'enseignant appelés à d'autres tâches. Ainsi, plusieurs enseignants sont impliqués dans des activités extrascolaires (syndicalisme, activisme politique, organisation des élections, commerces divers, etc.) qui les empêchent de s'investir entièrement dans leurs missions d'enseignement. Les activités pédagogiques s'en trouvent perturbées ou parfois complètement bloquées à cause des conflits qui naissent de ces contestations.

Il s'agit là de comportements d'enseignants qui sont sources de démotivations pour les parents qui trouvent que leurs enfants vont perdre du temps

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

et les engagent dans d'autres dynamiques extrascolaires qui à terme conduisent à la déscolarisation.

> *«Il y a cinq ans, on avait un enseignant soulard du nom de Dègla. Il laisse les enfants en classe et vient boire dans le village toute la journée. Les enfants restent sans enseignant. Le village s'est soulevé pour demander son départ. Il est allé dire à sa hiérarchie à Banikoara que le village n'envoie pas les enfants à l'école, c'est pour cela qu'il est souvent absent à l'école. Une délégation du village est allée sept fois à Banikoara pour demander à la circonscription scolaire de venir vérifier. Il y a même eu des dons de lampes pour permettre aux enfants d'étudier les soirs que monsieur Dègla a pris pour vendre. Et pour pouvoir retirer les lampes, il a constitué un groupe des amis de l'alcool à Founougo qu'il a amené à Banikoara comme le bureau APE. Il a fallu qu'on montre cette preuve avant qu'il ne soit affecté. » (Président APE/EPP Yabadou/kandèrou. Founougo.) (Juin 2015)*

Généralement, les enseignants ont une grande préférence pour les grandes villes au détriment des villages chez les enseignants.

> *« Les maîtres on nous annonce parfois leur arrivée. Il y en a même dont les colis viennent. Mais après on ne comprend plus rien, ils disparaissent, s'en vont vers les grandes villes » (Délégué, Libantè,) (Juillet 2015).*

> *« Dans les petits hameaux reculés, certains enseignants refusent de rester dans leurs villages de travail. Ils élisent domicile dans les villages plus importants et font des tours. Ainsi la fatigue les saisit et ils sont irréguliers au poste. Ils peuvent venir seulement 3 jours dans la semaine et le reste, les enfants sont à eux même ce qui décourage les parents. Certains décident même carrément de garder leurs enfants à la maison », (Coutumier, Sokotindji.) (Mai 2015)*

Outre l'absentéisme de certains enseignants, les personnes enquêtées indiquent avec insistance le peu d'implication des enseignants dans la promotion de la scolarisation des enfants. Les enseignants se considèrent comme des étrangers qui sont juste de passage dans les différentes écoles et ils font un service minimum strict alors qu'ils devraient se comporter comme des acteurs de développement et participer avec engouement aux différentes actions de sensibilisation des parents pour que les enfants puissent être envoyés à l'école.

5.3.6.3. Les violences scolaires

Les violences scolaires comprennent les violences sexuelles (y inclus le harcèlement verbal ou sexuel), les violences physiques (dont les châtiments

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

corporels), et les violences psychologiques (injures, humiliations, intimidations). Du point de vue des parents d'élèves et des acteurs des ONG, ces violences sont des causes d'absentéisme et de mauvais résultats scolaires qui finissent par dresser le lit de l'abandon. Les informations collectées révèlent que les châtiments corporels sont les plus fréquents. En présence d'effectifs pléthoriques, les enfants sont souvent exposés aux châtiments corporels. Très peu d'enseignants maîtrisent et adoptent les pratiques non violentes de maintien de la discipline dans les classes. Un[19] des enseignants enquêtés dans la commune de Gogounou a déclaré avoir enregistré pour l'année scolaire 2014-2015, 18 cas d'abandon sur un effectif de 70 élèves (soit 25,71%) et ne s'en plaint pas parce que ce fut pour lui, "un soulagement".

Il importe cependant de reconnaître que l'impact véritable des violences scolaires n'est toujours pas connu, faute d'éléments.

5.3.7. L'Alibori : un département caractérisé par une insuffisance en ressources humaines et en infrastructures scolaires

5.3.7.1. Déficit d'infrastructures

En nous fondant sur les données du RESEN (2014), en 2010, sur les 33 154 salles de classe utilisées dans les écoles primaires publiques, seulement 24 029 salles de classe soit 72,5 % sont en matériaux définitifs, dégageant un besoin en construction de 9 704 salles de classe. Parmi les salles de classe en matériaux définitifs, plus de 15,24 % sont en mauvais état et méritent d'être récupérées afin de ne pas aggraver le déficit sus-indiqué. Ce besoin en réhabilitation est de 3 663 salles de classe.

Pour les 1 551 995 élèves dénombrés en 2010 au primaire, 1 224 877 places assises (dont 91 539 tables bancs à plus de deux places ne répondant aux normes à remplacer) soit 78,9 % sont disponibles, ce qui dégage un besoin en places assises de 418 657 soit 209 328 tables bancs à 2 places en tenant compte du remplacement

[19] Enseignant recruté et mis à la disposition du ministère des enseignements maternel et primaire par l'Agence Nationale de promotion de l'Emploi (ANPE)

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

des tables ne répondant plus normes. A peine 29 929 salles de classe disposent de table enseignant sur les 33154 utilisées soit 90,27 % pour la même période, dégageant ainsi un besoin en table enseignant de 3 225. Concernant le bureau du directeur, 2,32 % seulement des 6583 écoles en disposent. Le besoin ainsi exprimé est de 6 430 bureaux du directeur.

La plupart des personnes enquêtées au niveau du département de l'Alibori évoquent la question du déficit en infrastructures scolaires et équipements notamment les salles de classe, les logements pour enseignants, les bibliothèques et les équipements. Si quelques salles de classe sont en matériaux définitifs dans les communes du département de l'Alibori, il est à faire remarquer qu'elles ne sont toujours en bon état. Les écoliers sont souvent accueillis sous les paillotes.

Photo n° 9: **Infrastructure abritant une école primaire publique à Ségbana, juin 2015**



Source: Données de terrain, 2015

Un de nos enquêtés de la commune de Banikoara estime par exemple que :

> *«Dans presque toutes les écoles de la commune de Banikoara, il y a problème de manque ou de mauvais état de salles de classes. Les parents d'élèves sont obligés de se mobiliser pour faire une paillote ou un hangar. A la vente de coton, des*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

défalcations sont faites pour construire un module de classes selon le montant récolté. De nos jours le coton ne marche plus bien. Conséquence, les parents sont plus sollicités. Celui qui se voit incapable, demande à son enfant de rester à la maison. » (*Chef d'Arrondissement (CA) de Kokey).(Juin 2015)*

Le Programme des Nations Unies pour le Développement au Bénin a décidé de mettre en œuvre le Projet des Villages du Millénaire (PVM), intervient fortement dans les écoles de Banikoara (Fonougo A et B et Kandèrou) à travers la construction et l'équipement de salles de classe et des logements.

Photo n° 10: **Logement pour directeur et enseignants dans le village de Kandèrou, Banikoara réalisé par le PVM.**



Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Photo n° 11: **Module de classes d'EPP Banfansou, réalisé par le PVM, juin 2015.**



Source: Données de terrain, 2015

La situation est presque identique dans le reste des communes de l'Alibori où les populations estiment que le manque d'infrastructures est un facteur important à prendre en compte dans les déterminants de la faible scolarisation des enfants au niveau du département de l'Alibori.

5.3.7.2. Déficit d'enseignants

Le problème d'insuffisance d'enseignants au niveau du département de l'Alibori est connu et souvent agité par plusieurs acteurs de l'école.

En effet, de par son caractère rural et à cause de la distance entre le sud du pays et ce département et compte tenu de l'absence de la plupart des services administratifs, la majorité des enseignants n'aiment pas rester longtemps dans l'Alibori. Du moment où il n'y a pas assez d'enseignants de la localité, ceux qui y sont affectés quittent souvent le sud du pays.

Le ratio élève/maître au niveau de ce département est nettement en dessous de la moyenne nationale. Le ratio élèves/maître ou élèves-groupe pédagogique est

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

un bon indicateur de la quantité relative de ressources disponibles au niveau national ou bien départemental. Par exemple, un ratio de 40 élèves par maitre signifie que, au sein de l'entité pédagogique considérée (circonscription, département, pays), en moyenne, chaque enseignant devrait se retrouver en face d'un groupe de 40 élèves si la distribution des enseignants était équitablement faite. Cependant, ce ratio est une moyenne et, en tant que tel, ne peut renseigner sur la variabilité de l'allocation des enseignants en fonction des groupes pédagogiques ou en fonction des élèves au sein de l'entité géographique ou pédagogique considérée. Or, une grande variabilité dans les dotations crée des situations de déséquilibres qui renforcent au final le ressenti des besoins notamment au sein des établissements sous-dotés.

L'analyse du graphique permet de se rendre compte que le département de l'Alibori est l'un des moins loti en termes d'allocation en enseignants. Le ratio élèves/maîtres est très élevé comparativement à la moyenne nationale durant presque toute la période d'étude, confirmant ainsi les propos des différents acteurs de l'école lors de la phase d'entretien. Alors qu'il est officiellement interdit par l'Etat de recruter des enseignants communautaires pour combler les vides constatés dans les différentes salles de classe, les parents sont souvent obligés de recourir aux services d'un jeune du village ayant à peine le niveau du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) pour occuper les enfants.

> *« L'école est devenue un poids pour nous parents d'élèves. En plus des dépenses de scolarisation, il faut cotiser pour prendre des communautaires locaux. L'Etat a déjà démissionné de son rôle d'éducation. Par exemple ici, par enfant, chaque parent donne 1500 fcfa par an. Pour les parents qui ont plus d'un enfant, cela devient sérieux. Tout ceci amène certains parmi nous à ne pas envoyer les enfants à l'école ou à retirer les enfants de l'école ». (Cultivateur et parent d'élève à Yabadou, arrondissement de Founougo.)* (Juin2015)

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 11: **Evolution du ratio élèves maitres au niveau des départements**

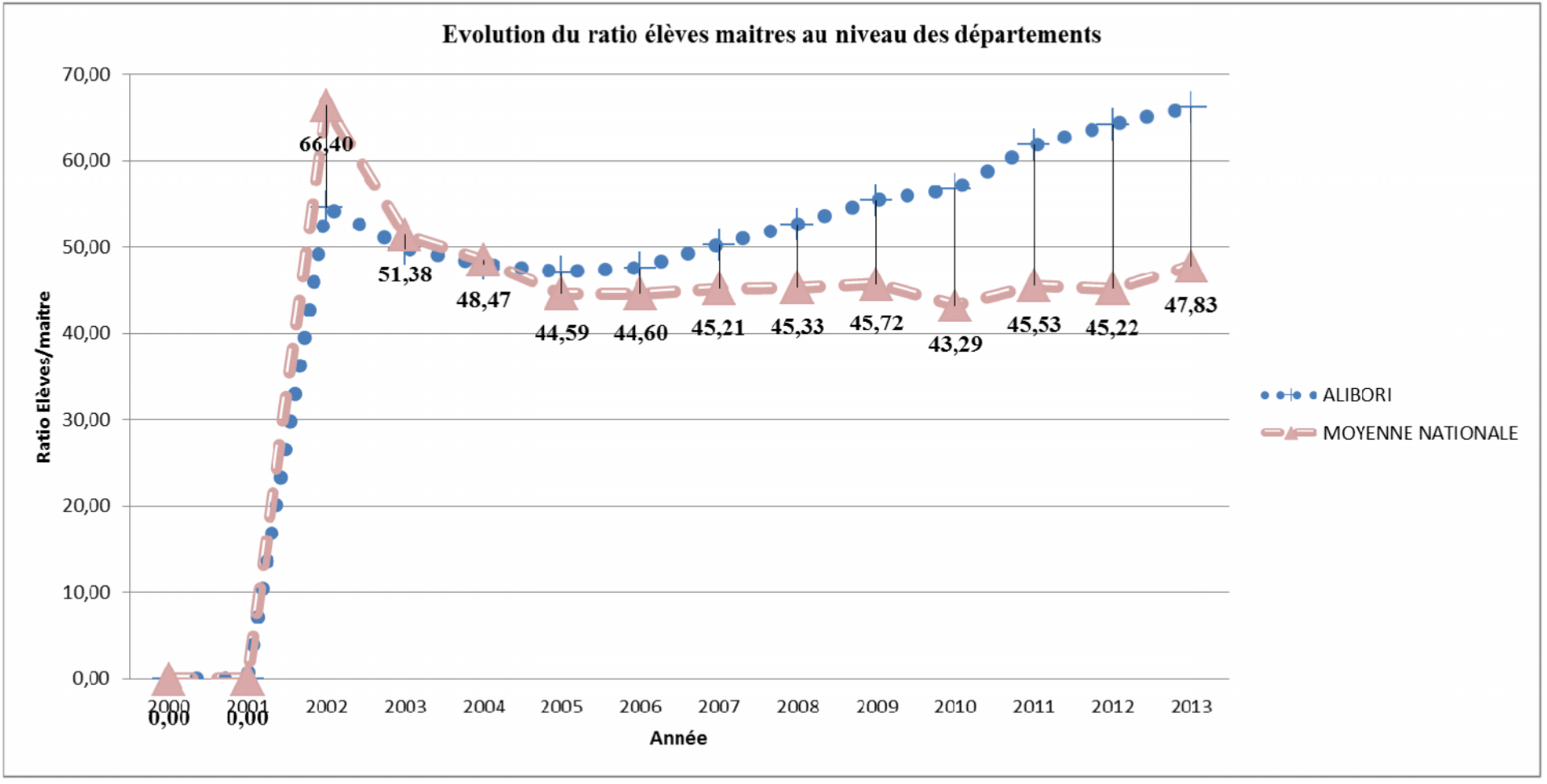

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

S'il y a moins d'enseignants dans le département de l'Alibori comparativement à la moyenne nationale, il y a également des disparités d'allocation d'enseignants au niveau des communes de l'Alibori.

Le graphique ci-dessous renseigne sur l'évolution du ratio élèves/maîtres entre 2002 et 2013. Certaines communes comme Karimama ont fait des efforts en termes de réduction du ratio élèves/maîtres, ont commencé à partir de 2013 à dépasser la moyenne départementale. En effet, la Commune de Karimama est une commune difficile d'accès (l'axe Guéné-Karimama est difficilement praticable surtout en période de saison pluvieuse), exacerbée par la défectuosité des ponts principal et secondaire situés tous à l'entrée du chef-lieu de la commune : Karimama-centre). Les conditions de séjour sont « drastiques » : hospitalité approximative des populations (qui, malgré la durée et la familiarité de certains enseignants, ne ratent pas les occasions pour leur rappeler leur allochtonie), chaleur accablante *versus* harmattan grelottant, insalubrité généralisée surtout en saison pluvieuse, corvée d'eau (surtout à Karimama-centre), électrification partielle (de 16h à 00h), difficulté d'approvisionnement local en denrées, difficulté d'hébergement (pas d'auberge digne du nom), maisons en matériaux précaires (banco), etc. Les plaintes quotidiennes des fonctionnaires et même des autochtones en disent long.

Ce sont ces conditions hostiles qui justifient, selon les fonctionnaires rencontrés, la réticence de la plupart des agents affectés à Karimama (particulièrement les enseignants) à rejoindre leur poste. Beaucoup d'entre eux, une fois affectés à Karimama, font recours à diverses stratégies (politiques, relationnelles, financières et même occultes) pour se faire réaffecter ailleurs sans jamais rejoindre leur poste. D'autres rejoignent leur poste de façon sporadique et passent le clair de leur temps à Karimama-centre (lorsqu'ils y ont leur famille), à Malanville, à Parakou ou à Cotonou.

Par contre, la commune de Kandi est restée relativement en dessous de la moyenne nationale, du fait de son caractère urbain.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 12: **Evolution du ratio élèves maitres au niveau des Communes de l'Alibori.**

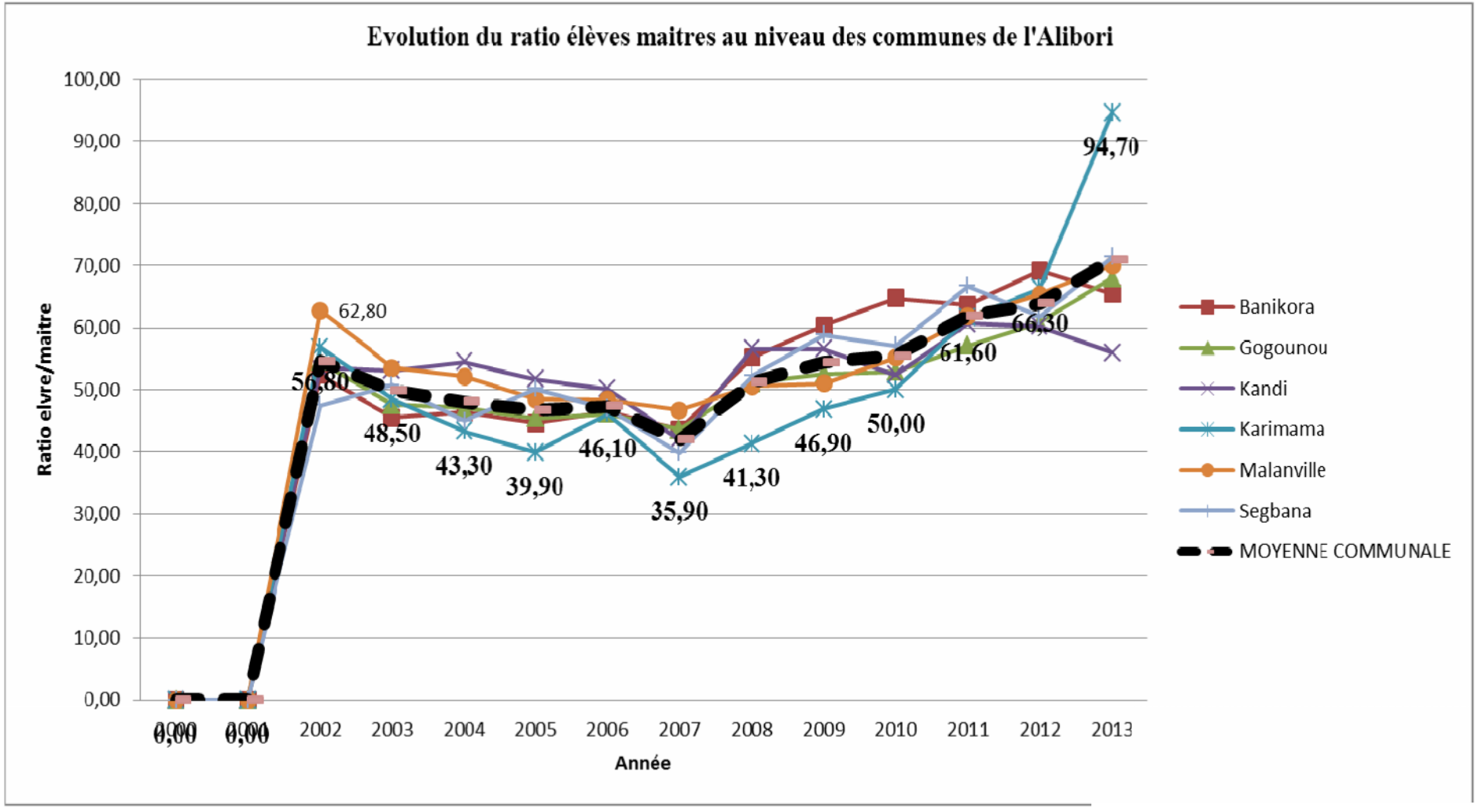

Source : Annuaires statistiques DPP/MEMP 2000 à 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.3.7.3. Insuffisance de manuels

Selon le diagnostic du système éducatif béninois, au cours des dernières années, des efforts substantiels ont été consentis par le gouvernement béninois, appuyé par les bailleurs de fonds, pour améliorer la disponibilité en matériels pédagogiques et scolaires. Ces efforts ont permis au niveau global de porter en 2011 le ratio manuels-élèves à pratiquement un manuel pour un élève, aussi bien en mathématique qu'en lecture (voir ci-après).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 13: **Disponibilité en manuels scolaires par niveau et discipline en 2010-2011**

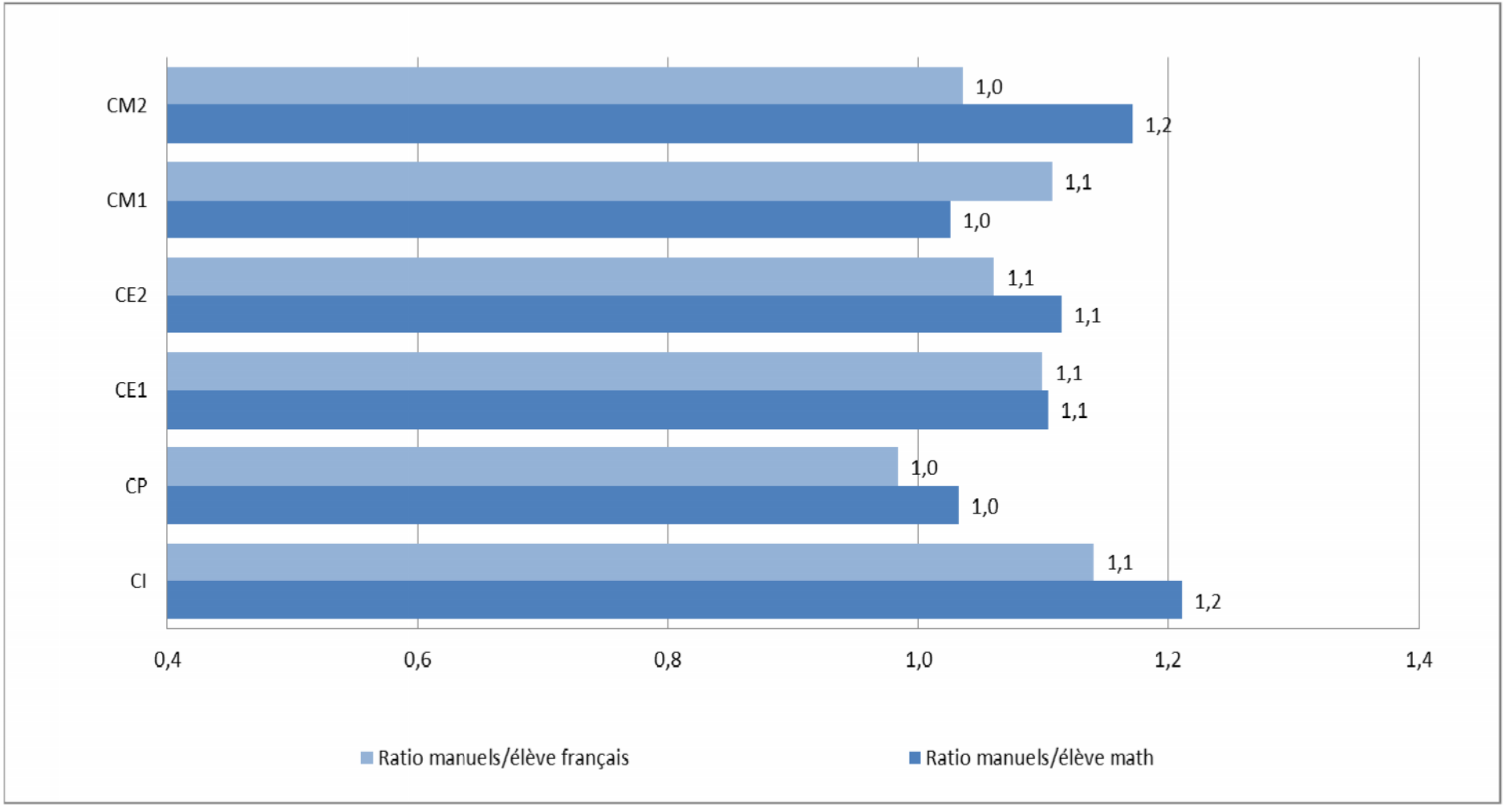

Source : RESEN, 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Cependant, si en théorie, il existe dans le système suffisamment de manuels pour permettre à chaque élève d'en avoir un dans chacune des disciplines fondamentales, dans la réalité, ce ne sont pas tous qui en disposent. Certains départements apparaissent en effet comme sur-dotés (exemple : le Plateau, avec un ratio de 1,9 en mathématique au CM2) alors que le manque est visible dans d'autres comme l'Alibori, avec un ratio de seulement 0,8 manuel de lecture par élève au CM2. Au total, bien qu'il existe en moyenne dans le système suffisamment de manuels, environ 10 % des élèves ne disposent dans les faits d'aucun livre pour soutenir leur apprentissage en mathématique ou en lecture. Cette situation dénote une fois de plus d'un déficit en matière de gestion des moyens mis à la disposition des établissements, comme le confirme les deux graphiques ci-après :

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Graphique n° 14: **Nombre de livres de math et de français au primaire en fonction du nombre des élèves en 2011**

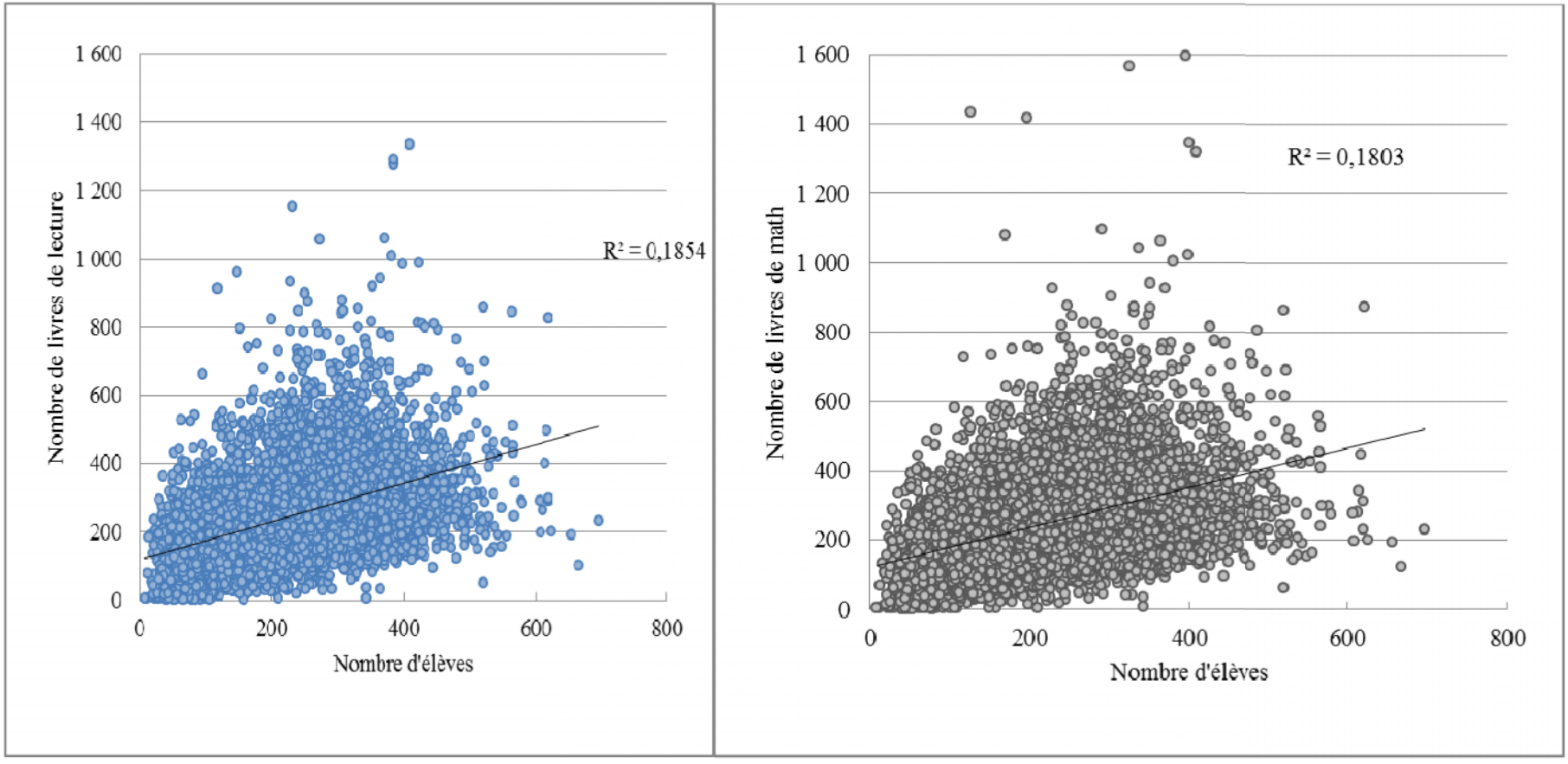

Source : RESEN 2013

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Ces graphiques montrent en effet l'ampleur des aléas dans la distribution des manuels scolaires aux écoles. Malgré l'existence d'une relation positive entre le nombre des manuels et le nombre d'élèves, cette relation est trop faible pour justifier d'une bonne distribution des manuels. Il existe une très grande variation du nombre de manuels de lecture ou de math. En fin de compte, les aléas dans la distribution des manuels en fonction des élèves dépassent 80 %.

Dans le département de l'Alibori, il faut reconnaître que lors de nos entretiens sur le terrain, le problème de manque de ces intrants est souvent évoqué par les enseignants et directeurs d'écoles. Or, l'absence et/ou le manque de ces outils de travail peut amener l'enfant à abandonner l'école.

> «*Les manuels et cahiers d'activités sont envoyés en retard en nombre insuffisant. Par classe, l'Etat envoie pour 45 élèves au maximum. Alors qu'on a des classes de plus de 50 élèves à des moments donnés. Donc il faut associer certains élèves. Si dans cela on met autour d'un manuel deux enfants dont les parents sont de bords politiques opposés, c'est un autre problème. Cela peut conduire à l'abandon de l'un des deux. Un autre problème aujourd'hui, les manuels sont vendus depuis deux ans à 1000 fcfa. Alors que ce n'était pas le cas. Cela cause un véritable problème avec les parents d'élèves. Pour eux, c'est les enseignants qui les escroquent.» (Instituteur (directeur adjoint), EPP Gbénikki, arrondissement de Soroko). Juillet 2015)*

5.3.7.4. Synthèse des causes politiques

Les causes politiques se résument à l'inefficacité de la mesure de gratuité de l'école qui est perçue par les acteurs comme une politique inachevée, les rapports entre les acteurs de l'école qui ne sont souvent des meilleurs, la non prise en compte des réalités du département de l'Alibori dans l'élaboration du calendrier scolaire, la mauvaise gestion de la mesure des classes multigrades, l'insuffisance en enseignants et en infrastructures scolaires et la non prise en compte de mesures à l'encontre des enseignants absentéistes et ceux qui pratiquent des violences à l'endroits des enfants (violences sexuelles et corporels).

Outre ces facteurs, il y a également des causes techniques qui sont à la base de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.4. Facteurs techniques

Il s'agit des questions relatives à la qualification et à la compétence des enseignants d'une part et aux contraintes des « Nouveaux Programmes d'Etudes » d'autres part.

5.4.1. La compétence et la qualification des enseignants

Selon le rapport sur la question enseignante au Bénin (2011), dans l'enseignement maternel, deux types de personnels assurent l'éveil des enfants et leur préparation à la vie sociale : (i) les animateurs qui sont tous titulaires du CEAP au moins, et (ii) les éducateurs spécialisés, sans aucune formation pédagogique initiale significative et le plus souvent recrutés par les communautés. Dans le sous-secteur public, ces derniers représentent plus des deux tiers des enseignants de la maternelle (66% en 2007-2008 et 72,6% en 2008-2009). Bien qu'ils soient chargés en priorité des petits soins à apporter aux enfants (alimentation, hygiène, surveillance, etc.), ils se retrouvent souvent à assurer l'encadrement pédagogique dans les milieux très peu dotés d'enseignants titulaires du CEAP. Les mêmes constats se réalisent dans l'enseignement primaire. Plus de la moitié des enseignants dans l'enseignement primaire public ne disposent ni du CEAP, ni du CAP, diplômes professionnels pourtant requis pour enseigner. Notons enfin que le sous-secteur privé ne se démarque pas de cette situation, aussi bien à la maternelle qu'au primaire. Ce constat permet de relativiser l'opinion souvent répandue qui consacre à l'enseignement privé une plus grande qualité pédagogique du personnel enseignant. Les statistiques disponibles pour le sous-secteur public de l'enseignement secondaire général permettent de dire que 72% des enseignants en 2008-2009 n'ont pas suivi les formations professionnelles requises pour enseigner.

Dans le département de l'Alibori, la critique sur les qualifications et les compétences des enseignants est très vive. En effet, il existe beaucoup d'enseignants sans qualification, recrutés pour combler le vide créé par l'insuffisance des enseignants due elle aussi au caractère rural et très éloigné de l'Alibori.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> « *Nous sommes obligés de recruter des gens qui acceptent de prendre ce que nous avons à leur proposer comme salaire. Le diplôme n'est pas le premier critère pour recruter parce que l'Etat ne prend pas ses responsabilités.* » (*Président APE, Ségbana)*. (Juillet 2015)

Un enseignant recruté par les communautés dans la comme de Karimama nous a raconté son processus de recrutement :

> « *Lors de mon recrutement, j'ai proposé25 000 FCFA comme salaire, puis 15 000 FCFA après négociation et supplication du directeur d'école mais, compte tenu des ressources maigres de l'école et des parents d'élèves, j'ai accepté prendre 10 000 FCFA. Il faut signaler que dans le même temps certains enseignants communautaires de ma commune percevaient 8 000 FCFA* ».(Enseignant communautaire, Karimama). (Mai 2015)

5.4.2. Les Nouveaux Programmes d'Etudes comme obstacle au suivi des enfants à la maison

Pendant longtemps, les Nouveaux Programmes d'Etudes (NPE) ont subi de très fortes critiques. Les enseignants estiment que cette nouvelle approche d'enseignement exige trop de contraintes et n'est pas adaptée aux réalités du Bénin. Aujourd'hui, même si les critiques se sont atténuées au sujet des nouveaux programmes d'études rebaptisés approches par compétences, il n'en demeure pas moins que les parents se plaignent du niveau de leurs enfants, surtout lorsqu'ils réussissent au Certificat d'Etude Primaire (CEP). Certaines personnes rencontrées dans les communes de l'Alibori ont été très acerbes et imputent la responsabilité de la faible scolarisation des enfants à ce facteur :

> « *L'école moderne me dégoute. Nos enfants finissent le primaire sans pouvoir lire et parler français. Les enseignants nous ont dit que c'est un programme d'enseignement qui serait à la base. Les aînés n'arrivent pas à accompagner leurs jeunes frères dans la résolution des exercices parce qu'ils sont trop complexes à résoudre. A quoi bon alors continuer à envoyer nos enfants à l'école* ? » *Parent d'élèves, Malanville.(Juin 2015)*

Koyoté (2011), estime aussi encore que les programmes sont trop lourds à porter pour l'enfant qui emploie les « grands mots » tels que : item, équation au CI/CP, symétrique d'une figure par rapport à une droite ou calcul des fréquences et que sais-je encore au CM2. Est-ce une école pour tous les enfants du Bénin ou une

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

école pour une catégorie d'enfants ? Car à voir les contraintes intellectuelles et financières que demandent ces NPE aux parents, c'est le refus légitime de donner les mêmes chances aux enfants, du nord au sud et de l'est à l'ouest de tout le Bénin partant de Dassari à Tchoumi-Tchoumi en passant par Toko-Toko , Cotonou, Kpanroun, Gangban, etc.

Toutes ces contraintes et insuffisances expliqueraient, selon les acteurs, la baisse drastique du niveau des élèves qui finissent par abandonner eux-mêmes, d'où la nécessité de repenser le système d'enseignement.

5.4.3. Les grèves perlées de ces dernières années

Les parents ne voient plus en l'école un outil de promotion sociale. Alors, les attentes des parents n'étant pas comblées, les enseignants apparaissent comme des grévistes, des budgétivores.

> « *Ils grèvent trop ici à Karimama. On dirait qu'ils attendent impatiemment que les grèves soient déclenchées. Même les lundis où les enseignants sont tenus d'être à l'école, ils sont en grève parce que pour la plupart retournent à Cotonou et attendent que les grèves soient suspendues avant de reprendre l'école. Dans ce contexte, pourquoi envoyer les enfants à l'école s'il n'y a pas d'enseignant ? Chaque année c'est la même chose. C'est toujours eux.» (Président APE, Karimama*). (Mai 2015)

Les grèves ont créé un dédain de l'école au point où les parents font l'option d'envoyer leurs enfants pour d'autres activités génératrices de revenus.

5.4.4. Les comportements peu vertueux de certains enseignants

Le harcèlement sexuel est une pratique évoquée par nombre d'observateurs ou d'acteurs des milieux scolaires pour expliquer la démotivation et la déscolarisation de jeunes filles dans certaines localités. Il s'agit d'une pratique observée par certains enseignants peu vertueux pour contraindre les jeunes filles adolescentes à des relations sexuelles. Elle gagne du terrain en milieu scolaire, à cause du jeune âge des enseignants. Même si elle est condamnée par les normes en vigueur dans les établissements, il s'agit d'une pratique observée et largement décriée dans diverses localités. Elle connaît dans nombre de cas une certaine

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

impunité surtout dans les localités éloignées. Il existe une loi sur le harcèlement sexuelle mais elle n'est pas appliquée. Les quelques rares plaintes selon les acteurs rencontrés sont, soit réglées à l'amiable, soit classées sans suite. Les populations n'ont pas le courage de dénoncer ou d'aller au bout de leur plainte de peur des représailles d'un corps enseignant jugé solidaire dans ce genre de situation. Elle entraîne parfois des réactions sociales assez vives contre les mis en cause. Mais il s'agit de cas plutôt rares. Face à cette pratique, les parents impuissants, ont plutôt tendance à retirer leur fille des établissements scolaires pour les protéger de ces enseignants qui ne sont nullement inquiétés. Le retrait de la fille de l'école est d'autant plus systématique qu'elle est promise à quelqu'un doté de moyens matériels consistants.

L'une des conséquences de cette pratique est la survenue de grossesses en pleine scolarité des filles qui abandonnent l'école avec parfois un arrangement de mariage entre la victime et l'enseignant qui en est l'auteur.

5.4.5. Le recrutement biennal des enfants

Le manque d'enseignants qui entraîne le recrutement biennal des enfants et des classes multigrades. A titre d'exemple, un enfant qui passe au CE1 est ramené au CP, faute d'enseignant pour l'encadrer au CE1.

L'exigence des ressources humaines est apparue au niveau village comme une dimension majeure et très forte. Cette exigence transparaît dans les arguments de désapprobation de l'école par les populations à la base. La question des enseignants compétents se révèle comme une dimension importante dans les discours sur la scolarisation. La compétence renvoie aussi bien à la qualification de l'enseignant qu'à ses capacités techniques.

Aussi, les comportements de ceux qui animent l'école sont apparus importante dans certains groupes sociaux. Singulièrement, pour les peulhs, si le comportement de ceux qui animent l'école ne leur semble pas vertueux, il n'y a aucun intérêt à envoyer les enfants à l'école. Les comportements les plus décriés sont notamment l'alcoolisme. Les comportements sont d'autant plus importants à

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

prendre en compte dans l'analyse de la situation que les Peulhs ne se plaignent pas et ne dénoncent pas une conduite qui leur paraît peu vertueuse comportement qui leur parait peu vertueux, ils protestent par le retrait pur et simple de leurs enfants. Le retrait n'est suivi d'aucune tentative d'explication.

Le tableau suivant présente la fréquence des causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 12: Fréquence des causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs vus par les acteurs locaux des 6 communes.

	Fréquence	Proportion des facteurs dans Banikoara		Fréquence	Proportion des facteurs dans Malanville		Fréquence	Proportion des facteurs dans Kandi		Fréquence	Proportion des facteurs dans Ségbana		Fréquence	Proportion des facteurs dans Gogounou		Fréquence	Proportion des facteurs dans Karimama
Rejet de l'école, ignorance, méfiance	**7**	12,07%	Rejet de l'école ignorance, méfiance	**5**	8,20%	Rejet de l'école ignorance, méfiance	5	4,72%	Nomadisme et travaux domestiques	2	4,55%	Nomadisme et travaux domestiques	15	19,23%	Nomadisme et travaux domestiques	15	26,79%
Culture musulmane	**11**	18,97%	Nomadisme et travaux domestiques	**4**	6,56%	Culture musulmane	16	15,09%	Châtiments corporels	2	4,55%	Châtiments corporels	2	2,56%	Châtiments corporels	2	3,57%
Nomadisme et travaux domestiques	**5**	8,62%	Mariages forcés et/ou précoces	**5**	8,20%	Nomadisme et travaux domestiques	1	0,94%	Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	7	15,91%	Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	10	12,82%	Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	3	5,36%
Insuffisance d'enseignants et leur absentéisme	**5**	8,62%	Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	**5**	8,20%	Mariages forcés et/ou précoces	4	3,77%	Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	2	4,55%	Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	2	2,56%	Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	4	7,14%

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

	Fréquence	Proportion des facteurs dans Banikoara		Fréquence	Proportion des facteurs dans Malanville		Fréquence	Proportion des facteurs dans Kandi		Fréquence	Proportion des facteurs dans Ségbana		Fréquence	Proportion des facteurs dans Gogounou		Fréquence	Proportion des facteurs dans Karimama
Châtiments corporels	**1**	1,72%	Faibles rendements scolaires	**7**	11,48%	Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	3	2,83%	Faibles rendements scolaires	2	4,55%	Faibles rendements scolaires	6	7,69%	Faibles rendements scolaires	0	0,00%
Conflits entre populations locales	**1**	1,72%	Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	**1**	1,64%	Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	16	15,09%	Rejet de l'école ignorance, méfiance	5	11,36%	Rejet de l'école ignorance, méfiance	5	6,41%	Rejet de l'école ignorance, méfiance	5	8,93%
Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	**5**	8,62%	Insuffisance d'enseignants et leur absentéisme	**4**	6,56%	Insuffisance d'enseignants et leur absentéisme	20	18,87%	Insuffisance d'enseignants et leur absentéisme	3	6,82%	Insuffisance d'enseignants et leur absentéisme	5	6,41%	Insuffisance d'enseignants et leur absentéisme	7	12,50%
Offre scolaire réduite	**5**	8,62%	Culture musulmane	**10**	16,39%	Conflits entre population	0	0,00%	Culture musulmane	5	11,36%	Culture musulmane	10	12,82%	Culture musulmane	5	8,93%

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

	Fréquence	Proportion des facteurs dans Banikoara		Fréquence	Proportion des facteurs dans Malanville		Fréquence	Proportion des facteurs dans Kandi		Fréquence	Proportion des facteurs dans Ségbana		Fréquence	Proportion des facteurs dans Gogounou		Fréquence	Proportion des facteurs dans Karimama
Faible rendements scolaires	**0**	0,00%	Châtiments corporels	**2**	3,28%	Faibles rendements scolaires	20	18,87%	Conflits entre population	0	0,00%	Conflits entre population	0	0,00%	Conflits entre population	0	0,00%
Situation économique	**6**	10,34%	Situation économique	**7**	11,48%	Situation économique	5	4,72%	Situation économique	10	22,73%	Situation économique	13	16,67%	Situation économique	6	10,71%
Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	**5**	8,62%	Conflits entre populations	**0**	0,00%	Châtiments corporels	8	7,55%	Mariages forcés/précoces	0	0,00%	Mariages forcés/précoces	0	0,00%	Mariages forcés/précoces	0	0,00%
Mariages forcés/précoces	**7**	12,07%	Offre scolaire	**11**	18,03%	Offre scolaire	8	7,55%	Offre scolaire	6	13,64%	Offre scolaire	10	12,82%	Offre scolaire	9	16,07%
Total	58	100,00%		61	100,00%		106	100,00%		44	100,00%		78	100,00%		56	100,00%

Source: Données de terrain, 2015

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.5. Le poids des différentes causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs.

Dans cette partie, nous avons catégorisé les déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori en trois parties : les plus agissants, c'est-à-dire ceux qui ont une très grande influence sur la scolarisation des enfants, les secondaires (qui sont intermédiaires et donc qui influencent aussi la scolarisation des enfants mais pas autant que les premiers,) et les marginaux c'est-à-dire ceux qui n'influencent pas pour autant la scolarisation des enfants au niveau dudit département.

Pour arriver à classifier ces différentes causes, nous avons fait un travail quantitatif de chaque déterminant par commune et au niveau global de l'Alibori. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Tableau n° 13: Poids des déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori

Communes	Banikoara	Malanville	Kandi	Ségbana	Gogounou	Karimama	Total Alibori
Rejet de l'école, ignorance, méfiance	12,07%	8,20%	4,72%	11,36%	6,41%	8,93%	4,70%
Culture musulmane	18,97%	16,39%	15,09%	11%	13%	8,93%	7,60%
Nomadisme et travaux domestiques	8,62%	6,56%	0,94%	4,55%	19,23%	26,79%	6,06%
Insuffisance en enseignants et leur absentéisme	8,62%	6,56%	18,87%	6,82%	6,41%	12,50%	5,43%
Châtiments corporels	1,72%	3,28%	7,55%	4,55%	2,56%	3,57%	2,11%
Conflits entre populations locales	1,72%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%
Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	8,62%	8,20%	2,83%	4,55%	2,56%	7,14%	3,08%
Offre scolaire réduite	8,62%	18,03%	7,55%	13,64%	12,82%	16,07%	6,98%
Faibles rendements scolaires	0,00%	11,48%	18,87%	4,55%	7,69%	0,00%	3,87%

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Communes	Banikoara	Malanville	Kandi	Ségbana	Gogounou	Karimama	Total Alibori
Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	8,62%	1,64%	15,09%	15,91%	12,82%	5,36%	5,40%
Mariages forcés et/ou précoces	12,07%	8,20%	3,77%	0,00%	0,00%	0,00%	2,19%
Situation économique	10,34%	11,48%	4,72%	22,73%	16,67%	10,71%	6,97%

Source: Données de terrain, 2015

La lecture du tableau nous a permis de classifier les causes selon les trois catégories annoncées. Il s'agit de :

5.5.1. Les causes les plus influentes

Pour ce qui est de cette catégorie, nous notons le mode de vie nomade de la population peulh, l'inadéquation entre le calendrier scolaire et les périodes de productions agricoles, les travaux domestiques, la mauvaise couverture du système éducatif et les déterminants économiques.

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de février 2002, la population peulh représente 22,1 % de la population des communes de l'Alibori. C'est une population caractérisée par le nomadisme. Ce mode de vie impacte négativement l'accès et la rétention des enfants à l'école et augmente considérablement le taux de redoublement dans le système scolaire. Les communes qui sont plus frappés par le phénomène de nomadisme sont celles qui ont les taux d'abandon les plus élevés. Il s'agit par exemple de Karimama.

De plus, il n'existe pas encore au Bénin une politique éducative en faveur des populations nomades qui soit adaptée à leur mode de vie. La tendance actuelle qui

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

consiste à sensibiliser ces populations aux fins de se sédentariser est une politique contreproductive et inefficace dans la mesure où il s'agit pour les peulhs d'une stratégie qui vise à leur arracher leur identité culturelle.

Par ailleurs, l'inadéquation entre le calendrier scolaire et les périodes de productions agricoles est un facteur très important à prendre en compte dans les déterminants de la faible scolarisation des enfants lorsqu'on sait que c'est un département fortement agricole. Lorsque les périodes de productions agricoles (activité productrice de revenus par excellence dans l'Alibori) coïncident avec le calendrier scolaire, beaucoup d'enfants sont hors de l'école et reviennent lorsque les situations d'apprentissage sont pour la plupart exécutées. Ce sont des raisons qui justifient données parfois biaisées au niveau des statistiques scolaires (nombre d'enfants à la rentrée d'octobre inférieur au nombre d'enfants courant mai).

Il n'existe pas encore au Bénin une politique d'adaptation de calendrier scolaire comme dans d'autres pays pour prendre en compte les réalités locales de certaines populations.

En outre, les travaux domestiques sont très soupçonnés dans la faible scolarisation des enfants mais surtout des filles dans le département de l'Alibori. Compte tenu du fait qu'il y a plus de filles en âge d'être scolarisées que de garçons, ce phénomène réduit substantiellement les indicateurs de scolarisation des enfants. En effet, les travaux domestiques désignent une multitude de tâches comme puiser de l'eau, préparer à manger, assurer la garde des frères, participer aux petits commerce, entretenir la maison, toutes activités exercées par les enfants pour aider les parents à la maison. C'est aussi l'aide-ménagère qu'apporte la fillette à la famille qui a accepté l'accueillir. Ce phénomène est souvent évoqué comme cause non seulement de la faible scolarisation mais aussi de la faible performance des filles.

La faible ou la mauvaise couverture scolaire (insuffisance de salles de classe, de logements, de personnel enseignant, etc.) participe aussi des facteurs les plus agissants. Le manque d'infrastructures amène les enseignants à limiter le nombre des recrus pendant les rentrées :

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> *« Du fait de la pléthore d'élèves candidats à l'inscription les enseignants procèdent chaque année au tri qui renvoient les plus jeunes à la maison. Cette pratique amène très souvent certains parents à garder leurs enfants à la maison car enfin de compte certains grandissent et commencent par servir dans les champs aux côtés de leurs parents, donc difficile de se séparer d'eux en ce moment. » (Chef coutumier, Angaradébou.)(Juillet 2015)*

Aussi, le manque d'enseignants oblige-t-il les directeurs à jumeler les cours, ce jumelage n'est pas souvent du goût des parents d'élèves qui peuvent retirer leurs enfants de l'école.

Enfin, les déterminants économiques ont une influence importante sur la scolarisation des enfants dans ledit département.

5.5.2. Causes accessoires

Au nombre des déterminants secondaires qui influencent la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori, nous avons identifié le rejet de l'école par les communautés. En effet, par ignorance et pour d'autres raisons culturelles, certaines populations rejettent systématiquement l'école moderne au profit des écoles coraniques, des activités champêtres et autres.

Outre le rejet de l'école, on note aussi les faibles rendements scolaires enregistrés par les apprenants.

> *« Pourquoi inscrire les autres enfants à l'école, lorsque leurs frères ainés redoublent chaque année et ceux qui passent en classe supérieure ont des résultats minables ? » (Parent d'élèves, Ségbana). (Juillet 2015).*

Par ailleurs, l'apprentissage du coran dans les foyers coraniques influence aussi la scolarisation des enfants dans ledit département. Le département de l'Alibori présente en effet un caractère spécial avec le développement des écoles arabes.

Le chômage des enfants scolarisés aussi ne favorise pas la scolarisation des autres enfants. Généralement, les familles qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école sont celles qui ont encore à leur charge des enfants chômeurs qui pourtant ont étudié.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> *« Les gens doutent quand ils voient les enfants de leurs voisins qui ont étudié et se sont retrouvéss au chômage avec de gros diplôme comme le BAC » (Directeur, Libantè)*. (Juillet 2015)

> « *Ici dans notre village le seul métier que donne le système éducatif n'est rien d'autre que l'enseignement. Combien d'écoles avons-nous pour que tout le monde enseigne, et même pour être maître il faut avoir encore de relation dans le système. Mieux vaut retourner à la terre le plus tôt possible. On ne comprend pas le sort des élèves, moi aujourd'hui je n'envie pas un maître car j'arrive à nourrir mes parents sans attendre la fin du mois. La terre ne ment pas ». (Propos tenu par un déscolarisé)*. (Avril 2015)

La gratuité de l'école est restée une mesure politique pour les populations. Elle ne prend pas en compte tous les intrants pour qu'elle porte la dénomination de ‘'gratuité''.

> *« Le coût actuel de l'école est vraiment insupportable. C'est nous qui payons les enseignants et construisons les salles de classe. Les souscriptions reviennent très chers.»(Directeur, Sokotindji). (Juillet 2015)*

En outre, le niveau académique des enseignants est souvent décrié et pourrait être l'un des facteurs secondaires de faible scolarisation des enfants.

> *« les maîtres ne savent rien, car on le sent dans le parlé des élèves qui ne savent ni écrire ni parler français » (déscolarisé, Kandi2).(Mai 2015)*

Enfin, le mariage précoce des filles et les grossesses précoces des filles apparaissent comme des facteurs secondaires de la faible scolarisation des enfants. En effet, la fille peulh ou gando est fiancée et mariée à partir de dix ans. De ce fait, toutes les filles de cette ethnie n'ont pas la chance d'achever un cycle scolaire complet. Par ailleurs, les grossesses précoces peuvent être considérées comme des facteurs secondaires de la faible scolarisation des enfants. En effet, quelques filles ont été enceintées dans certains collèges de l'Alibori par les professeurs. Cet état de choses n'encourage pas les parents à inscrire leurs filles.

5.5.3. Causes marginales

Les déterminants marginaux que nous avons pu identifier à travers les entretiens avec les acteurs sont les châtiments corporels et les conflits entre populations locales que nous avons constatés dans les villages de Founougo A et Founougo B.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.5.4. Synthèse des déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori

Pour une lecture plus simplifiée des déterminants qui influencent la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori, nous avons réalisé un secteur synthétique qui renseigne sur les déterminants les plus agissants, les secondaires et les marginaux pour expliquer.

Figure n° 4: Synthèse des déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori

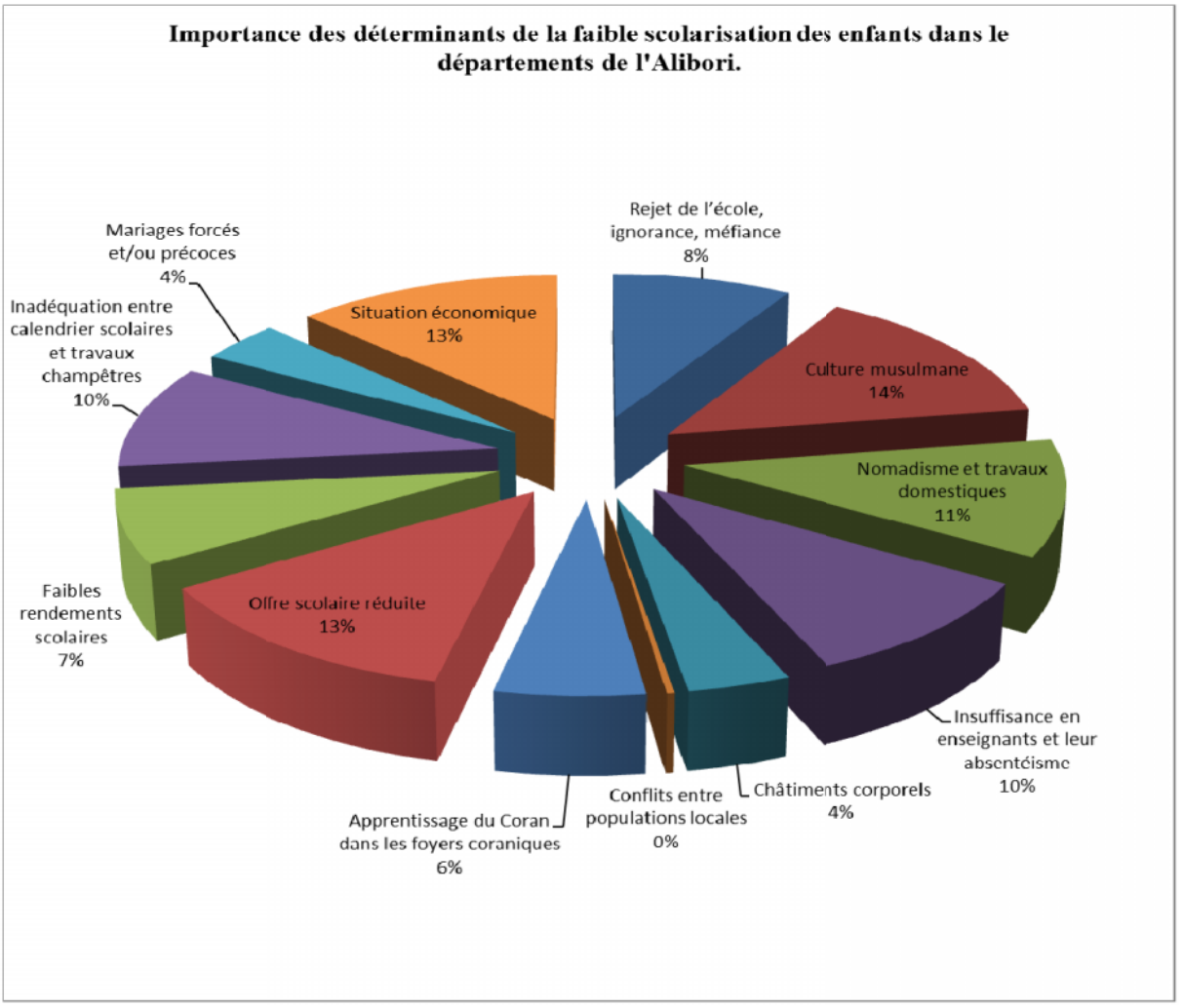

Source: Données de terrain, 2015

Par ailleurs, nous avons proposé un tableau synoptique qui explique les déterminants de la faible scolarisation dans l'Alibori selon leur influence. L'objectif

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

est de comprendre ce que renferme chaque déterminant dans le contexte spécifique de l'Alibori.

Tableau n° 14: Synoptique des facteurs les plus agissants, des facteurs secondaires et marginaux

N° D'ORDRE	FACTEURS DE SOUS-SCOLARISATION	EXPLICATIONS
Facteurs les plus agissants		
1	Le mode de vie nomade	Transhumance, recherche d'eau et de pâturages
2	Les travaux domestiques	Puisage d'eau, garde des petits enfants, corvée d'eau, cuisine, élevage et garde des troupeaux, travaux champêtres
3	Les déterminants économiques : la pauvreté des ménages	Coûts indirects à supporter par les ménages malgré les mesures d'allègement des charges scolaires
4	Le refus de l'école à l'occidental	Préférence des foyers coraniques, assimilation de l'école formelle à la religion chrétienne
5	L'important déficit d'offre scolaire	Mauvaise couverture du service éducatif, infrastructures scolaires en nombre insuffisant, insuffisance de personnel enseignant, présence de nombreuses classes sous-paillotes
6	Le manque de flexibilité du calendrier scolaire national	Calendrier scolaire adapté aux groupes sédentaires, calendrier scolaire ne tenant pas compte des intérêts socioéconomiques de la population, migration des ménages, confiage des enfants
Facteurs secondaires		
1	Les faibles rendements scolaires	Absences répétées des élèves, peu d'intérêt que les parents portent aux apprentissages de leurs enfants, retards et absentéismes des enseignants
2	Chômage des enfants ayant achevé la scolarité	Le chômage des enfants qui ont achevé leur scolarité décourage les parents. L'école est perçue comme un investissement à risques.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

N° D'ORDRE	FACTEURS DE SOUS-SCOLARISATION	EXPLICATIONS
3	Gratuité de la scolarité : une mesure incomplète	Les parents malgré la gratuité de l'école continue à payer d'autres frais pour le fonctionnement de l'école et pour assurer les charges des enfants scolarisés
4	Le fossé culturel séparant l'école des familles	Mariages forcés et/ou précoces, crainte des grossesses hors mariage, école formelle inadaptée au contexte socio-économique
Facteurs marginaux		
1	Les châtiments culturels	La pédagogie de la chicotte qui est encore d'actualité dans la plupart des écoles décourage les apprenants qui finissent par abandonner.
2	Conflits entre les populations	Les rivalités entre les populations des villages de Founougo A et Founougo B ne sont pas de nature à favoriser l'essor de l'école.

Source: Données de terrain, 2015

Pour faire reculer ces causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori, les acteurs de l'école ont expérimenté plusieurs stratégies qui n'ont toutes été concluantes. Il est important de faire une analyse critique desdites stratégies.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Chapitre 6: DISCUSSIONS SUR LES STRATEGIES EDUCATIVES MISES EN ŒUVRE DANS L'ALIBORI

Dans ce chapitre, nous avons fait dans une première partie, l'analyse critique des stratégies éducatives mises en œuvre dans le département de l'Alibori pour promouvoir la scolarisation des enfants et dans une deuxième partie, nous avons suggéré des propositions de stratégies devant permettre de réduire le phénomène de faible scolarisation des enfants dans ce département.

6.1. Stratégies éducatives mises en œuvre par les acteurs

De l'analyse des données qualitatives recueillies du terrain, il ressort qu'il y a quatre acteurs majeurs qui mettent en place des stratégies de promotion de la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori. Il s'agit des familles, des pouvoirs publics (acteurs institutionnels), des organisations non gouvernementales (ONG) et des collectivités locales au niveau des communes et villages de l'Alibori.

6.1.1. Implication des mères dans le financement des frais d'écolage et le suivi scolaire des enfants

Dans la plupart des villages de l'Alibori, les pères s'occupent très souvent des premières dépenses qui ont rapport à l'achat de la tenue scolaire, des livres et des autres intrants scolaires. Après ces premières dépenses, la mère devra s'arranger pour prendre en charge les dépenses journalières des enfants notamment celles relatives au petit déjeuner, au déjeuner et au goûter pour les enfants qui vont à l'école les matins et reviennent les soirs. Dans les cas rares où les pères prennent en charge toutes les dépenses relatives à l'école, certaines mères leur viennent en aide en cas d'incapacité.

> *« Quand aussi les hommes manquent d'argent surtout pendant les rentrées où l'argent est difficile les femmes nous viennent en aide. Il y a même certaines femmes qui assurent seuls le financement de la scolarité de leurs enfants. », (Secrétaire APE, Kassakou).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Lorsque les parents directs n'ont pas les moyens pour assurer la prise en charge de la scolarité de l'enfant et qu'ils veulent voir leurs enfants scolarisés, ils font parfois recours à l'aide d'autres familles.

> *« Pour faire face aux dépenses de l'école, les parents sont obligés de recourir aux aides de leurs frères, sœurs et autres. Certains font même appel aux grands parents parfois » (Responsable AME, Libantè)*

Outre ce rôle déjà difficile qu'elles jouent, les mères se préoccupent aussi du suivi scolaire de leurs enfants. Ces mères sont assimilables aux parents qui sont des modèles. Enfin, selon Tossou(2001) cité par AHODEKON (2011) dans son article[20],

> «*Les arguments du modèle, les parents participent parce qu'ils ont développé une compréhension de leur rôle parental qui inclut la collaboration, parce qu'ils ont développé un sentiment de compétence positif pour aider leur enfant à réussir et parce qu'ils perçoivent leurs invitations à participer de la part de l'école de l'enfant* ».

Cependant, il est important de s'interroger sur la capacité de ces femmes à faible revenu à assurer ces charges pendant tout le cursus scolaire. L'école risque de paraître à leurs yeux comme un lourd investissement.

6.1.2. La lutte contre les grossesses précoces et les violences faites aux filles

La lutte contre les grossesses précoces et les violences faites aux filles en milieu scolaire se heurte à la non application des textes en la matière. Même si dans certaines familles, notamment à Kandi, les parents arrivent à briser le tabou qui a rapport au sexe pour conseiller l'utilisation de méthodes contraceptives pour éviter les grossesses, cette option comporte des limites.

> *« On s'est finalement rendu compte qu'on ne peut pas prévenir les grossesses aussi facilement, les enfants on ne sait pas où ils mettent les pieds, alors certains ont opté pour les méthodes de contraception, ils mettent leurs enfants sous contraceptifs.» (Inconnu, Kandi 2).(Mai 2015)*

[20]AHODEKON C., 2011 « Suivi scolaire des enfants du primaire par les parents et ses implications sur les résultats dans la municipalité de Cotonou au Bénin : cas de la Circonscription Scolaire de Cotonou Sikè » dans J. Rech. Sci. Univ. Lomé (Togo), 2011, Série B, 13(2) : 181-192

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Cette option est une résignation parce qu'elle ne règle pas le problème car le nœud même est la complicité entre les acteurs qui empêche de passer à la phase répressive, c'est-à-dire l'application des textes. Il faut donner l'exemple. C'est ce que certaines de la commune de Kandi ont commencé par expérimenter. Nous avons pu remarquer qu'il y a une demande récurrente de sanction vis-à-vis des auteurs des grossesses précoces.

> *« Par exemple dans le village de Loussi, il y a un maître qui a enceinté une fille de l'enfant d'un délégué dont je tais le nom. On a été contacté par les parents qui ont demandé à ce qu'on l'enferme ce qui a été fait. Il est resté enfermé jusqu'à l'accouchement » (Mécanicien, membre APE Kandi*). (Mai 2015)

Parallèlement, il faut penser la cause profonde de ce fléau car :

> « l*es grossesses d'adolescentes ont leur origine dans la pauvreté, l'inégalité entre les sexes, la violence, les mariages d'enfants et les mariages forcés, les déséquilibres entre les adolescentes et leurs partenaires masculins s'agissant d'imposer sa volonté, le manque d'éducation, et l'échec des systèmes et des institutions à protéger leurs droits* », (UNFPA, 2011).

6.1.3. Le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education

En adoptant le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education en 2007, l'objectif du Gouvernement était de disposer d'un document de stratégie dans le domaine de l'éducation sur la période de 2006-2015 en vue d'orienter les actions qui doivent concourir à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'objectif n°2 est d'assurer une éducation primaire pour tous. Ce document de planification renferme toutes les actions à mener à court, moyen et long termes pour le développement du secteur de l'éducation au primaire, au secondaire général et technique et au supérieur. Ce plan décennal a permis au pays d'accéder aux financements du Partenariat mondial pour l'éducation (précédemment appelé fonds catalytique de l'Initiative Fast-Track) en 2008.

6.1.4. Décentralisation et déconcentration de l'école

La décentralisation au Bénin repose sur le principe d'une dévolution d'attributions administratives du pouvoir central au pouvoir local, au bénéfice d'autorités élues jouissant d'une large autonomie de décision quant à l'utilisation

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

des ressources dans leurs domaines de compétence. Après une longue période de préparation, la décentralisation est devenue une réalité suite à l'adoption des textes fondateurs en 1999 et 2000, et à la mise en place d'organes de décision et de gestion des communes à partir de 2003. Les textes qui constituent le cadre juridique de la nouvelle administration territoriale ont été adoptés entre 1997 et 2005 [21]. Ils définissent notamment l'organisation et le fonctionnement des communes et délimitent la répartition de leurs compétences avec l'État. L'éducation fait ainsi partie des compétences partagées entre l'État et les77 communes de plein exercice, dont trois à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou). Les communes sont chargées de la construction, de l'équipement et de l'entretien des établissements d'enseignements maternel et primaire. Celles à statut particulier assurent ces missions aussi pour les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel. Ces compétences sont partagées avec l'État, qui doit transférer les ressources nécessaires aux communes [22] dans ces domaines. En matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes, les communes ont la responsabilité de veiller à la promotion des langues nationales sous formes orale et écrite. De plus, l'État délègue une partie de ses attributions en matière d'éducation à un niveau déconcentré à travers, d'une part, l'implantation de directions départementales dans les chefs-lieux des départements et, d'autre part, l'établissement de circonscriptions scolaires dans les communes. Force est d'abord de constater que les questions relatives à la décentralisation et la déconcentration sont pratiquement absentes du PDDSE, ce qui peut paraître surprenant étant donné que le processus de décentralisation était déjà bien amorcé au moment de l'élaboration du Plan. En 2006, la création de la direction de la décentralisation de l'éducation et de la coopération (DDEC) au sein du MEMP a marqué d'un élan nouveau la volonté

[21]Voir la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin et la loi n° 98-005
du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier.

[22]Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du territoire
–MDGLAAT – (2009), *Politique nationale de décentralisation et de déconcentration (PONADEC)*, Document de cadre politique, juin, pp. 17-20.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

d'appliquer plus rigoureusement les dispositions prévues par les textes, en vue de rapprocher la gestion des services d'éducation des bénéficiaires. En avril 2009, un manuel décrivant le rôle et le cahier des charges des différents acteurs au niveau décentralisé et déconcentré a également été élaboré. Néanmoins, de nombreuses insuffisances dans l'application de ces engagements sont encore relevées. Dans le cadre de l'élaboration d'une Politique nationale de décentralisation et de déconcentration (PONADEC), dont l'exécution est prévue sur une période de10 ans (2009-2018), et qui fixe des orientations stratégiques pour promouvoir le développement régional et local, un bilan sur l'état de mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration a été réalisé en 2008. Ce bilan renseigne que l'éducation primaire n'est pas prête à abandonner la construction des écoles, même si le discours évolue. A l'analyse des interventions des différents acteurs au niveau du département de l'Alibori, le rôle des collectivités décentralisées n'a pas encore été bien intégré dans les procédures des services de l'État, les ressources qui leur sont transférées pour l'éducation demeurent toujours insuffisantes. Depuis 2008, une dotation aux communes, qui transite par le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), est entièrement dédiée à l'entretien et à la réfection de modules de classes, à la fourniture de mobilier et à l'achat de matériel didactique. En 2012, des ressources sont transférées aux communes pour la construction et l'équipement d'un module de trois salles de classe par commune. Pendant ce temps, l'Etat central continue à construire lui-même les infrastructures au mépris des textes.

Par ailleurs, les communes de l'Alibori possèdent déjà une certaine expérience en matière de maîtrise d'ouvrage communale, ce qui leur permet de planifier la construction d'infrastructures en collaboration avec le CCS et en se basant entre autres sur le Plan de développement communal (PDC). Mais les ministères continuent, dans une large mesure, à réaliser des constructions de salles de classe par le biais d'agences d'exécution exerçant la maîtrise d'ouvrage déléguée, sans systématiquement impliquer les communes. Cette relative mise à

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

l'écart des communes n'est pas sans implication sur la coordination et le suivi des infrastructures et sur la scolarisation des enfants.

6.1.5. Création de la Direction de la Promotion de la Scolarisation (DPS)

Par arrêté n°116 du 27 novembre 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Promotion de la Scolarisation (DPS), la structure ayant pour rôle de promouvoir la scolarisation des enfants mais surtout des filles a vu le jour au sein du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire. L'idée qui a soutenu la création de cette structure est la promotion de la scolarisation des filles à l'échelle nationale. D'ailleurs, de 2004 à ce jour, cette direction a toujours été dirigée par une femme. En effet, le nombre de garçons en 2004 était de 662 748 contre 500 353 filles dans le système scolaire à l'enseignement maternel et primaire tous âges confondus. Progressivement, les efforts de promotion de la scolarisation des garçons ont été érigés au même rang.

Cependant, l'impression qui se dégage ces dernières années est que cette direction a beaucoup plus le souci de distribution des gadgets et autres aux enfants déshérités et consorts. Elle devrait se consacrer également à des études sur les localités qui présentent des poches de résistances en matière de scolarisation des enfants. Aussi devrait-elle arrimer ses stratégies par rapport au contexte des différentes localités. Les stratégies de promotion de la scolarisation à Cotonou dans le Sud du pays ne devraient pas être identiques à celles développées dans le nord, dans Karimama par exemple. Il faut qu'elle intègre un mécanisme différentiel de prise en compte des diverses localités à faible taux de scolarisation des enfants.

6.1.6. La dotation en infrastructures scolaires et en matériels pédagogiques

De l'analyse des données qualitatives recueillies, il ressort qu'il a eu des efforts de la part du gouvernement notamment depuis la mesure de gratuité de l'école en termes de construction et d'équipement de salles de classe. En effet

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

même si les populations estiment à juste titre qu'il y a toujours manque de salles de classe, ce n'est pas parce qu'il n'il n'y a pas eu d'efforts mais parce que la mesure de gratuité de l'école a induit des effectifs très importants à l'échelle nationale et au niveau de département de l'Alibori. Le nombre de salle de classe étant passé de 774 en 2006 à 1608 en 2013 uniquement en ce qui concerne l'Alibori.[23]

> « *L'Etat a beaucoup fait en termes de construction de salles de classe dans le département de l'Alibori entre 2006 et 2015. Seulement, nous avons l'impression qu'il y a une mauvaise allocation au niveau du département. Il y a des villages qui reçoivent les salles de classe alors qu'ils ne sont pas encore dans les besoins. Je ne veux pas exagérer en disant que l'allocation des infrastructures est politique.* » (*Directeur anonyme Banikoara*) (Juin 2015)

De plus, à travers le Projet Villages du Millénaire, (PVM), les villages de Kandèrou, Founougo A et B ont été dotés en infrastructures scolaires et logements adéquats pour le personnel enseignant.

> « *Le PVM aide beaucoup notre localité en matière de salles de classe et de logements des enseignants. Malgré cela beaucoup d'enfants abandonnent l'école. on imagine ce que le village deviendra en matière de scolarisation lorsque le PVM venait à se retirer à la fin du projet »(Parent d'élève à Yabadou, arrond. Founougo.) (Juin 2015)*

Malgré cette avancée significative, les populations déplorent toujours le manque et/ou l'insuffisance de salles de classe. *Or,*

> *« la construction d'écoles et de salles de classe est une condition nécessaire à l'expansion de l'accès à la scolarisation, surtout si elle contribue à une extension du réseau scolaire dans les zones rurales reculées et/ou marginalisées.* » (Cusso, 2003, p.18.).

Si cette insuffisance peut s'expliquer par la mauvaise allocation des salles de classe par commune et par village du département de l'Alibori, la faiblesse de l'allocation pourrait aussi se remarquer au plan national. A cette insuffisance, il faudrait ajouter la malheureuse initiative du Gouvernement de construire plusieurs milliers de salles de classe en matériaux précaires à plus de la moitié du montant pour les mêmes ouvrages en matériaux définitifs. Aujourd'hui, ces ouvrages en matériaux précaires n'existent presque plus sur le terrain.

[23]Données des annuaires statistiques du MEMP

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Par ailleurs, dans la réalisation des infrastructures scolaires, la construction de salles de classe est faite au détriment des autres types d'infrastructures à savoir : les logements pour enseignants, les points d'eau, les blocs de latrines. Or, l'insuffisance de logements, de points d'eau affectent sérieusement la scolarisation des enfants.

En ce qui concerne les matériels pédagogiques, l'Etat envoie aux écoles qui sont dans le besoin des manuels de français, de mathématiques, des cahiers d'activités pour les situations d'apprentissage. Cette mesure a été renforcée avec la gratuité de l'école en 2007.

La disponibilité des manuels de français et de mathématiques a un impact significatif sur la réussite scolaire et la qualité de l'enseignement. Même si dans le principe, chaque apprenant a droit à un manuel de français et de mathématique, dans la réalité, tous les écoliers ne dispose pas de ces intrants indispensable pour une réussite des situations d'apprentissage. Cet état de choses est due au fait qu'il y a une mauvaise allocation des manuels scolaires. Si pour les manuels scolaires, il y a des arrangements qui permettent de mettre deux écoliers ensemble pour un manuel, il n'est pas possible de faire de même pour les cahiers d'activités qui, lorsqu'ils sont en nombre insuffisants posent problème car les élèves doivent s'exercer individuellement dans un cahier. En outre, le problème de remplacement des manuels détériorés ou égarés se pose. Lorsque les manuels se perdent ou sont abîmés par les élèves, il n'y a aucune possibilité de les remplacer avant l'année suivante.

6.1.7. Existence d'un document de « Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles (PNEFF) à l'horizon 2015 ».

Les objectifs étaient :

(i) établir un bilan critique de l'état de l'éducation et de la formation des filles à travers l'analyse des tendances des données statistiques, essentiellement depuis le Forum de Dakar (2000) des options

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

politiques, des programmes et projets consacrés à l'éducation des filles ou la prenant spécifiquement en compte dans l'allocation des ressources, des investissements du Gouvernement et des partenaires en faveur de l'éducation des filles,

(ii) définir en concertation avec les partenaires éducatifs aux niveaux central et déconcentré, une politique nationale de promotion de l'éducation et de la formation des filles indiquant clairement quand et comment atteindre la parité entre garçons et filles dans tous les ordres d'enseignements formels et non formels, et dont la mise en œuvre garantirait l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous à l'horizon 2015.

Si l'Etat a eu le mérite de se doter d'un pareil outil de prise de décision, la question pourrait se poser de savoir ce qu'il en a fait. En effet, les moyens n'ont pas accompagné l'opérationnalisation des recommandations contenues dans ledit document. Pour exemple, les écarts entre filles et garçons existent et sont très accentués dans le département du Couffo. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) des garçons en 2013 est de 120,14% et 95,14% pour les filles au cours de la même année,[24] soit un écart de 25 points.

6.1.8. La dotation des écoles en subvention scolaire

Les personnes enquêtées reconnaissent l'effort du gouvernement à travers les subventions aux écoles primaires publiques.

En effet, le fonctionnement des écoles se faisait grâce à la participation des parents d'élèves à travers les différents frais que ceux-ci payaient. Il s'agissait des contributions scolaires et/ou des souscriptions. A partir de ces recettes, l'administration de l'école, en collaboration avec le bureau de l'APE, élaborait son budget prévisionnel qui comportait deux grands points, à savoir l'investissement et le fonctionnement. L'investissement consistait à trouver des approches de solutions aux problèmes de manque d'infrastructures, de mobiliers et de matériel didactique.

[24]Données annuaires statistiques MEMP

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Le fonctionnement, quant à lui, permet de faire face aux dépenses dont l'administration de l'école a besoin pour l'exécution des activités durant l'année scolaire. A ces deux points, s'ajoutait éventuellement le paiement des salaires des enseignants communautaires.

A partir de 2002, l'Etat a commencé à subventionner les écoles en tenant compte des effectifs de celles-ci. Cette subvention s'élevait à 3000 FCFA par élève. Mais les parents continuaient à payer les souscriptions sous prétexte que la subvention de l'Etat n'arrivait pas à couvrir toutes les dépenses, surtout celles relatives aux petits investissements et à la rémunération des enseignants communautaires. Progressivement, l'Etat prenait en charge les salaires des enseignants communautaires en payant à quelques-uns parmi eux, 33 000 FCFA par mois pendant neuf (09) mois dans une année.

Enfin, à partir de la rentrée scolaire 2006-2007, la subvention de l'Etat aux écoles a pris une autre forme : le montant n'est plus alloué par rapport aux effectifs mais plutôt par rapport au nombre de classes que compte l'école. Ce montant varie de 60 000 FCFA à 80 000 FCFA par classe selon que l'école se trouve dans une zone rurale ou urbaine. Deux points du budget prévisionnel sont supprimés : investissement et paiement des salaires des enseignants communautaires. Ainsi le budget est réduit au fonctionnement.

Avec la mesure des subventions scolaires, les parents ne devraient plus cotiser pour assurer le fonctionnement des écoles.

Seulement, cette mesure pèche dans son opérationnalisation. Les subventions qui sont attendues par les acteurs de l'école au plus tard en octobre de l'année académique ne sont virées aux recettes perceptions que courant mars-avril dans le meilleur des cas. Pendant ce temps, les responsables des écoles sont obligés, pour les plus consciencieux, de trouver des formules alternatives pour faire fonctionner les écoles. Cette situation qui décourage les parents d'élèves les amène à cotiser pour faire fonctionner l'école en attendant les subventions.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

6.1.9. Les innovations éducatives : classes multigrades

Pour développer l'éducation de base et parvenir à atteindre une scolarisation universelle pour tous d'ici à 2015, le Gouvernement du Bénin a instauré la politique de classes multigrades. Cette politique consiste en la prise en charge par un seul enseignant et dans une même salle de classe plusieurs cours (CI, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2). Près de 19 % des écoles ont recours à l'organisation en multigrade pour certains groupes pédagogiques. Ce dernier mode d'organisation est pratiqué essentiellement dans les zones rurales à faible densité de population. Avec cette approche, le recrutement de tous les enfants en âge d'être scolarisés est possible. Cette formule permet une gestion rationnelle de l'effectif limité du personnel enseignant et des infrastructures qui ne sont pas toujours disponibles. Elle permet d'accroître la scolarisation des enfants dans les zones où ce besoin poserait problème du fait de l'insuffisance de salles de classe et de personnel enseignant.

Au niveau du département de l'Alibori, on a pu constater que les enseignants qui tiennent les classes dites multigrades n'ont reçu aucune formation sur la tenue de ses types de classe. Ce sont les concours de circonstances qui les ont contraints à cet exercice. Alors, il y a suffisamment de raisons de craindre non seulement pour la qualité de l'enseignement dispensé, mais aussi pour le respect du temps scolaire.

En somme, il résulte des entretiens de terrain que les capacités des enseignants méritent d'être renforcées car ils sont insuffisamment formés et sont incapables de faire face à cette situation peu ordinaire. Il est également important de prévoir des motivations pour cette catégorie d'enseignants, de préparer des guides méthodologiques pour leur permettre d'assumer cette tâche.

6.1.10. Le développement de l'enseignement maternel, secondaire et de l'alphabétisation dans l'Alibori

Dans le souci de favoriser l'épanouissement et la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans, le Gouvernement du Bénin a prévu d'accroître le taux de scolarisation de la petite enfance de 4 à 15 % sur la décennie, dans un cadre soutenable de dépenses. Cet objectif implique la mise en œuvre de solutions alternatives à l'offre

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

publique d'éducation. Dans une telle optique, le secteur privé devra être promu et l'offre de services éducatifs et d'éveil de la petite enfance par les communautés locales sera incitée par l'octroi d'une subvention par enfant.

Cette mesure devrait permettre de faire progresser le nombre d'enfants de la maternelle de 22.022 en 2004 à environ 98.000 en 2015.

Cette vision s'inscrit dans l'optique de la préparation des enfants à l'enseignement primaire et de la mobilisation d'un nombre important d'enfants vers l'atteinte de la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015.

Les axes stratégiques et actions conséquentes ont été prévus et leur mise en œuvre permettra :

✓ d'améliorer l'accès au pré-scolaire à travers la promotion du mode communautaire ;

✓ d'assurer la qualité de la prise en charge de la petite enfance par le renforcement de la pertinence des programmes dispensés dans les structures d'accueil.

6.1.10.1. Accès et promotion du mode communautaire

Le diagnostic a montré que l'enseignement maternel est plus développé jusqu'ici dans les milieux urbains, en l'occurrence Cotonou et Porto-Novo, qu'ailleurs. De plus, il ne touche que les enfants dont les parents ont les moyens requis. Ainsi, l'absence d'équité apparente au niveau de l'enseignement maternel a amené aujourd'hui à rechercher la stratégie à mettre en œuvre pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre d'enfants de la tranche d'âge de 3 à 5 ans à l'enseignement maternel, ce qui nécessite une plus grande prise de conscience de la communauté sur les questions de l'éveil de l'enfance.

Il s'agira entre autres, de sensibiliser les communautés, les élus locaux sur les questions d'éveil de l'enfance pour susciter leur adhésion en vue de la création d'écoles maternelles par les communautés pour une couverture équitable des zones rurales et urbaines à travers un plan de communication. L'autorisation d'ouverture

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

de l'école maternelle communautaire est accordée par le Ministère en charge de cet ordre d'enseignement sur demande de la communauté après avis du maire et du C/CS. Celle-ci sera justifiée par un effectif suffisant d'enfants et conditionnée par l'existence d'enfants de 3 à 5 ans, d'infrastructures (même à titre provisoire) et de mobiliers et d'un animateur ou/et d'un éducateur pris en charge par la commune ou la communauté.

Cette mesure devrait permettre aux écoles (publiques) communautaires d'accueillir à l'horizon 2015, 75 % des effectifs des élèves du public, d'encourager les initiatives éducatives pertinentes des ONG et du privé (afin d'accroître de 7 % par an le nombre d'enfants préscolarisés) et des communautés en faveur de la petite enfance par une subvention par enfant et par an. La subvention de l'Etat devra servir à acquérir une partie du paquet essentiel du matériel d'activités d'éveil et au besoin, à prendre en charge la rémunération de l'éducateur ou de l'animateur dans la limite de six (06) mois au moins. Cette subvention à accorder aux écoles maternelles sera différenciée en fonction du type d'école primaire la plus proche.

6.1.10.2. Qualité à l'enseignement maternel

L'absence d'un intérêt manifeste pour l'enseignement maternel dans la politique éducative adoptée en 1991 a conduit à la non perception à temps du rôle que pourrait jouer l'éveil de la petite enfance pour l'enseignement primaire. De ce fait, aucune attention particulière n'avait été accordée à l'offre éducative au niveau des centres d'éveil existants surtout dans les écoles maternelles privées. Ainsi, peu de ces écoles respectent les normes en la matière.

Aujourd'hui, l'importance de l'éveil de la stimulation de la petite enfance et sa contribution dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'éducation primaire pour tous, fait que les actions stratégiques prévues visent la qualité de l'offre éducative. La mise en œuvre d'un mécanisme de suivi et d'évaluation permettra d'une part, d'apporter les mesures correctives nécessaires au fur et à mesure et, d'autre part, de prendre les décisions subséquentes sur la base de

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

rapports d'évaluation des stratégies et actions mises en œuvre pour l'enseignement maternel.

6.1.10.3. La qualité de l'offre éducative devrait être ainsi assurée par:

- ✓ la conception et la mise en œuvre des programmes adaptés à la petite enfance ;
- ✓ le recrutement de 588 enseignants contractuels de la maternelle au cours de la décennie au profit des écoles maternelles publiques afin de remplacer les sorties (retraite et décès) et d'avoir un ratio de 45 élèves par enseignant ;
- ✓ l'amélioration de la qualification des enseignants de la maternelle à travers la formation initiale et continue des animateurs, la formation du personnel d'encadrement spécialisé et le recyclage des animateurs et des éducateurs ;
- ✓ la dotation annuelle de chaque école maternelle publique d'un paquet essentiel de matériels d'activités d'éveil.

Si le diagnostic a montré que l'enseignement maternel est plus développé jusqu'ici dans les milieux urbains, en l'occurrence Cotonou et Porto-Novo, qu'ailleurs, il n'en demeure pas moins que les stratégies mises en place depuis quelques années pour la promotion de cet ordre d'enseignement n'ont pas encore porté leurs fruits. Or, il est démontré que l'enseignement maternel est un médium pour une scolarité réussie. L'enseignement maternel a pour objectif de garantir une meilleure insertion de l'enfant au primaire à travers la socialisation et l'éveil. Il peut ainsi contribuer à l'atteinte de l'objectif spécifique numéro 2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Malheureusement, les populations du département de l'Alibori n'ont pas encore appréhendé l'enjeu à sa juste valeur. Il y a très peu d'écoles maternelles dans

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

les communes et elles n'accueillent souvent que les enfants des personnes modestes, aisées, lettrées.

Par ailleurs, le diagnostic au niveau de l'enseignement secondaire et technique est le même qu'à la maternelle. En effet, il y a très peu de collèges dans les communes de l'Alibori. Cet état de choses décourage les parents qui se trouvent obligés de confier leurs enfants à des tiers pour leur permettre d'être plus ou moins proches du collège de la localité. Il y a un problème énorme en termes de manque d'infrastructures scolaires au niveau des collèges. En outre, lorsque les enfants arrivent à trouver un collège proche, ce sont les rendements scolaires qui démotivent les parents. Ce sont des échecs massifs.

Pour ce qui est de l'alphabétisation qui est presque inexistante au niveau de l'Alibori, elle devrait pouvoir permettre un changement de mentalité des parents, induisant chez eux des attitudes favorables à la scolarisation de leurs enfants. Les parents alphabètes sont plus enclins à aider leurs enfants sur le plan pratique que les autres. L'alphabétisation convainc les parents sceptiques à envoyer leurs enfants à l'école, car il est démontré que personne ne comprend mieux que dans sa langue maternelle. Le Bénin, comme plusieurs autres pays a fait l'option de l'introduction progressive des langues nationales dans le système éducatif. L'utilisation des langues nationales dans le système éducatif devrait permettre une participation plus accrue de la communauté aux questions éducatives. L'épreuve qui attend une éventuelle introduction des langues nationales dans le contexte de l'Alibori est qu'il y a plus d'enseignants originaires du Sud du pays qui ne comprennent pas les langues locales.

6.1.11. La formation des enseignants

La formation initiale des enseignants a connu quelques péripéties qui ont affecté la qualité de la formation initiale des enseignants et subséquemment, les rendements scolaires.

La formation de première qualification professionnelle en institution des enseignants a été constamment suspendue pendant plusieurs années sans

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

évaluation préalable. Ces suspensions ont eu une incidence forte et directe tout autant sur les enseignements que sur les apprentissages, car les titulaires de diplômes académiques, sans aucune qualification professionnelle à la fonction enseignante, ont été massivement recrutés pour pourvoir les établissements scolaires en « enseignants ».

C'est par décret n° 2005-794 du 29 décembre 2005 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) qu'il a été créé six établissements publics de formations d'enseignants de la maternelle et du primaire sur toute l'étendue du territoire nationale. Il existe aujourd'hui des cadres institutionnels et juridiques pour la formation initiale des enseignants.

6.1.12. Les programmes d'alimentation scolaires

Plusieurs évaluations ont montré que, malgré les avancées importantes, le système éducatif béninois est encore caractérisé par un faible taux de rétention. L'une des causes étant la difficulté de certains parents à maintenir leurs enfants à l'école. Les cantines scolaires sont apparues comme une des réponses pour pallier l'abandon des élèves.

De nombreux facteurs justifient l'existence de cantines scolaires. D'abord, la longueur de la journée de travail exige que les enfants puissent se nourrir. Selon certaines expériences, les parents préparent la nourriture que les enfants emportent à l'école. Dans d'autres cas, l'administration des écoles mettent à la disposition des enfants des repas selon des modalités très diverses.

Les programmes d'alimentation scolaires existent au Bénin depuis plusieurs années. En 2008-2009, il avait été dénombré environ 1250 cantines scolaires[25]. Elles fonctionnent selon des modalités très différentes, selon qu'elles bénéficient de l'appui de l'Etat, du Programme Alimentaire Mondial (PAM), d'un partenaire international (UNICEF, DANIDA), d'une ONG locale ou qu'elles soient sous

[25]Ce chiffre a beaucoup augmenté en 2009-2010 puisque les cantines gouvernementales à elles seules étaient au nombre de 1098. Tous les chiffres pour 2009-2010 n'étaient pas disponibles et nous avons donc utilisé ceux de l'année précédente. En 2010, CRS avait cessé ses activités et ses cantines ont été « reprises » par la Cellule Gouvernementale et le PAM.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

l'égide de la communauté. Certaines fonctionnent toute l'année, d'autres en période de soudure seulement.

Cependant, il existe de réelles difficultés à pérenniser cette politique à cause de son coût et aussi compte tenu du fait que certaines cantines sont créées, entretenues et financées par des partenaires techniques et financiers et leur départ entraîne souvent l'arrêt de la mesure. A ces difficultés s'ajoutent les détournements des vivres par certains acteurs qui interviennent dans le processus de gestion des cantines scolaires. Les vivres ne parviennent pas toujours aux cibles. De plus, ces programmes de cantines scolaires ne couvrent pas l'ensemble des écoles du département de l'Alibori. Cet état de choses fait que les parents préfèrent inscrire leurs enfants dans les écoles à cantines.

6.1.13. Le Programme de cours accélérés

Le Gouvernement du Bénin, face aux défis importants qui se posent au système éducatif du pays et dans le souci de remplir ses engagements internationaux (Education Pour Tous ou EPT, Objectifs du Millénaire pour le Développement ou OMD), a opté pour une politique résolue en matière d'éducation. C'est ainsi que, pour atteindre la scolarisation universelle, il a initié et mis en place depuis 2012, un Programme de Cours Accélérés (PCA) avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de l'USAID.

Ce programme vise à donner une seconde chance aux enfants et adolescents âgés de 10 à 17 ans qui ont été exclus de l'école (enfants déscolarisés) ou n'ont pas eu l'opportunité d'accéder à l'école (enfants non scolarisés). Ces enfants hors de l'école ont été estimés à 700 000 en 2006, selon une étude[26] menée par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) avec l'appui financier de l'UNICEF. Prévue pour couvrir les 77 communes du Bénin, la mise en œuvre du programme au cours de la phase pilote, est effectuée dans des centres PCA situés dans 18 communes de 8 départements du pays. L'encadrement des apprentissages

[26]L'étude est intitulée « Etude sur la Faisabilité d'un Programme de Cours Accélérés pour les Enfants Déscolarisés et Non scolarisés de 10-17 ans au Bénin » par Anna P. OBURA

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

est assuré par des animatrices et des animateurs (animateurs/trices). Les maîtres d'ouvrage sont les communes conformément à une approche décentralisée.

6.1.14. Une adhésion communautaire bigarrée

Des différents entretiens et du constat sur le terrain, il ressort que la participation communautaire est appréciable, visible dans certaines localités où les membres des associations des parents d'élèves et des associations des mères éducatrices sont volontairement très engagés. Certaines écoles disposent des deux associations et d'autres de l'une des deux. Mais plus souvent, il existe partout les associations des parents d'élèves.

Aussi avons-nous constaté que dans certaines écoles, les associations des parents d'élèves ne sont plus actives depuis que la gestion des subventions aux écoles a été confiée aux comptables au niveau des circonscriptions scolaires. Malgré cette réforme, d'autres associations des parents d'élèves sont restées actives.

> *« La participation communautaire parfois ne rencontre pas totalement l'adhésion de toutes les populations. Certains l'acceptent au départ, mais par la suite ne respectent plus leurs engagements. « Nous avons recruté un enseignant que nous payons nous-mêmes. Mais du fait que certains parents sont incapables de payer cette cotisation, leurs enfants restent à la maison ». (Producteur, parent d'élève à Yabadou, arrondissement. Founougo.) (Juin 2015)*

> *« Depuis que l'Etat nous a retiré tout droit de nous impliquer dans la gestion financière des cantines scolaires, le trésorier de l'association et le président qui étaient les signataires des différents chèques sont très peu actifs. » (Instituteur à la retraite, ancien Chef District, actuel chef traditionnel « bunbari » de Bagou). (Mai 2015)*

Pour ce qui concerne plus spécifiquement les associations des mères éducatrices, une léthargie de certaines d'entre elles (aucune activité en faveur de la promotion de la scolarisation des filles n'est menée), le manque de motivation de nombreux parents pour l'éducation de leurs filles. Une telle léthargie peut être interprétée à raison comme une préférence pour certains parents de voir leurs filles plus actives pour les travaux domestiques.

Il est nécessaire de faire remarquer qu'il n'y a pas toujours de synergie entre les actions des deux associations.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

6.1.15. Quelques stratégies éparses non coordonnées, développées par les Organisations Non Gouvernementales et les associations des parents d'élèves (APE).

Plusieurs stratégies ont été développées par les Organisations Non Gouvernementales et les associations des parents d'élèves (APE) pour promouvoir la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori. Ces stratégies varient d'une commune à une autre. Dans certaines communes, nous n'avons pas pu avoir des informations sur les ONG. Dans d'autres, les ONG n'interviennent pas. Mais dans l'ensemble, nous avons constaté une participation des associations des parents d'élèves pour la promotion de la scolarisation des enfants.

- ***Dans la commune de Malanville***

L'ONG TALCA FAABA a mis sur pied deux foyers-internats dans la commune : un pour les jeunes garçons et un pour les jeunes filles. Non seulement les deux foyers abritent les élèves et écoliers de parents démunis, mais également ils prennent totalement en charge leur scolarité, les fournitures scolaires et leur restauration. Cette ONG a aussi mis à la disposition de ces élèves/écoliers, une bibliothèque équipée de nombreux ouvrages. De plus, elle initie aussi certains élèves à l'outil informatique.

D'autres ONG existent sur le terrain et œuvrent pour le maintien des enfants à l'école. C'est le cas de l'ONG ODéVIC. Elle recense les besoins des écoles et contacte les partenaires qui financent ces besoins. En un mot, elle joue le rôle de courtier pour le développement et la bonne marche de l'école dans la commune.

L'ONG intente même des procès aux parents qui essaient de déscolariser leurs enfants de sexe féminin. Elle a par le biais de ses partenaires, l'habitude d'offrir des fournitures aux écoliers. Elle travaille aussi en partenariat avec d'autres ONG.

- ***Dans la commune de Banikoara***

Plusieurs stratégies ont été mises en place au niveau de la commune de Banikoara pour promouvoir la scolarisation des enfants.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Certaines communautés créent des écoles qu'elles font fonctionner grâce à une mobilisation financière villageoise.

> « *Ce sont les parents qui ont construit un bâtiment en banco. Ils ont recruté un enseignant à qui on paie 23 000f à chaque fin du mois. Chaque parent donne 1000f par mois pour le salaire de l'enseignant* ». (M. OGOUMBADE Shêgoun, directeur EPP/Séko Gourou, arrond. Goumonri, 26/06/2015)

- ***Dans la commune de Kandi***

Dans la commune de Kandi, il y a eu plusieurs actions menées pour la scolarisation des enfants.

Au nombre des stratégies mises en place, figurent :

- ✓ La mise en place des Associations des Mères d'Enfants (AME) afin de mieux encadrer la scolarisation des enfants en général et celle des filles. Cette association travaille avec l'ONG ALAFIA. Elle procède à la sensibilisation des parents afin de susciter plus d'inscription des enfants à l'école ; elle prend en charge les filles enceintes.
- ✓ la création des écoles de la seconde chance par l'UNICEF.

> *« Ils ont aussi créé des écoles de la seconde chance, là ils prennent les enfants qui ont complètement grandi dans un programme spécial, c'est l'UNICEF qui fait ça »*(KIKI NIGUI Souroukouro, enseignante Kandi 2). (Mai 2015).

- ***Dans la commune de Ségbana***

- ✓ Encouragement de la scolarisation des filles : *« Des ONG étaient intervenues pour encourager la scolarisation des filles, ils payaient des fournitures pour elles, leur cousaient les Kaki, et intervenaient contre les parents qui forçaient leur fille au mariage », (BIO FAI SENENA, APE, Sokotindji.)*
- ✓ Construction des infrastructures :*« Il y a une ONG chrétienne qui est aussi venue nous construire une module de classe » BIO FAI SENENA, APE, Sokotindji,*
- ✓ Motivation des enfants méritants par des cadeaux :*« Il y a aussi des ONG qui donnent des cadeaux aux enfants, je crois que c'est CAEB qui faisait ça »*
- ✓ Sensibilisation des parents afin de susciter plus d'inscription des enfants à l'école : «*…les responsables de l'AME sensibilisent aussi les parents.» (KPAZIN Ibrahim, délégué.)*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

✓ Apport des cantiques dans les écoles :*« Ce sont les ONG qui avaient emmené ces cantines.» (KPAZIN Ibrahim, délégué).*

✓ La création des écoles de la deuxième chance par l'UNICEF *« Il y a des écoles de la seconde chance qui sont créées, et ce sont les ONG qui ont fait ça »(Moussa Mèmou, AME, Libantè).*

➢ ***Dans la commune de Gogounou***

Nous n'avons pas pu rencontrer une ONG (Organisation Non Gouvernementale) intervenant dans le domaine de l'éducation dans la commune de Gogounou. Cependant, il y a l'ONG Equi-filles qui dans le passé intervenait dans plusieurs arrondissements de Gogounou.

Il n'existe pas non plus d'associations en dehors de l'APE (l'Association des Parents d'Elèves) et des AME (Association des Mères d'Elèves) en faveur de l'école.

L'Association des Parents d'élèves constitue un pont entre les parents d'élèves et les enseignants. C'est elle également qui se charge de récupérer les fonds auprès des parents d'élèves pour ensuite payer les communautaires qu'elle recrute avec l'aide des directeurs. Elle fixe le prix à payer par enfant en fonction de nombre de communautaires recrutés et de leur salaire mensuel.

➢ ***Dans la commune de Karimama***

Comme dans la commune de Gogounou, nous n'avons pu rencontrer d'ONG intervenant dans le domaine de l'éducation. C'est seulement les Associations des Parents d'Elèves (APE) qui interviennent à travers plusieurs stratégies de promotion de la scolarisation. Par exemple, à Kompa et BogoBogo, l'association des parents d'élèves assure le recouvrement des frais de souscription pour le payement des communautaires. 1750 FCFA sont versés par enfant pour payer les quatre communautaires recrutés. A Monsey, un communautaire a été recruté avec l'aide du bureau APE.

Toutes ces ONG et associations ne coordonnent pas leurs actions sur le terrain. Cet état de choses crée des doublons dans la prise en compte des activités de promotion de la scolarisation des enfants et rendent peu efficace l'action.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

6.2. Propositions de stratégies pour promouvoir la scolarisation des enfants

Les différentes analyses des stratégies éducatives mises en œuvre à l'échelle nationale et au niveau du département de l'Alibori nous ont montré leurs limites. Aussi, les stratégies suivantes sont-elles proposées pour promouvoir la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori. Nous avons distingué les stratégies souhaitables et celles prioritaires et réalisables ainsi que les moyens disponibles.

6.2.1. Les stratégies enviables

Des diverses analyses que nous avons faites à la suite des entretiens réalisés avec les acteurs à la base, nous avons pu relever que la faible scolarisation des enfants dans l'Alibori tient entre autres à un rejet de l'école formelle induisant une faiblesse de la demande de scolarisation formelle, une offre éducative déficitaire et inadaptée aux besoins des populations desdites localités. C'est pour ces raisons que nous proposons des stratégies susceptibles de corriger le phénomène.

6.2.1.1. Sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des filles et des garçons

On peut créditer de bonne foi certaines personnes qui n'inscrivent pas leur enfants à l'école parce qu'elles ne savent pas le bénéfice qu'ils en tireront. Cela pose le problème de la méconnaissance de l'importance de l'école et donc de la scolarisation.

Pour remédier à ce problème, une stratégie semble être au cœur de toutes les littératures : la sensibilisation. Elle constitue l'épine dorsale sur laquelle doit s'appuyer toute politique visant à faire connaître l'importance de la scolarisation des filles aux parents.

L'UNICEF en a d'ailleurs fait son cheval de bataille en y consacrant beaucoup de ressources. Dans un de ses rapports publiés sur son site internet, il a été

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

démontré l'importance de la stratégie qui consiste à sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la question de la scolarisation des enfants. En effet, ce rapport indique que « *l'UNICEF lance des campagnes d'information mondiales sur l'importance de l'éducation, notamment celle des enfants, et consacre 233 millions de dollars à ces activités », (*UNICEF a, non daté). L'objectif d'un si grand investissement est de mobiliser le public autour des questions relatives à la scolarisation des enfants dans le monde.

En Mauritanie, le Gouvernement a opté pour la stratégie qui consiste à sensibiliser les populations sur la scolarisation des filles aux fins de réduire les écarts entre filles et garçons en termes de scolarisation. Un extrait du contenu d'un article stipule : « *En Mauritanie, entre 1960 et 1999, le gouvernement Mauritanien avait lancé cinq projets pour l'éducation (Projets I, II, III, IV et V). L'un des objectifs du dernier projet, Projet V, est d'entreprendre des campagnes de sensibilisation à travers tout le pays, non seulement sur les questions liées à l'éducation des enfants, mais aussi d'appuyer les communautés dans leurs efforts d'améliorer d'éducation des enfants. » (***Mukenyi Kalala, non daté, p.81)**

En revanche, la sensibilisation des populations pour la scolarisation des filles ne doit pas être une action ponctuelle. Plusieurs études ont montré que généralement les parents inscrivent leurs filles suite à la pression des campagnes de sensibilisation et les retirent après accalmie.

> « *Cependant, ces campagnes massives en faveur de la scolarisation et notamment de la scolarisation des filles, ont un effet momentané qui n'est pas nécessairement durable. Les parents ont tendance à inscrire leurs enfants à l'école par suite des pressions exercées par les autorités. Une fois passée la phase de sensibilisation, au cours de laquelle il y a un contact direct entre les autorités administratives et politiques et les populations, les anciennes habitudes reviennent. »* (Galy. et Alou, 2004, p.10).

6.2.1.2. Le développement des infrastructures scolaires

La construction d'infrastructures scolaires a toujours été une obligation de l'Etat. La promotion de la scolarisation des enfants passe inéluctablement par de meilleures conditions de travail et d'apprentissages pour les enseignants et les

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

apprenants. Sans cette condition, la promotion de la scolarisation des enfants restera un slogan vide.

> *« Il nous faut des salles de classes, on n'en possède du tout pas on se bat avec les paillotes que vous voyez là…Ça expose les enfants au froid parfois même les enfants n'arrivent pas à suivre pendant le harmattan. C'est le seul moyen de montrer l'engagement de l'Etat à promouvoir la scolarisation des enfants» (Directeur EPP Pèdè, Kandi1). (Mai 2015)*

En effet, l'Etat a beau rendre l'école gratuite, tant qu'il n'y aura pas d'infrastructures scolaires pour faire face à la demande, il y a de sérieuses raisons que les enfants abandonnent l'école.

Par ailleurs, outre les salles de classe, il est capital de sédentariser les enseignants à travers la construction de logements surtout dans les zones rurales.

> *« Il est urgent de mettre nos collègues qui se trouvent dans les zones rurales dans de bonnes conditions de vie. A cet effet, je propose qu'il soit construit des logements pour tous les enseignants des zones enclavées. C'est le seul moyen de les maintenir à leurs différents postes.» (Directeur EPP Pèdè, Kandi1.) (Mai 2015)*

Les différents ouvrages qui seront réalisés devront être accompagnés de points d'eau (puits à grand diamètre ou forages) car l'eau constitue un gros souci pour les enseignants et apprenants dans le département de l'Alibori.

6.2.1.3. Le recrutement, la formation et la répartition rationnelle du personnel enseignant

L'une des causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori est l'insuffisance d'enseignants. Le ratio élève/maître dans ce département est l'un des plus élevé du pays. Ce ratio est aussi l'une des causes des classes multigrades et de la gestion des effectifs pléthoriques. Il est urgent que la construction d'infrastructures scolaires soit accompagnée du recrutement et de la formation des enseignants. A cet effet, l'UNICEF suggère de :

> *« … recruter et former des enseignants soucieux d'équité entre les sexes et des droits de l'enfant et verser à ces enseignants un salaire régulier leur permettant de mener une vie décente. Les enseignants, hommes et femmes, devraient suivre une formation qui les sensibilise aux spécificités des sexes dans la salle de classe (…).» (*UNICEF, 2004, p.12*).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Pour ce faire, il faudra procéder à une planification très rigoureuse des besoins et une répartition rationnelle des effectifs. La formation des enseignants devrait être continue quand bien même ils auraient transité par les écoles normales d'instituteurs car « *les études menées par le PASEC ont permis de constater que la formation professionnelle initiale a souvent peu d'effet* » (John Schwille et Martial Dembélé, 2007 :38.). En d'autres termes, la formation initiale des enseignants ne devrait plus pour les dirigeants la fin en soi car déjà des problèmes de qualification des formateurs et autres se posent au niveau des écoles normales d'instituteurs. Dans l'un de ses articles Ahodékon (2015), estime qu'au vu des compétences requises de l'enseignant, la qualité des conditions de travail des formateurs représente l'autre atout leur permettant d'accomplir au mieux leurs missions. Il est alors impérieux, pour une bonne formation, que l'établissement, quel qu'il soit, dispose d'un corps de formateurs à la hauteur des exigences de la formation ainsi que des matériels et infrastructures pédagogiques nécessaires. La qualité des apprentissages dépend de la formation continue, le rôle d'un enseignant dans le dispositif éducatif n'étant plus à démontrer. « *La plupart des gens se souviennent de l'époque où ils allaient à l'école et d'un enseignant au moins qui les a particulièrement marqués. Grâce à cet enseignant, l'un aura encore se sera découvert une passion pour tel métier* » (lorin W. Anderson, 2004 :27). La qualité du système éducatif est tributaire des enseignants recrutés. Par ailleurs, il faudra également un système de motivation de cette catégorie de personnel de l'Etat qui a entre ses mains la destinée du pays. Le système d'avancement au mérite devrait permettre d'encourager les meilleurs enseignants pour inciter les autres. En effet,

> « *ce qui vaut pour le corps des enseignants vaut aussi pour chacun d'eux. Lorsqu'un enseignant, par sa motivation profonde s'engage à fond dans son métier, consacre beaucoup d'efforts et de temps à son enseignement, se dévoue généreusement à la cause de ses élèves, il n'est pas seulement juste mais aussi bon pour ces mêmes élèves et pour la cause de l'éducation en général, qu'il en soit récompensé.* » (Lallese, 1995 :15.).

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

6.2.1.4. La polyvalence des formules alternatives d'éducation

Cette diversification concerne les politiques de classe multigrades et la promotion des écoles franco-arabes.

Pour ce qui est des écoles franco-arabes, la grande majorité des populations préfèrent faire scolariser leurs enfants dans les écoles franco-arabes pour bénéficier des types d'enseignements (arabe et français). En effet, les écoles formelles ne comblent pas les attentes des familles dans la mesure où la transmission du savoir ne se fait qu'en français, la langue du Blanc. De plus, ce n'est pas tant la volonté de faire scolariser les enfants dans les écoles formelles qui manque aux familles mais elles auraient souhaité avoir en même temps les deux types d'enseignement étant donné que pour eux, l'école formelle pour la vie terrestre et l'école arabe pour la vie éternelle. L'engouement vers les écoles franco-arabes est très important. C'est pourquoi, l'Etat devra rapidement nouer des partenariats en vue de la formalisation et de la création des écoles bilingues pour accueillir les enfants des communes de l'Alibori dont les parents ont une très grande attirance pour l'école mixte.

Il est important de prendre des mesures pour assurer la scolarisation des enfants des zones qui ont un mode de vie nomade comme la population peulh. L'expérimentation des écoles ambulantes devraient être tentée. Ainsi, il sera identifié les zones qui accueillent les peulhs pendant la saisie sèche et systématiquement, l'école devra les suivre. Pour ce faire, l'Etat devra recruter des enseignants et les former pour ce type d'enseignement. Il devra être prévu une motivation spéciale pour cette catégorie d'enseignants. Ces écoles devront répondre aux modes de vie des peulhs. L'objectif devrait être : *d'assurer aux enfants d'éleveurs un accès équitable pour les filles et les garçons de la tranche d'âge scolarisable, promouvoir l'élevage, valoriser les ressources nationales locales ; lutter contre l'analphabétisme, promouvoir les valeurs socio-économiques et culturelles et sensibiliser les populations peulhs*. Les horaires d'enseignement devraient être adaptés aux disponibilités des enfants de la localité.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Les expériences de quelques pays exposées à la Triennale de l'éducation et formation en Afrique (Ouagadougou, Burkina Faso, 12-17 février 2012) renseignent qu'au Niger, c'est l'expérience DUDAL, mise en œuvre par l'ONG-Vie avec l'appui de la coopération suisse, qui constitue l'innovation majeure en matière d'expérimentation d'écoles pour les communautés pastorales nomades. Elle utilise la pédagogie du texte avec une approche participative et une égalité de chances entre les filles et les garçons âgés de 9 à 14ans. La stratégie utilisée pour mobiliser les populations nomades est la sensibilisation/mobilisation pour un éveil de conscience plus significatif des populations et leur implication tant dans la prise en charge que dans la mise en œuvre et la gestion de l'activité.

L'expérience mauritanienne est très récente dans les processus d'alphabétisation/formation mais en matière de formules éducatives adaptées au mode de vie des nomades, la Mahadra - école traditionnelle dite originelle dénommée par certains «école à dos de chameau» - peut être présentée comme une expérience de référence parce que adaptée à la mobilité des éleveurs pasteurs. Elle offre aussi un creuset pour l'expérimentation des innovations pédagogiques inédites dont la création des passerelles entre les systèmes moderne et traditionnel. Elle demeure la grande porte d'entrée, qui reste toujours efficace parce qu'acceptée de tous, par laquelle plusieurs personnes ont été alphabétisées notamment les jeunes et les femmes sans créer de dichotomie avec les activités productives du milieu. (Barry et al, 2005 : 21).

6.2.1.5. La création de meilleures conditions pour l'enseignement multigrade

La mise en œuvre de la politique des classes multigrades a pu permettre d'assurer une scolarisation effective des enfants notamment dans les zones rurales à faible densité. Elle a pu permettre de résoudre les problèmes liés à l'insuffisance numérique d'enseignants et d'infrastructures scolaires. Mais cette forme d'enseignement doit être revue pour sa pérennisation et pour qu'elle contribue

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

effectivement aux objectifs à elle assignés. En effet, l'Etat devra mettre un point à la formation des enseignants des classes multigrades, poursuivre la construction d'infrastructures dans les écoles à discontinuité éducative, instaurer des motivations pour les enseignants des classes multigrades, doter les écoles de matériels pédagogiques, de guides pour les enseignants et de manuels pour les apprenants.

Etienne Brunswik et Jean Valérien (2003) indiquent les conditions de réussite des classes multigrades. Outre l'état des lieux permettant également de présenter des facteurs de réussite, ils soulignent trois points :

- une condition sine qua non, celle concernant l'implication du politique ;
- des conditions d'ordre administratif et réglementaire, concernant les normes, les regroupements, la gestion des enseignants ;
- des conditions d'ordre pédagogique, comme l'aménagement des programmes et des horaires, la dotation en supports didactiques.

6.2.1.6. La mise en place d'un dispositif permanent d'inscription scolaire et de suivi-évaluation de la fréquentation scolaire

Pour atteindre une scolarisation universelle des enfants au Bénin, il faut mettre en place un dispositif permanent d'inscription scolaire et de suivi-évaluation de la fréquentation scolaire dans le département de l'Alibori. Ainsi, il sera procéder annuellement avec la collaboration de l'administration locale, à un recensement (avant chaque rentrée scolaire) des enfants ayant l'âge d'être scolarisés en vue de leur inscription dans les écoles maternelles et/ou au cours d'initiation première année. L'administration veillera à l'inscription effective des enfants à l'école sur la base des registres d'état civil disponibles dans les arrondissements. A cet effet, un état prévisionnel des enfants à recruter peut être arrêté à l'avance. Pour ce faire, l'appui des leaders d'opinion, des structures associatives telles que les associations des parents d'élèves (APE), l'association des mères éducatrices (AME) et autres pourra être sollicité.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

En ce qui concerne le suivi de la fréquentation, les associations des parents d'élèves et les mères éducatrices pourraient être davantage mobilisées pour inciter la population à inscrire les enfants à l'école. Les membres des APE et AME seront des relais, des exemples, des modèles pour les autres parents qui hésitent encore à scolariser leurs enfants. Ainsi, des formations pourraient être organisées pour les aider à mieux comprendre leur rôle, l'importance de l'école et de mieux sensibiliser les populations.

6.2.1.7. La généralisation du Programme de Cours Accélérés dans toutes les communes de l'Alibori

Ce programme, dans sa phase pilote, est destiné à deux catégories de cibles : les déscolarisés et les non scolarisés, âgé de 10 à 17 ans. Sa mise en œuvre est confiée aux communes dans le cadre d'une approche décentralisée. Il est important de généraliser cette initiative au niveau des communes dudit département pour permettre de donner une seconde chance aux enfants de cette tranche d'âge. Pour ce faire, l'Etat devra assurer la construction des centres des cours accélérés et le recrutement du personnel qui les animera.

6.2.1.8. La lutte contre les échecs scolaires

L'échec scolaire découle des retards occasionnés par les redoublements, de la sortie des élèves du système éducatif sans qualification et de la faiblesse des résultats obtenus aux différentes évaluations. Ils sont source d'encouragement, de démotivation et de refus des parents à scolariser leurs enfants. La relation entre les redoublements et les abandons est très vite trouvée. Windham (1989), estime que les taux de redoublements élevés sont souvent en corrélation avec un taux d'abandon important, ce qui contribue, dans de nombreux pays en développement, à rendre inefficaces les interventions publics dans l'enseignement primaire. Aussi serait-il souhaitable qu'une lutte âpre contre les échecs scolaires soit entreprise.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Avec les redoublements massifs suite à l'avènement des nouveaux programmes, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) aurait pris une mesure qui suspend les redoublements au Cours d'Initiation (CI). Cette décision aurait été consacrée par un arrêté ministériel qui n'est pas connu des enseignants et qui est introuvable au niveau même du MEMP. En outre, depuis peu, une autre mesure est vantée alors qu'elle reste sans aucune base juridique : c'est la mesure des sous-cycles. Cette mesure a pour avantage de ne pas faire redoubler les apprenants entre les sous-cycles (exemple : pas de redoublement entre le CI et le CP ; entre le CM1 et le CM2) et de faire accompagner les apprenants par les enseignants qui les auraient gardés au cours de l'année n-1. Ainsi, les lacunes des apprenants pourraient être comblées par le même enseignant. Cette décision n'est contenue dans aucun document. C'est pourquoi, l'élaboration d'un document de politique des sous cycles avec une prise en compte des mesures d'accompagnement est souhaitable.

6.2.1.9. Engagement et mobilisation autour de l'école

Les structures communautaires font fréquemment face à des contraintes qui entravent leurs capacités d'actions dans le champ éducatif au niveau local. Au regard de la timide participation communautaire et de la léthargie des structures associatives. La participation communautaire mérite d'être accompagnée. Aussi, est-il convenable d'instaurer une collaboration entre l'école et le milieu par une concertation permanente dans un cadre qui regrouperait les élèves, les parents, les enseignants, les décideurs locaux afin de connaître des problèmes de l'école ; une concertation permanente entre les enseignants et les parents s'avère nécessaire. Il serait également bénéfique de convoquer de temps en temps des assemblées générales auxquelles les leaders du village vont participer. Il est souhaitable que cette assemblée générale soit appuyée par des spécialistes pour sensibiliser, de sorte que la population comprenne l'importance de la scolarisation des enfants.

Aussi, l'appui de l'administration scolaire doit-elle être renforcée. Comme le propose Anton De Grauwe (2006), des structures doivent être mises en place

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

permettre aux différents acteurs de jouer pleinement le rôle qui leur est assigné. Ces structures doivent disposer d'un minimum de ressources et de compétences et leurs membres doivent être sensibilisés concernant leur composition, leur mandat et leur autonomie.

La mobilisation avec détermination autour de l'école commande un rassemblement de tous les acteurs en vue de la démocratisation de l'école. A cet effet, pourraient être initiés :

- le développement de partenariats avec les parents, les associations, les syndicats et les collectivités locales dans le cadre de projets éducatifs locaux ;
- l'extension du rôle de l'enseignant qui ne devrait pas se limiter seulement à la pratique classe : l'enseignant devrait se comporter comme un acteur de développement ;
- l'incitation de la demande éducative en faisant appel à des enseignants musulmans, car dans les localités où les enseignants sont des musulmans, nous avons pu constater qu'il n'y a plus de réticences à scolariser les enfants ;
- la motivation des enseignants à rester à leur poste : une indemnité spéciale pourrait être octroyée aux enseignants servant dans cette région défavorisée ;
- des possibilités de récompense pourraient être étudiées et prises en compte dans les statuts particuliers, au profit des enseignants qui auraient fait preuve de travail bien accompli et qui auraient réalisé les meilleurs scores aux différents examens de fin d'année ;
- l'application effective de l'obligation scolaire en sensibilisant et en prenant des sanctions à l'encontre des parents fautifs.

De plus, les suivis-évaluations réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan décennal de développement de l'éducation doivent aller au-delà de ceux menées au niveau central. Etant un processus permettant d'identifier les problèmes et les goulots d'étranglements, de rendre compte et surtout de prendre à temps les

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

correctives qui s'imposent, le suivi doit l'être d'abord au niveau déconcentré avant les travaux des missions conjointes de suivi-évaluation du niveau central. Ce faisant, la prise en considération des attentes des acteurs locaux sera assurée.

6.2.1.10. L'instauration de l'approche ''Ecole Amie des enfants''

L'approche « Ecole Amis des enfants » est un projet d'école visant à créer un environnement favorable à l'accueil, au maintien et à la réussite scolaire des enfants. (Cusso, 2003).

Cette approche prend en compte les différences entre les sexes, sollicite la participation des enfants, des familles et des membres de la société dans l'action éducative. Elle pourvoit une éducation basée sur la réalité de vie des enfants et promeut la santé mentale et physique des enfants. Cette approche intègre la mise en place de cantines pour les élèves, l'alphabétisation des mères éducatrices et des parents d'élèves, la satisfaction des besoins en fournitures et manuels scolaires des écoliers ainsi que la construction de latrines séparées pour les garçons et les filles.

En raison des expériences réussies en matière d'éducation des filles en Afrique subsaharienne, notamment en Mauritanie (Cusso, 2003), la mise en application de cette approche dans les écoles pourrait permettre d'accroître de manière significative l'accès et la réussite scolaire des écoliers. Il paraît convenable que cette formule soit expérimentée et généralisée de façon progressive.

6.2.1.11. La promotion des autres cycles d'enseignement et de l'alphabétisation des adultes

Le développement des autres cycles d'enseignement peut constituer un tremplin de promotion de l'enseignement primaire dans le département de l'Alibori.

- ***Le développement de l'enseignement maternel***

La promotion de l'enseignement maternel sera un tremplin pour l'enseignement primaire car l'école maternelle est une étape essentielle du parcours

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. C'est une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Ils y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant. L'expérience a montré que :

> « *bon nombre d'enfants de milieux pauvres sont désavantagés lorsqu'ils entrent à l'école, faute d'avoir eu la chance de développer les apprentissages, habitudes et attitudes que l'on attend généralement de l'enfant moyen au jardin d'enfants et au cours préparatoire* » (Weikart, 2000).

- ***Le développement de l'enseignement secondaire***

Tout comme l'enseignement préscolaire, l'enseignement secondaire mérite également d'être développé. En raison de l'insuffisance de capacités d'accueil dans l'enseignement secondaire dans l'Alibori, il est souhaitable que soient mises en place des infrastructures scolaires (construction de collèges et de lycées en tenant compte de l'accroissement progressif de l'effectif des élèves admis au secondaire) dans toutes les communes. Ainsi, il serait mieux qu'un collège soit implanté dans un rayon où se trouvent quelques écoles primaires, et que chaque commune dispose au moins d'un lycée. De même, la création de centres d'accueil pour soulager les nombreux élèves du secondaire (venant des villages périphériques) qui éprouvent des difficultés à se loger, s'avère également utile.

En outre, il est important de travailler à ce que les enfants, une fois admis au cycle secondaire, puissent poursuivre et réussir leurs études car l'échec aura fatalement un impact négatif sur les autres promotions et découragerait les parents qui s'investissent dans la scolarisation de leurs enfants.

- ***Le développement de l'alphabétisation***

Il convient de noter que de nombreux enfants sont victimes de l'analphabétisme de leurs parents qui refusent de les inscrire dans les structures scolaires. Aussi, serait-souhaitable que les programmes d'alphabétisation soient développés à grande échelle dans l'Alibori afin que leurs effets bénéfiques

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

rejaillissent sur la scolarisation des enfants : l'alphabétisation persuade les parents sceptiques à inscrire leurs enfants à l'école. L'utilisation de l'arabe comme langue d'alphabétisation pourrait attirer davantage d'auditeurs. En conséquence, une importance particulière serait à accorder à l'alphabétisation dans le département de l'Alibori car « *l'alphabétisation est considérée comme une partie intégrante du développement, un outil qui aide les élèves à mieux comprendre les forces politiques et sociales qui influent sur leur vie*. » (Malone et Arnove, 1998). Or, au Bénin et particulièrement dans le département de l'Alibori, l'alphabétisation est presque inexistante, faute de financement. Cyriaque Ahodékon (2014), dans l'un de ses articles pense que malgré la reconnaissance de la contribution de l'alphabétisation au développement, le taux de l'analphabétisme ne se réduit pas.

6.2.1.12. L'installation d'un observatoire régional, d'antennes départementale et communales de suivi de la scolarisation des enfants

Au niveau des communes de l'Alibori, nous nous trouvons devant un phénomène de sous-scolarisation complexe qui demande une grande mobilisation des acteurs de l'éducation. Ainsi, pourraient être mis en place un observatoire régional, des antennes départementales et communales, respectivement à l'échelle du département et des communes de l'Alibori. Le développement de ces structures va dans le sens de la promotion de l'éducation en général, et de celle de l'enseignement primaire en particulier.

6.2.1.13. La mise en place des micros crédits conditionnels

Une expérience mise en place par la banque mondiale intitulée« Programme de Transfert Conditionnel de Ressources » a encouragé la scolarisation des filles dans les pays comme le Pakistan, le Bangladesh et autres. Un rapport de la Banque Mondiale publié sur son site mentionne :

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> « *Dans la province pakistanaise du Punjab, par exemple, les familles reçoivent 200 roupies par mois pour chacune de leurs filles qu'elles envoient à l'école, après vérification de leur présence effective par la directrice de l'établissement. Grâce à cela, la scolarisation des filles dans les écoles secondaires des 15 districts les plus pauvres de la province du Pendjab a augmenté de 60 % depuis 2003, passant de 175 000 à 280 000».* (Banque mondiale, non daté).*Selon le même rapport, pour ce pays, : «… la pierre angulaire de la stratégie est de commencer par fournir une aide directe aux 10 % des ménages les plus vulnérables par le biais des programmes de transfert conditionnel de ressources à des fins éducatives, sanitaires et économiques* » (*Banque mondiale, non daté).*

Selon un autre rapport de la Banque Mondiale, la même politique a été mise en place au Bangladesh. Grâce à cette stratégie :

> *« Le nombre de filles scolarisées dans le secondaire au Bangladesh a été démultiplié, passant de 1,1 million en 1991 à 3,9 millions en 2005, dont un nombre croissant d'élèves issues de zones défavorisées ou isolées. Le Bangladesh a ainsi pu atteindre plus tôt que prévu l'un de ses objectifs de développement pour le Millénaire, à savoir la parité hommes-femmes dans l'éducation. » (Banque Mondiale, non daté).*

Dans le contexte de l'Alibori, la stratégie pourrait consister à mettre en place des mesures compensatoires et discriminatoires qui reviendraient à subordonner l'allocation des microcrédits[27] aux familles qui enverraient tous leurs enfants à l'école et qui veilleront sur leurs rendements. Elle permettrait d'accroître le taux d'accès dans les écoles et de lutter contre la pauvreté.

6.2.1.14. Le renforcement des cantines scolaires gouvernementales et l'allègement des autres frais liés à la scolarité des enfants

Compte tenu des revenus faibles des parents, la poursuite des actions visant à doter les filles d'uniformes et autres devrait intégrer les politiques de gratuité de l'école en cours dans le département de l'Alibori. Selon un communiqué de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),

[27]La politique existe au Bénin depuis 2007 et consiste à drainer les ressources nécessaires au financement des activités des franges les plus vulnérables de la population afin de les rendre économiquement productifs. Les montants alloués varient de 45 euros/an et par personne à 76 euros

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

> « *les pays devront également faire en sorte qu'au moins l'éducation de base soit effectivement gratuite en termes de frais de scolarité, d'uniformes, de manuels et autres matériels didactiques, pendant qu'ils devront consacrer régulièrement une partie de leur budget aux filles et autres groupes marginalisés.. » (CEDEAO, 2013, p.1.)*

Aussi, faut-il faire remarquer que dans plusieurs pays pauvres, l'instauration du Programme des cantines dans les écoles a aidé à améliorer le taux d'inscription des enfants. Au Mali, par exemple, le Canada a contribué par d'importantes ressources à la mise en place des cantines scolaires dans plusieurs localités du pays. Il ressort que

> « *le Programme d'alimentation scolaire a donné des résultats appréciables. En 2011, il rejoint 182 894 enfants. Les taux de scolarisation et les taux de rétention ont augmenté substantiellement. Le nombre de filles inscrites à l'école s'est accru de 25 %. Dans un pays où on a longtemps considéré que le fait d'éduquer une fille était une perte de temps et d'argent, cette augmentation est une preuve tangible de l'évolution des mentalités ».(ACDI, 2012,p.16).*

Au Bangladesh, selon une évaluation du Programme Food for Education :

> *« il apparait que les taux de scolarisation ont augmenté dans toutes écoles bénéficiaires suite à l'introduction du Programme. Cette évolution semble avoir concerné davantage les filles que les garçons, leur taux de scolarisation ayant connu une augmentation de 44% après la mise en œuvre du programme et ceux des garçons, 28% » (Lugaz, 2006, p23).Par ailleurs, « Outre leur portée nutritionnelle, les programmes d'alimentation scolaire sont envisagés comme une mesure incitative à la scolarisation et l'assiduité des élèves : la délivrance d'aliments est un moyen d'alléger le coût subi par les familles pour envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. »* (*Lugaz, 2006, p.7).*

Les rations sèches se sont révélées par ailleurs être des stratégies efficaces pour favoriser la scolarisation des enfants les plus défavorisés, dont les filles. Elles consistent en l'octroi de sac de riz, blé, orge ou autres aux familles des enfants concernés, qu'elles peuvent vendre sur le marché local ou utiliser pour leur propre consommation. Plus de détails sont donnés dans l'encadré ci-dessous.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Encadré n° 1: **Les programmes d'alimentation scolaires**

« Les élèves reçoivent à l'école une collation ou un repas, selon l'objectif poursuivi. Des rations de blé ou de riz peuvent aussi être délivrées aux familles à condition que leur enfant aille à l'école. La famille peut consommer ou vendre les rations : l'élève n'est plus le seul bénéficiaire. Certains privilégient la solution des rations sèches, plus pratique (pas de préparation) et plus économique que les repas délivrés à l'école. D'autres en restreignent l'usage à des groupes précis et des circonstances exceptionnelles : il n'existe en effet aucune garantie que l'enfant bénéficie effectivement de la ration délivrée à sa famille. Ces rations visent alors les familles d'enfants qui risquent le plus d'être exclus des structures éducatives, comme les filles : elles sont censées constituer une mesure incitative plus forte à la participation de ces enfants que les repas fournis à l'école. »

Source : Lugaz, 2006, p.7

Ces différentes expériences peuvent permettre d'améliorer la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori.

6.2.1.15. La stratégie des écoles mobiles

Le caractère spécial du département de l'Alibori, notamment l'existence du phénomène de transhumance[28] qui est d'actualité au niveau des communes de ce département, mérite une stratégie qui est arrimée au contexte dudit département. En effet, les écoles mobiles, c'est-à-dire les écoles qui suivent les enfants qui se chargent de la garde des troupeaux est une opportunité pour ces enfants. Cette stratégie a été expérimentée dans plusieurs pays. Garissa(2010), décrit quelques-unes desdites expériences. Cf. encadré 2.

[28]La transhumance est le déplacement saisonnier d'un troupeau en vue de rejoindre une zone où il pourra se nourrir. Dictionnaire, Larousse, 2014.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Encadré n° 2: Les écoles mobiles au Kenya

« La lampe accrochée aux feuillages de l'acacia en témoigne : la classe commence tôt et s'achève tard dans l'après-midi pour les enfants du lieu-dit Saka junction, un campement installé à quelque 80 kilomètres de Garissa, une ville située dans le nord-est du Kenya. Une journée d'école coupée en deux, l'essentiel du temps restant est consacré aux chèvres, buffles et chameaux, qu'il faut garder et mener aux pâturages.

Demain, dans quelques jours ou dans quelques mois, le tableau sera accroché à un autre arbre, à quelques dizaines de kilomètres de là. Ici, dans ces provinces déshéritées du pays où vivent plus de 5 millions de personnes, les écoles suivent un rythme qui épouse le quotidien et surtout le va-et-vient de ces éleveurs somalis qui peuvent, au cours du même mois, bouger jusqu'à deux ou trois fois et parcourir des centaines de kilomètres dans l'année.

Cette classe itinérante fait partie de ces "écoles mobiles" qui se sont multipliées ces derniers mois dans cette région aride. Elles regroupent 110 000 enfants, dans 91 écoles. Mais leurs effectifs sont plus nombreux encore si l'on compte celles qui, comme celle de Saka junction, ne sont pas encore financées par le gouvernement.

Le Kenya, qui a réalisé un bond en avant assez spectaculaire en dix ans dans le domaine éducatif (de 68,8 % en 1999, le taux de scolarisation à l'école primaire est passé à 92,5 %), a ses laissés pour compte. Parmi eux, les enfants de ces pasteurs somalis sont sans doute, avec les enfants des bidonvilles de Nairobi, les plus abandonnés en matière scolaire comme sanitaire. »

Source : Garissa, 2010.

6.2.1.16. La lutte contre les mariages précoces et/ou forcés et les violences sur les filles

Les mariages précoces et/ou forcés constituent un handicap sérieux à la scolarisation des enfants, notamment des jeunes filles. Ce sont des pratiques néfastes qui entravent le plein épanouissement des jeunes filles, retenues dans les domiciles ou contraintes aux abandons scolaires parce que promises en mariage dès leur tendre enfance. Aussi, est-il souhaitable que des plaidoyers contre les mariages précoces et/ou forcés soient organisés. Ils permettront d'obtenir l'adhésion des principaux acteurs et actrices, notamment les parents à la lutte contre ces deux pratiques qui exposent les filles à la non scolarisation et à la déscolarisation. En effet, il est important que les parents prennent conscience de l'importance de la

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

scolarisation des filles au même titre que celle des garçons. Aussi faut-il passer à la phase de l'application des textes qui punissent le phénomène.

Dans un rapport de Plan International qui fait le point de ses réalisations depuis l'an 2000 pour la promotion de la scolarisation des filles, il est proposé de :

- *« Développer/renforcer la législation nationale sur l'interdiction du mariage des enfants.*
- *Réformer les lois administratives pour que la grossesse et la maternité n'empêchent pas les femmes de poursuivre leurs études.*
- *Renforcer l'accent sur l'application et le suivi de cette loi notamment par les autorités scolaires, le gouvernement, les organismes d'exécution de la loi et la société civile.*
- *Intensifier les campagnes de sensibilisation pour stopper le mariage des enfants et les grossesses précoces, en impliquant les hommes et les garçons dans ces campagnes.*
- *Introduire des dispositions souples et flexibles pour les jeunes mères afin de leur permettre de gérer l'équilibre entre la garde de leurs enfants et la poursuite de leurs études.*
- *Renforcer l'éducation à la santé sexuelle et reproductive dans les écoles et assurer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive* » **(Plan, 2012, p.11.).**

Par ailleurs, le rapport d'une étude réalisée par l'UNICEF sur le mariage précoce met l'accent, non seulement sur les files non encore mariées, mais aussi sur celles qui sont déjà mariées soit à la naissance ou après, selon les coutumes. Ce rapport suggère des

> « *des mesures pour que soient respectés ou rétablis les droits de celles qui sont déjà mariées devraient aller de pair avec des mesures préventives visant plus généralement la société. Dans les deux cas, l'objectif devrait être d'informer les parents et les jeunes gens couramment impliqués dans la pratique du mariage précoce, afin qu'ils soient conscients de ses conséquences réelles, et armés pour s'y opposer.*» *(UNICEF, 2001, p.13).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

6.2.1.17. La lutte contre les croyances culturelles et préjugées

La question relative aux croyances culturelles et préjugées est très complexe. Nous allons cependant aborder quelques stratégies qui peuvent réduire, voire anéantir, les effets de cet obstacle sur la scolarisation des enfants pour avoir été mise en œuvre dans d'autres contextes. Pour ce qui est du caractère sexué et de l'image réservée à la fille dans les manuels scolaires, il est important de procéder à la relecture des manuels scolaires dans plusieurs pays et d'éliminer le caractère sexiste qu'ils y contiennent. On pourrait s'inspirer de certaines des conditions suivantes :

> *« Éliminer les stéréotypes et le sexisme le plus criant n'est pas suffisant. Il faut contrôler l'ensemble des représentations données des hommes, des femmes, des garçons et des filles.*
>
> *« Le personnage incarne les représentations du féminin ou du masculin, c'est sur lui que l'on doit agir. Tous les personnages participent au système de genre présenté dans le manuel et celui-ci ne s'inscrit pas de façon identique dans l'ensemble du manuel »,* (Brugeilles et Cromer., 2008, p.41).

Par ailleurs, promouvoir l'éducation des filles, c'est changer d'abord les mentalités des populations analphabètes. Selon le Rapport de l'UNESCO, *« l'alphabétisation est un enjeu vital. 49 pays ont atteint la parité des sexes dans les inscriptions à l'école primaire* », (UNESCO, 2005, pp.1-2).Cela témoigne que lorsque les populations sont scolarisées, elles perçoivent mieux l'importance de l'école pour les filles, délaissent les facteurs culturels et les préjugés à l'encontre de la scolarisation des enfants de sexe féminin, et changent de perception sur la femme en général.

6.2.1.18. La réforme des syndicats d'enseignants

Le système éducatif sera loin d'atteindre les résultats escomptés si une réforme des syndicats d'enseignants n'est pas envisagées, quand bien même tout le dispositif pour faire accroître la scolarisation des enfants est mise en place.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

En effet, les grèves perlées de ces dernières années ont également démotivé les parents à envoyer leurs enfants à l'école notamment dans les milieux ruraux comme le département de l'Alibori. Il faut une volonté politique forte pour venir à bout de ce « fléau » que représente le syndicat face au développement de l'école. Il faut reconnaître que :

> « *la volonté des syndicats comme du gouvernement n'est pas suffisante ; la tradition démocratique est faible, les pratiques de clientélisme sont fortement implantées et la capacité technique des équipes d'administration éducative est limitée.* » (Vaillant, 2005 : 26)

De notre point de vue ces stratégies sont souhaitables. Il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles sont prioritaires et réalisables.

6.2.2. Les stratégies prioritaires et réalisables

De ces stratégies, nous pouvons noter la réalisation de nouvelles infrastructures, la diversification des alternatives éducatives, la dynamisation de la participation communautaire et la création de meilleures conditions en vue de la mise en œuvre de l'enseignement multigrade et des autres formules alternatives d'éducation.

- ***Construire de nouvelles infrastructures scolaires***

La construction de nouvelles salles de classe et de logements pour enseignants nous paraît urgente en ce sens qu'elle permet d'améliorer l'offre éducative, de réduire les distances à parcourir et d'accueillir de nombreux enfants dans le système scolaire.

- ***Diversifier les formules alternatives d'éducation***

La nécessité de la diversification des approches éducatives s'avère nécessaire pour prendre en compte le caractère spécifique du département de l'Alibori.

- ***Redynamiser la participation communautaire***

Pour atteindre une scolarisation universelle de tous les enfants, les actions menées au niveau national ne suffiront pas si la participation communautaire n'est

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

pas conséquente. Pour ce faire, il est nécessaire de donner un nouveau souffle aux différentes associations existantes.

- ***Améliorer les conditions de mise en œuvre l'enseignement multigrade***

Compte tenu de la faiblesse des effectifs dans les écoles des communes de l'Alibori, une amélioration des conditions de mise en œuvre de l'enseignement multigrade s'avère nécessaire. Elle permettra de motiver davantage les enseignants et de leur donner les outils nécessaires de pratique de cette approche.

- ***Elaborer un calendrier scolaire spécial pour l'Alibori***

Etant donné que le calendrier scolaire actuel coïncide avec les travaux de production du coton (grande activité de production dans l'Alibori) et tenant compte du phénomène de nomadisme, un calendrier spécial devra être élaboré pour prendre en compte les besoins des populations des différentes localités concernées.

- ***Renforcer les cantines scolaires gouvernementales et expérimenter les micros crédits conditionnels***

Les cantines scolaires ont montré leur importance dans la rétention des apprenants dans le système scolaire. Il est nécessaire que l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) renforcent les différentes actions au niveau des communes de l'Alibori.

Pour ce qui est de l'octroi des micros crédits conditionnels, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire devra envisager avec le Ministère en charge de la Micro finance, des discussions pour opérationnaliser cette stratégie.

La réussite desdites stratégies nécessite des conditions de mise en œuvre que sont entre autres la volonté politique et la priorisation des choix.

6.3. Point sur l'analyse des variables (Analyse SWOT)

La présente recherche gagnerait à faire, à travers un tableau SWOT[29], l'analyse menée sur la situation de la faible scolarisation dans le département de

[29]L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) ou AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. Extrait de https://fr.wikipedia.org/wiki/**SWOT**le 16 novembre 2015.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

l'Alibori tout en relevant les variables qui permettent d'améliorer la scolarisation des enfants dans ledit département. Cette analyse s'est faite en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT). Elle met par ailleurs en exergue la place et l'importance de chaque catégorie d'acteurs impliqués dans le processus de scolarisation des enfants. Nous estimons que cette analyse qui est contenue dans le tableau ci-dessous permettra aux différents acteurs de repenser les stratégies mises en œuvre pour promouvoir l'école dans le département de l'Alibori.

Tableau n° 15: Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
Existence de plusieurs études similaires sur le problème de la scolarisation des enfants.	A ce jour, aucune étude spécifique au département de l'Alibori n'a été encore menée pour analyser les déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le contexte dudit département.
Existence de structures et ONG chargées de la promotion de la scolarisation des enfants.	▪ Cas de la Direction de la Promotion de la Scolarisation (DPS) du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire qui se limite malheureusement à un rôle de distribution de gadgets aux écoliers. ▪ Cas des Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui ne coordonnent pas leurs différentes activités en vue de leur rationalisation. • *Au niveau micro*, beaucoup de centres sociaux restent sans grands moyens pour accompagner les acteurs de l'école dans la promotion de la scolarisation des enfants. Ces faiblesses sont liées entre autres à une mauvaise perception des stratégies à mettre en place pour venir à bout du phénomène de la faible scolarisation des enfants mais aussi à la course à la paternité des succès que pourraient avoir certaines actions dans le département.
Existence d'associations des parents d'élèves et d'associations des mères éducatrices	▪ Problème de leadership au niveau desdites associations ; ▪ Non reconnaissance légale des associations. ▪ Insuffisance de moyens pour effectuer les activités de

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

FORCES	FAIBLESSES
	sensibilisation. ▪ Absence de coordination entre les actions des associations et celles des structures du Ministère en charge des enseignements maternel et primaire et des ONGs intervenant pour les mêmes causes.
Existence d'un service de promotion de la scolarisation au niveau départemental	▪ Insuffisance de moyens de travail pour animer ledit service. ▪ Absence de ressources humaines outillées au sujet des questions de scolarisation des enfants. ▪ Un service relégué au second plan.
Existence de la loi N° 2006-19 portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes en République du Bénin	▪ Insuffisance dans la vulgarisation de ladite loi. ▪ Solidarité de corps lorsqu'il s'agit de dénoncer des enseignants auteurs de violences sexuelles sur les filles. ▪ Non application effective de la loi. ▪ Non protection des victimes. ▪ Non protection de l'identité des dénonciateurs. ▪ Manque de communication entre les acteurs de l'Etat et ceux de la société civile. ▪ Incapacité organisationnelle et programmatique des réseaux d'ONG/associations à assurer leur rôle de coordination.
Multiplication des actions de sensibilisation	▪ Non prise en compte des grandes instances de socialisation telles que la famille et les groupes des pairs dans les stratégies de sensibilisation. ▪ Non prise en compte de certaines valeurs culturelles. ▪ Non prise en compte de l'esprit de solidarité mécanique qui s'articule autour des entités telles que familles, clans, villages. ▪ Non-respect de l'ordre social établi dans les sociétés. ▪ Messages non adaptés aux réalités des milieux. ▪ Messages mal véhiculés. ▪ Populations cibles mal identifiées. ▪ Faible implication des enfants eux-mêmes.
Existence de la circulaire N° 232	▪ Non vulgarisation suffisante de la note circulaire

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

FORCES	FAIBLESSES
du 10 mars portant châtiments corporels	▪ Non application des dispositions de la note circulaire. ▪ Non actualisation de la note circulaire pour prendre en compte les réalités actuelles. ▪ Non adhésion de certaines familles à l'arrêt de la mise en œuvre de la pédagogie de la chicotte.
Multiplication des actions de sensibilisation des enseignants sur l'absentéisme et les retards	▪ Non élargissement aux zones rurales des actions de sensibilisation des enseignants. ▪ Inexistence de mesures disciplinaires fortes pour réprimer le phénomène. ▪ Non encadrement du syndicalisme.
Multiplication des actions de réintégration et de réinsertion des jeunes déscolarisés	▪ Pas de préparation et d'accompagnement social des parents avant la réintégration de leurs enfants. ▪ Pas d'accompagnement des enfants déscolarisés.
Multiplication des écoles coraniques	▪ Faible communication entre les acteurs des écoles modernes et des écoles coraniques. ▪ Forte adhésion à l'école coranique au détriment de l'école moderne. ▪ Absence de sensibilisation ciblée sur l'importance des écoles formelles. ▪ Absence de réflexion prospective pour le développement des écoles mixtes (écoles coraniques et modernes).
Existence du Creuset National pour l'Education	▪ Institution aux attributions querellées. ▪ Peu de visibilité de l'institution. ▪ Non implication de l'institution dans les stratégies de promotion de la scolarisation des enfants.
Existence d'un cadre normatif de lutte contre la non scolarisation des enfants	▪ Très peu de textes législatifs ou réglementaires traitent de façon évidente de la question. ▪ La question de l'obligation de la scolarisation des enfants n'est abordée que de façon indirecte dans la loi fondamentale du pays. ▪ Beaucoup d'instruments internationaux sont signés mais ne prévoient pas des mesures coercitives.
Existence d'un système non légal	▪ Développement de la corruption.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

FORCES	FAIBLESSES
de « confiage »	▪ Absence d'éthique et de morale. ▪ Chosification de l'enfant. ▪ Falsification, faux et usage de faux. ▪ Insuffisance dans la surveillance avec des adoptions sauvages. ▪ Faible collaboration des structures ou institutions de la société civile. ▪ Irresponsabilité de certains parents.
Existence du travail domestique	▪ Faibles mécanismes de régulation : - surexploitation des enfants et risque de fugue ; - existence de recruteurs d'enfants à des fins de traite.
Existence d'un système d'enregistrement des naissances	▪ Eloignement des centres d'Etat-civil. ▪ Coût élevé de l'acte. ▪ Bas niveau des agents d'Etat-civil dans les zones rurales. ▪ Ignorance de certains parents.
Existence d'un système de protection sociale	Pas de système de protection sociale ciblée aux enfants de l'Alibori.
Existence des textes de loi portant décentralisation	▪ Non application effective de la loi portant décentralisation. ▪ Pas d'autonomie administrative et financière effective des communes. ▪ Non vulgarisation de la loi portant décentralisation.
Opportunités	Menaces
Pression sur les pays en voie de développement pour atteindre la scolarisation universelle	- Existence de plusieurs pays en retard au niveau des indicateurs de scolarisation des enfants. - Insuffisance de l'appui technique et financier de la communauté internationale pour l'atteinte des objectifs.
Actions d'encouragement aux départements réalisant des taux de scolarisation élevés	- Non adhésion des départements.
Existence d'un système de confiage légal des enfants, une forme de solidarité familiale pouvant aider	- Développement de l'adoption des enfants avec de graves dérives (faible contrôle du tribunal pour enfant dans les processus d'adoption, non collaboration des

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

FORCES	FAIBLESSES
des parents, surtout pauvres	structures de la société civile en matière d'adoption, irresponsabilité des parents, insuffisance dans la surveillance des enfants, faiblesse des textes de lois régissant les questions d'adoption des enfants, développement de la corruption, absence d'éthique et de morale, chosification de l'enfant, falsification des documents, utilisation de faux et usage de faux, etc.). - Développement du travail domestique des enfants avec de graves dérives. - Développement du commerce d'organes humains.
Existence dans chaque communauté de personnes sages, des personnes « écoutées » et respectées susceptibles de contrôler et d'orienter l'action sociale des populations	- Conflit de générations. - Perte du droit d'aînesse.
Existence des associations de la promotion de l'école	Politisation de la diaspora.
Gratuité de l'école maternelle et primaire	- Eloignement des établissements. - Réticence des parents à envoyer leurs enfants à l'école - Grèves à répétition des enseignants. - Insuffisance de bâtiments scolaires. - Insuffisance d'enseignants. - Troubles sociopolitiques. - Augmentation des cotisations parallèles. - Irresponsabilité des parents d'élèves.
Existence de quelques centres de promotion sociale	- Manque ou insuffisance du personnel. - Refus des populations à fréquenter les structures.
Existence d'un système de planning familial	- Refus de faire le planning familial. - Produits de planning familial non disponibles. - Influence des religions. - Prostitution des élèves.
Création de quelques points d'eau potable	- Manque d'entretien. - Sécheresse.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

FORCES	FAIBLESSES
Existence de quelques latrines séparées filles/garçons	- Refus de faire ses besoins dans les latrines. - Manque d'entretien.
Existence de modèles culturels susceptibles d'entretenir les relations sociales et de rendre prévisibles les comportements des individus	- Mondialisation avec avènement d'autres modèles culturels.

Source: Données de terrain, 2015

Eu égard à ces résultats, il ne faut donc pas s'attendre, au risque d'être déçu, à la résolution de tous les problèmes liés à la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori. Nous pensons qu'il n'y a pas de solutions miracles si l'on n'établit pas une réelle cartographie sociale, économique, culturelle et politique de cette région et s'il n'est pas procédé à tous les manquements sus relevés. La lutte contre ce phénomène est un combat à mener avec précision. Tous les acteurs sont appelés à relever le défi.

6.4. Synthèse de la deuxième partie

Cette deuxième partie nous a renseignés sur l'analyse statistique des indicateurs de scolarisation au niveau du Bénin et de l'Alibori. Les discussions que nous avons eues avec les différents acteurs du département de l'Alibori nous ont permis d'identifier et de hiérarchiser les différentes causes de la faible scolarisation. Enfin, nous avons procédé à une analyse critique des stratégies mises en œuvre par les acteurs pour promouvoir la scolarisation des enfants dans ledit département. L'analyse a également a permis d'apprécier l'efficacité desdites stratégies. Nous avons pu constater que certaines stratégies étaient mal ficelées et parfois mal contextualisées. L'analyse a également montré que malgré les ressources injectées par l'Etat et ses partenaires, l'insuffisance de ressources financières et d'infrastructures scolaires qui ne permettent pas la prise en charge de tous les enfants des départements de l'Alibori. Ce déficit est aggravé par la préférence

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

marquée des parents pour les structures éducatives non formelles telles que les foyers coraniques qui dispensent un enseignement purement religieux. Un faible accompagnement de la part des structures associatives et une implication insuffisante des enseignants dans les questions de développement des villages sont également remarquables.

Nous avons souhaité la mise en œuvre de quelques stratégies éducatives en vue de l'atténuation du phénomène de sous-scolarisation des enfants. Il s'agit entre autres de l'expansion de la diversification de l'offre éducative, l'expérimentation des écoles ambulantes et de la politique d'octroi de crédits conditionnels et de la création de meilleures conditions de mise en œuvre de l'enseignement multigrade. Nous avons également proposé l'élaboration d'un calendrier spécial pour l'Alibori.

Par ailleurs, nous avons souhaité la mise en œuvre d'un dispositif d'inscription scolaire et le suivi évaluation de la fréquentation scolaire dans l'enseignement primaire.

En outre, une lutte accrue doit être engagée contre les échecs massifs tout en ne perdant pas de vue la promotion des autres cycles d'éducation, la mise en place d'observatoires de suivi de la scolarisation des enfants ainsi que la lutte contre les mariages forcés et ou précoces.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

CONCLUSION

Le département de l'Alibori en République du Bénin connaît un grand retard en termes de scolarisation des enfants en comparaison avec le niveau national. En effet, sur les douze départements que compte le Bénin, l'Alibori est celui qui n'a pas substantiellement progressé sur le plan des indicateurs d'accès, de rétention et de participation. Le taux net de scolarisation en 2013 est de 97,02 % au niveau de la moyenne nationale alors qu'il est de 62 % pour le département de l'Alibori. Ce département arrive en dernière position au plan national pour les indicateurs de scolarisation.

Notre recherche qui a pour objectif de mettre en évidence et de mieux comprendre le phénomène de la faible scolarisation des enfants dans l'Alibori a adopté une approche mixte : statistique et qualitative. Une telle approche nécessite une analyse des données statistiques secondaires pour mieux cibler le problème et permettre de faire une analyse qualitative rigoureuse des données empiriques.

L'analyse de la situation de la scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori nous a permis de nous rendre compte que le phénomène de faible scolarisation des enfants tient à de multiples facteurs. Nous avons d'abord observé les facteurs socioculturels : ils sont la résultante des représentations des populations sur le modernisme en général et l'école en particulier. Ainsi, le mode de vie nomade des populations, une croyance erronée de l'Islam, les mariages forcés et/ou précoces, le statut défavorable de la femme, le fossé culturel séparant l'école des familles, constituent autant d'obstacles à la scolarisation de nombreux enfants. En outre, l'école classique est considérée comme une source de dépravation sociale au point que les parents ont une forte préférence pour les foyers coraniques et les écoles franco-arabes au détriment de l'école moderne. Par conséquent, il y a lieu de se demander à juste titre si les foyers coraniques ne constituent pas l'obstacle majeur à l'atteinte de l'enseignement primaire universel dans l'Alibori. En raison de l'utilisation des enfants pour la garde des troupeaux, les travaux domestiques, les

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

travaux champêtres, la scolarisation des enfants apparaît comme un enjeu majeur dans la région.

Nous avons ensuite relevé des facteurs scolaires parmi lesquels figurent en bonne place les faibles rendements scolaires consécutifs à l'absentéisme des enseignants et des élèves, la faible qualification des enseignants, le calendrier national inadapté au contexte de l'Alibori, l'inexistence de la carte scolaire, les longues distances parcourues par les enfants, les châtiments corporels infligés à certains d'entre eux.

Enfin, en raison certainement d'un déficit d'infrastructures scolaires ne permettant pas une prise en charge de tous les enfants d'âge scolaire, l'application du principe de l'obligation édictée par la constitution n'est pas effective. L'école moderne est par ailleurs considérée comme un investissement incertain.

Il ressort de notre analyse que les acteurs de l'éducation ont recours à un certain nombre de stratégies éducatives pour lutter contre la faible scolarisation des enfants. Nous avons les stratégies familiales, celles développées par les collectivités locales et les pouvoirs publics.

Quant aux stratégies développées par les pouvoirs publics, elles sont assez nombreuses et concernent notamment : la construction et l'équipement des salles de classe, des blocs de latrines, l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'élaboration de documents stratégiques pour le secteur de l'éducation, la mise en œuvre de l'enseignement multigrade, la promotion de l'alphabétisation et des autres cycles d'enseignement.

Sur le plan de la mobilisation sociale, des campagnes sont menées en vue d'une plus grande adhésion des populations en faveur de l'école. Elles sont accompagnées par des mesures d'allègement des charges scolaires à travers la distribution des manuels scolaires, des cahiers d'activités et de fournitures.

Les aspects qualitatifs sont pris en compte avec la formation des enseignants au niveau des écoles normales d'instituteurs, les différentes formations continues et les inspections de classes.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Enfin, les collectivités locales déploient des efforts dans la construction d'infrastructures provisoires, le recrutement d'enseignants communautaires.

Il est important de faire observer que ces différentes stratégies ont montré leurs limites et sont parfois en butte à un certain nombre d'entraves à la scolarisation des enfants. Les défis à relever sont de ce fait énormes et revêtent plusieurs formes. Les ressources financières disponibles et les infrastructures scolaires existantes ne permettent pas de prendre en compte la grande majorité de la population scolarisable. Un bon nombre d'enseignants éprouvent d'énormes difficultés à mettre en pratique les approches de classes multigrades. De plus, les langues nationales ne sont pas encore utilisées partout comme médium d'enseignement. Les enseignements pré-scolaire et post primaire qui devraient influencer l'enseignement primaire sont faiblement développés dans la région.

En ce qui concerne les mesures d'allègement des charges scolaires, elles ne sont pas à la hauteur des attentes des parents d'élèves. En outre, l'obligation scolaire prônée par la constitution du Bénin n'est pas totalement effective eu égard à l'insuffisance des infrastructures scolaires ainsi qu'à une faiblesse institutionnelle (absence de sanctions des parents récalcitrants).

Pour ce qui est de la participation communautaire, elle vit dans la léthargie, en raison du faible accompagnement des associations des parents d'élèves et des mères éducatrices, de la préférence des parents pour les foyers coraniques et les écoles franco-arabes.

Aussi, avons-nous jugé suggéré quelques stratégies de promotion de la scolarisation dans le département de l'Alibori. Celles-ci vont de l'expansion de la diversification de l'offre éducative, de l'expérimentation des écoles ambulantes et de la politique d'octroi de crédits conditionnels à la création de meilleures conditions de mise en œuvre de l'enseignement multigrade. Nous avons également proposé l'élaboration d'un calendrier scolaire spécial pour le département de l'Alibori. Par ailleurs, nous avons souhaité la mise en œuvre d'un dispositif d'inscription scolaire et le suivi évaluation de la fréquentation scolaire dans l'enseignement primaire. En outre, une lutte accrue doit être engagée contre les

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

échecs massifs tout en ne perdant pas de vue la promotion des autres cycles d'éducation, la mise en place d'observatoires de suivi de la scolarisation des enfants ainsi que la lutte contre les mariages forcés/précoces.

Enfin, nous notons que malgré toutes les précautions prises en vue de garantir une qualité méthodologique à notre travail, notre recherche comme toute autre recherche comporte des biais et des limites. Ils tiennent à la réalisation des entretiens auprès des populations quasi-analphabètes, à la non maîtrise des langues parlées dans l'Alibori et aux insuffisances des données statistiques utilisées.

Bien que conscient des limites de notre recherche, nous estimons que les résultats auxquels nous sommes parvenus, ont apporté un certain éclairage au phénomène de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori au Bénin.

Par ailleurs, ce travail ne peut prétendre apporter des remédiations aux nombreuses problématiques du système éducatif béninois en général et aux autres cycles d'enseignement en particulier. Ces problématiques tiennent à l'atteinte de l'Education Pour Tous (EPT) dans un pays aux ressources financières limitées, à la qualité de l'enseignement dispensé, à l'efficacité interne du système, aux coûts et aux financements de l'éducation. Aussi, d'autres recherches sur de telles problématiques seraient-elles incontestablement profitables à tous les acteurs de l'école.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1) ACDI, 2002, « Objectifs de développement du millénaire », consulté sur *:* *http: //www.acdi-cida.gc.ca/zee0406*

2) ACDI, 2012, « Un élève rassasié apprend mieux : un moyen efficace d'attirer les filles à l'école au Mali ». Consulté sur Internet : *http: //www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/NAT-2694835-KDE*

3) Action Aid International, 2008. « Définition du droit à l'éducation ». consulté sur : Right-to-education. Consulté sur Internet : *www.right-to-education.org/fr/node/820*

4) ADEA, 2002, *Le financement des manuels scolaires et des matériels de formation des enseignants*. Paris, ADEA.

5) ADEA, 2003, *Les déterminants de la qualité de l'éducation primaire : enseignements de la mise en œuvre du PASEC en Afrique subsaharienne francophone,* Paris, Harmattan

6) AGNENTA, 2009, *Alphabétisation pour tous : le bon choix*, Paris, UNESCO.

7) AHODEKON C.S.C, 2014 « la formation initiale et la performance du personnel ». IMO-IRIKISI Vol 6, N°2, Décembre 2014. pp. 3-19

8) AHODEKON C.S.C, 2014 « la formation initiale et la performance du personnel ». IMO-IRIKISI Vol 6, N°2, Décembre 2014. pp. 3-19

9) AIDE ET ACTION, *2005, Droit à l'éducation sans discrimination,* Paris : Aide et Action.

10) AKPABIE, C., et AUDINOS, B., 2001, *Les principaux indicateurs de l'éducation, atelier de formation en statistiques pour journalistes spécialistes des questions d'éducation,* Dakar, SISED.

11) AKPAKA, O. et GNIMADI, A., 2005, *Scolarisation des filles : la réussite de Sinendé au Benin*, Paris, UNESCO.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

12) AKPAKA, O., YARO, Y., 2007, *L'impact du VIH/SIDA sur le système éducatif au Burkina Faso,* Paris, IIEP/UNESCO.

13) ALBARELLO, L., 2007, *Apprendre à chercher l'acteur social et la recherche scientifique,* Paris, De Boeck Université.

14) AMOUZOU, E., 1994, *Initiation à la recherche en sociologie* ; Bénin, Université Nationale du Bénin.

15) AMYOTTE, L., 1996, *Méthodes quantitatives, applications à la recherche en sciences humaines,* Québec, Renouveau Pédagogique Inc.

16) ANDERSON, L.W., 2004, *Accroitre l'efficacité des enseignants*, Paris, UNESCO.

17) ASSIE-LUMUMBAN, T., 1993.-*Coûts, financements de l'éducation de base et participation des familles et communautés rurales dans les pays du Tiers monde*, Paris, UNESCO.

18) BANQUE MONDIALE, 2001, *Scolarisation des filles dans quatre pays en Afrique Francophone : Le rôle de la Communauté,* Paris, Banque mondiale.

19) BANQUE MONDIALE, Non daté. *Comment scolariser les filles : Les transferts conditionnels de ressources en Asie du Sud*. Consulté sur internet : http: //web.worldbank.org/ le 14 février 2014.

20) BARBIER, J-M., 1996, *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF.

21) BARIBEAU C., 2012, *Analyse des données des entretiens de groupe (en ligne).* Consulté sur : http: //www.recherche qualitative.qc.ca/numero28(1)/baribeau (28)1.pfg

22) BARRETEAU D., et BATIANA A., YARO, 1999, *Evaluation des niveaux des élèves des écoles satellites,* Ouagadougou, URD-Université de Ouagadougou.

23) BAUCHET P., et GERMAIN P., 2007, *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique, Groupe de travail inter académique, Académie des Sciences morales et politiques,* Académie des Science, Paris , PUF.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

24) BAUDRIT A., 2009, *L'entretien collectif avec les enfants consulté* sur http: //spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/12_BAUDRIT_QPI13_Fr.pdf le 16 janvier 2013.

25) BEAUD M., 1991, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de Doctorat, un Mémoire de DEA ou de Maîtrise ou tout autre travail Universitaire* ; Paris, Edition la découverte.

26) BEAUD M., 2003, *L'art de la thèse*, Paris, Ed. La Découverte.

27) BENIN., 2003, *Lois N°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin*, Cotonou, Imprimerie Nationale.

28) BENIN., 2011, *la question enseignante au Bénin : un diagnostic holistique pour la construction d'une politique enseignante consensuelle, soutenable et durable*, Cotonou, UNESCO.

29) BERGONNER., D. G., 2009, « Famille et scolarisation », Paris, Revue française de pédagogie, n°151 avril mai- juin /2005, pp 1-25.

30) Bernard, J., M., O., et VIANOU, K., 2005, Le redoublement : mirage de l'école africaine ?, Paris, CONFEMEN.

31) BERNSTEIN B., 2007, *Pédagogique, contrôle symbolique et identité,* Québec, Presses de l'Université Laval.

32) BERTRANDO., 2003. *Planification des ressources humaines : méthodes, expériences, pratiques*, Paris, UNESCO.

33) BEST FRANCINE., 2008, *L'échec scolaire,* Paris, PUF.

34) BETTLEHEIMN C., 1979, *Comment se mène une enquête sociologique, Préparation d'une enquête sur la ville d'Auxerre*, Paris, PUF.

35) BEYNON J., 1998, *Installations et bâtiments éducatifs : ce que les planificateurs doivent savoir* , Paris, UNESCO.

36) BIE, 2006, *Analyse et innovation curriculaires de l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne et lutte contre la pauvreté situation actuelle, outils et stratégies pour le changement, document de projet,* Genève, BIE.

37) BILE, P., C., 2009, « Entre refus de l'école et scolarisation à tout prix, les

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

parents et l'école au Cameroun ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, Revue internationale de sciences sociales,* n° 8/2009, 2009, pp.18.

38) BLANCHET, A., et al, 2009, *Les techniques d'enquête en sciences sociales,* Paris, Dunod.

39) BOUDON, R., 1973, Les méthodes de recherche en sciences sociales, Paris, PUF.

40) BOUDON, R., 1984, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles,* Paris, Hachette Littératures

41) BOURDIEU, P., 1980, *Le sens pratique,* Paris, Editions de Minuit.

42) BOURDIEU, P., et PASSERON, J., 1964, *Les héritiers, les étudiants et la culture.* Paris, Editions de Minuit.

43) BOURDIEU, P., et PASSERON, J., 1970, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement,* Paris, Editions de Minuit.

44) BRAY, M., 2007, *La scolarisation à vacations multiples : conception et mise en œuvre pour un meilleur rapport coût-efficacité, troisième édition,* Paris, UNESCO/UNICEF.

45) BREGMAN, J., et STALLMEISTER, S., 2010, « *Note conceptuelle pour l'étude régionale sur l'Education Secondaire en Afrique* » consulté sur internet sur : www wds.worldbank.org/…/343110French02ndary0education.pdf.

46) BRIMOA., 1972, *Les méthodes des Sciences Soc*iales, Paris, Mon chrétien, Paris.

47) BRUGEILLESC., et CROMERS, D., 2008, « Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par le manuel scolaire ? », Paris, "Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire: UNESCO. Consulté sur internet : http: //unesdoc.unesco.org/images/0015/001588/158897f.pdf) le 26 décembre 2013.

48) BRUNSWIC, E., et VALERIEN J,. 2008, *Les classes multigrades : une*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

contribution au développement de la scolarisation en milieu rural, Paris, IIPE/UNESCO.

49) CAMPENHOULDT, L.,V., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*; Paris, Ed. Dunod-Bordas.

50) CARRON Gabriel, CHAUT Ngoc. *La qualité de l'école primaire dans des contextes de développement différents,* Paris : IIEP/UNESCO, 1998, 342 p.

51) CARRON, G., et CHAUT.N., 1981, *Disparités régionales dans le développement de l'éducation. Paris*, UNESCO –IIPE.

52) CCIEF, 2012, « Plaidoyer pour une "approche holistique" contre les violences faites aux écolières ». Consulté sur internet : http: //www.education.gouv.sn/root-fr/files/news_fiche.php?post=violences %20faites %20aux %20ecolieres&id=180

53) CEDEAO, 2013, « Recommandations pour une meilleure promotion de la scolarisation des filles ». Consulté sur internet : http://reliefweb.int/report/mali/recommandations-pour-une-meilleure-promotion-de-la-scolarisation-des-filles

54) CHAMPAGNE P., 1988 , Initiation à la pratique sociologique, Paris, PUF.

55) CHANSOPHAT, Y., 2005,*Etude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge*. Mémoire présenté à l'université du Québec : Chicoutimi.

56) CHEDATI, B., 2004, *Pour une stratégie nationale de lutte contre l'abandon scolaire : Evaluation des activités du programme gouvernement du Maroc*-Paris, Unicef, Consulté sur Internet : http://www.unicef.org/morocco/french/resources_7237.html

57) CIRCLE, Non daté, *la sensibilisation*, Consulté sur Internet : http: //circle.winrock.org/circlefrench/Chapitre %201.pdf

58) COMMISSION INTER INSTITUTIONS, 1990, *La Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Document de référence de la Conférence mondiale pour l'éducation pour tous. 5-9 mars 1990, Jomtien, Thaïlande,* Paris, WCEFA.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

59) COMPAORE, R., et AUGUSTE M., *L'école en Haute-Volta : une analyse de l'évolution de l'enseignement primaire de 1947 à 1970,* Thèse de doctorat, Université Paris VII Denis DIDEROT, Paris.

60) CONFEMEN, 2004, *Stratégie de renforcement du financement et de la gestion en vue de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation/formation,* Dakar, CONFEMEN.

61) CONFEMEN/PASEC, 2009, *Les apprentissages scolaires au Burkina Faso : les effets du contexte, les facteurs pour agir,* Dakar, CONFEMEN.

62) COVERDALEG, M., 1974 *La planification de l'éducation en relation avec le développement rural,* Paris, UNESCO.

63) CRAHAY, M., 2003, *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis,* Bruxelles, Editions De Boeck Université.

64) CUSSO R., 2003, *L'impact des politiques de scolarisation des filles en Mauritanie, Tunisie, Inde, Bangladesh et Sénégal,* Paris, IIEP/UNESCO.

65) DANGBENON, A., 2010, Problématique de la gratuité de l'école : cas de la Circonscription Scolaire d'Akpro-Missérété au Bénin

66) DE GRAUWE, A., 2006, *La décentralisation de l'éducation : ses défis et ses promesses,* Paris : IIPE/UNESCO.

67) DEBEAUVAIS, M., 2006, *L'éducation des filles dans les pays francophones d'Afrique Subsaharienne : un objectif prioritaire,* Sèvres, CIEP

68) DEBYS et al., 1997,*Etude des déterminants familiaux de la scolarisation des filles et des enfants en zones de sous-scolarisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, PUF.

69) DELEIGNE, M., 2009, « Vers « l'institutionnalisation » de l'école dans l'Androy (Madagascar) », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, Revue internationale de sciences sociales, n° 8/2009, 2009, pp.1-20.

70) DELORS, J., et al. *L'éducation : un trésor est caché dedans,* Paris,

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

UNESCO.

71) DEMEUSE, M., et STRAUVEN C., 2008, *Développer un curriculum d'enseignement ou de formation ; des options politiques aux pilotages,* Bruxelles : De Boeck.

72) DENIS, B., 2004, *Dictionnaire des termes de l'éducation,* Paris, Éditions De Vecchi.

73) DES JARDINS, R., et al, 2007, *Accès inégal à la formation des adultes : perspectives internationales,* Paris, UNESCO.

74) DEWEY John. *Démocratie et éducation,* Paris : Armand Colin, 1990, 446 p.

75) DGCD & RAP- OSC, Inventaires des initiatives qui ont associé les organisations de la Société Civile dans l'Education de base au Bénin les trois dernières années, Mai 2005, 107p.

76) DGCID, 2004, *Violences liées au genre en milieu scolaire en Afrique Subsaharienne : état des lieux, pistes d'action, perspectives*, Paris, Ministère des Affaires Etrangères.

77) Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGMDP), 2012, les violences du genre en milieu scolaire en Afrique Subsaharienne. Consulté sur Internet : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_violences_en_milieu_scolaire__cle0bafe2.pdf

78) DONZELOT, J., 1996, Les transformations de l'intervention sociale face à l'exclusion, Paris, éd. *La découverte.*

79) DUBET, F., et MARTUCCELLI, D., 1996, *A l'école, sociologie de l'expérience scolaire,* Paris, Du Seuil.

80) DURKHEIM Emile, 1999, *Les règles de la Méthode sociologique*; Paris, PUF, 10è Edition «Quadrige ».

81) DURKHEIM, E., 1986, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris

82) DURKHEIME, E., 1988, *Les règles de la méthode sociologique*, 13ème édition, Paris

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

83) DURU- BELLA, M., 2003, *Inégalités sociales à l'école et politiques éducatives* , Paris, UNESCO.

84) DURU-BELLA, M., 2006, *L'inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie,* Paris, Editions du Seuil et La République des Idées.

85) DURU-BELLA, M., 2008, *Inégalités sociales*, *Dictionnaire de l'éducation,* Paris, PUF.

86) DURU-BELLA, M., 2010, « Ce que la mixité fait aux élèves ».Consulté sur internet : http: //www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=REOF_114_0197

87) DURU-BELLA, M., et VAN, Z., 2009, *Sociologie du système éducatif les inégalités scolaires,* Paris : Presses Universitaires de France.

88) DUTERCQ, Y,. *Que reste-t-il de l'Etat éducateur ?, Travaux du Colloque International, Etat et régulation sociale, comment penser la cohérence de l'intervention publique, 11, 12 et 13 septembre 2006,* Paris, Institut National d'Histoire de l'Art.

89) DUTERCQ, Y., *Politiques éducatives et évaluation : querelles de territoires,* Paris, PUF.

90) DUVERGER M., 1961, *Méthode des sciences sociales*, Paris, PUF.

91) DUVERGER, M., 1994 *Introduction à la politique, Collections « Idées »,* Paris, Gallimard.

92) EDUCOM (projet Education et Communauté), 1996,*Rapport d'activité,* Document non publié.

93) EISEMON, T.,O ; 1997, *Réduire les redoublements : problèmes et stratégies* , Paris, UNESCO.

94) Equipe De La Revue de Droit Sanitaire Et Social, 2010, « Les transferts monétaires conditionnels : une innovation du Sud transposable en France ? »,Vol N° 6. pp. 1151-1159. Paris. France

95) Equipe Du Rapport Mondial de Suivi de l'EPT, 2009, *Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance*, Paris, UNESCO.

96) Equipe Du Rapport Mondial de Suivi de l'EPT, 2005, *EPT : l'exigence de*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

la qualité, Paris, UNESCO

97) Equipe Du Rapport Mondial de Suivi de l'EPT., 2003,*Genre et EPT : le pari de l'égalité,* Paris, UNESCO.

98) Equipe Mondiale du Rapport de Suivi de l'EPT, 2011, *La crise cachée : les conflits armés et l'éducation*, Paris, UNESCO.

99) FESTINGER, L., et KATZ D., 1974, *Les méthodes de la recherche dans les sciences sociales*, Tome III Paris, PUF.

100) FMI, 2004, *L'éducation des enfants dans les pays pauvres*. Consulté sur Internet : http: //www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues33/fra/issue33f.pdf

101) FONTANINI C., 2011, « Égalité filles-garçons : où en est-on ? ». Dans : Questions Vives En ligne, Vol.8 n°15 | 2011. Consulté sur Internet : http://questionsvives.revues.org/708

102) FONTANINI, C., 1999, les filles face aux classes de mathématiques supérieures et spéciales : analyse des déterminants des choix des filières considérés comme styptique à leur sexe. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne.

103) Forum des Femmes Africaines Responsables de l'Education (FFARE),. Non daté, *L'éducation des filles et des femmes en Afrique*., Kenya, FFARE

104) Forum of African Women Educationalists, 1994, *L'abandon scolaire et la grossesse adolescente*, Ile Maurice, FAWE.

105) Forum of African Women Educationalists, 1995, *La réussite scolaire chez les filles : comment réaliser tout leur potentiel*, Paris, Banque Mondiale.

106) FRAGNIERE, J-P., 1989, Comment réussir un mémoire, Paris, Bordas.

107) GALABAWA, C., J., 2011, *Problématique et évolution de l'enseignement primaire universel (EPU) en Tanzanie,* Paris, ADEA.

108) GALYK, A., 2004,*Etude sur la scolarisation des filles au Niger, Niamey*. Consulté sur Internet : Doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/solarisation des filles-gretaf

109) GARBA, K., 2013, Le problème de l'accès et de la participation des filles à

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

l'école primaire publique dans le département du Plateau en République du Bénin, Mémoire Master IIPE.

110) GARNIER, M., et BOGNINOU, S., 2014, Rapport d'évaluation des écoles normales d'instituteurs et des écoles normales supérieures au Bénin, Cotonou, Stars Edition.

111) GASTINEAU, B.,et RAVAOZANANY, N., 2011, « Genre et scolarisation à Madagascar ». Dans : Questions Vives, Vol.8, n°15. Consulté sur Internet http: //questionsvives.revues.org/708

112) GERARD, E., 2008, Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique, réflexions sur des cas d'écoles maliens et burkinabé, *Magazine Débat Terrain Documents, Ouagadougou, L'harmattan.*

113) GILLES, E., 2007, Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers : du compromis entre intégration et inclusion scolaire à l'émergence d'un nouveau model éducatif, Thèse de doctorat, Rouen, Université de Rouen POIRIER, T., 2012, Education Pour Tous : l'aléas des états fragiles, Thèse de doctorat, Bourgogne, Université de Bourgogne.

114) GILLIG, J-M., 2007, *Mon enfant aussi va à l'école* , France, Editions èrès.

115) GILLIG, J-M., *L'aide aux enfants en difficulté à l'école : problématique, démarches, outils,* Paris : Dunod.

116) GOND, J-P., et MERCIER, S., 2009, Les théories des parties prenantes : une synthèse critique de la littérature, Paris, PUF

117) GOUNEBANA, C., 2011, *Les conséquences des troubles socio-politiques sur le système éducatif centrafricain de 1991 à l'an 2001 : Situation de l'enseignement primaire,* Thèse de Doctorat en sciences de l'éducation, Dijon, IREDU.

118) GRAWITZ M., 1979, *Méthodes des sciences sociales*, Collection Précis, 4ème édition, Paris, Dalloz.

119) GRAWITZ, M., 1997, *Méthodes des sciences sociales*, Collection Précis, 10ème édition Dalloz , Paris.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

120) GRAWITZ, M., 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Ed. Dalloz, 11è Edition

121) GUE, M., *Contribution à l'amélioration de la formation initiale dans les ENP, 89 p,* Mémoire de fin de formation des inspecteurs de l'enseignement du premier degré, Ouagadougou, ECAP.

122) GUIDERE, M., 2004, *Méthodologie de la recherche, guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sciences sociales* : Maitrise, doctorat, ellipses, Paris.

123) GUIGLIONE, R. et MATALON, B., 1978, Manuel de la recherche dans les zones urbaines, Paris, Armand Colin.

124) GURGAND, Marc., 2005, *Economie de l'éducation,* Paris, La découverte.

125) HALLAK, J., 2008, *L'éducation pour tous : grandes déceptions ou faux espoirs,* Paris, UNESCO.

126) HAWES, H.,W.,R., 1972, *La planification des programmes d'enseignement primaire dans les pays en voie de développement* , Paris, UNESCO.

127) HENAFFE, N., et LANGE, M-F., « Stratégies des familles pauvres face à l'impératif scolaire au Viêt-Nam », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, Revue internationale de sciences sociales,* n° 8/2009, pp.25-25.

128) HILLMANA. L., et JENKNERE., 2006 « L'éducation des enfants dans les pays pauvres.», Dossiers économique FMI, pp. 22-35.

129) HOUSSOU, L., 2007. « Bénin: La scolarisation des filles en marche ». Dans : Fraternité, 06 décembre 2007, pp.4-5.

130) HUSER, P., 1965, *Manuel de la recherche dans les zones urbaines*, Paris, UNESCO.

131) HUSER, P., 1965, *Manuel de la recherche en sciences sociales*, Paris, UNESCO.

132) HYDE, K., A., L., 2006, *Les investissements dans le développement de la petite enfance : avantages et économies potentiels,* Paris ,ADEA/IIEP-

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

UNESCO.

133) IIPE, 2010, *Diagnostic du secteur éducatif, matériel de formation,* Paris , IIEP/UNESCO, 2010, 141 p.

134) IIPE, 2006, *Stratégies éducatives et options politiques, stratégies visant à améliorer l'accès à l'éducation, module 2,* Paris, IIEP/UNESCO.

135) IIPE, 2006, *Stratégies éducatives et options politiques, stratégies visant à promouvoir l'équité, module 3,* Paris, IIEP/UNESCO.

136) IIPE, 2008, *Outils statistiques pour la planification de l'éducation,* Paris, IIEP/UNESCO.

137) IIPE, *Stratégies éducatives et options politiques, stratégies principales, 2006, module 1,* Paris , IIEP/UNESCO.

138) IIPE/UNESCO, 2005, *Promouvoir le développement de compétences*, Paris, UNESCO.

139) ILBOUDO, P., 2003, *Pertinence de l'éducation- Adaptation des curricula et utilisation des langues africaines : le cas de l'éducation bilingue au Burkina Faso,* Paris, ADEA.

140) ILBOUDO, P., 2008, *L'éducation bilingue : un continuum éducatif comme alternative au système éducatif de base formelle au Burkina Faso,* Ouagadougou, MEBA/OSEO.

141) Inter-Agency Network for Education in Emergencies, (INEE), 2010, *Guide de poche de l'INEE sur le genre: égalité des genres dans l'éducation et par l'éducation*. Consulté sur Internet: http: //www.ineesite.org/fr/equipe-de-travail/genre

142) JAVEAU, C., et VIGNERON, G., 1989, *Les secrets des sondages enfin révélés*, , Belgique, Edition de Bruxelles.

143) KAFFO, F., 2009, *Misères de l'éducation en Afrique : le cas du Cameroun aujourd'hui*, Paris, France, Harmattan.

144) KELLAGHAN, T., et GREANER, Y., V., 2002 : *L'évaluation pour améliorer la qualité de l'enseignement*, Paris, UNESCO.

145) KELLAGHAN, T., et GREANER, Y., V., 2002, *L'évaluation Pour*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Améliorer la Qualité de L'enseignement. Paris, UNESCO-IIPE.

146) KELLERHALS, J., et MONTANDON, C., 1991, *Les stratégies éducatives des familles,* Paris, Delachaux et Niestlé.

147) KIBORA, Ludovic., et NAPON, A., *Etude de cinq « types » d'écoles communautaires au Burkina Faso,* Ouagadougou, UNESCO.

148) KIBOUREIMA, J., et KABORE, S., 2008, *Rapport d'étude sur la planification de l'éducation sous l'impact des nouveaux cadrages : cas du Burkina,* Paris : IIPE/UNESCO.

149) KING, R., 2011, *Planifier le développement des compétences techniques et professionnelles,* Paris, UNESCO.

150) KOBIANE, J-F., 2001, *Appartenance ethnique, rapports de genre et inégalités sexuelles dans la scolarisation en milieu rural au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques, Colloque International, genre, population et développement en Afrique, Abidjan, 16-21 juillet 2001,* Abidjan, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD.

151) KOBIANE, J-F., 2002, *De la campagne à la ville constances et différences dans les déterminants de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, Atelier de recherche sur l'éducation, Ouagadougou, 19-22 novembre 2002,* Ouagadougou : UNSD-UERD.

152) KOUWONOU, K., 1996, *Généralités sur le « Focus Group », Abidjan,* IEC.

153) LAKINM., et al. 2005, *L'éducation pour le développement rural : vers les orientations nouvelles*, Paris, FAO/UNESCO.

154) LALLEZ, R., 2015, *Etude sur la motivation des enseignants* , Paris, UNESCO.

155) LANGE, M., F., 1998,*L'école et les filles en Afrique : Scolarisation sous condition*, Paris, Karthala.

156) LANGE, M., F., 2006, *L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960,* Bondy, IRD.

157) LANGE, M., F., 2008, *Inégalités de genre et éducation au Togo (en ligne).*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Disponible sur : http: //www.google.fr/search?hl=fr&q=sous-scolarisation+filles+au+togo&meta=&aq=f&oq=.

158) LANGE, M., F., et PILON M., « L'inégale soumission des familles aux impératifs scolaires ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, Revue internationale des sciences sociales, n° 8/2009, pp.16-25*

159) LANGE, M., F., et YAO, y., 2003, *l'évolution de l'offre et de la demande d'éducation en Afrique Subsaharienne* , Burkina-Faso, IDR.

160) LE THANH, K., 1971, *L'enseignement en Afrique tropicale,* Paris, PUF.

161) LE THANH, K., 2001, *Education et civilisations : Genèse du monde contemporain*, Paris, horizons du monde.

162) LEBRAS, F., 1993, *Les règles d'or pour rédiger un rapport, un mémoire, une thèse*, Paris, Marabout.

163) LEGRAND, L., *Les politiques de l'éducation,* Paris, PUF.

164) LEMEL, Y., *Les classes sociales.* Paris, PUF.

165) LISE, D., 2001, *Evaluer les politiques éducatives, sens, enjeux, pratiques*, Bruxelles, Belgique, De Boeck Université.

166) LOPEZ, N., 2005, *Lettre d'Information : Éducation et équité en Amérique latine*, Paris, IIEP-UNESCO. Consulté sur Internet : http://www.iiep.unesco.org/fileadmin/user_upload/Info_Services_Newsletter/pdf/fre/2005/janf05.pdf

167) LORCERIE, F., ZAKHARTCHOUK, J-M., 2011, *L'école et l'exclusion : Une mise en alerte*, Paris, PUF.

168) LUGAZ, C., et al, 2010, *Renforcer le partenariat école-communauté Bénin, Niger et Sénégal*, Paris, UNESCO.

169) LUGAZ, C., et DE GRAUWE, A., 2006, *Ecole et décentralisation, résultats d'une recherche en Afrique francophone de l'Ouest,* Paris, IIPE/UNESCO.

170) LUGAZ, C., 2006, *Les programmes d'alimentation scolaires, définition, mise en œuvre et impact*, Paris, IIPE/UNESCO.

171) LUGAZ, C., et DEGRAUWE, A., 2006, *Ecole et décentralisation* , Paris

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

UNESCO.

172) MAIRAMA, L., 2010, *Stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles: cas de l'arrondissement de Mora*, Université de Yaoundé, consulté sur internet : http: //www.memoireonline.com/04/12/5776/m_Stereotypes-sociaux-et-achevement-du-cycle-primaire-par-les-filles-cas-de-larrondissement-de0.html

173) MALONE, S.,E., et ARNOVE, R., F., 2008, *La planification des programmes d'alphabétisation des adultes centrés sur les élèves* , Paris, UNESCO.

174) MARTIN, M., et STELLA A., 2007, *Assurance qualité externe dans l'enseignement supérieur : les options*, Paris, UNESCO.

175) MAUREEN, W., 2004, *L'analyse coût-bénéfice dans la planification de l'éducation*, Paris, UNESCO.

176) MDGLAAT, 2009, Politique Nationale de décentralisation et de déconcentration. Document cadre, Cotonou, MDGLAAT.

177) MENKOUE, B., 2014 , L'éducation en Afrique : état des lieux, Paris, ADEA

178) MERLE, P., *La démocratisation de l'enseignement,* Paris , La Découverte.

179) MEURET, D., *Egalité et équité des systèmes éducatifs*, Paris , Nathan.

180) MEURET, D., *La justice du système éducatif,* Bruxelles, Editions De Boeck Université.

181) MIALARET, G., 1990, *Introduction à la pédagogie, France, PUF.*

182) MIMCHE, Honoré., *Les inégalités d'accès à l'éducation au Tchad,* Ouagadougou, Université de Ouagadougou.

183) Ministère de l'Education Nationale et Unicef., Non daté, Consulté sur Internet : www.ecoliers-berberes.info/lutte %20 abandon scolaire.htm

184) MOGUEROU, L., 2009, La scolarisation des filles à Dakar au cours de la décennie 1990-2000 : Entre injonction internationale et réticences de la

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Société, Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, France.

185) MONDJANNAGNI, A.,C., 1984, *La participation populaire au développement en Afrique noire,* Douala et Paris, IPD Karthala.

186) MONGEAU, P., *Réaliser son mémoire ou sa thèse.* Québec, Presses de l'Université de Québec.

187) MONGUEROU L., 1995, *la pauvreté et le décrochage scolaire ou la spirale de l'exclusion,* Québec, PUF.

188) MONTGOMERY, J.D., 1977, *La planification de l'éducation : option et décisions*», Paris, UNESCO.

189) MORIN, C., 2011, « Egalité filles-garçons : un objectif à l'épreuve du double usage des dispositifs d'accompagnement à la scolarité », Dans : Questions Vives En ligne, Vol.8 n°15 2011. Consulté sur Internet : http: //questionsvives.revues.org/795

190) MOUFTAOU, A., S., 2007, *Scolarisation primaire complète pour tous d'ici 2015 au Bénin : bilan des résultats et défis majeurs*, Arusha, UEPA.

191) MOUMOUNI, A., *L'éducation en Afrique,* Paris, Présence Africaine.

192) MUKENYI, K., J., Non daté. *L'éducation et la formation intellectuelle de la fille ou femme face aux cultures africaines*. Consulté sur Internet : http: //www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-mukenyi.pdf

193) MUNGAHT, T., 1993,*L'accès des filles à l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Cameroun*, Paris, BREDA.

194) MURAD, F., 1996, *La scolarisation des filles en Afrique : une éducation confisquée*, Paris, Karthala.

195) N'DA P., 2006, *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*, Université de Cocody-Abidjan, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire.

196) N'DA, P., 1989, *Initiation méthodologique à la recherche en sciences sociales et en éducation : comment réaliser un mémoire ou une thèse d'un*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

bout à l'autre, Université d'Abidjan, inédit.

197) NAPON, A., et al, 2008, *Evaluation de fin de cursus de l'école du berger ou de la bergère,* Ouagadougou, A&P.

198) NIAMEOGO, A., T., *Analyse sectorielle de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de masse, phase I : l'alphabétisation au Burkina Faso,* Ouagadougou, MEBA.

199) 1 NZUMBA, N., M., 2008, *La dimension du genre dans les systèmes éducatif formel et non formel,* République Démocratique du Congo, La Fleur.

2 OCDE, 2009, *La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement* Disponible sur : http: //www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf

200) Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala

201) Olivier de Sardan J.-P., 2009, *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest*, Niamey, LASDEL

202) OLIVIER, L., et al, 2008, *L'élaboration d'une problématique de recherché, sources, outils et méthodes*, Paris, l'Harmattan.

203) ONU, 1980, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,* New York, ONU.

204) ONU, 2010, *Convention internationale des droits de l'enfant ONU (en ligne).* Disponible sur : http: //www.droitsenfant.com/cide.htm

205) Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, 2007, *L'éducation pour le développement rural vers des orientations nouvelles*, Paris, FAO/UNESCO-IIPE.

206) OSTARENA, J., 2009, Comprendre le concept de la théorie des parties prenantes, Mémoire de Master recherche, Paris, Université Paris- Dauphine

207) OUEDRAOGO, A., 1998. *Le contenu sexiste des livres scolaires : au malheur des filles et des femmes dans les manuels burkinabé*, Burkina Faso, Khartala.

208) OXENHAM, J., 2010, *Programme d'alphabétisation efficace,* Paris, UNESCO.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

209) OXENHAM, John., 2010, *Programmes d'alphabétisation efficaces : le choix des décideurs,* Paris, IIPE/UNESCO.

210) OXFAM, 2010, *A propos d'Oxfam,* Disponible sur : http: //www.oxfam.org/fr/about/history.

211) PAGNON, E., 2008, *"Une œuvre inutile" ? La scolarisation des villes par les missionnaires catholiques dans le sud-est du Nigéria (19885-1930)* Disponible sur : http: //clio.revues.org/index375.html

212) PARE, G., M., *Le redoublement dans l'enseignement primaire au Burkina Faso de 1996 à 2001, Problèmes et défis,* Mémoire de Mastère, Paris : IIPE/UNESCO.

213) PAUL, J., 1999, 2007, *Economie de l'éducation,* Paris, Armand Colin.

214) PAUL, J., 1999, *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs : une encyclopédie pour aujourd'hui,* Paris : ESF.

215) PERETZ, H., 1958, *Les méthodes en sociologie, l'observation, la découverte*, Paris, Coll. Repères.

216) PHILIPS, H., Coomb., 1970, *Qu'est-ce que la planification de l'éducation*, Paris, UNESCO.

217) PILON, M., et YARO U., 2008, *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches,* Dakar, UEPA.

218) PLAN, 2012, « La situation des filles dans le monde 2012 ». Consulté sur Internet : http: //plan-international.org/girls/pdfs/2012-report/La-situation-des-filles-dans-le-monde-2012-Apprendre-pour-la-vie.pdf

219) PNUD, 1998, *Rapport sur le développement humain durable Burkina Faso, 1998,* Ouagadougou , PNUD.

220) POFAGI, K., et TONOUHEWA A., *Renversement de la Tendance à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin Béninois du Fleuve Niger* ; PNUD.

221) QUENET, P., 2012. « L'Ecole face au défi de l'inclusion » : http: //www.prisme-asso.org/spip.php?article4581

222) REINIKKA, R., et SMITH, N., (Sans date). - *Enquêtes de suivi des*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

dépenses publiques dans l'éducation, Paris, UNESCO.

223) REMOND, R., *Eduquer pour demain, Acteurs et partenaires,* Paris, La Découverte/La Documentation Française.

224) République du Bénin Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, *Annuaire Statistique 2001à 2013*, Porto novo, Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.

225) République du Bénin, MEMP, 2009,*Rapport de performance gestion 2008 à 2013*, Porto-Novo, Direction de la Programmation et de la Prospective.

226) République du Bénin, Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale (MFSN), 2009*, Les Violences faites aux femmes au Bénin*, Cotonou, MFSN.

227) République du Bénin, Ministère en charge de l'éducation 2008, *Rapport d'état du système éducatif national du Bénin* (RESEN), 2008.

228) République du Bénin, Ministère en charge de l'éducation 2012 et 2014, *Rapport d'état du système éducatif national du Bénin (RESEN)*, 2012, 2014. Cotonou

229) République du Bénin, Ministères en charge de l'éducation, 2007, *Plan décennal de développement du secteur de l'éducation. Porto-Novo,* Directions de la programmation et de la prospective.

230) République du Bénin, Ministères en charge de l'éducation, 2007, *Plan décennal de développement du secteur de l'éducation,* Porto-Novo : Directions de la programmation et de la prospective.

231) RHONY, J., 2008, *Effets de l'abandon scolaire comme indicateur de l'exclusion scolaire dans les pays en développement : le cas d'Haïti, Faculté des Sciences de l'Education*, Université Laval.

232) RIST, G., *Le développement, histoire d'une croyance occidentale,* Paris, Presses de Sciences Po.

233) ROCARE, 2008, *Le métier d'enseignant communautaire ; profil de l'éducateur et impact sur le système éducatif béninois*, Cotonou, UEMOA.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

234) ROCARE, 2009, *L'école Islamique au Bénin : quelle contribution aux défis de l'éducation pour bus* ? , Bénin, ROCARE.

235) ROCARE, 2011, Impact des travaux domestiques sur la scolarisation des filles au sud du Bénin, Cotonou, Bénin. Consulté sur Internet : http://www.rocare.org/grants/2010/grants2010bj2.pdf

236) Rogers C., 1976, *Psychothérapie et relations humaines*, Louvain, Publication universitaire.

237) Royaume du Maroc Ministère des Finances et de la Privatisation-Direction des Etudes et des Prévisions Financières, 2006, *Rapport genre de la Direction des Etudes et des Prévisions financières du Royaume du Maroc*, Consulté sur Internet : www.siyanda.org/docs/financial_law__fr.doc

238) SABI BRAHIMA, H., 2013, Pratiques pédagogiques et disfonctionnement du corps de contrôle dans les classes multigrades à Karimama, au Bénin

239) SANGA, B., 2009, *Ecole primaire de Kallakoye dans le Sahel.* Ouagadougou, Editions Sidwaya.

240) SANOU, F., *Etude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso,* Ouagadougou, Bureau des Projets Education/MEBAM.

241) SAUVAGEO, T., DA GRAÇA, P., *Indicateur pour la planification de l'éducation pour les populations rurales,* Paris, IIEP/UNESCO.

242) SCHEERENS J et al, 2007, *Former les enseignants : politiques et pratiques* », Paris, UNESCO.

243) SCHEERENS J., 2000, *Améliorer l'efficacité des écoles*, Paris, UNESCO.

244) SCHWILLE, J., et DEMBELE, M., 2007, *Former les enseignants : politiques et pratiques*, Paris, UNESCO.

245) SEGUIN, J., 1993, *Les méthodes de la recherche qualitative,* Montréal, Guide pour un portrait de quartier.

246) SERPE, P., C., 1973, *Méthodes de réflexion et techniques d'expression,* Paris, Armand Colin.

247) SIDIBE, J., 1993, *Analyse sectorielle de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de masse, phase I : scolarisation des filles au Burkina*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Faso, Ouagadougou/DEP-MEBA.

248) SIGNY, F., 1991, *L'enquête et ses méthodes* : *le questionnaire*, Paris, Edition Nathan.

249) SINGLY, F., 1992, *L'enquête et ses méthodes, le questionnaire*, Paris, Nathan, Coll.

250) SOLAUX, G., 2007, *Comment concilier efficacité et équité dans les systèmes éducatifs des pays en développement. Vers une école juste et efficace, Bruxelles,* Editions De Boeck.

251) STEVEN, J., 2002, *La recherche quantitative au service des politiques éducative : le rôle de l'analyse de la littérature*, Paris, UNESCO.

252) STORA, G., 2006, *Dictionnaire Hachette,* Paris, Hachette éducation.

253) STROMQUIST, N.,P., 1997, *Faire d'avantage participer les filles et les femmes à l'éducation de base* , Paris, UNESCO.

254) STROMQUIST, N., 1997, *Faire davantage participer les filles et les femmes à l'éducation de base,* Paris : IIEP/UNESCO.

255) SUCHAUT, B., 2004, *Les différences et les inégalités de réussite à l'école primaire : Enseignements, portée et utilité des résultats de la recherche en éducation,* Maures, S.N.U.I.P.P.

256) SYLLA, K., 2004, *L'éducation en Afrique : le défi de l'excellence,* Paris, Harmattan.

257) SYLLA, K., 2004, *L'éducation en Afrique : le défi de l'excellence*, France, L'Harmattan.

258) Techno-Science.Net, 2009, *Absentéisme- Définition*, Encyclopédie scientifique en ligne

259) TEHE, M., 1999, *Les déterminants de la sous-scolarisation et de la déscolarisation de la petite fille en Côte d'Ivoire : le cas du département de Boundiali*. Mémoire de Maîtrise, IES (Institut d'Ethnosociologie), Abidjan.

260) THIOMBIANO, T., 2000, *L'exode des compétences au Burkina Faso,* Addis-Ababa, CEA/OIM/CRDE.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

261) TIETJEN, K., 1992, *L'éducation des filles : Stratégies pour accroître l'accès, l'assiduité, et l'accomplissement*, Washington, DC. Document non publié.

262) TSANG, M., C., 1994, *Analyse du coût de l'insertion scolaire des populations marginalisées*, Paris, UNESCO.

263) TSEHAYE, S., et DANNER, M., 2012, *La Scolarisation féminine à Djibouti: une démarche holiste face à l'idéologie développementaliste*, France, University of Burgundy and CNRS.

264) UNESCO, 1982, « L'avenir de l'éducation », revue, n° 2. Consulté sur internet : www.unesco.org/education/pdf/MEDIA_F.PDF

265) UNESCO, 1985, *Programme de l'UNESCO pour la promotion de la femme : dix années d'efforts vers l'égalité,* Paris, UNESCO.

266) UNESCO, 1993, Rapport mondial sur l'éducation, Paris, UNESCO.

267) UNESCO, 1996, *le redoublement scolaire dans l'enseignement primaire : analyse mondiale*, Paris, UNESCO.

268) UNESCO, 1997, *Classification Internationale, Type de l'Education,* Paris, UNESCO.

269) UNESCO, 2000, *Tenir nos engagements*. Consulté sur Internet : http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001211/121147F.pdf

270) UNESCO, 2002, *Education pour tous, le monde est-il sur la bonne voie ?,* Paris, UNESCO.

271) UNESCO, 2004, «Atelier sous régional d'harmonisation, d'élaboration du cadre d'action opérationnel et de formation des formateurs en renforcement des capacités en alphabétisation fonctionnelle des enfants en situation difficile ». Dakar / BREDA du 05 au 08 Mai 2004.

272) UNESCO, 2005, « Education des filles et des femmes ». Consulté sur Internet : http: //www.unesco.org/bpi/pdf/memobpi26_girlseducation_fr.pdf

273) UNESCO, 2005, *Rapport du Directeur Général sur le suivi de l'examen stratégique de l'EPT et la stratégie de l'UNESCO pour la période 2005-*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2015 : les défis de l'Education Pour Tous (EPT) en Afrique subsaharienne, dans les pays arabes et d'Asie du Sud et de l'Ouest, Paris, UNESCO.

274) UNESCO, 2006, *Education pour tous, l'exigence de qualité,* Paris, UNESCO

275) UNESCO, 2007, *Enfants non scolarisés : mesure de l'exclusion de l'enseignement primaire,* Montréal : ISU.

276) UNESCO, 2008, *L'inégalité compromet les chances d'éducation de millions d'enfants,* Paris, UNESCO.

277) UNESCO, 2009, *Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité,* Paris, UNESCO.

278) UNESCO, 2009, *L'alphabétisation, un enjeu vital,* Paris, UNESCO.

279) UNESCO, 2009, *Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance,* Paris, UNESCO.

280) UNESCO, 2010, *Atteindre les marginalisés,* Paris, UNESCO.

281) UNESCO, 2010, *Un bon départ, éducation et protection de la petite enfance,* Paris, UNESCO.

282) UNESCO, 2011, *L'Education pour tous en Afrique Subsaharienne*, Paris, UNESCO.

283) UNESCO, 2011, *le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne. Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité*, Paris, UNESCO.

284) UNESCO, 2013. Glossaire, Consulté sur Internet : http: //stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=143&IF_Language=fra

285) UNESCO, 2014, *Enseigner et apprendre. Atteindre la qualité pour tous*, Paris, UNESCO.

286) UNESCO/UNICEF, 1993, *L'éducation des filles : déclaration et cadre d'action de Ouagadougou,* Ouagadougou, UNESCO/UNICEF.

287) UNESCO-FEA/FAWE, 1997, *Les mesures des disparités entre les sexes en matière d'éducation dans certains pays d'Afrique*, Paris, UNESCO

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

288) UNICEF Bénin, 2012, *La garantie d'une protection de remplacement pour les enfants*, Bénin, UNICEF-BENIN, Consulté sur Internet : http: //www.unicef.org/french/

289) UNICEF et UNESCO, 2011, *Evaluation des projets accomplis en Afrique dans l réalisation des OMD*, Paris, UNESCO-UNICEF.

290) UNICEF Niger, 2009, *Atelier Bilan et Perspectives de la Scolarisation des Filles*. Consulté sur internet :http://www.unicef.org/french/education/index_20768.html

291) UNICEF KENYA, 2003, L'abolition des frais de scolarité par le Kenya sert d'exemple à toute l'Afrique, Kenya, UNICEF

292) UNICEF Sénégal, 2010, *Les filles sénégalaises forcées d'abandonner l'école pour travailler comme aide domestique*, Consulté sur Internet : http: //www.unicef.org/french/adolescence/senegal_56856.html

293) UNICEF Suisse, Non daté, *Arrachées à leur enfance- des filles mariées beaucoup trop tôt,* Consulté sur Internet: http://assets.Unicef.ch/downloads/20_02_lm_08_f.pdf

294) UNICEF, 2001, « Le mariage précoce ». consulté sur internet: http://www.unicef.org/french/protection/index_earlymarriage.html

295) UNICEF, 2003, « Lancement de la campagne de l'accès des filles à une éducation de qualité en Afrique de l'ouest et du centre au Burkina Faso », Communiqué de presse, juin 2003. : consulté sur internet http: //www.unicef.org/french/media/media_10944.html

296) UNICEF, 2004, *Pour une stratégie nationale de lutte contre l'abandon scolaire : Evaluation des activités du programme de gouvernement du Maroc*, Maroc, UNICEF.

297) UNICEF, 2004, *Stratégies pour l'éducation des filles*. Consulté sur internet: http://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/strategies_girl_ed.pdf

298) UNICEF, Non daté, *L'objectif : assurer l'éducation primaire pour tous*, Consulté sur Internet : http: //www.unicef.org/french/mdg/education.html

299) UNICEF, Non daté, *Un regard sur les Objectifs du Millénaire pour le*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

développement. Consulté sur Internet : http://www.unicef.org/french/mdg/education.html

300) VACHON, P., 2008, *Profil de pays établi pour le Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2008 – L'éducation pour tous en 2015. Un objectif accessible ? Burkina Faso, étude de cas,* Paris, UNESCO.

301) VAILLANT, 2005, *Les réformes éducatives et les syndicats d'enseignants ; des pistes pour l'action*, Paris, UNESCO.

302) VAIZEY J., et CHESSWAS J.,D., 2009, *La planification de l'enseignement : évaluation des coûts* , Paris, UNESCO.

303) VAN ZANTEN, A., 2000, « Le rôle des évaluations dans les stratégies concurrentielles des établissements et dans les stratégies de choix des parents en France et en Grande- Bretagne », in Demailly, L. (dir.) *Évaluer les politiques éducatives. Sens, enjeux, pratiques*, Bruxelles : De Boeck, pp. 31-46.

304) VAN ZANTEN, A., 2000, *L'école, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

305) VAN ZANTEN, A., 2002, *La mobilisation stratégique et politique des savoirs sur le social : le cas des parents d'élèves des classes moyennes*, Bruxelles, De Boeck.

306) VANZANTEN, A., *Les politiques d'éducation,* Paris, PUF.

307) VARGHESE, N., V., *Education et développement : les changements dans les perspectives dans IIRCA, Paris, UNESCO.*

308) Watchist on Chidren and armedconflict, 2006, Survive, *le défi quotidien des enfants dans le conflit armé en République Démocratique du Congo*, consulté sur Internet: http://www.watchlist.org/reports/pdf/dr_congo.report.20060426.fr.pdf

309) WEIKART, D., P., 2000, *L'éducation de la petite enfance : l'offre et la demande, Paris,* IIEP/UNESCO.

310) WEIKART, D., P., 2000, *l'éducation de la petite enfance : l'offre et la demande*, Paris, UNESCO.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

311) WELSH, T., et MCGINN, N., 2009, *La décentralisation dans l'éducation : pourquoi, quand, quoi et comment ?,* Paris : IIEP/UNESCO.

312) WETTA, C., et ILBOUDO, E., 1994, *Etude coût-efficacité de l'éducation de base au Burkina Faso.* Ouagadougou, Bureau UNICEF

313) WOLF, R.,M., 1993, Evaluation de la recherche en éducation fondée sur l'expérimentation et sur les enquêtes , Paris, UNESCO

314) WOODHALL, M., 2004, *L'analyse coût-bénéfice dans la planification de l'éducation* , Paris, UNESCO

315) YAMEOGO, A., *Actions menées par la DPEF en faveur de l'éducation des filles (en ligne).* Disponible sur : http: //www.meba.gov.bf/plans/educationff.html.

316) YAMEOGO, L., 2009, *Synthèse réalisée à partir du document intitulé : Actions menées par la DPEF en faveur de l'éducation des filles au Burkina Faso*, Consulté sur Internet http://pddeb.org/data/documents_education_de_base/rapports_etudes/autres_etudes/rapport_etude_violence_milieu_scolaire.pdf

317) YARO, Y., et al, *Identification des obstacles persistants à l'accès, au maintien et à la réussite des filles : l'impact des AME, APE, COGES, des écoles coraniques, des medersa et des écoles franco arabes sur l'éducation des filles et les limites des stratégies actuelles,* Ouagadougou, DGEB/MEBA.

318) YESSOUFOU, I., et ALIFOU, B., 2012, Déterminants individuels et familiaux de la non scolarisation des enfants de 6 à 11 ans au Bénin, Mémoire de Licence Professionnelle, UAC, Bénin

319) ZAN, L., M., *Appartenance socioculturelle et scolarisation des enfants au Burkina Faso,* Yaoundé, Université de Yaoundé II (en ligne). Disponible sur : http: //www.memoireonline.com/08/09/2647/m_Appartenance-socioculturelles-et-scolarisation-des-enfants-au-Burkina-Faso14.html

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

ANNEXES

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 1 : Calcul et interprétation des indicateurs

TAUX BRUT D'ACCES (TBA) EN PREMIERE ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Définition:

Nombre total des nouveaux élèves en première année de l'enseignement primaire, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire.

Objet:

Indiquer le niveau général d'accès à l'enseignement primaire. Il indique également la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école.

Méthode de calcul:

Diviser le nombre des nouveaux élèves en première année, quel que soit leur âge, par le nombre total des enfants ayant l'âge officiel d'entrée à l'école, et multiplier le résultat par 100.

Formule:

$$TBA^t = N^t * 100 / P^t_a$$

Où,

TBA^t	Taux brut d'accès pour l'année scolaire **t**
N^t	Nombre total des nouveaux élèves en première année de l'enseignement primaire pour l'année scolaire **t**
P^t_a	Nombre d'enfants ayant l'âge officiel a d'entrée à l'école primaire pour l'année scolaire **t**

N.B. : Lorsque les données sur les nouveaux élèves ne sont pas enregistrées séparément, on peut les obtenir en soustrayant le nombre des redoublants de l'effectif de la première année.

Données requises:

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Nombre total des nouveaux élèves en première année de l'enseignement primaire (ou l'effectif global de la première année moins le nombre des redoublants) ; Nombre d'enfants ayant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire.

Sources des données:

Registres des établissements scolaires, recensements ou enquêtes scolaires pour les données sur les nouveaux élèves par âge. Recensements démographiques ou estimations de l'effectif de la population en âge d'entrée au primaire.

Type de désagrégation:

Par sexe et lieu géographique (région, urbain/rural).

Interprétation:

Un taux brut d'accès élevé indique en général un degré élevé d'accès à l'enseignement primaire. Comme le calcul porte sur tous les nouveaux élèves de la première année, indépendamment de leurs âgés, le taux brut d'accès peut être supérieur à 100 %, à cause de l'inclusion des enfants trop âgés et trop jeunes qui entrent à l'école primaire pour la première fois.

Normes de qualité:

Les données (ou les estimations) relatives à la population utilisées pour le calcul de l'indicateur devront se référer strictement à l'âge officiel d'entrée à l'école. Il conviendra de veiller à ce que les redoublants en première année ne soient pas inclus dans le calcul car cela gonflerait indûment le taux brut d'accès.

Limitation:

Un taux brut d'accès élevé peut être l'effet de l'inscription des enfants trop âgés qui n'ont pas entré à l'école quand ils avaient l'âge officiel d'entrée à l'école primaire.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)

Définition

Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Objet

Montrer le niveau général de participation à un niveau donné d'éducation. Il indique la capacité du système éducatif à inscrire les étudiants d'un groupe d'âge particulier. Il peut être aussi utilisé conjointement avec le taux net de scolarisation pour mesurer l'importance de la scolarisation des enfants ayant dépassé ou n'ayant pas encore atteint l'âge officiel d'entrée à l'école.

Méthode de calcul

Diviser le nombre des élèves (ou étudiants) inscrits dans un niveau d'enseignement, quel que soit leur âge, par la population ayant l'âge officiel de scolarisation du même niveau d'éducation et multiplier le résultat par 100.

Formule

$$TBS^t_h = E^t_h * 100/P^t_{h,a}$$

Où,

$TBSt_h$ Taux brut de scolarisation dans un niveau d'enseignement h pour l'année scolaire t

Et_h Inscriptions dans le niveau d'enseignement h pour l'année scolaire t

$Pt_{h,a}$ Population du groupe d'âge a correspondant officiellement au niveau d'enseignement h pour l'année scolaire t

Exemple: si l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire est de 7 ans et que cet enseignement dure 6 ans, a est donc (7-12) ans.

Données requises

Nombre total des inscrits dans un niveau donné d'enseignement. Population du groupe d'âge correspondant au niveau spécifié.

Sources des données

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Registres des établissements scolaires, recensements ou enquêtes scolaires sur les données relatives aux inscrits par niveau d'éducation. Recensements démographiques ou estimations de l'effectif de la population en âge de scolarisation obtenues normalement du service central des statistiques.

Type de désagrégation

Par sexe, lieu géographique (région, urbain/rural) et par niveau d'éducation.

Interprétation

Un taux de scolarisation brut élevé indique un degré élevé de participation, que les élèves appartiennent au groupe d'âge officiel ou non. Quand la valeur du taux brut approche ou dépasse 100 %, cela indique que le pays est en principe capable de scolariser la totalité de sa population en âge de fréquenter l'école, mais n'indique pas la proportion de cette population qui fréquente effectivement l'école. Parvenir à un taux de scolarisation brut de 100 % est donc une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'universalisation de l'enseignement. Quand le taux de scolarisation brut dépasse 90 % pour un niveau d'enseignement, le nombre total des places pour les élèves approche le nombre requis pour que le groupe d'âge officiel soit scolarisé en totalité. Toutefois, pour que l'universalisation de l'enseignement soit effectivement réalisée, il faudrait que le nombre des élèves n'ayant pas encore atteint ou ayant déjà dépassé l'âge officiel diminue afin de libérer des places pour les élèves faisant partie du groupe d'âge officiel de fréquentation de ce niveau d'enseignement.

Normes de qualité

Le taux de scolarisation brut à chaque niveau d'enseignement devra se baser sur le total des inscriptions dans toutes les catégories d'écoles et établissements d'éducation, y compris les établissements publics, privés et autres qui offrent des programmes éducatifs organisés à ce niveau.

Limitations

Le taux de scolarisation brut peut parfois dépasser 100 % lorsque les élèves trop âgés et trop jeunes ainsi que les redoublants sont inclus. En pareil cas, une

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

interprétation rigoureuse du taux de scolarisation brut exige qu'on dispose de renseignements supplémentaires sur le nombre des redoublants, des élèves n'ayant pas encore atteint l'âge officiel et de ceux qui l'ont dépassé, etc.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

TAUX NET DE SCOLARISATION (TNS)

Définition

Effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation exprimé en pourcentage de la population correspondante.

Objet

Fournir une mesure plus précise de l'étendue de la participation à un niveau donné d'éducation des enfants appartenant au groupe officiellement en âge de fréquenter ce niveau.

Méthode de calcul

Diviser le nombre des élèves (ou étudiants) inscrits dans un niveau donné d'enseignement qui font partie du groupe ayant officiellement l'âge de fréquenter ce niveau par la population du même groupe d'âge et multiplier le résultat par 100.

Formule

$$TNS^t_h = E^t_{h,a} * 100/P^t_{h,a}$$

Où,

TNS^t_h Taux net de scolarisation à un niveau d'enseignement h pour l'année scolaire t

$E^t_{h,a}$ Inscriptions de la population du groupe âge a dans à un niveau d'enseignement h pour l'année scolaire t

$P^t_{h,a}$ Population du groupe d'âge a correspondant officiellement au niveau d'enseignement h pour l'année scolaire t

Exemple: si l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire est de 7 ans et que cet enseignement dure 6 ans, a est donc 7-12 ans.

Données requises

Nombre total des inscrits par âge dans un niveau donné d'enseignement. Population du groupe d'âge correspondant au même niveau.

Sources des données

Registres des établissements scolaires, recensements ou enquêtes scolaires sur les données relatives aux inscrits par âge. Recensements démographiques ou

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

estimations de l'effectif de la population en âge de scolarisation obtenues normalement du service central des statistiques.

Type de désagrégation

Par sexe, lieu géographique (région, urbain/rural) et par niveau d'éducation.

Interprétation

Un taux net de scolarisation élevé dénote un degré élevé de participation du groupe ayant l'âge officiel de la scolarité. La valeur théorique maximale de ce taux est 100 %. Lorsque le taux net de scolarisation augmente avec le temps, cela signifie que la participation au niveau spécifié d'enseignement s'améliore. Si l'on compare le taux de scolarisation net avec le taux brut, la différence entre les deux taux mesure l'incidence de l'inscription des élèves n'ayant pas encore atteint l'âge officiel et de ceux qui l'ont dépassé. Si le taux de scolarisation net est inférieur à 100 %, la différence entre les pourcentages mesure la proportion des enfants en âge de fréquenter le niveau spécifié d'éducation qui ne sont pas inscrits. Toutefois, comme certains enfants/jeunes peuvent être inscrits dans des établissements d'autres degrés, cette différence des pourcentages ne doit en aucun cas être considérée comme indiquant le pourcentage exact des enfants non scolarisés. Pour mesurer l'éducation primaire universelle, par exemple, un taux net de scolarisation primaire ajusté est calculé sur la base des enfants ayant l'âge officiel du primaire qui sont inscrits au primaire ou au secondaire. Un indicateur complémentaire plus précis est le taux de scolarisation par âge-spécifique (TSA) qui montre la participation en éducation de la population de chaque âge, quelque soit le niveau d'éducation.

Normes de qualité

Le taux net de scolarisation de chaque niveau d'éducation doit être basé sur le total des inscriptions du groupe d'âge officiel dans toutes les catégories d'écoles et autres établissements équivalents, que ces établissements soient publics, privés ou autres, dispensant un enseignement structuré.

Limitations

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Pour l'enseignement supérieur, cet indicateur n'est pas pertinent à cause des difficultés de déterminer un groupe d'âge approprié dues à la grande variation de la durée des programmes à ce niveau. En ce qui concerne le primaire et le secondaire, certaines difficultés peuvent apparaître lorsqu'on calcule un taux net de scolarisation approchant 100 %: 1. Lorsque la date de référence pour l'entrée dans l'enseignement primaire ne coïncide pas avec les dates de naissance de tous les membres de la cohorte scolarisable dans le primaire ; 2. Lorsqu'une proportion importante de la population commence la scolarité primaire avant l'âge prescrit et termine, par conséquent, cette scolarité avant l'âge prescrit; 3. Lorsque l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire est relevé alors que la durée de cet enseignement reste inchangée.

N.B. *Bien que le taux net de scolarisation ne puisse dépasser 100 %, des valeurs allant jusqu'à 105 % ont été obtenues en raison de contradictions dans les données relatives aux inscriptions et/ou à la population.*

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

TAUX DE REDOUBLEMENT PAR ANNEE D'ETUDES (TR)

Définition

Proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée qui étudient dans la même classe au cours de l'année scolaire suivante.

Objet

Mesurer le phénomène du redoublement et son impact sur l'efficacité interne des systèmes d'éducation. Cet indicateur est également très probant pour analyser le parcours des effectifs durant un cycle d'enseignement et de faire des projections en la matière.

Méthode de calcul

Diviser le nombre des redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t+1 par le nombre des élèves qui étaient inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente t.

Formule

$$\mathbf{TR^t_i = R^{t+1}_i * 100 / E^t_i}$$

Où,

TR^t_i Taux de redoublement pour la classe **i** au cours de l'année scolaire **t**

R^{t+1}_i Nombre d'élèves redoublant la classe **i** au cours de l'année scolaire **t+1**

E^t_i Nombre des élèves inscrits en classe **i** pour l'année scolaire **t**

Données requises

Effectifs scolarisés par année d'études durant l'année scolaire t et nombre de redoublants de la même cohorte par année d'études durant l'année scolaire t+1.

Sources des données

Registres des établissements scolaires, recensements et enquêtes scolaires sur les effectifs inscrits et les redoublants par année d'études.

Type de désagrégation

Par année d'études, par sexe, par lieu géographique (région, milieu rural ou urbain) et par type d'établissement (public ou privé).

Interprétation

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

L'idéal serait que les taux de redoublement soient proches de 0 %. Des taux de redoublement élevés sont révélateurs de problèmes d'efficacité interne du système éducatif et peuvent être l'indice d'un niveau d'instruction médiocre. Quand on compare les taux de redoublement selon les années de scolarité, les chiffres peuvent indiquer que les taux de redoublement sont plus élevés pour certaines années, ce qui nécessite des études plus approfondies sur les causes du phénomène et sur les possibilités d'y remédier.

Normes de qualité

Comme les autres taux relatifs au flux des élèves (taux de promotion et taux d'abandon), le taux de redoublement est obtenu par l'analyse des données relatives aux effectifs et aux redoublants par année d'études pour deux années scolaires consécutives. Il faut donc veiller à ce que ces données reposent sur une couverture cohérente de la période et des années d'études. Il faut veiller également à réduire, le plus possible, certaines erreurs fréquentes qui risquent de biaiser ces taux des flux, comme celles qui consistent à enregistrer des chiffres excessifs d'inscriptions et/ou de redoublements (en particulier en première année d'études), à ne pas faire une distinction claire entre les nouveaux élèves et les redoublants et à ne pas tenir compte des transferts d'élèves d'une classe à une autre ou d'une école à une autre.

Limitations

Dans certains cas, des taux de redoublement faibles peuvent traduire simplement des politiques ou des pratiques consistant à faire passer automatiquement les élèves dans la classe supérieure. Le taux de redoublement maximal et le nombre des redoublements permis pour une classe donnée peuvent dans certains cas être déterminés par les autorités responsables de l'éducation désireuses de faire face à une capacité limitée pour certaines années d'études et d'accroître le flux des élèves dans le cycle éducatif. L'indicateur doit donc être interprété avec prudence, surtout quand on fait des comparaisons entre les systèmes éducatifs.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

TAUX D'ABANDON PAR ANNEE D'ETUDES (TA)

Définition

Pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits dans une année d'étude donnée dans une année scolaire donnée qui abandonnent l'année scolaire suivante.

Objet

Évaluer le phénomène de l'abandon scolaire avant l'obtention du diplôme de fin d'études dans une cohorte d'âge et son impact sur l'efficience interne des systèmes d'éducation. De plus, c'est un indicateur-clé pour analyser et prévoir le parcours scolaire des élèves durant le cycle d'enseignement.

Méthode de calcul

Additionner les taux de promotion et de redoublement d'une année d'études donnée durant une année scolaire donnée et soustraire cette somme de 100 pour obtenir le taux d'abandon scolaire par année d'études. Il convient de soustraire le taux de survie de 100 pour obtenir le taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (voir le taux de survie).

Formule

$$TA_i^t = 100 - (TP_i^t + TR_i^t)$$

Où :

TA_i^t Taux d'abandon de l'année d'études i durant l'année scolaire t

TP_i^t Taux de promotion de l'année d'études i au terme de l'année scolaire t

TR_i^t Taux de redoublement de l'année d'études i durant l'année scolaire t

Données requises

Effectifs scolarisés par année d'études durant l'année scolaire t et effectifs scolarisés et nombre de redoublants par année d'études durant l'année scolaire t+1.

Sources des données

Registres des établissements scolaires, recensements et enquêtes dans les établissements pour les effectifs inscrits et les redoublants par année d'études.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Type de désagrégation

Par année d'études, par sexe, par situation géographique (région, milieu rural ou urbain) et par type d'établissement (public ou privé).

Interprétation

Idéalement, ce taux doit approcher 0 % ; un taux élevé d'abandon scolaire est le signe de problèmes d'efficience interne dans les systèmes d'éducation. La comparaison des taux entre les années d'études permet d'identifier les années d'études que les politiques doivent cibler en priorité.

Normes de qualité

Comme les autres indicateurs sur le parcours scolaire (les taux de promotion et de redoublement), le taux d'abandon est calculé sur la base de données concernant les effectifs et les redoublants par année d'études durant deux années scolaires consécutives. Il convient dès lors de vérifier la cohérence des données au fil du temps et entre les années d'études. Ces données peuvent être biaisées si : le nombre d'inscrits et de redoublants est surévalué (surtout à la première année) ; la distinction entre les nouveaux inscrits et les redoublants n'est pas correcte ; il y a transfert des élèves entre les établissements durant leur parcours scolaire (au niveau sous-national).

Limitations

Les autorités en charge de l'éducation peuvent limiter l'ampleur et le nombre de redoublements à cause d'une capacité d'accueil limitée et dans le but d'améliorer l'efficience interne de leur système d'éducation et de favoriser le parcours scolaire des élèves (ou des étudiants). La prudence est de rigueur lors de l'interprétation de cet indicateur, en particulier lors des comparaisons entre systèmes d'éducation.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexes n° 2 : Guides d'entretiens en direction des enfants déscolarisés et non scolarisés

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL AUX ENFANTS DESCOLARISES ET NON SCOLARISES

Identification

Commune : _____

Localité : _____

Qualité : _____

Sexe : /__/ (1=Féminin, 2=Masculin)

Nom et Prénom : _____

Age : ----------/___/___/

Alphabétiser : /__/ 1=Oui 2= Non

Niveau d'instruction : _____

Dans le cadre de mes travaux de recherches pour l'obtention du diplôme de doctorat, je réalise les présents entretiens individuels pour comprendre votre perception de la scolarisation des enfants, les freins à une scolarisation pour tous dans le département de l'Alibori et plus précisément dans votre localité.

Notre entretien va durer une trentaine de minutes en moyenne. Nous vous rassurons de la confidentialité de votre identité.

I. Perceptions de l'école formelle

- Quelle perception avez-vous de l'école formelle ?
- Quelles sont les formes d'éducation les plus valorisées dans la localité ? Pourquoi ?
- Existe-t-il d'autres formes d'école autre que l'école formelle ? Le cas échéant, comment fonctionne-t-elle (s) ? Quelle peut être son influence sur l'école formelle ? Quels groupes sociaux fréquentent ces écoles ? pourquoi ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

II. Motifs de la non scolarisation et ou de la déscolarisation

- Pourquoi vos parents ne vous ont pas inscrit à l'école ?
- Pourquoi avez-vous quitté l'école ?
- Que faites-vous de vos journées ?
- Comment vivez-vous ?
- De quoi vivez-vous ?
- Quelles sont les principales causes de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants dans la localité ?

III. Facteurs socioculturels

- Existe-t-il des pratiques initiatiques dans la localité ? Le cas échéant, comment se déroulent-elles ? quelles influences ont-elles eu sur votre scolarité ?
- Faites nous une description de l'organisation du travail par genre et par âge dans la localité.
- Parlez-nous des figures locales de réussite sociale et leur lien avec le système éducatif.
- Existe-t-il des cas de réussite sociale sans lien avec l'école ? Citez-les s'il y en a.
- Quels sont les rapports que vous entreteniez avec vos enseignants ?
- Existe-t-il des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ? Comment se manifestent-ils ?
- Avez-vous connaissance de cas d'enseignants éthyliques dans la localité ? Que pensez-vous de leurs attitudes ?
- Existe-t-il des discriminations sexistes à l'inscription des enfants ? Quel est le sexe souvent concerné et pourquoi ?
- Quel est le degré de participation des enfants de votre âge aux activités économiques de la localité?
- Que pensez-vous du statut et du rôle des femmes dans la famille ?
- Est-ce que ce statut influence selon vous la scolarisation des filles ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Quel est le comportement des différents groupes socio-culturels par rapport à la scolarité ? Comment comprendre les raisons des différences ?
- Quelle est l'influence des us et coutumes de la localité sur la scolarisation ?

IV. Suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune

- Quelles sont les suggestions pour améliorer la scolarisation dans votre localité ?

Merci de votre collaboration

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 3 : Guide d'entretien individuel des chefs de circonscriptions scolaires

Identification

Commune : _____

Localité : _____

Qualité : _____

Sexe : /__/ (1=Féminin, 2=Masculin)

Nom et Prénom : _____

Age : ----------/___/___/

Alphabétiser : /__/ 1=Oui 2= Non

Niveau d'instruction : _____

Dans le cadre de mes travaux de recherches pour l'obtention du diplôme de doctorat, je réalise les présents entretiens individuels pour comprendre votre perception de la scolarisation des enfants, les freins à une scolarisation pour tous dans le département de l'Alibori et plus précisément dans votre localité.

Notre entretien va durer une heure de temps en moyenne. Nous vous rassurons de la confidentialité de votre identité.

I. Offre scolaire

- Dans les cas d'insuffisance en salles de classe que faites-vous ?
- En cas de d'insuffisance de manuels de mathématique et/ou de français quelle méthode d'enseignement utilisez-vous ?
- Quels sont les avantages différenciés que vous avez à votre poste comparativement à un autre collègue qui travaille dans une zone urbaine ?
- Est-ce qu'il y a suffisamment d'enseignants dans votre circonscription scolaire?
- Avez-vous suffisamment de matériel didactique (livres/manuels, outils) et contenu de l'enseignement adéquat pour les écoles ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

II. Qualité de l'offre

- Quel est l'état des infrastructures dont vous disposez ? Quelles précautions prenez-vous en saisons pluvieuses ?
- Que pensent les parents et les élèves de l'enseignement que dispensent vos collaborateurs (enseignants) sous votre tutelle ? les parents se plaignent-ils…

III. Au niveau de chaque circonscription scolaire :

- Quelles appréciations faites-vous de l'évolution scolaire des enfants (Suivi des cohortes du CI au CM2 : effectif par classe, nombre de redoublants, nombre d'admis en classe supérieure) dans votre circonscription scolaire?
- Quelle est l'utilité des cantines scolaires dans la localité ?

IV. Facteurs socioculturels

- Quelle est selon vous la perception des acteurs locaux sur l'éducation et la formation des enfants ?
- Quelles sont les formes d'éducation les plus valorisées dans la localité ? Pourquoi ?
- Existe-t-il d'autres formes d'école autre que l'école formelle ? Le cas échéant, comment fonctionne-t-elle (s) ? Quelle peut être son influence sur l'école formelle ? Quels groupes sociaux fréquentent ces écoles ? pourquoi ?
- Existe-t-il des pratiques initiatiques dans la localité ? Le cas échéant, quelle influences ont-elles sur l'éducation formelle ?
- Faites nous une description de l'organisation du travail par genre et par âge dans la localité.
- Quelles sont les phases glorieuses de la scolarisation des enfants dans la localité ? Qu'est ce qui a pu justifier ces phases glorieuses selon vous ?
- Quelles sont les attentes des groupes sociaux vis-à-vis de l'école ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Parlez-nous des figures locales de réussite sociale et leur lien avec le système éducatif.
- Existe-t-il des cas de réussite sociale sans lien avec l'école ? Citez-les s'il y en a.
- Quels sont les rapports qu'il y a entre les enseignants et les élèves ?
- Existe-t-il des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ? Comment se manifestent-ils ?
- Avez-vous connaissance de cas d'enseignants éthyliques dans la localité ? Que pensez-vous de leurs attitudes ? Quelles sont les mesures qui sont prises pour que leurs comportements n'influencent pas les situations d'apprentissages ?
- Quelles sont les principales causes de la non scolarisation des enfants dans la localité ?
- Existe-t-il des discriminations sexistes à l'inscription des enfants ? Quel est le sexe souvent concerné et pourquoi ?
- Quelle est la trajectoire sociale des enfants non-inscrits ? des enfants déscolarisés ?
- Quelles sont les initiatives locales existantes en matière de scolarisation et de maintien des enfants à l'école ? expliquez l'influence de chacune d'elle.
- Quel est le degré de participation des enfants aux activités économiques de la localité?
- Que pensez-vous du statut et du rôle des femmes dans la famille ?
- Est-ce que ce statut influence selon vous la scolarisation des filles ?
- Quels sont les tendances fille garçon dans les établissements ?

(Partir de l'appréciation faite du ratio fille garçon au sein de l'établissement, par l'enquêté pour comprendre ce qui justifie cela à partir de la connaissance du milieu social)

- Quel est le taux d'achèvement des enfants inscrits au CI ces dernières années dans votre circonscription scolaire?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Quel est le comportement des différents groupes socioculturels par rapport à la scolarité ? Comment comprendre les raisons des différences ?
- Quelle est l'influence des us et coutumes de la localité sur la faible scolarisation ?

V. Politique éducative :

- Quelle est l'influence des réformes du système éducatif formel sur la scolarisation des enfants ?
- Que pensez – vous de la gratuité de l'école ?
- Comment se manifeste-t-elle ?
- Quel est son impact sur la scolarisation des enfants dans la localité ?
- Quelles sont les autres politiques éducatives qui sont opérantes et inopérantes dans votre localité ?

VI. Mission, organisation et fonctionnement des APE,

- Qu'est-ce qui vous lie aux autres acteurs du système et des communautés ?
- Quelles sont les difficultés de fonctionnement ?
- Quel est l'impact sur la scolarisation. ?

VII. Suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune

- Quelles sont les suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune ?

Merci de votre collaboration

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n°4 : Guide d'entretien individuel des responsables des organisations non gouvernementales (ONG) et acteurs locaux

Identification

Commune : _____

Localité : _____

Qualité : _____

Sexe : /__/ (1=Féminin, 2=Masculin)

Nom et Prénom : _____

Age : ----------/___/___/

Alphabétiser : /__/ 1=Oui 2= Non

Niveau d'instruction : _____

Dans le cadre de mes travaux de recherches pour l'obtention du diplôme de doctorat, je réalise les présents entretiens individuels pour comprendre votre perception de la scolarisation des enfants, les freins à une scolarisation pour tous dans le département de l'Alibori et plus précisément dans votre localité.

Notre entretien va durer une heure de temps en moyenne. Nous vous rassurons de la confidentialité de votre identité.

I. Domaines d'intervention

- Comment s'appelle votre ONG ?
- Quel est son domaine d'intervention ?
- D'où proviennent les ressources que vous utilisez ?
- Quels sont vos rapports avec les autres ONGs de la localité qui interviennent dans l'éducation ?
- Pourquoi avez-vous choisi cette localité pour intervenir dans l'éducation ?
- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre mission ?
- Ces difficultés sont dues à quoi ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

II. Facteurs socioculturels

- Quelle est selon vous la perception des acteurs locaux sur l'éducation et la formation des enfants ?
- Quelles sont les formes d'éducation les plus valorisées dans la localité ? Pourquoi ?
- Existe-t-il d'autres formes d'école autre que l'école formelle ? Le cas échéant, comment fonctionne-t-elle (s) ? Quelle peut être son influence sur l'école formelle ? Quels groupes sociaux fréquentent ces écoles ? pourquoi ?
- Existe-t-il des pratiques initiatiques dans la localité ? Le cas échéant, quelle influences ont-elles sur l'éducation formelle ?
- Faites nous une description de l'organisation du travail par genre et par âge dans la localité.
- Quelles sont les phases glorieuses de la scolarisation des enfants dans la localité ? Qu'est ce qui a pu justifier ces phases glorieuses selon vous ?
- Quelles sont les attentes des groupes sociaux vis-à-vis de l'école ?
- Parlez-nous des figures locales de réussite sociale et leur lien avec le système éducatif.
- Existe-t-il des cas de réussite sociale sans lien avec l'école ? Citez-les s'il y en a.
- Quels sont les rapports qu'il y a entre les enseignants et les élèves ?
- Existe-t-il des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ? Comment se manifestent-ils ?
- Comment intervenez-vous dans des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ?
- Avez-vous connaissance de cas d'enseignants éthyliques dans la localité ? Que pensez-vous de leurs attitudes ? Quelles sont les mesures qui sont prises par votre ONG pour que leurs comportements n'influencent pas les situations d'apprentissages ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Quelles sont les principales causes de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants dans la localité ?
- Existe-t-il des discriminations sexistes à l'inscription des enfants ? Quel est le sexe souvent concerné et pourquoi ?
- Quelle est la trajectoire sociale des enfants non-inscrits ? des enfants déscolarisés ?
- Quelles sont les initiatives locales existantes en matière de scolarisation et de maintien des enfants à l'école ? expliquez l'influence de chacune d'elle.
- Quel est le degré de participation des enfants aux activités économiques de la localité?
- Que pensez-vous du statut et du rôle des femmes dans la famille ?
- Est-ce que ce statut influence selon vous la scolarisation des filles ?
- Quels sont les tendances fille garçon dans les établissements ?
- Quel est le comportement des différents groupes socioculturels par rapport à la scolarité ? Comment comprendre les raisons des différences ?
- Quelle est l'influence des us et coutumes de la localité sur la faible scolarisation ?

III. Politique éducative :

- Quelle est l'influence des réformes du système éducatif formel sur la scolarisation des enfants ?
- Que pensez – vous de la gratuité de l'école ?
- Comment se manifeste-t-elle ?
- Quel est son impact sur la scolarisation des enfants dans la localité ?
- Quelles sont les autres stratégies éducatives qui sont opérantes et inopérantes dans votre localité ?

IV. Mission, organisation et fonctionnement des APE,

- Qu'est-ce qui vous lie aux autres acteurs du système et des communautés ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Quelles sont les difficultés de fonctionnement ?
- Quel est l'impact sur la scolarisation. ?

V. Suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune

- Quelles sont les suggestions pour améliorer la scolarisation dans votre localité ?

Merci de votre collaboration

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 5 : Guide d'entretien individuel aux chefs coutumiers imams chefs villages

Identification

Commune : _____

Localité : _____

Qualité : _____

Sexe : /__/ (1=Féminin, 2=Masculin)

Nom et Prénom : _____

Age : ----------/___/___/

Alphabétiser : /__/ 1=Oui 2= Non

Niveau d'instruction : _____

Dans le cadre de mes travaux de recherches pour l'obtention du diplôme de doctorat, je réalise les présents entretiens individuels pour comprendre votre perception de la scolarisation des enfants, les freins à une scolarisation pour tous dans le département de l'Alibori et plus précisément dans votre localité.

Notre entretien va durer une heure de temps en moyenne. Nous vous rassurons de la confidentialité de votre identité.

I. Perceptions de l'école formelle

- Quelle perception avez-vous de l'école formelle ?
- Quelles sont les formes d'éducation les plus valorisées dans la localité ? Pourquoi ?
- Existe-t-il d'autres formes d'école autre que l'école formelle ? Le cas échéant, comment fonctionne-t-elle (s) ? Quelle peut être son influence sur l'école formelle ? Quels groupes sociaux fréquentent ces écoles ? pourquoi ?
- Quelles sont les phases glorieuses de la scolarisation des enfants dans la localité ? Qu'est ce qui a pu justifier ces phases glorieuses selon vous ?
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'école ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Quelles sont les principales causes de la non-scolarisation et de la déscolarisation des enfants dans la localité ?

II. Facteurs socioculturels

- Existe-t-il des pratiques initiatiques dans la localité ? Le cas échéant, comment se déroulent-t-elles ? quelles influences ont-elles sur l'éducation formelle ?
- Faites-nous une description de l'organisation du travail par genre et par âge dans la localité.
- Parlez-nous des modèles de réussite sociale et leur lien avec le système éducatif.
- Existe-t-il des cas de réussite sociale sans lien avec l'école ? Citez-les s'il y en a.
- Quels sont les rapports qu'il y a entre les enseignants et les élèves ?
- Existe-t-il des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ? Comment se manifestent-ils ?
- Avez-vous connaissance de cas d'enseignants éthyliques dans la localité ? Que pensez-vous de leurs attitudes ? Quelles sont les mesures qui sont prises par vous et/ou par le bureau de l'association des parents d'élèves pour que leurs comportements n'influencent pas les situations d'apprentissages ?
- Existe-t-il des discriminations sexistes à l'inscription des enfants ? Quel est le sexe souvent concerné et pourquoi ?
- Quelle est la trajectoire sociale des enfants non-inscrits ? des enfants déscolarisés ?
- Quelles sont les initiatives locales existantes en matière de scolarisation et de maintien des enfants à l'école ? expliquez l'influence de chacune d'elle.
- Quel est le degré de participation des enfants aux activités économiques de la localité?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Que pensez-vous du statut et du rôle des femmes dans la famille ?
- Est-ce que ce statut influence selon vous la scolarisation des filles ?
- Quel est le comportement des différents groupes socioculturels par rapport à la scolarité ? Comment comprendre les raisons des différences ?
- Quelle est l'influence des us et coutumes de la localité sur la faible scolarisation ?

III. Politique éducative :

- Quelle est l'influence des réformes du système éducatif formel sur la scolarisation des enfants ?
- Que pensez – vous de la gratuité de l'école ?
- Comment se manifeste-t-elle ?
- Quel est son impact sur la scolarisation des enfants dans la localité ?
- Quelles sont les autres politiques éducatives qui sont opérantes et inopérantes dans votre localité ?

IV. Mission, organisation et fonctionnement des APE,

- Qu'est-ce qui vous lie aux enseignants ?
- Quelles sont les difficultés de collaboration ?
- Comment solutionnez-vous ces difficultés ?
- Quel est l'impact de votre collaboration sur la scolarisation. ?

V. Suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune

- Quelles sont les suggestions pour améliorer la scolarisation dans votre localité ?

Merci de votre collaboration

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 6 : Guide d'entretien individuel des enseignants et directeurs d'écoles

Identification

Commune : _____

Localité : _____

Qualité : _____

Sexe : /__/ (1=Féminin, 2=Masculin)

Nom et Prénom : _____

Age : ----------/___/___/

Alphabétiser : /__/ 1=Oui 2= Non

Niveau d'instruction : _____

Dans le cadre de mes travaux de recherches pour l'obtention du diplôme de doctorat, je réalise les présents entretiens individuels pour comprendre votre perception de la scolarisation des enfants, les freins à une scolarisation pour tous dans le département de l'Alibori et plus précisément dans votre localité.

Notre entretien va durer une heure de temps en moyenne. Nous vous rassurons de la confidentialité de votre identité.

I. Offre scolaire

- Dans les cas d'insuffisance en salles de classe que faites-vous ?
- En cas de d'insuffisance de manuels de mathématique et/ou de français quelle méthode d'enseignement utilisez-vous ?
- Quels sont les avantages différenciés que vous avez à votre poste comparativement à un autre collègue qui travaille dans une zone urbaine ?
- Est-ce qu'il y a suffisamment d'enseignants dans votre école ?
- Avez-vous suffisamment de matériel didactique (livres/manuels, outils) et contenu de l'enseignement adéquat pour les écoles ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

II. Qualité de l'offre

- Quel est l'état des infrastructures dont vous disposez ? Quelles précautions prenez-vous en saisons pluvieuses ?
- Que pensent les parents et les élèves de l'enseignement que dispensent vos collaborateurs (enseignants) sous votre tutelle ?les parents se plaignent-ils…

III. Au niveau de chaque école :

- Quelles appréciations faites-vous de l'évolution scolaire des enfants (Suivi des cohortes du CI au CM2 : effectif par classe, nombre de redoublants, nombre d'admis en classe supérieure) dans votre école ?
- Votre école reçoit-elle des subventions de l'Etat pour le fonctionnement ? Si oui, elle s'élève à combien ? Comment est-elle gérée ? Est-ce qu'il y a des problèmes de gestion ? Si oui, comment les solutionnez-vous ?
- Quel est l'impact des subventions de l'Etat sur le rendement scolaire et le maintien des écoliers à l'école ?
- Que pensez-vous de la gratuité de l'école ? En quoi elle permet la promotion de la scolarisation des enfants ?
- Qu'est-ce que la mesure de gratuité de l'école a changé dans le quotidien des parents et des enseignants ?

IV. Facteurs socioculturels

- Quelle est selon vous la perception des acteurs locaux sur l'éducation et la formation des enfants ?
- Quelles sont les formes d'éducation les plus valorisées dans la localité ? Pourquoi ?
- Existe-t-il d'autres formes d'école autre que l'école formelle ? Le cas échéant, comment fonctionne-t-elle (s) ? Quelle peut être son influence sur l'école formelle ? Quels groupes sociaux fréquentent ces écoles ? pourquoi ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Existe-t-il des pratiques initiatiques dans la localité ? Le cas échéant, quelle influences ont-elles sur l'éducation formelle ?
- Faites nous une description de l'organisation du travail par genre et par âge dans la localité.
- Existe-t-il des périodes de succès de la scolarisation des enfants dans votre localité? Citez-les ? Qu'est ce qui a pu justifier ces phases glorieuses selon vous ?
- Quelles sont les attentes des groupes sociaux vis-à-vis de l'école ?
- Parlez-nous des figures locales de réussite sociale et leur lien avec le système éducatif.
- Existe-t-il des cas de réussite sociale sans lien avec l'école ? Citez-les s'il y en a.
- Quels sont les rapports qu'il y a entre les enseignants et les élèves ?
- Existe-t-il des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ? Comment se manifestent-ils ?
- Avez-vous connaissance de cas d'enseignants éthyliques dans la localité ? Que pensez-vous de leurs attitudes ? Quelles sont les mesures qui sont prises pour que leurs comportements n'influencent pas les situations d'apprentissages ?
- Quelles sont les principales causes de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants dans la localité ?
- Existe-t-il des discriminations sexistes à l'inscription des enfants ? Quel est le sexe souvent concerné et pourquoi ?
- Quelle est la trajectoire sociale des enfants non-inscrits ? des enfants déscolarisés ?
- Quelles sont les initiatives locales existantes en matière de scolarisation et de maintien des enfants à l'école ? expliquez l'influence de chacune d'elle.
- Quel est le degré de participation des enfants aux activités économiques de la localité?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Que pensez-vous du statut et du rôle des femmes dans la famille ?
- Est-ce que ce statut influence selon vous la scolarisation des filles ?
- Quels sont les tendances fille garçon dans les établissements ?

(*Partir de l'appréciation faite du ratio fille garçon au sein de l'établissement, par l'enquêté pour comprendre ce qui justifie cela à partir de la connaissance du milieu social*)

- Quel est le comportement des différents groupes socioculturels par rapport à la scolarité ? Comment comprendre les raisons des différences ?
- Quelle est l'influence des us et coutumes de la localité sur la faible scolarisation ?

V. Politique éducative :

- Quelle est l'influence des réformes du système éducatif formel sur la scolarisation des enfants ?
- Quelles sont les autres stratégies éducatives qui sont opérantes et inopérantes dans votre localité ?

VI. Mission, organisation et fonctionnement des APE,

- Quelles sont les difficultés de fonctionnement ?
- Quel est l'impact sur la scolarisation. ?

VII. Suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune

- Quelles sont les suggestions pour améliorer la scolarisation dans votre localité ?

Merci de votre collaboration

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 7 : Guide d'entretien individuel aux membres associations des parents d'élèves

Identification

Commune : _____

Localité : _____

Qualité : _____

Sexe : /__/ (1=Féminin, 2=Masculin)

Nom et Prénom : _____

Age : ----------/___/___/

Alphabétiser : /__/ 1=Oui 2= Non

Niveau d'instruction : _____

Dans le cadre de mes travaux de recherches pour l'obtention du diplôme de doctorat, je réalise les présents entretiens individuels pour comprendre votre perception de la scolarisation des enfants, les freins à une scolarisation pour tous dans le département de l'Alibori et plus précisément dans votre localité.

Notre entretien va durer une heure de temps en moyenne. Nous vous rassurons de la confidentialité de votre identité.

I. Offre scolaire

- Dans les cas d'insuffisance en salles de classe que faites-vous ?
- En cas de d'insuffisance de manuels de mathématique et/ou de français quelle méthode d'enseignement utilisez-vous ?
- Est-ce qu'il y a suffisamment d'enseignants dans votre école ?
- Avez-vous suffisamment de matériel didactique (livres/manuels, outils) et contenu de l'enseignement adéquat pour les écoles ?

II. Qualité de l'offre

- Quel est l'état des infrastructures dont vous disposez ? Quelles précautions prenez-vous en saisons pluvieuses ?

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Que pensez-vous de l'enseignement dispensé par les enseignants dans cette école ?
- Vos enfants se plaignent-ils de la qualité de ces enseignements ? Comment et en quels termes ?

III. Au niveau de chaque école :

- Quelles appréciations faites-vous de l'évolution scolaire des enfants (Suivi des cohortes du CI au CM2 : effectif par classe, nombre de redoublants, nombre d'admis en classe supérieure) dans votre école ?
- Disposez-vous de cantines scolaires dans cette école ? dans la localité ?
- Quelle est l'utilité des cantines scolaires dans la localité ?
- Votre école reçoit-elle des subventions de l'Etat pour le fonctionnement ? Si oui, elle s'élève à combien ? Comment est-elle gérée ? Est-ce qu'il y a des problèmes de gestion ? Si oui, comment les solutionnez-vous ?
- Quel est l'impact des subventions de l'Etat sur le rendement scolaire et le maintien des écoliers à l'école ?
- Que pensez-vous de la gratuité de l'école ? En quoi elle permet la promotion de la scolarisation des enfants ?
- L'avènement de la mesure de gratuité de l'école a changé quoi dans votre quotidien en tant que parents et membres de l'APE ?

IV. Facteurs socioculturels

- Quelle est selon vous la perception des acteurs locaux sur l'éducation et la formation des enfants ?
- Quelles sont les formes d'éducation les plus valorisées dans la localité ? Pourquoi ?
- Existe-t-il des pratiques initiatiques dans la localité ? Le cas échéant, quelles influences ont-elles sur l'éducation formelle ?
- Faites nous une description de l'organisation du travail par genre et par âge dans la localité.

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'école ?
- Parlez-nous des figures locales de réussite sociale et leur lien avec le système éducatif.
- Existe-t-il des cas de réussite sociale sans lien avec l'école ? Citez-les s'il y en a.
- Quels sont les rapports qu'il y a entre les enseignants et les élèves ?
- Existe-t-il des cas de harcèlements, châtiments corporels, exploitation des enfants, abus vis-à-vis des enfants ? Comment se manifestent-ils ?
- Avez-vous connaissance de cas d'enseignants éthyliques dans la localité ? Que pensez-vous de leurs attitudes ? Quelles sont les mesures qui sont prises par vous et/ou par le bureau de l'association des parents d'élèves pour que leurs comportements n'influencent pas les situations d'apprentissages ?
- Quelles sont les principales causes de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants dans la localité ?
- Existe-t-il des discriminations sexistes à l'inscription des enfants ? Quel est le sexe souvent concerné et pourquoi ?
- Quelle est la trajectoire sociale des enfants non-inscrits ? des enfants déscolarisés ?
- Quelles sont les initiatives locales existantes en matière de scolarisation et de maintien des enfants à l'école ? expliquez l'influence de chacune d'elle.
- Quel est le degré de participation des enfants aux activités économiques de la localité?
- Que pensez-vous du statut et du rôle des femmes dans la famille ?
- Est-ce que ce statut influence selon vous la scolarisation des filles ?
- Quels sont les tendances fille garçon dans les écoles ?

(*Partir de l'appréciation faite du ratio fille garçon au sein de l'établissement, par l'enquêté pour comprendre ce qui justifie cela à partir de la connaissance du milieu social*)

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

- Quel est le comportement des différents groupes socioculturels par rapport à la scolarité ? Comment comprendre les raisons des différences ?
- Quelle est l'influence des us et coutumes de la localité sur la faible scolarisation ?

V. Politique éducative :

- Quelle est l'influence des réformes du système éducatif formel sur la scolarisation des enfants ?
- Quelles sont les autres stratégies éducatives qui sont opérantes et inopérantes dans votre localité ?

VI. Mission, organisation et fonctionnement des APE,

- Qu'est-ce qui vous lie, vous et votre association aux enseignants, à l'école ?
- Quelles sont les difficultés de fonctionnement ?
- Comment solutionnez-vous ces difficultés ?
- Quel est l'impact de votre collaboration sur la scolarisation. ?

VII. Suggestions pour améliorer la scolarisation dans la commune

- Quelles sont les suggestions pour améliorer la scolarisation dans votre localité ?

Merci de votre collaboration

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 8 : Grille d'observation

RUBRIQUES	CARACTERISTIQUES A OBSERVER	OBSERVATIONS
1-Infrastructures et équipements	**5.1 Etat des infrastructures utilisées**	
	5.2 Déficit en infrastructures	
	5.3 Etat des équipements utilisés	
	5.4 Etat des équipements utilisés	
2- Situation au niveau des villages	**2.1. Etat des voies d'accès** **2.2. Eloignement des écoles des familles** **2.3. Etat de pauvreté des populations** **2.4. Les cultures du milieu** **2.5. La main d'œuvre locale** **2.6. Les occupations des enfants déscolarisés et/ou non scolarisés** **2.7. Les écoles coraniques et les populations**	
3. Ambiance au sein de l'école	**3.1 Le fonctionnement d'une classe multigrade** **3.2 Les relations entre acteurs de l'école**	

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Annexe n° 9 : Questionnaire d'enquête

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LES DETERMINANTS DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont strictement confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique et ne peuvent être publiés que sous forme anonyme.

IDENTIFICATION/____/____/____/____/____/____/____/____/	
Questions	**Codes**
COMMUNE……	/____//____/
……..	/____//____//____//____/____/
ARRONDISSEMENT……	____/____/____/
……	
NOM DU	/____//____//____//____//____/
QUARTIER/VILLAGE……..…..……	/____/
……	
NOM DE L'ECOLE	
……..	
DATE /___//___/ /___//____/ /____//____//____//____/	
HEURE DEBUT : / ___//____//____//____/	
HEURE DE FIN : /___//____//____//____/	
CONTACTS :	

VISAS DE L'ENQUETEUR ET DU SUPERVISEUR		
I0 8	NOM DE L'ENQUETEUR_____	/____/____/
I0 9	DATE DE REALISATION DE L'ENQUETE	/___/___//___/___/ /____/____/____/____/

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Selon vous, quel est le degré d'importance des aspects suivants sur la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori

N°	Raisons	Degré d'importance				
		Très forte	forte	Moyenne	Faible	Négligeable
1	Rejet de l'école, ignorance, méfiance	5	4	3	2	1
2	Culture musulmane	5	4	3	2	1
3	Nomadisme et travaux domestiques	5	4	3	2	1
4	Insuffisance en enseignants et leur absentéisme	5	4	3	2	1
5	Châtiments corporels	5	4	3	2	1
6	Conflits entre populations locales	5	4	3	2	1
7	Apprentissage du Coran dans les foyers coraniques	5	4	3	2	1
8	Offre scolaire réduite	5	4	3	2	1
9	Faibles rendements scolaires	5	4	3	2	1
10	Inadéquation entre calendrier scolaires et travaux champêtres	5	4	3	2	1
11	Mariages forcés et/ou précoces	5	4	3	2	1
12	Situation économique	5	4	3	2	1

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE *3*

DEDICACE *4*

REMERCIEMENTS *5*

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES *8*

LISTE DES ENCADRES *10*

LISTE DES FIGURES *11*

LISTE DES GRAPHIQUES *13*

LISTE DES PHOTOS *14*

RESUME *15*

SUMMURY *16*

INTRODUCTION *17*

Première partie : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE **22**

Première partie : CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE **23**

Chapitre 1:FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RECHERCHE 23

1.1. Cadre théorique 23

1.1.1. Problématique de la recherche 23

1.1.1.1. Constats 23

1.1.1.2. Question de recherche 27

1.1.2. Objectifs et Hypothèses 28

1.1.2.1 Objectifs 28

1.1.2.1.1 Objectif général 28

1.1.2.1.2 Objectifs spécifiques 29

1.1.2.2. Hypothèses 30

1.1.2.2.1. Hypothèse principale 30

1.1.2.2.2. Sous-hypothèses 30

1.2. Clarification des concepts 40

1.2.1. Education 40

1.2.2. Scolarisation 41

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

1.2.3. La gratuité de l'école 42
1.2.4. Système éducatif 43
1.2.5. Stratégie éducative 44
1.2.6. Ecole 45
1.2.7. L'offre d'éducation 45
1.2.8. Demande d'éducation 47
1.2.9. L'absentéisme 49
1.2.10. Le redoublement 49
1.2.11. Exclusion scolaire 51
1.2.12. L'abandon scolaire 52
Chapitre 2:ETAT DE LA QUESTION ET MODELES D'ANALYSE 53
2.1. Revue de littérature 53
2.1.1. Reconnaissance et importance de la scolarisation 53
2.1.2. Les causes économiques 55
2.1.3. Causes socioculturelles 58
2.2. Modèles théoriques d'analyse 64
2.2.1. La théorie des parties prenantes 64
2.2.2. L'approche stratégique 67
2.2.3. L'individualisme méthodologique 69
2.2.4. L'approche compréhensive 70
2.3. Pertinence du sujet et motivation du choix de l'espace de recherche 71
2.3.1. Pertinence du sujet de recherche 71
2.3.2. Motivations du choix du sujet et de l'espace de recherche 72
2.3.2.1. Raisons subjectives 73
2.3.2.2. Raisons objectives 74
2.3.2.3. Justification du choix des espaces de recherche 75
2.3.3. Du milieu de la recherche 76
2.3.3.1. Localisation du département de l'Alibori 76
2.3.3.2. Les groupes ethniques 78
2.3.3.3. Caractéristiques socio-économiques du département de l'Alibori 78
2.3.3.3.1. Démographie du département de l'Alibori 78
2.3.3.3.1.1. L'occupation de l'espace 79
2.3.3.3.1.2. Situation socioéconomique de l'Alibori 80
2.3.3.3.1.3. Les modes de vie 81
2.3.3.3.1.4. Les modes de vie 82
2.3.4. Brève présentation du système éducatif du Bénin 85

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

2.3.4.1. La structure globale du système éducatif, les réformes récentes et les statistiques disponibles 86
2.3.4.1.1. L'organisation du système éducatif 86
2.3.4.1.2. Les réformes récentes introduites dans le système éducatif 90
Chapitre 3: DEMARCHE METHODOLOGIQUE 93
3.1. Analyse statistique 93
3.2. Analyse qualitative 94
3.3. Champ de la recherche 95
3.4. La pré-enquête 97
3.5. Population-cible 98
3.5.1 Les directeurs et directrices des écoles primaires publiques et privées et les enseignants et enseignantes 98
3.5.2 Les parents d'élèves 99
3.5.3 Les enfants non scolarisés et déscolarisés 99
3.5.4 Les responsables des Organisations Non Gouvernementales (ONG) exerçant dans le domaine de l'éducation au niveau des communes du département de l'Alibori 99
3.5.5 Les chefs coutumiers- imams- chefs de villages 100
3.6. Echantillonnage 100
3.7. La recherche documentaire 103
3.8. Techniques de collecte 104
3.8.1. L'entretien individuel semi-directif 105
3.8.2. Interviews des personnes-ressources 106
3.8.3. Les entretiens téléphoniques 107
3.8.4. L'observation participante et les notes de terrain 107
3.9. Outils de collecte des données 108
3.9.1. Le guide d'entretien 108
3.9.2. Le questionnaire 108
3.9.3. La grille d'observation 109
3.10. L'analyse des données 109
3.11. Difficultés 110
3.12. Limites de la recherche 111
3.13. Synthèse première partie 112

Deuxième partie : CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS L'ALIBORI ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS 113

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

Deuxième partie : CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS L'ALIBORI ET LES STRATEGIES DEVELOPPEES PAR LES ACTEURS 114

Chapitre 4: ANALYSE DES INDICATEURS DE L'EDUCATION AU BENIN ET DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE L'ALIBORI. 114

4.1. La présentation sommaire des indicateurs utilisés 115

4.2. Le diagnostic de la scolarisation des enfants au Bénin 116

4.2.1. Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des départements 116

4.2.2. Evolution du taux net de scolarisation au niveau des départements..... 120

4.2.3. Evolution du taux de redoublement du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale..... 123

4.2.4. Evolution du taux d'abandon du département de l'Alibori par rapport à la moyenne nationale..... 126

4.2.5. Evolution des résultats du CEP au niveau des départements 128

4.2.6. Synthèse des indicateurs de scolarisation au niveau des départements du Bénin 130

4.3. Présentation des indicateurs de la scolarisation dans les communes de l'Alibori .. 130

4.3.1. Evolution du taux brut de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori 130

4.3.2. Evolution du taux net de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori 132

4.3.3. Evolution du taux de redoublement au niveau des communes de l'Alibori.... 133

4.3.4. Evolution du taux d'abandon au niveau des communes de l'Alibori 135

4.3.5. Evolution des résultats du CEP au niveau des communes de l'Alibori 137

4.3.6. Synthèse des indicateurs de scolarisation au niveau des communes de l'Alibori 139

4.3.7. Limites de l'analyse des indicateurs de scolarisation au Bénin et dans les communes de l'Alibori..... 140

Chapitre 5: LES CAUSES DE LA FAIBLE SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALIBORI SELON LES ACTEURS 142

5.1. Les causes culturelles 142

5.1.1. Le département de l'Alibori : une organisation sociale peu favorable à l'école 143

5.1.2. Droits des femmes et la prise des décisions dans les foyers dans le département de l'Alibori 147

5.1.3. L'analphabétisme 148

5.1.4. L'école formelle : un secteur à investissement long et incertain..... 149

5.1.5. Les mariages forcés, précoces et les grossesses des filles 150

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.1.6. Le non assentiment à la scolarisation des enfants 153
5.1.7. La rentabilité de l'école 154
5.1.8. Les écoles coraniques dans l'Alibori : une influence non négligeable 155
5.1.9. L'adhésion conditionnelle à l'école formelle 158
5.1.10. Les travaux domestiques : facteur de faible scolarisation et de non scolarisation des enfants 160
5.1.11. Le désenchantement des figures traditionnelles de réussite 162
5.1.12. Les habitudes de vie instable de la population peulh 162
5.1.13. Synthèse des causes culturelles 163
5.2. Causes économiques 164
5.2.1. Les faibles revenus des familles 164
5.2.2. Les investissements inutiles et ruineux 165
5.2.3. Synthèse des causes économiques 166
5.3. Causes politiques et institutionnelles 166
5.3.1. La gratuité de l'école : une politique infructueuse 166
5.3.2. De la ''connexion'' école-enseignant-Association des Parents d'Elèves (APE)-Elus locaux 168
5.3.3. Désadaptation entre le calendrier scolaire et les réalités du département de l'Alibori 169
5.3.4. La mauvaise gestion de la politique des classes multigrades 170
5.3.5. Les ressources limitées de l'Etat aux communes de l'Alibori 171
5.3.6. L'école béninoise au confluent des textes jamais appliqués 174
5.3.6.1. La pédagogie de la chicotte : un facteur de déscolarisation et/ou de non scolarisation des enfants 174
5.3.6.2. L'absentéisme/retard des enseignants et leur manque d'implication dans la promotion de la scolarisation 175
5.3.6.3. Les violences scolaires 176
5.3.7. L'Alibori : un département caractérisé par une insuffisance en ressources humaines et en infrastructures scolaires 177
5.3.7.1. Déficit d'infrastructures 177
5.3.7.2. Déficit d'enseignants 180
5.3.7.3. Insuffisance de manuels 185
5.3.7.4. Synthèse des causes politiques 189
5.4. Facteurs techniques 190
5.4.1. La compétence et la qualification des enseignants 190

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

5.4.2. Les Nouveaux Programmes d'Etudes comme obstacle au suivi des enfants à la maison 191
5.4.3. Les grèves perlées de ces dernières années 192
5.4.4. Les comportements peu vertueux de certains enseignants 192
5.4.5. Le recrutement biennal des enfants 193
5.5. Le poids des différentes causes de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori selon les acteurs. 198
5.5.1. Les causes les plus influentes 200
5.5.2. Causes accessoires 202
5.5.3. Causes marginales 203
5.5.4. Synthèse des déterminants de la faible scolarisation des enfants dans le département de l'Alibori 204
Chapitre 6: DISCUSSIONS SUR LES STRATEGIES EDUCATIVES MISES EN ŒUVRE DANS L'ALIBORI 207
6.1. Stratégies éducatives mises en œuvre par les acteurs 207
6.1.1. Implication des mères dans le financement des frais d'écolage et le suivi scolaire des enfants 207
6.1.2. La lutte contre les grossesses précoces et les violences faites aux filles 208
6.1.3. Le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education 209
6.1.4. Décentralisation et déconcentration de l'école 209
6.1.5. Création de la Direction de la Promotion de la Scolarisation (DPS) 212
6.1.6. La dotation en infrastructures scolaires et en matériels pédagogiques 212
6.1.7. Existence d'un document de « Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles (PNEFF) à l'horizon 2015 ». 214
6.1.8. La dotation des écoles en subvention scolaire 215
6.1.9. Les innovations éducatives : classes multigrades 217
6.1.10. Le développement de l'enseignement maternel, secondaire et de l'alphabétisation dans l'Alibori 217
6.1.10.1. Accès et promotion du mode communautaire 218
6.1.10.2. Qualité à l'enseignement maternel 219
6.1.10.3. La qualité de l'offre éducative devrait être ainsi assurée par: 220
6.1.11. La formation des enseignants 221
6.1.12. Les programmes d'alimentation scolaires 222
6.1.13. Le Programme de cours accélérés 223
6.1.14. Une adhésion communautaire bigarrée 224

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

6.1.15. Quelques stratégies éparses non coordonnées, développées par les Organisations Non Gouvernementales et les associations des parents d'élèves (APE). 225
6.2. Propositions de stratégies pour promouvoir la scolarisation des enfants 228
6.2.1. Les stratégies enviables 228
6.2.1.1. Sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des filles et des garçons 228
6.2.1.2. Le développement des infrastructures scolaires 229
6.2.1.3. Le recrutement, la formation et la répartition rationnelle du personnel enseignant 230
6.2.1.4. La polyvalence des formules alternatives d'éducation 232
6.2.1.5. La création de meilleures conditions pour l'enseignement multigrade 233
6.2.1.6. La mise en place d'un dispositif permanent d'inscription scolaire et de suivi-évaluation de la fréquentation scolaire 234
6.2.1.7. La généralisation du Programme de Cours Accélérés dans toutes les communes de l'Alibori 235
6.2.1.8. La lutte contre les échecs scolaires 235
6.2.1.9. Engagement et mobilisation autour de l'école 236
6.2.1.10. L'instauration de l'approche ''Ecole Amie des enfants'' 238
6.2.1.11. La promotion des autres cycles d'enseignement et de l'alphabétisation des adultes 238
6.2.1.12. L'installation d'un observatoire régional, d'antennes départementale et communales de suivi de la scolarisation des enfants 240
6.2.1.13. La mise en place des micros crédits conditionnels 240
6.2.1.14. Le renforcement des cantines scolaires gouvernementales et l'allègement des autres frais liés à la scolarité des enfants 241
6.2.1.15. La stratégie des écoles mobiles 243
6.2.1.16. La lutte contre les mariages précoces et/ou forcés et les violences sur les filles 244
6.2.1.17. La lutte contre les croyances culturelles et préjugées 246
6.2.1.18. La réforme des syndicats d'enseignants 246
6.2.2. Les stratégies prioritaires et réalisables 247
6.3. Point sur l'analyse des variables (Analyse SWOT) 248
6.4. Synthèse de la deuxième partie 254

CONCLUSION ***256***

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ***260***

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional

ANNEXES ***286***

Annexe n° 1 : Calcul et interprétation des indicateurs 287

Annexes n° 2 : Guides d'entretiens en direction des enfants déscolarisés et non scolarisés 299

Annexe n° 3 : Guide d'entretien individuel des chefs de circonscriptions scolaires 302

Annexe n°4 : Guide d'entretien individuel des responsables des organisations non gouvernementales (ONG) et acteurs locaux 306

Annexe n° 5 : Guide d'entretien individuel aux chefs coutumiers imams chefs villages 310

Annexe n° 6 : Guide d'entretien individuel des enseignants et directeurs d'écoles 313

Annexe n° 7 : Guide d'entretien individuel aux membres associations des parents d'élèves 317

Annexe n° 8 : Grille d'observation 321

Annexe n° 9 : Questionnaire d'enquête 322

TABLE DES MATIERES ***324***

Created with nitroPDF professional
download the free trial online at nitropdf.com/professional